

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9371 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 2 - LUNDI 3 MARS 1975

Abou-Dhabi réduit d'environ 5 % le prix de son pétrole

LIRE PAGE 22



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'économie italienne convalescente

L'économie italienne se porte mieux. La nouvelle devrait rassurer ceux qui l'an dernier se pressaient au chevet d'un des « hommes malades de l'Europe ». Aujourd'hui, Rome vient de décider de rembourser le quart du prêt de sauvetage qui lui avait été accordé par Bonn. Même si ce remboursement s'effectue en partie par le biais d'un emprunt international, il dénote l'entrée en convalescence du pays.

En remboursant la République fédérale, l'Italie entend non seulement récupérer une partie de son or qui servait de garantie de prêt, mais prouver qu'elle est solvable. La Banque centrale allemande lui en a d'ailleurs donné acte en prolongeant le délai de remboursement de l'essentiel de la dette. Ainsi la balance commerciale transalpine se rétablit-elle, exclusion faite des achats de pétrole, qui creusent un trou mensuel d'environ 400 milliards de lires. De son côté, la hausse des prix se ralentit.

« La barque se redresse », pouvait déclarer récemment, dans une interview à l'hebdomadaire « Espresso », le ministre italien du Trésor, M. Emilio Colombo. Après un été « noir », l'automne et surtout l'hiver ont apporté des éléments d'espoir, entraînant une amélioration du crédit international de l'Italie. Un optimisme discret — non dénué d'arrière-pensées politiques — se manifeste actuellement dans les milieux d'affaires, qui contraste fort avec les prédictions catastrophiques d'il y a peu de temps.

Paradoxalement, ce changement de climat intervient au moment où l'Italien moyen commençait à éprouver de sérieuses inquiétudes sur l'avenir économique de son pays. De toute façon, le redressement reste fragile. La convalescence sera longue et des rechutes demeurent possibles. Le montant total des dettes italiennes s'élève encore à une quinzaine de milliards de dollars.

L'équilibre de la balance commerciale et le ralentissement de l'inflation ont été payés d'une baisse de la production industrielle — inférieure, en décembre 1974, de 9,1 % à son niveau de 1973 — et de la demande des particuliers. Une politique restrictive du crédit a bloqué les investissements, aggravant encore le chômage. Les économistes, qui prophétisaient l'an dernier une croissance zéro pour 1975, péchaient par optimisme : d'après l'Institut pour l'étude de la conjoncture, l'Italie subirait plutôt un fléchissement de 2,5 % à 3 % de l'activité économique.

Le spectre de la récession, qui a mis de nombreuses entreprises au bord de la faillite, a conduit le gouvernement à changer de cap. Un ballon d'oxygène de 1 000 milliards de lires vient d'être lancé par Rome, destiné à assurer une reprise dans quelques secteurs-clés comme l'agriculture et la construction. L'objectif reste toutefois modeste, puisqu'il s'agit simplement d'éviter la récession en 1975.

Pour avoir droit à une partie de la manne pétrolière, l'Italie a dû donner des preuves de sagesse. Après avoir frisé la banqueroute, elle paraît avoir réussi à sauver les meubles. Le grand danger passé, tout dépend maintenant de la conjoncture internationale. La crise aura en tout cas prouvé la capacité d'adaptation des Italiens, qui ont accepté jusqu'à présent sans affolement les sacrifices imposés par la situation. Il est vrai que pour eux la période des vaches grasses n'avait commencé qu'avec le « miracle économique », c'est-à-dire beaucoup plus tard que pour la France et l'Allemagne.

M. Giscard d'Estaing ouvre les Journées internationales de la femme

(Lire page 4 l'article de B. FRAPPAT.)

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT EST DIVISÉ

Le meurtre d'un consul américain accroît la tension en Argentine

M. Kissinger a qualifié d' « absurde et méprisable » *le meurtre de M. John Egan, consul honoraire des États-Unis à Cordoba, dont le corps a été retrouvé, le vendredi 28 février, enroulé dans un drapeau de l'organisation péroniste de gauche, les Montoneros. Avec cette exécution — survenue quelques heures après l'enlèvement du président de la Cour suprême de Buenos-Aires, et alors qu'une partie de l'appareil militaire et policier traque les forces de l'Armée révolutionnaire du peuple dans la région de Tucuman — la situation politique s'est brusquement tendue en Argentine, où sur plusieurs sujets importants le gouvernement apparaît divisé.*

Le corps de M. John Egan, consul honoraire des États-Unis à Cordoba, enlevé le 26 février, a été retrouvé deux jours plus tard abandonné dans un fossé, à proximité de cette ville. Les Montoneros, péronistes de gauche, avaient fait savoir, peu après l'enlèvement, que le consul honoraire serait libéré en échange d'informations relatives au sort de plusieurs de leurs camarades *disparus depuis quelques mois* dans la province de Tucuman. Des tracts abandonnés près du cadavre de M. Egan indiquaient que celui-ci avait été pris pour cible parce qu'il représentait « *les intérêts américains* », auxquels le gouvernement actuel est en train « *de livrer le pays* ».

Les autorités argentines s'étaient refusées à négocier avec les ravisseurs, bien que le gouvernement américain ait exprimé son inquiétude sur le sort de M. Egan. Au contraire, d'importantes forces de police avaient entrepris de ratisser plusieurs quartiers de Cordoba.

L'issue tragique de cette affaire pourrait compromettre, estime-t-on dans la capitale, la visite de M. Kissinger — une nouvelle fois annoncée, il y a quelques jours, pour avril, par le ministère des affaires étrangères argentin. Le secrétaire d'État a exprimé en termes très vifs sa réprobation de ce meurtre, qualifié d' « *absurde et méprisable* ». « *Nous sommes certains*, a-t-il ajouté, *que les responsables seront retrouvés et traduits en justice.* »

Quelques heures avant la découverte du meurtre, la police révélait que le président de la Cour suprême de justice de la province de Buenos-Aires avait été enlevé à Monte-Grande, localité située à 45 kilomètres au sud-ouest de la capitale, par un groupe de dix personnes descendues de trois automobiles. Aucune organisation n'avait encore revendiqué cet acte ce samedi matin 1er mars, mais la police croit qu'il est également le fait des Montoneros, qui ont d'autre part officiellement revendiqué l'assassinat de trois policiers, mitraillés à bord de leur automobile à Lomas-de-Zamora, près de Buenos-Aires. Au total, une cinquantaine de personnes ont été victimes d'attentats politiques en Argentine depuis le début de l'année.

A l'action des groupes d'extrême gauche — lesquels ont apparemment surmonté les rudes coups qui leur ont été portés depuis la mort de Peron par la fraction justicialiste la plus conservatrice actuellement au pouvoir — répond la répression de l'appareil d'État. Dans la province de Tucuman, une vingtaine de milliers de soldats et de policiers poursuivent leurs opérations d'encerclement des compagnies de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP, marxiste).

J.-P. C.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

L'Auvergnat

La dernière fois, il s'était invité à dîner à la maison avec sa femme. Nous avons parlé de la pluie et du beau temps. On sentait qu'il comprenait la pluie et qu'il désirait faire le beau temps. Puis, il nous a dit « au revoir ».

Nous le revoyons souvent au coin du feu ou au tableau noir, à l'heure où l'on borde les enfants. Il est toujours calme et bien élevé, discret et cependant présent. Évidemment, il a une existence très chargée, mais, dès qu'il en a la possibilité, il nous envoie ses meilleures pensées. Décidément, cet homme n'est pas méchant.

Ah ! s'il n'y avait que lui ! Certains jours, d'ailleurs, on dirait qu'il n'y a que lui.

BERNARD CHAPUIS.

A LA DEMANDE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le développement de la recherche scientifique revêtira un caractère prioritaire

M. Valéry Giscard d'Estaing a décidé de relancer la recherche scientifique et de considérer comme « prioritaires » le développement et la valorisation des efforts de recherche en France. Telle est la principale conclusion du conseil restreint qui a eu lieu vendredi 28 février à l'Élysée. L'effort de recherche, est-il dit dans le communiqué, doit se situer « au premier rang des pays de dimensions comparables par le volume et la qualité ».

Jusqu'en 1968, la recherche scientifique et technique s'est développée à grande allure. De Gaulle avait en elle une foi presque irraisonnée. Mais Georges Pompidou fit stagner les crédits et l'orienta vers les applications. Il aurait suffi d'une seule de ces mesures pour rendre les chercheurs moroses. Leur concomitance faisait figure de brimade.

Pendant plusieurs mois, il a été difficile de déterminer où allait l'inclination de M. Giscard d'Estaing.

Aujourd'hui, le président de la République et le gouvernement se posent en fermes partisans de la recherche. Ils promettent des budgets favorables et annoncent des mesures destinées à pouvoir venir à bout de la méfiance des chercheurs. C'est ainsi que le personnel permanent hors statut sera progressivement titularisé, comme le demandaient, à juste titre, les syndicats.

Des deux options prises sous Georges Pompidou : stagnation des crédits et orientation vers les applications, M. Giscard d'Estaing conserve en partie la seconde. Le communiqué de l'Élysée précise que « *le président de la République souhaite que l'ensemble des orientations qui ont été définies concourent à resserrer les liens entre la recherche scientifique et les autres activités de la nation* ».

Ce souhait peut sembler naturel. Il ne manquera pas cependant de susciter, au moins au début, bien des difficultés. Beaucoup de chercheurs français se situent à gauche. Certains peuvent être tentés de mener la politique du pire en refusant de contribuer par leur activité au renforcement de la position économique du gouvernement.

D'autres peuvent réagir négativement au souhait de collaboration avec l'industrie privée. La partie n'est donc pas gagnée à coup sûr. Mais, pour le pouvoir, il faut bien admettre que tout gouvernement, quelle que soit son orientation politique, *serait amené à prendre sensiblement* les mêmes options : favoriser les recherches dans le domaine industriel et agronomique, surtout si elles favorisent la croissance des exportations et une meilleure indépendance nationale pour l'approvisionnement en énergie et en matières premières. Quant à l'existence de liens étroits entre la recherche et l'industrie, elle est, sous tous les régimes, une nécessité inéluctable.

Un changement d'état d'esprit ne peut intervenir immédiatement. Le gouvernement s'est d'ailleurs donné un délai pour réussir l'O.P.A. qu'il vient de lancer sur la recherche. Les décisions définitives ne seront prises que dans trois mois, au cours d'un conseil restreint. Le temps, pour chacun, de mesurer la vraie valeur des propositions qui viennent d'être faites.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(Lire nos informations page 5.)

METTRE LA « PHILO » A SA PLACE

Les projets de M. Haby concernant l'enseignement de la philosophie, ainsi que l'article de Maurice Duverger, « Les nouvelles humanités » (« le Monde » du 13 février), ont provoqué de vives réactions des professeurs de cette discipline. Un débat s'est ouvert sur ce sujet, auquel le Centre d'études et de recherches marxistes a, jeudi et vendredi, consacré un séminaire animé par son directeur, M. Guy Besse, philosophe et membre du bureau politique du P.C.F. Nous avons publié des lettres de nos lecteurs, les réponses de Maurice Duverger et du recteur Jean Capelle, et un article de M. Jacques Paitra (« le Monde » du 27 et du 28 février). Cette « bataille de la philosophie » est à replacer dans le cadre plus général de l'évolution des disciplines dans l'enseignement secondaire.

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

Toute modification, si légère soit-elle, des horaires d'une discipline entraîne immanquablement une vive réaction des professeurs concernés. C'est de là qu'étaient nées les plus fortes oppositions au projet de M. Fontanet. A en juger par les réactions des philosophes, il en sera de même pour celui de M. Haby. Il n'y a là rien d'étonnant. La formation et le recrutement des enseignants, l'organisation de l'enseignement secondaire et supérieur étant entièrement fondés sur le découpage des disciplines, il est normal que les professeurs en viennent à s'identifier totalement à leur matière.

Un professeur enseigne les lettres, l'histoire, les mathématiques ou la philosophie d'abord parce qu'il aime ces disciplines : la classe, la vie scolaire, l'organisation générale des enseignements ne sont que les cadres qui lui permettent de satisfaire ce goût. Toute modification du statut de sa discipline est naturellement considéré comme une « attaque » contre laquelle il convient d'organiser la « défense ».

Celle-ci est généralement menée par les plus vigilants gardiens de chaque discipline : les inspecteurs généraux d'une part, les associations de spécialistes d'autre part. Une telle attitude n'est évidemment pas exempte de considérations corporatives — la crainte des suppressions de postes et des mutations, — mais elle s'explique, en premier lieu, par un souci intellectuel de la structure traditionnelle de notre enseignement.

Ce combat pour la discipline, qui prend des formes tantôt violentes, tantôt larvées, doit d'autre part être replacé dans le contexte de l'évolution générale de l'enseignement français : déclin progressif des études littéraires classiques, progrès des sciences (notamment des mathématiques), émergence de matières nouvelles (économie, technologie) parfois au détriment de plus anciennes (histoire et géographie), maintien dans un état misérable de disciplines dites « secondaires » (artistiques, sportives).

La philosophie a subi les contrecoups de cette évolution. Alors qu'elle était dans le passé le couronnement des études les plus nobles (les « humanités »), elle s'est trouvée peu à peu menacée d'une part par les disciplines scientifiques qui, constituant maintenant les sections d'élite, attirent les élèves les plus brillants, d'autre part par les sciences humaines et sociales, qui se sont d'abord affirmées contre elle à l'Université et tentent maintenant de la concurrencer dans l'enseignement secondaire.

La querelle qui oppose les professeurs de philosophie aux « nouvelles humanités » de Maurice Duverger est un rebondissement du conflit né de l'émancipation, depuis plusieurs années, de disciplines « modernes » qui visent à se substituer peu à peu aux enseignements classiques. Un incident comparable s'était produit lors de la création par M. Fouchet de sections économiques dans les lycées. Économistes et sociologues y avaient vu une occasion de faire une « percée » dans le secondaire au détriment de l'histoire traditionnelle et de la géographie.

(Lire la suite page 5.)

La grève larvée du Mans

Des réductions d'horaires sont envisagées chez Renault

Trois délégués menacés de licenciement

Après une nouvelle semaine de mouvements revendicatifs, notamment au Mans, où les grèves larvées ont entraîné une baisse sensible de la production, la situation s'est brusquement tendue vendredi 28 février à la régie Renault. Dans une lettre adressée aux cent mille salariés de l'ensemble de l'entreprise, le P.D.G., M. Pierre Dreyfus, a fait savoir que la diminution des horaires de travail « pour une durée indéterminée » *dans plusieurs usines semblait inéluctable, sauf normalisation de la situation au Mans.*

D'autre part, une menace de licenciement pèse sur quatre-vingts salariés de la Régie. La direction de l'usine de Billancourt vient d'adresser une lettre recommandée à dix-sept d'entre eux, dont trois délégués du personnel — deux d'entre eux appartiennent à la C.F.D.T., le troisième à la C.G.T., — pour les informer d'un projet de licenciement les concernant.

Les délégués C.G.T. de toutes les usines Renault, réunis ce samedi 1er mars au Mans, devaient décider de l'attitude à suivre en face de ce qu'ils appellent « les tentatives d'intimidation de la direction ».

De notre correspondant

Le Mans. — Réunis à huis clos depuis 9 heures, ce samedi matin 1er mars, dans les locaux du complexe socio-culturel du Mans, les délégués C.G.T. de l'ensemble des usines françaises de la régie Renault devaient décider dans la journée de la réponse à apporter aux mesures arrêtées ou envisagées au cours des dernières heures par la direction générale de l'entreprise. L'impression prévalait, en fin de matinée, que les syndicalistes hésitaient à se lancer dans une action « dure ».

La décision prise par l'assemblée du Mans devrait en tout cas avoir un caractère déterminant sur la suite du conflit, dans la mesure où seul le retour au travail normal dans cette filiale de la Régie — c'est-à-dire la cessation du « coulage », qui consiste à réduire la production de 50 % — pourrait permettre l'approvisionnement des chaînes de montage des autres usines et rendre inutiles les réductions d'horaires envisagées par la direction.

La situation au Mans avait évolué, au cours de la journée de vendredi, tout au moins à la division des tracteurs (*le Monde* du 1er mars). Le matin, les quatre-vingts peintres au pistolet, dont la grève paralysait depuis le lundi 24 février la chaîne de production, avaient repris le travail.

Cependant, la reprise n'était que partielle, dans la mesure où les peintres, comme l'ensemble du personnel de l'usine depuis plus d'une semaine, avaient décidé de réduire leur cadence de travail.

(Lire la suite page 18.)

« NOTES SUR LE CINÉMATOGRAPHE »

Bresson, l'exorciste

Un petit livre (139 pages très aérées) dont la matière est dense. Sous forme de réflexions, de définitions, d'exhortations, de citations, Robert Bresson nous livre dans ces « Notes » la quintessence de son « art poétique » et de son expérience de cinéaste. On connaît la rigueur, les exigences et les partis pris de l'auteur de « Lancelot du Lac », tout ce qui constitue la légende bressonienne. Depuis bientôt trente ans Bresson mène un combat obstiné contre ce que nous appelons communément le cinéma. « Cinéma » qui n'est, à ses yeux, qu'un moyen d'expression bâtard, le décalque mensonger d'une réalité truquée, et auquel il oppose le « cinématographe », art véritable, dont il s'est fait le théoricien et l'officiant à travers une quinzaine de films qui comptent parmi les plus beaux de notre cinéma.

Il y a pour Bresson deux sortes de films : ceux qui emploient les moyens du théâtre et qui n'aboutissent qu'à reproduire un spectacle, et ceux qui utilisent une écriture cinématographique spécifique, propre à créer une réalité inimitable. Les premiers sont interprétés par des « acteurs » qui singent la vie, les seconds sont habités par des « modèles » que l'auteur conditionne, de manière à tirer d'eux, de façon quasi mécanique, l'inconnu, le mystère, l'imprévisible, bref, cette part d'énigme que chacun porte en soi.

Sur l'importance de ces « modèles » dans la gestation du film, sur les échanges qui s'opèrent entre eux et le cinéaste, sur la « substance » qui naît de cette dialectique continuelle, Bresson ne tarit pas. Il y revient à tout propos, quitte à se répéter. On devine que cette théorie du « modèle » est inhérente à sa conception du cinématographe, qu'elle en est la pierre de touche et la cheville ouvrière, et qu'il tient d'autant plus à s'imposer que c'est sur ce point précis qu'il est le plus souvent attaqué.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 17.)

DIPLOMATIE

Le voyage de M. Giscard d'Estaing en République Centrafricaine

Les questions économiques et financières domineront le « sommet » franco-africain de Bangui

Le président Giscard d'Estaing est attendu mercredi 5 mars à Bangui, où il fera sa première visite officielle en Afrique noire. Cette visite se déroulera en deux parties, séparées par la conférence franco-africaine « au sommet ».

Dès son arrivée, mercredi après-midi, M. Giscard d'Estaing aura un premier entretien avec le maréchal Bokassa, président de la République Centrafricaine. Les travaux de la conférence débuteront le lendemain, et se poursuivront le 7 mars. Après leur clôture, la visite officielle du président de la République française reprendra, et s'achèvera samedi.

Les assises de Bangui font suite à deux autres événements intéressant l'évolution des rapports entre la France et les Etats africains : la signature à Lomé de la nouvelle convention d'association entre la Communauté économique européenne et les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), (« le Monde » du 1er mars) et la conférence — à Lomé également — des ministres de la zone franc. D'autre part, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, qui est attendu également à Bangui, a signé vendredi 28 février, à Cotonou, de nouveaux accords de coopération franco-dahoméens.

On est tenté de rapprocher la conférence de Bangui de celle qui, en novembre 1973, a réuni à Paris six chefs d'Etat africains (1) autour de M. Pompidou, et à l'issue de laquelle les participants avaient décidé de se rencontrer chaque année. Il n'y a pourtant pas de lien direct entre les deux réunions, qui présentent un caractère différent, la deuxième témoignant de l'esprit nouveau que M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, entend insuffler à celle-ci.

En 1973, le président de la République française avait été l'initiateur de la rencontre, organisée, à dessein, à Paris. En 1975, ce sont les chefs d'Etat africains, notamment MM. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Senghor (Sénégal) et Bongo (Gabon), qui ont pris l'initiative d'une rencontre à laquelle M. Giscard d'Estaing participe, insiste-t-on à Paris, sur un plan de stricte égalité. Ce dernier ne présidera d'ailleurs personnellement aucune des séances de travail, cette charge devant en principe échoir au maréchal Bokassa, président de la République Centrafricaine, pays hôte, et au doyen d'âge des participants, M. Houphouët-Boigny. Enfin, il n'est, pour l'instant du moins, pas question de fixer une périodicité à de telles rencontres.

Comme toujours en de telles circonstances, on s'interrogera, jusqu'à l'ouverture des assises, sur le nombre des chefs d'Etat participants. Actuellement, la présence d'une dizaine d'entre eux est acquise : le maréchal Bokassa, MM. Houphouët-Boigny, Senghor, Lamizana (Haute-Volta), le lieutenant-colonel Kountche (Niger), le lieutenant-colonel Kerekou (Dahomey), les généraux Micombero (Burundi) et Habyarimana (Rwanda). M. Giscard d'Estaing sera accompagné de MM. Abelin et Fourcade. L'archipel des Seychelles enverra un observateur. L'île Maurice sera représentée par son premier ministre, Sir Seewoosagur Rangoolam. La République populaire du Congo et le Mali délégueront un ministre.

Le Togo, le Tchad, le Zaïre n'ont pas encore arrêté leur attitude. De même, on ignore encore si les dirigeants malgaches, qui ont à faire face à une situation intérieure difficile, seront représentés. En revanche, le Cameroun, qui n'a participé à aucune rencontre franco-africaine, et la République islamique de Mauritanie, qui a pris ses distances depuis plusieurs années avec l'ancienne métropole, ont décliné l'invitation qui leur a été adressée.

On cherche vainement un dénominateur commun aux Etats invités à se rendre à Bangui. Il ne s'agit, en effet, ni des pays membres de l'Organisation commune africaine et malgache, qui sont beaucoup moins nombreux, ni des Etats héritiers de l'ancien empire colonial français — l'île Maurice est une ancienne colonie britannique, et le Rwanda et le Burundi furent administrés par la Belgique, — ni des territoires associés à la Communauté économique européenne, puisque la République démocratique de Somalie n'a pas été conviée.

Bien que l'ordre du jour n'ait pas été rendu public, on sait qu'il sera en grande partie réservé à l'examen de questions économiques, financières et monétaires. Les ministres des finances et des affaires économiques des pays représentés participeront d'ailleurs aux travaux.

Après la signature de la nouvelle convention d'association, le 28 février, à Lomé, les pays africains qui ont lié depuis plus de quinze ans leur sort à celui de la Communauté économique européenne, vont sans doute demander des assurances sur le fonctionnement du système de stabilisation des recettes d'exportation destiné à préserver leurs productions contre les variations des cours mondiaux (2). D'autre part, ils souhaitent obtenir confirmation que 30 % du montant des ressources du nouveau Fonds européen de développement (FED) leur seront réservés.

L'aggravation de la crise monétaire et économique mondiale donnera lieu à de larges débats. Les Etats membres de la zone franc chercheront à susciter la création de mécanismes protecteurs, tout en renforçant les liens qui les unissent, tandis que l'ensemble des participants se préoccuperont de la variation des prix du pétrole et de ses conséquences en Afrique.

La situation des pays les plus défavorisés en raison de leur enclavement — République Centrafricaine, Haute-Volta et Niger, par exemple — fera l'objet d'un examen particulier. Un fonds de solidarité destiné à leur apporter une aide spéciale pourrait être créé. En relation avec la persistance de la sécheresse dans les Etats sahéliens, des projets seront présentés afin de promouvoir une politique de mise en valeur des ressources hydrauliques à l'échelle régionale. De même, l'extension du réseau interafricain de transports sera évoquée.

Les relations entre l'Europe, l'Afrique et les pays arabes seront également examinées, un certain [illegible] africains souhaitant le recyclage des pétrodollars sur le continent.

Des entretiens bilatéraux sont prévus entre M. Giscard d'Estaing et chacun de ses pairs africains. Ils devraient permettre de faire le point des rapports de coopération, dont la refonte est en cours, la plupart des Etats de l'ancienne Afrique française ayant conclu, ou s'apprêtant à conclure, de nouveaux accords avec la France. Enfin, des questions « [illegible] » ne figurant pas à l'ordre du jour officiel seront étudiées. Les plus importantes concernent la décolonisation du continent africain, et sont en rapport direct avec le dialogue que la République Sud-Africaine s'efforce de poursuivre avec certains Etats d'Afrique noire. Ouvertement critiquée pour ses liens commerciaux avec le régime de M. Vorster, auquel elle vend d'importantes quantités d'armes, la France peut difficilement éluder un éventuel débat sur l'avenir de l'Afrique australe. La prochaine convocation par l'Organisation de l'unité africaine d'une réunion extraordinaire consacrée à ce problème suffirait à justifier une telle concertation.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Les présidents Senghor, Bongo, Houphouët-Boigny, Diori Hamani (Niger), Bokassa, Lamizana.

(2) Ces produits sont au nombre de onze : arachide, café, cacao, coton, coprah, palmiste, bois, bananes, cuirs et peaux, sisal, minerai de fer.

EN CONCLUSION DE SON SÉJOUR EN POLOGNE

M. Sauvagnargues estime que la distance entre le socialisme polonais et le libéralisme français « n'est pas gigantesque »

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Varsovie, vendredi 28 février, avant de regagner Paris, M. Sauvagnargues a annoncé que le voyage de M. Giscard d'Estaing en Pologne était fixé au 17 juin et que, du côté polonais comme du côté français, on était résolu à faire de cette visite un événement qui montrera avec éclat, dit-il, la place privilégiée de la Pologne dans la politique française de la détente.

On peut prévoir que le président de la République signera à Varsovie un accord quinquennal de coopération économique, l'accord charbonnier récemment paraphé à Paris, une convention consulaire et, probablement aussi, une nouvelle déclaration sur l'amitié et la coopération entre la France et la Pologne renforçant celle que M. Gierek a signée à Paris le 6 octobre 1972.

Ainsi s'affirmera l' « exemplarité » des rapports franco-polonais que M. Sauvagnargues n'a cessé de souligner, au cours de sa visite, avec l'ardeur d'un néophyte. Ainsi a-t-il dit : « *On a l'impression en Pologne que la distance qui sépare le socialisme polonais et le libéralisme français à préoccupations sociales n'est finalement pas gigantesque* » « *La préoccupation de l'homme, dans les deux pays, est la préoccupation dominante. Chacun d'eux résout les problèmes de l'homme, à sa manière (...) En Pologne, on n'a pas l'impression d'être dans un autre univers.* »

M. Sauvagnargues a encore affirmé sa conviction que le développement des échanges et des contacts entre la France et la Pologne était « *l'illustration et aussi un modèle de ce qui peut se faire entre Etats de régimes économiques et sociaux différents, sans arrière-pensées politiques* ». Les Polonais et les Français ont constaté, a encore dit le ministre, « *qu'ils étaient en train de faire à deux ce qui doit être le résultat multilatéral à trente-cinq* », c'est-à-dire à la conférence en cours sur la sécurité et la coopération en Europe.

A vrai dire, cet exemple n'est guère suivi par les négociateurs de Genève. Il ne faut pas prendre cela au tragique, a toutefois affirmé le chef de la diplomatie française au cours de sa conférence de presse. Certes, a-t-il ajouté, après les progrès substantiels de novembre dernier, on observe à Genève un ralentissement, mais cela n'empêchera pas que la conférence se terminera sans doute sinon l'été prochain — ce qui ne paraît plus possible désormais — du moins à l'automne.

Interrogé par les journalistes polonais sur ce qu'il pensait de la détérioration de rapports entre Bonn et Varsovie, M. Sauvagnargues a déclaré que la France n'avait pas à entrer dans la discussion en cours entre ses amis polonais et allemands. Il a toutefois qualifié de « justifiées » les demandes polonaises d'indemnisation des déportés, et il a exprimé l'espoir que Varsovie et Bonn régleront leurs problèmes dans des conditions « *mutuellement acceptables* ».

La prudence de cette réponse n'enthousiasmera sans doute pas les Polonais. Certainement satisfaits que des rapports plus étroits se nouent entre leur pays et la France, ils sont enclins cependant à douter que la coopération politique franco-polonaise puisse jouer un grand rôle en Europe.

Dans le domaine économique, en revanche, la coopération se porte bien. Lors de leur dernier entretien, vendredi, M. Sauvagnargues et son collègue polonais, M. Olszowski, sont convenus de l'améliorer encore et de faire en sorte que se réduise le déficit commercial actuel de la Pologne avec la France. Les Polonais ont souhaité que la France devienne leur principal partenaire occidental, alors qu'elle n'est aujourd'hui que le quatrième après l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La France, qui a déjà consenti des crédits très importants à la Pologne en 1972, serait prête à les renouveler pour trois ans.

Dans le domaine culturel, M. Olszowski a confirmé la bonne volonté de son gouvernement en ce qui concerne l'extension de l'enseignement du français en Pologne. Celui-ci sera davantage aidé et la coopération culturelle et scientifique entre les deux pays sera resserrée.

JEAN SCH[illegible].

EUROPE

Turquie

Ankara accroît de plus de moitié le budget de ses forces armées

Le chef du groupe républicain et celui du groupe démocrate au Sénat américain ont décidé, selon le New York Times, *de présenter un projet de loi levant la suspension de l'aide militaire américaine à la Turquie, imposée par les sénateurs au président Ford et effective depuis le 5 février. La nouvelle loi autoriserait le président à reprendre l'aide aussi longtemps que les Turcs observeraient le cessez-le-feu à Chypre et n'augmenteraient pas leurs forces dans l'île. Toujours selon le* New York Times, *cette initiative aurait été prise à la hâte parce que le gouvernement d'Ankara menacerait de faire évacuer les installations de renseignement et les bases américaines en Turquie proches de la frontière soviétique.*

M. Kissinger aurait récemment fait savoir aux autorités chypriotes grecques qu'il se faisait fort, dans un délai d'un mois, de faire revenir les sénateurs sur l'embargo contre la Turquie de sorte que Washington retrouve son influence à Ankara et amène les Turcs à une attitude plus souple dans l'affaire chypriote (le Monde *du 27 février*). *Cette manœuvre expliquerait la relative discrétion des Etats-Unis dans le débat sur Chypre au Conseil de sécurité des Nations unies. Au nom du groupe des non-alignés à l'ONU, la Guyane et l'Irak ont élaboré, vendredi 28 février, un avant-projet de résolution demandant le retrait des troupes étrangères de Chypre, mais sans fixer de délai.*

Pour sa part, la Turquie vient d'augmenter considérablement son budget militaire et les fournisseurs étrangers d'armes assiègent Ankara.

De notre correspondant

Ankara. — Quelque 20 milliards de livres turques (1) seront consacrés à la défense en 1975, soit un accroissement de 54 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce chiffre record équivaut à plus d'un cinquième du budget turc, d'un montant de 107 milliards de livres, adopté le 27 février par l'Assemblée nationale.

Dans le cadre du programme décennal, M. Ilhami Sancar, ministre de la défense, vient de soumettre au Parlement un projet de loi qui autoriserait le gouvernement à dépenser d'ici à 1979 quelque 36 milliards de livres turques, soit 2 milliards et demi de dollars, pour l'achat d'armement. La somme initialement prévue n'était que de 16 milliards de livres turques (2).

La modeste industrie d'armement turque se targue de pouvoir remplir bientôt au moins la moitié du « vide » créé par la suspension de l'aide militaire américaine. De plus, le gouvernement, soutenu par le secteur privé, envisage la création d'une industrie de construction de moteurs.

Selon le quotidien *Cumhuriyet*, un plan quinquennal qui exigerait 100 milliards de livres turques d'investissement, permettrait à la Turquie de couvrir en 1980 tous ses besoins en matériel et équipements militaires.

Le ministre de la défense compte demander 7,3 milliards de livres supplémentaires à son budget 1975 pour des dépenses spéciales d'investissement. Les trois fondations créées pour le renforcement des forces aériennes, navales et terrestres sont prêtes à offrir leur capital (1,6 milliard de livres turques de donations privées), pour que les travaux d'infrastructure puissent commencer sans tarder.

En attendant, la Turquie entend désormais « *diversifier* » ses sources d'approvisionnement. En effet, sur quarante-six appareils Phantom commandés aux Etats-Unis, seize seulement ont été livrés. Le reste de la livraison demeure incertain tant que se poursuit l' « *embargo* » militaire américain. Il n'est donc pas surprenant que depuis un certain temps, Ankara voie affluer les marchands de canons étrangers.

Les forces aériennes turques viennent de recevoir dix-huit appareils F-104 S italiens, fabriqués, il est vrai, sous licence américaine. De son côté, la marine serait bientôt équipée d'hélicoptères italiens. Il est également question d'une commande de sous-marins aux chantiers navals allemands. L'armée étudierait très sérieusement la possibilité d'acquérir des chars Léopard si le gouvernement de Bonn revenait sur sa décision de suspendre toute livraison d'armes.

Parmi les sociétés britanniques, Hawker Siddeley et British Aircraft Corporation auraient respectivement proposé leurs avions Hawk et Jaguar. Les firmes Sterling Armament et Air Bearings Limited, affirme le quotidien *Hurriyet*, essaient de convaincre les militaires turcs des qualités de leurs chars et hydroglisseurs.

Plusieurs compagnies canadiennes, dont le nom n'est pas révélé, effectueraient pour leur part des démarches discrètes.

Les Français ne restent pas inactifs et vantent les mérites de leurs Mirage et Alpha Jet. Quant aux Suédois, ils sont désireux de placer leurs Viggen.

Enfin, la suspension de l'aide militaire américaine ne paraît pas pour autant décourager l'initiative privée puisque la Grumman and Aircraft Corporation, constructeur des fameux YF 16, aurait d'ores et déjà chargé son représentant de « *prospecter le terrain* ».

ARTUN UNSAL.

(1) 1 franc = 3,20 livres turques.

(2) Selon le *Financial Times*, le ministre aurait déclaré : « *Fonder notre défense nationale sur nos ressources nationales est devenu une priorité absolue. Nous travaillons dans le domaine de l'énergie nucléaire. Il y a des projets de fabrication de bombes atomiques et de réacteurs nucléaires. Nous sommes parvenus à un point assez avancé dans la fabrication des missiles.* »

Grèce

M. Caramanlis : Les conspirateurs seront châtiés d'une manière exemplaire

Athènes (*A.F.P.*) — M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, a affirmé, vendredi 28 février, que son gouvernement « *contrôlait entièrement la situation* », au cours du débat parlementaire sur la récente conspiration militaire. Il a précisé que le gouvernement était décidé non seulement à « *châtier d'une manière exemplaire* » les auteurs de la conspiration militaire, mais aussi « *à extirper des forces armées les restes du cancer de la dictature* ».

Il a déclaré également que l'armée, « *qui était demeurée loyale et dévouée à la démocratie* », ainsi que le gouvernement, « *sortaient renforcés de cette aventure malheureuse* ». Enfin, il a ajouté que « *la démocratie n'était pas seulement menacée par une junte, mais aussi par l'abus des libertés. Régime de mesure, la démocratie ne peut supporter les excès et la passion qui portent atteinte à l'indispensable « unité nationale » devant les dangers actuels* ».

Soulignant les difficultés de l'épuration de l'armée, le premier ministre grec a révélé qu'à plusieurs reprises sa propre vie avait été « *en danger* ».

De son côté, M. Evanghelos Averoff, ministre de la défense, a déclaré que l'objectif des conspirateurs était « *d'installer au pouvoir, par effusion de sang, une nouvelle junte* », et de protéger ou libérer les partisans de l'ancienne junte. Il a qualifié au passage l'ancien Dimitrios Ioannidis, ancien chef de la police militaire, de « *Robespierre au petit pied* ».

Le ministre de la défense a affirmé que le nombre des conspirateurs était très limité, trente-neuf sur la totalité des forces armées, et que, notamment, les cadres les plus jeunes avaient non seulement été étrangers au complot, mais l'avaient dénoncé au haut commandement.

« *Il n'existe donc aucune possibilité*, a-t-il assuré, *que la Grèce se transforme en un nouveau Chili, car il n'existe en Grèce aucune chance de succès de coup d'Etat.* »

Affirmant une fois de plus que le gouvernement était au courant du complot, le ministre de la défense a déclaré : « *Nous avons attendu pour avoir des preuves, et non de simples bavardages. Le coup avait été prévu initialement pour le début de février, puis reporté entre le 25 février et le 8 mars. C'est alors que nous avons décidé de frapper.* » Le faible nombre des conspirateurs permet de qualifier cette tentative de « *petit incident qui a été exagérément gonflé* », a poursuivi M. Averoff, évoquant le « *malaise sévissant au sein des forces armées* », devant la situation internationale, mais aussi face au « *glissement vers la gauche* » et aux troubles estudiantins.

M. Georges Mavros, président de l'Union du centre, a déclaré : « *Après les explications de M. Averoff, je suis encore plus inquiet que je ne l'étais auparavant.* » Il a demandé la démission non seulement du ministre de la défense, mais aussi du gouvernement : « *Il y a quelque chose de pourri dans le pays* », a-t-il affirmé.

Que nous réserve l'avenir ? Les mesures d'épuration ont été « ridicules » et non seulement l'inquiétude règne dans l'armée, mais aussi dans le pays transformé, du fait des lenteurs de l'épuration, en un « *vaste camp de prévenus* ».

M. Andréas Papandréou, chef du Pasok (socialiste), a demandé que soient écartés de l'armée les officiers ayant eu des rapports avec l'OTAN et les Etats-Unis, qu'il a accusés d'avoir inspiré le complot. M. Ilias Iliou, au nom du parti communiste, s'est exclamé : « *Nous sommes sur un volcan. Il s'agit de savoir qui gouverne et contrôle le pays.* »

Yougoslavie

Comme Milovan Djilas en 1957

LE PROFESSEUR MIHAJLOV EST CONDAMNÉ A SEPT ANS DE PRISON

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Après trois jours d'audiences, le tribunal de Novi-Sad a condamné M. Mihajlo Mihajlov à sept ans de réclusion, suivis de quatre ans d'interdiction de publier. Selon les attendus du jugement, le professeur se serait livré, dans des articles publiés dans des périodiques et quotidiens américains et britanniques et surtout dans la revue *Possev* paraissant en russe à Francfort, à « *une propagande hostile et malveillante* » contre la Yougoslavie. Selon l'un de ses défenseurs, M. Mihajlov a accueilli le verdict avec « *étonnement* », mais « *il l'a accepté avec calme* ».

Sans atteindre le maximum prévu par l'article 118 du code pénal (quinze ans de réclusion), la peine infligée est l'une des plus sévères prononcées jusqu'à présent par les tribunaux yougoslaves pour ce genre de délit (1).

Le président du tribunal a relevé que la cour avait considéré comme particulièrement graves les critiques formulées par M. Mihajlov à l'égard de la nouvelle Constitution yougoslave « *qu'il compare à celle de l'Italie fasciste et de certaines de nos structures du pouvoir qui, elles, sont comparées à celles de l'Espagne franquiste* ». Le président a reproché ensuite à l'accusé d'avoir ignoré sciemment les grandes réalisations de la Yougoslavie socialiste et affirmé que son attachement au prétendu « *socialisme démocratique* » n'était qu'un prétexte, et qu'il prônait en réalité la restauration du régime bourgeois et de la pluralité des partis pour pouvoir affirmer que la Yougoslavie « *devenait de plus en plus stalinienne* ».

PAUL YANKOVITCH.

(1) En 1957, M. Milovan Djilas, homme politique et écrivain, fut condamné à la même peine, mais il fut libéré en janvier 1961.

Espagne

Les représentants des P.C. français et ibérique se sont rencontrés clandestinement à Madrid

« *Pour la première fois sous le régime franquiste et à la barbe des autorités, une délégation de la fédération de Paris du parti communiste français a été reçue dans la capitale espagnole par le comité provincial de Madrid du parti communiste d'Espagne* », annonce *l'Humanité* du 1er mars. Les délégués français ont rencontré notamment les représentants des ouvriers de plusieurs entreprises, les responsables d'organisations universitaires, ainsi qu'une délégation du comité exécutif du P.C.E.

Dans une interview à l'agence yougoslave Tanyoug, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, a accusé l'extrême droite de projeter le renversement du premier ministre, M. Carlos Arias Navarro. M. Carrillo, qui a eu un entretien avec le président Tito, a estimé que l'extrême droite échouerait dans sa tentative. « *Le régime de Franco agonise. La classe au pouvoir et le régime font des efforts désespérés pour survivre. Franco est politiquement mort depuis l'été dernier. L'année en cours pourrait être décisive pour l'Espagne. Nous devons en finir avec le franquisme, mais nous sommes partisans de transformations révolutionnaires par des moyens pacifiques* », a conclu M. Carrillo.

Pour la première fois depuis octobre dernier, le général Franco est apparu en public, le vendredi 28 février, à l'occasion de la célébration, à l'Escorial, de la cérémonie annuelle à la mémoire des rois d'Espagne. Revêtu de l'uniforme de capitaine général des forces armées, le chef de l'Etat espagnol, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans, paraissait se déplacer avec quelque difficulté. Les observateurs ont également noté que le général Franco, qui est atteint de la maladie de Parkinson, ne parvenait pas toujours à réprimer le tremblement de sa main droite.



MADAGASCAR

La crise a accentué le découragement de la communauté française

De notre envoyé spécial

Tananarive. — Rien ne sera plus comme avant pour les Français de Madagascar. L'île heureuse ? Ils y ont cru. L'illusion a duré jusqu'en 1972. Depuis, il y a eu le « *mal malgache* », et la « dix-neuvième tribu » de la Grande Ile s'est sentie de trop. Les uns sont partis, d'autres sont restés, qui ne comprennent toujours pas : depuis la démission de M. Tsiranana, il y a trois ans, Madagascar a bien changé. Les « *Vasas* », les Européens originaires de l'ancienne métropole, se préparent une position de repli en France ou, de préférence à la Réunion. Quand ils en ont les moyens.

Sur la route d'Antsirabé, le restaurant marseillais du Père Mathieu offre encore, le dimanche, ses cuisses de grenouilles à la provençale. Mais la station climatique elle-même est en demi-sommeil. A Tananarive, la pizzeria de l'Hôtel de France rendrait jaloux de nombreux restaurants figurant au *Kléber*.

On demande de moins en moins aux « Vasas » de mettre en valeur la « tanety », la colline malgache. Si les grandes affaires tiennent le coup, les petits cultivateurs sont au bout du rouleau. Quatre mille Français ont définitivement quitté Madagascar en 1974. Il en restait encore quelque tentre deux mille au début de cette année — dont treize mille huit cents originaires de métropole — si l'on ne tient pas compte de la quarantaine de milliers de Comoriens qui s'apprêtent à changer de nationalité. C'est beaucoup et peu à la fois. Du petit planteur au gros industriel en passant par la marchande de journaux, l'île heureuse était presque devenue une colonie de peuplement.

« *Les plus inquiets*, explique un économiste, *sont les petits cultivateurs. Dans le secteur du tabac, notamment. Ils n'ont rien et, en France, sont installés ici, parfois depuis plusieurs générations. Auparavant, le tabac se vendait bien, et l'employé marchait au pas. Maintenant, le tabac se vend mal et il y a des syndicats. Certains ont réussi à se reconvertir dans le coton. Les autres se sont mis à vivre à la malgache, de peu de chose. Ils vivotent.* »

Les petites entreprises aussi paraissent condamnées à terme. En revanche, pour des raisons techniques (cadres, relations en Europe...), l'industrie demeure difficile à « malgachiser ». Les licences d'importation sont accordées facilement, et l'industriel français n'a pas trop à se plaindre. « *A ceci près*, nous explique-t-on, *qu'il ne fait plus du franc français mais du franc malgache. Ce n'est pas très sain : la tentation de frauder est forte, malgré une surveillance assez étroite.* »

L'aide de Paris demeure substantielle

Les Français de l'île avaient accueilli comme un choc les accords franco-malgaches de 1973. Les événements de janvier et de février 1975 les ont découragés un peu plus. Ils s'étaient convaincus que Madagascar ne pourrait pas s'en tirer sans eux. Tenus à l'écart, même quand leurs affaires peuvent se révéler profitables au pays, ils versent désormais dans le pessimisme. Puisque l'île s'éloigne de la France, Madagascar s'en va à la dérive, pensent-ils. Le sens de l'effort entrepris depuis trois ans pour donner à Madagascar les moyens de son indépendance semble leur échapper complètement.

Pourtant, l'aide de Paris demeure plus que substantielle. En 1973, elle constituait plus du quart de l'aide extérieure. Cette année, plus de cinq cents coopérants sont au travail, sans compter les enseignants dans les lycées français, qui sont près de deux cents. Bien qu'il n'y ait plus de grands projets depuis 1972, l'aide publique française reste appréciable dans les secteurs du coton, du café, de la riziculture, des communications. Les forces armées malgaches continuent de s'équiper en France.

Les « Vasas » ont vite fait de reprocher aux Malgaches leur « mora mora », leur « manana » (ce qui ne se fait pas aujourd'hui peut se faire demain) en oubliant que cette indolence les séduisait naguère.

Ils ont aussi vite fait — en privé — de dénoncer l'« *arrogance* » ou l'« *instabilité* » de M. Didier Ratsiraka, membre du nouveau directoire militaire, ancien ministre des affaires étrangères, qui a négocié les accords franco-malgaches de 1973.

Madagascar cherche sa voie. Non sans peine. La « malgachisation » devrait peu à peu prendre tournure. Le colonel Ratsimandrava, assassiné six jours après avoir pris la tête du pays, pensait que l'aide occidentale était le plus souvent incompatible avec l'indépendance économique de l'île et l'adoption de structures originales. Ses successeurs n'ont pas encore exprimé leur point de vue à ce sujet.

Quoi qu'il arrive, la grande île devrait cependant garder un peu de son cachet français. Le « Vasa » n'y a pas mauvaise presse, à condition qu'il accepte de suivre les règles du jeu.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PROCHE-ORIENT

Oman

LE PRÉSIDENT KADHAFI ADRESSE DES MENACES DE GUERRE AU SULTAN QABOUS

Tripoli (*A.F.P.*). — Le président Kadhafi a, vendredi 28 février, mis en garde le sultan Qabous d'Oman contre la présence de forces iraniennes dans le sultanat.

Dans un message adressé au souverain omanais, et publié par l'Agence de la révolution arabe (agence libyenne d'informations), le président Kadhafi déclare notamment : « *Nous vous conjurons, pour la dernière fois, de demander le retrait immédiat des forces étrangères du sultanat, sinon nous déclencherons une guerre dans laquelle vous serez du côté des étrangers conquérants et nous du côté du peuple arabe.*

» *Nous sommes étonnés de vous voir autoriser des troupes étrangères régulières occuper Mascate et le Dhofar* (sultanat d'Oman) *et menacer le sud de la péninsule arabique, ce qui est contraire à l'honneur de notre peuple et de notre nation.*

» *Vous savez mieux que quiconque que nous avons favorablement accueilli votre prise de pouvoir. Nous avions décidé de vous aider croyant trouver en vous un jeune révolutionnaire décidé à sortir votre pays du sous-développement.*

» *Nous espérons que vous retrouverez votre raison pour vous épargner le drame d'une confrontation. Nous espérons que vous retournerez au sein de la nation arabe*, poursuit le président Kadhafi, sinon, ajoute-t-il, *vous finirez comme un chameau galeux* ».

Un hebdomadaire égyptien assure qu'un accord de dégagement dans le Sinaï sera conclu avant le 15 mars

A quelques jours du nouveau voyage de M. Kissinger au Proche-Orient, la presse égyptienne continue à assurer qu'un accord israélo-égyptien dans le Sinaï est imminent. Ce samedi 1er mars, *Akhon El Yom* annonce que cet accord — qui comprendrait, selon cet hebdomadaire, l'évacuation par Israël des cols stratégiques et des champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss — interviendrait avant le 15 mars. Il serait officiellement signé dans la dernière semaine de ce mois par des officiers égyptiens, américains, israéliens et soviétiques. Des journaux égyptiens — tout comme des publications israéliennes — vont jusqu'à publier les détails de l'accord en discussion. Ces informations, cependant, sont démenties par les déclarations publiques des responsables égyptiens et israéliens. Ces derniers — M. Rabin, le premier ministre, en tête — continuent à affirmer qu'ils n'accepteraient rien de moins qu'une déclaration de non-belligérance en bonne et due forme. Le président Sadate, pour sa part, assure tous ses interlocuteurs, en particulier palestiniens et syriens, qu'il n'est pas question de prendre à cet égard un quelconque engagement formel. « *L'accord aura un caractère purement technique et non politique* », répètent les responsables égyptiens.

Le porte-parole du département d'Etat a confirmé que M. Kissinger aura des conversations avec le président Sadate les 8 et 9 mars prochains. Le secrétaire d'Etat américain se rendra ensuite à Damas, à Jérusalem et à Amman, avant de revenir en Egypte. On lui prête l'intention de visiter l'Arabie Saoudite, le Koweït et certains émirats du golfe Persique. Le séjour de M. Kissinger au Proche-Orient pourrait durer de trois à quatre semaines.

En attendant, la rupture entre l'Egypte et l'O.L.P. est loin d'être consommée. Malgré le refus du président Sadate de recevoir une délégation de la « centrale » des fedayin, des conversations se poursuivent au Caire entre les représentants des deux partis afin de « dissiper le malentendu ». Pour des raisons évidentes, l'Egypte et l'O.L.P. n'ont pas intérêt à rompre les ponts à un moment où une partie délicate se joue entre le monde arabe et Israël.

D'autre part, la visite que vient de faire en Allemagne fédérale M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, paraît avoir été couronnée de succès. Le gouvernement de Bonn — nous téléphone notre correspondant Alain Vernet — a promis à M. Allon que les Neuf de la C.E.E. développeraient un dialogue euro-israélien, parallèlement aux conversations euro-arabes. La R.F.A. et Israël ont décidé de coopérer plus étroitement sur le plan économique : les Allemands ont garanti aux Israéliens une aide en capital égale à celle de 1974, soit 140 millions de D.M. (environ 260 millions de francs). Les responsables de Bonn ont, enfin, assuré M. Allon qu'ils ne reconnaîtraient pas l'O.L.P. tant que celle-ci n'aurait pas reconnu le droit d'Israël à l'existence et condamné le terrorisme.

Pour surveiller l'application du cessez-le-feu

LES AMÉRICAINS UTILISENT LA BASE BRITANNIQUE D'AKROTIRI A CHYPRE

L'ambassade américaine à Nicosie a publié, vendredi 28 février, un communiqué confirmant les informations de la presse chypriote au sujet de la présence d'avions de reconnaissance américains, du type U-2, à la base britannique d'Akrotiri, au sud de Chypre. Le communiqué précise que des missions de reconnaissance sont faites à partir de cette base au-dessus des pays « *du champ de bataille* » (Egypte, Syrie, Israël) dans le but de surveiller l'application du cessez-le-feu dans cette région, « *au vu et au su de tous les gouvernements intéressés* ».

A Londres, les milieux proches de Whitehall ont indiqué que, bien qu'Akrotiri soit une « *base de souveraineté britannique* », le gouvernement de la République de Chypre a donné son accord à l'octroi de facilités aux avions américains.

L'utilisation de la base d'Akrotiri par les aviateurs américains avait été découverte par la presse, à la suite de l'arrestation par la police chypriote de quatre militaires américains, au début de la semaine. Pris pour des espions, ils avaient fait valoir qu'ils étaient stationnés à la base britannique d'Akrotiri. — (*A.F.P., A.P., U.P.I.*)

Israël

LES ATTENTATS SE MULTIPLIENT

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Deux cent cinquante Arabes israéliens ont été appréhendés depuis l'explosion, jeudi 27 février, d'une grenade — qui n'a pas fait de victimes — dans une des rues centrales de Jaffa et la découverte d'un autre engin muni d'un détonateur dans les toilettes d'une cantine militaire de la ville.

La police procède au contrôle minutieux de tous les Arabes qui viennent dans la région ou en partent. Plusieurs dizaines de milliers d'Arabes israéliens ou cisjordaniens travaillent dans la zone de Jaffa.

En Galilée, un enfant arabe a été tué et deux autres ont été blessés par l'explosion d'une grenade qu'ils avaient trouvée sur le toit d'un hangar.

Les attentats se sont multipliés ces derniers jours en Israël, au rythme de trois ou quatre par jour.

ASIE

En Indochine

Une importante délégation militaire chinoise séjourne à Hanoï

Une importante délégation chinoise est arrivée vendredi 28 février à Hanoï. Elle est conduite par le général Yang Yung, commandant la région militaire du Sinkiang, et le général Tsao Li-huai, commandant adjoint de l'armée de l'air. Elle comprend aussi des responsables militaires de Canton et du Yunnan, et des hauts fonctionnaires. Une mission militaire soviétique avait visité Hanoï en décembre.

Le voyage de la délégation chinoise est à rapprocher de la situation en Indochine et en particulier au Cambodge. Le prince Sihanouk a rencontré M. Chou En-lai le 24 février ; il a ensuite déclaré qu'il avait demandé aux Nord-Vietnamiens de renforcer le « *pont terrestre* » reliant la Chine au Cambodge, *via* la R.D.V. Or, ce ravitaillement passe par le sud de la Chine — qui est représenté dans la délégation en visite à Hanoï. De plus, le 26 février, Hanoï déclarait que les révolutionnaires vietnamiens prendraient des mesures contre le pont aérien reliant Saigon à Phnom-Penh.

Autre visite importante : celle que font des parlementaires américains au Cambodge et au Vietnam du Sud. Six élus devaient passer la journée de samedi à Phnom-Penh, puis regagner Saigon, où ils ont rencontré ces derniers jours le président Thieu, le général Minh, le Père Tranh, président du Comité de lutte contre la corruption, le sénateur Vu Van Mau. Ce dernier, qui a l'appui des bouddhistes hostiles au gouvernement, a demandé la cessation du soutien financier américain au régime de M. Thieu. Une partie de la délégation a aussi visité des prisons et une polémique a éclaté à ce propos entre les parlementaires et la police saigonnaise. Plusieurs parlementaires, en particulier M. McLoskey et Mme Abzug, ont porté de très dures critiques contre le régime. Ils devaient rencontrer dimanche des délégués de la R.D.V. et du G.R.P. Ils souhaitent aussi s'entretenir sans témoin avec les journalistes incarcérés depuis trois semaines, et avec M. Huynh Tan Mam, ancien dirigeant étudiant emprisonné depuis longtemps.

Ce voyage de parlementaires ne contribuera pas à rendre plus populaire la politique indochinoise de M. Ford, au moment où le sénateur Goldwater déclare que « *le Cambodge est perdu* » et où le Pentagone affirme que la chute du régime de Phnom-Penh ne menacerait finalement guère Saigon et Bangkok. Cependant, le général Kris Savara, commandant en chef des forces thaïlandaises, a déclaré vendredi : « *La situation au Cambodge est très critique, et le danger est très proche de la Thaïlande. Il est important que nous ayons les troupes américaines comme moyen de dissuasion contre l'extension de la guerre à la Thaïlande.* » Bangkok est partisan de l'attribution d'une aide militaire américaine accrue à Phnom-Penh.

Le pilonnage de la capitale du Cambodge et de son aéroport se poursuit. Les Khmers rouges utilisent maintenant des roquettes de 122 millimètres au lieu des roquettes de 107 millimètres. Le général Nguon Ly Kheang, commandant la 3e division, qui inspectait le front à bord d'un hélicoptère, a été grièvement blessé. D'autre part, Saigon va prêter au Cambodge quatre dragueurs de mines livrés par les Américains, afin de tenter une réouverture du Mékong. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

AMÉRIQUES

Argentine

Le meurtre d'un consul américain accroît la tension

(*Suite de la première page.*)

La présidente de la République, Mme Isabel Peron, devait se rendre, le 1er mars, sur le théâtre des opérations. Aucun engagement sérieux entre les parties en présence n'a encore été rapporté. Des caches d'armes des guérilleros ont, en revanche, été découvertes. Un petit avion de l'armée est porté disparu.

Des ratissages systématiques sont, d'autre part, en cours dans les villes de San-Juan, La Plata, Mar-del-Plata et Rosario. Dans cette dernière, M. Juan Martin Guevara, frère du « Che », s'est rendu à la police après un échange de coups de feu.

Dans ce climat troublé, la vie politique, demeurée un peu somnolente en janvier et en février, en raison des grandes vacances — l'été s'achève dans l'hémisphère austral — recommence à s'animer. Une aigre controverse oppose actuellement le ministre de l'intérieur, M. Alberto Rocamora, un conservateur considéré comme le plus modéré de l'actuel cabinet, à M. Lorenzon Miguel, l'homme fort de la Confédération générale du travail, l'organisation syndicale péroniste orthodoxe. La C.G.T. accuse le ministre de protéger le gouverneur de la province de Santa-Fe, où deux péronistes orthodoxes, le député Hipolito Acuna et le syndicaliste Teodoro Ponce, ont été récemment assassinés par les Montoneros. M. Silvestre Begnis, le gouverneur de Santa-Fe, est le dernier haut responsable provincial qui ne soit pas péroniste. L'aile la plus conservatrice du mouvement souhaite depuis longtemps que le gouvernement fédéral prenne le contrôle de cette province, comme c'est déjà le cas pour six autres.

Le ministre de l'intérieur a accusé la C.G.T. d'avoir eu une attitude « fractionniste » quand le général Peron était en exil. En 1965, Mme Peron était venue de Madrid à Buenos-Aires pour tenter d'éliminer le secrétaire général de la confédération, M. Augusto Vandor

Une autre controverse, au sein du gouvernement, vient de trouver une conclusion, au moins provisoire. Le président de la République a en effet annoncé une augmentation de salaires destinée à compenser la très forte élévation du coût de la vie. Le ministre de l'économie, M. Gomez Morales, s'était fait l'avocat d'une politique d'austérité, conforme aux termes du pacte social signé en 1973 entre patronat et syndicat. La C.G.T., en revanche, avait réclamé de fortes hausses des rémunérations ouvrières. Le chef de l'Etat a dû récemment réunir le cabinet pour tenter de mettre fin aux dissensions qui se sont manifestées en son sein.

J.-P. C.

GRAHAM GREENE DÉJA

Dans son dernier roman, paru en 1973, « le Consul honoraire » (Robert Laffont), Graham Gréene raconte l'histoire d'un ambassadeur américain que des guérilleros décident d'enlever en Argentine. Mais ils se trompent, et c'est un consul honoraire anglais qui fait les frais de l'opération. Le roman aura un dénouement moins tragique que la toute récente actualité.

Toutefois, dans une interview donnée au « Monde » le 13 septembre 1973, Graham Greene confiait à Bernard Cassen : « Je crois que l'un de mes personnages déclare que les Américains ont commis tellement de crimes en Amérique du Sud que l'on peut considérer un ambassadeur américain comme un combattant légitime. »

LES PRÉCÉDENTS

Voici la liste des principaux enlèvements dont ont été victimes, depuis 1968, des ressortissants américains en Amérique latine.

- **28 AOUT 1968 : John Gordon Mein, ambassadeur au Guatemala (assassiné).**
- **4 SEPTEMBRE 1969 : M. Burke Elbrick, ambassadeur au Brésil.**
- **6 MARS 1970 : M. S.-M. Holly, deuxième secrétaire d'ambassade au Guatemala.**
- **31 JUILLET 1970 : M. Dan Mitrione, fonctionnaire du F.B.I. en Uruguay (assassiné). Un attaché culturel et un deuxième secrétaire d'ambassade, enlevés le même jour, sont relâchés.**
- **23 NOVEMBRE 1971 : John Swint, responsable de Ford en Argentine (assassiné).**
- **20 FÉVRIER 1973 : M. N. Lee, président de la Société Coca-Cola en Argentine.**
- **4 MAI 1973 : M. T. Leonhardy, consul au Mexique.**
- **6 DÉCEMBRE 1973 : M. Victor Samuelson, directeur de la raffinerie Esso en Argentine.**
- **20 DÉCEMBRE 1973 : M. Charles Hayes, directeur adjoint d'une entreprise pétrochimique en Argentine**
- **3 JANVIER 1974 : M. Douglas Roberts, directeur général de Pepsi-Cola en Argentine.**
- **29 MARS 1974 : M. John Patterson, vice-consul au Mexique.**

Rappelons d'autre part que Karl von Spreti, ambassadeur de la République fédérale allemande, avait été enlevé le 31 mars 1970. Son corps avait été retrouvé le 6 août.

États-Unis

« IL EST CERTAIN QUE JE SERAI CANDIDAT EN 1976 » déclare M. Gerald Ford

Washington (*A.F.P., A.P.*). — « *Il est absolument certain, sans l'ombre d'un doute, que je serai candidat le moment venu* », a déclaré, le 28 février, M. Gerald Ford devant un groupe de « jeunes républicains » à la Maison Blanche. Le président des Etats-Unis poursuivait sans doute un double objectif en faisant cette déclaration. Il entendait, d'une part, décourager les entreprises de ses adversaires les plus conservateurs, qui placent leurs espoirs en M. Ronald Reagan, ancien gouverneur de Californie.

D'autre part, le président Ford voulait couper court aux spéculations concernant l'état de santé de sa femme qui, en septembre dernier, avait subi l'ablation d'un sein après que les médecins eurent diagnostiqué une tumeur maligne.



A TRAVERS LE MONDE

Algérie

- M. LOUIS TERRENOIRE, ancien ministre, président de l'Association de solidarité franco-arabe, vient de faire une visite à Alger pour mettre au point le voyage en Algérie, en juin, d'une centaine d'anciens déportés français, à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps de concentration.

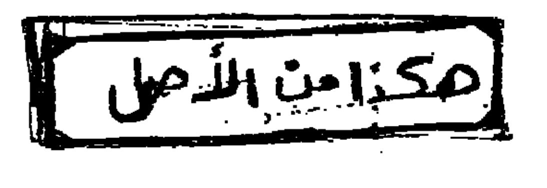
Corée du Sud

- M. KIM DAE JUNG, ancien candidat à la présidence, et deux autres dirigeants de l'opposition, ont été assignés à résidence à leur domicile le samedi 1er mars.

Mme Yun Poa Aun, épouse d'un ancien premier ministre, et quatre membres de l'opposition, ont, d'autre part, été arrêtés dans un hôtel par des policiers. — (*A.P.*)

Italie

- UN ETUDIANT GREC, Mikis Mantekas, a été tué par balle, et onze personnes ont été grièvement blessées, vendredi 28 février, à Rome. Pendant six heures, policiers, militants d'extrême gauche et d'extrême droite se sont violemment affrontés aux abords du palais de justice, où se déroule le procès d'Achille Lollo, responsable du mouvement gauchiste Pouvoir ouvrier, accusé d'avoir participé à un attentat ayant coûté la vie aux deux fils d'un chef de section néofasciste. Deux policiers ont été grièvement brûlés par des cocktails Molotov. — (A.F.P.)



POLITIQUE

LE CONGRÈS DES RADICAUX DE GAUCHE A BORDEAUX

M. Robert Fabre met en jeu son mandat de président sur les options du mouvement

Bordeaux. — Le deuxième congrès du Mouvement national des radicaux de gauche s'est ouvert, vendredi 28 février, à Bordeaux, en présence de quatre cents délégués et à huis clos. Au cours de la séance, les rapports d'activité présentés par MM. François Loncle et Pierre Bracque, membres du secrétariat national, ont été adoptés à l'unanimité. Les radicaux de gauche ont, d'autre part, décidé de maintenir et de développer l'association d'élus qu'ils ont créée, marquant ainsi leur volonté de ne pas disparaître dans la Fédération des élus socialistes et républicains mise en place à l'initiative du P.S. Néanmoins, une coordination avec l'association des élus socialistes sera maintenue.

Recevant les journalistes, M. Robert Fabre, président, a dit sa volonté d'engager devant le congrès sa responsabilité sur les options du Mouvement. Il a écarté toute perspective de gestion de la société actuelle en réaffirmant sa fidélité aux objectifs de la gauche. « Nous voulons avoir droit à l'autonomie », a-t-il déclaré, en expliquant que son mouvement allait, à l'issue du congrès, que son mouvement allait, à l'issue du congrès, être doté de sa propre doctrine. Il a, une nouvelle fois, souhaité qu'à l'issue des futures élections législatives les radicaux de gauche puissent bénéficier à l'Assemblée nationale d'un groupe autonome. « L'existence d'un Mouvement des radicaux de gauche puissant est indispensable à la gauche », a-t-il expliqué, en soulignant qu'il refusait, pour sa part, l'idée de recréer un parti charnière.

La séance de samedi matin a été consacrée, pour l'essentiel, à la présentation du rapport de M. François Luchaire, intitulé : « La gauche au service de l'homme. » Le rapporteur s'efforce de définir le radicalisme contemporain, qu'il résume à un esprit (la confiance en l'homme), une méthode (l'analyse scientifique de la société) et un objectif (l'épanouissement matériel et intellectuel de la personne humaine).

Après avoir souligné l'ampleur de la crise actuelle, il réaffirme les options des radicaux de gauche dont l'action se déploie « *dans le cadre de l'union de la gauche* ». « *Le Mouvement des radicaux de gauche entend y tenir sa place et jouer son rôle en pleine indépendance et en profonde loyauté*, souligne M. Luchaire. *L'alliance des partis de la gauche doit se faire dans la clarté, sans fusion, bien entendu, mais aussi sans confusion. C'est en se distinguant clairement des autres formations et en affirmant son caractère propre et son originalité que le Mouvement des radicaux de gauche apporte la meilleure contribution à l'effort commun de toute la gauche. Il a le droit d'être lui-même.* » Il insiste également sur l'importance du programme commun, qui « *par son existence même montre que l'alliance n'est pas une combinaison électorale* », et fixe comme objectif aux radicaux de rassembler autour d'eux une formation « *de la gauche humaniste* » en offrant une structure à ceux qui ne se réclament ni du marxisme, ni du communisme-léninisme, ni du socialisme autogestionnaire. « *La sagesse radicale*, note-t-il, *consiste avant tout à procéder à tout moment à toutes les réformes possibles, mais à celles-là seulement.* »

Parmi les valeurs que privilégie le radicalisme, M. François Luchaire insiste sur la liberté, l'égalité et la solidarité. Il récuse le concept de lutte des classes et estime que cette lutte n'oppose plus aujourd'hui que « *l'ensemble des travailleurs à la minorité de l'argent* ». Il plaide en faveur d'une démocratie des producteurs et des consommateurs, et estime que les radicaux de gauche ont le devoir de proposer aux Français un modèle de société. Parmi les thèmes qui définissent son modèle de société figurent notamment l'égalité des chances, un enseignement « *personnalisé* », le droit à la culture, la formation permanente, le droit à l'emploi et à la promotion sociale. M. Luchaire réclame en outre une démocratisation de l'entreprise en soulignant qu' « *elle n'est pas seulement une activité économique rentable productrice de biens et distributrice d'emplois, mais qu'elle participe au bien-être et au mieux-être de l'homme et qu'à cet égard elle est un pouvoir auquel chacun doit participer* ».

Le rapporteur insiste longuement sur la nécessité de rétablir la place du consommateur en lui reconnaissant de nouveaux droits.

Dans le domaine des institutions, il réaffirme l'attachement des radicaux de gauche au système de la représentation proportionnelle « *à condition que celle-ci soit juste et équitable et ne soit pas réalisée par une série de trucages* ». Il réclame également la restauration du pouvoir politique, « *c'est-à-dire la responsabilité des ministres rendant compte au Parlement* ».

Après avoir procédé à une analyse des origines de l'inflation, le rapporteur explique que « *l'économie de crise n'est que l'expression conjoncturelle d'un processus de dégradation continue des valeurs démocratiques et d'abandon des ambitions individuelles et collectives* ». Il ajoute : « *La résignation, voilà ce que caractérise aujourd'hui l'attitude proposée par le pouvoir* »

En ce qui concerne les nationalisations, le rapporteur explique que les radicaux de gauche ne sont pas des « *fanatiques* » de cette formule. S'ils ont accepté les nationalisations du programme commun, c'est à deux conditions : « *La première concerne la juste indemnisation des porteurs d'action, et la seconde, fondamentale, souligne que la nationalisation n'est pas l'étatisation et que les entreprises nationales doivent recevoir un statut qui les mette véritablement au service de la nation et qui assure à tous ceux qui y travaillent leur pleine responsabilité.* »

La dernière partie du rapport de M. François Luchaire est consacrée à la politique étrangère. En ce qui concerne l'arme nucléaire, il estime que la renonciation de la France à ce type d'armement, « *loin d'affaiblir l'armée française, doit permettre de dégager les crédits nécessaires à son*

De notre envoyé spécial

rajeunissement ». A propos du Proche-Orient, il juge « *le fait national palestinien désormais irrécusable, même si son expression prend souvent une allure de provocation* ». Mais, ajoute-t-il, « *il serait criminel de remettre en cause le fait israélien qui a pris la forme d'un Etat souverain plongeant ses racines dans une histoire tissée de persécutions sanglantes et de massacres.*

» *L'objectif à atteindre est évidemment la constitution d'un Etat où les Palestiniens pourront trouver une patrie qui soit indépendante de la Jordanie actuelle ou intégrée à elle* ».

Le rapporteur estime que l'Etat juif doit obtenir des garanties internationales « *plus solides que les chiffons de papier jusqu'ici envisagés* ».

A propos des rapports de la France avec les Etats-Unis, M. Luchaire estime que « *la querelle de l'atlantisme est une fausse querelle ou un prétexte de polémique* ». « *Si c'est être atlantiste que de reconnaître les réalités de l'histoire et de la géographie rattachant notre pays au grand ensemble des démocraties occidentales, cette forme d'atlantisme ne doit gêner personne, et particulièrement les signataires du programme commun qui n'envisagent pas de rompre les liens politiques et économiques unissant la France aux pays de l'Europe occidentale et aux Etats-Unis* »

Il conclut son exposé en expliquant que la « *constitution d'une Europe politiquement unie rendrait plus facile la solution des problèmes aujourd'hui presque inextricables* ». Il propose l'adoption d'un statut type pour toutes les entreprises du Marché commun, la définition d'une politique concertée à l'égard des investissements étrangers, la mise en place d'un droit syndical indentique et la création d'une fiscalité commune, dans le but, notamment, de lutter contre la domination des sociétés multinationales.

THIERRY PFISTER.

Après la rencontre entre le président de la République et le maire de Marseille

M. KANAPA (P.C.) : M. Defferre jouerait-il double jeu ?

M. Jean Kanapa, membre du comité central du P.C., a relevé, au cours d'un meeting à Romainville, vendredi 28 février, l' « *étrange coïncidence* » entre la visite présidentielle et la réunion du comité de liaison de la gauche, qui ont eu lieu le même jour « *Il y a des travailleurs*, ajoute-t-il, *chez qui tout cela fait se poser une question : Gaston Defferre jouerait-il double jeu ? On peut comprendre qu'ils se posent cette question. Il saute aux yeux que la coïncidence entre la rencontre Giscard-Defferre et la réunion du comité de liaison avait, entre autres, pour objectif d'atténuer le retentissement des décision. d'actions communes prises par celui-ci.* »

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré à Bordeaux, vendredi 28 février : « *les élus de gauche doivent, à mon avis, faire montre de courtoisie mais aussi de fermeté à l'égard du chef de l'Etat* ».

● *Laurent Salini* estime, dans l'éditorial de *l'Humanité*, organe central du P.C.F., samedi 1er mars, que l'« *épisode marseillais* » invite les communistes à « *la vigilance* » Il écrit : « *On aurait pu faire du voyage présidentiel l'occasion d'une vaste et vigoureuse démonstration contre la politique que M. Giscard d'Estaing conduit. La vieille mairie a retenti du bruit des verres qu'on choque, pas de la clameur populaire revendiquant la justice.* »

LA SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES

M. Alain Poher et les maires de France alertent l'opinion

M. Alain Poher, en sa qualité de président de l'Association des maires de France, a été reçu jeudi 27 février à la tête d'une délégation comprenant les membres du bureau de cette association, ainsi que les représentants de l'Association des maires des grandes villes, que préside M. André Morice, maire de Nantes, par le premier ministre, M. Jacques Chirac.

A l'issue de leur entretien, dont ils sont sortis, semble-t-il, assez déçus, ces maires [M. Poher entouré notamment de MM. Bertaud (U.D.R., Saint-Mandé), Dubedout (P.S., Grenoble), Vallin (P.C., Givors), Marcel Martin (mod., Nancy), Morice (Gauche dém.) et de Mme Thome-Patenôtre (rad g., Rambouillet] ont tenu une conférence de presse pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics au sujet de la situation dramatique des finances communales.

Le Livre blanc qu'ils ont remis au premier ministre est d'abord un constat de l'évolution des charges en vingt ans. « *Les communes*, a indiqué M. Poher, *sous la pression de besoins grandissants que l'Etat ne voulait pas ou ne pouvait pas prendre en charge se sont vu assigner progressivement la responsabilité de réaliser les deux tiers des équipements collectifs. De 1967 à 1972, leurs dépenses ont crû à raison de 15 % en moyenne annuelle, alors que les dépenses civiles de l'Etat n'augmentaient que de 10 %.* » « *Le rapport d'exécution du VIe Plan reconnaît lui-même*, a souligné le président du Sénat, *que* « *la participation de l'Etat a » été moindre que ce qu'envisageaient les enveloppes d'autorisation de programme présentées » dans le Plan et que pour une » part les collectivités locales ont » compensé par une croissance de » leur formation brute de capital » fixe plus vive que l'évolution » modérée des opérations d'équipement de l'Etat.* »

Les communes ne cessent donc de s'endetter malgré l'augmentation de la fiscalité directe communale qui est passée, entre 1967 et 1972, de l'indice 100 à l'indice 197, tandis que la fiscalité directe de l'Etat n'atteignait que l'indice 153. « *Aujourd'hui*, déclare M. Poher, *la situation devient intenable ; elle est au point limite. En effet, l'accélération du processus inflationniste a atteint de plein fouet les communes. Les hausses des prix et de salaires ont eu pour conséquence de gonfler subitement les dépenses de fonctionnement (...) incompressibles (...).*

» *Alors même qu'ils auraient envisagé de majorer sensiblement les impôts locaux, des conseils municipaux se sont refusés à le faire au vu des premiers résultats de l'application de la loi du 31 décembre 1973 portant modernisation de la fiscalité directe locale. (...)*

Les maires réclament donc des mesures d'urgence ; ils maintiennent notamment leur demande d'une session extraordinaire du Parlement pour régler ce problème et élaborer une réforme des finances locales. Ils attendent du débat qui va s'engager l'attribution aux communes de ressources nouvelles adaptées à l'évolution et à la progression de leurs besoins. Plusieurs voies, disent-ils, peuvent être explorées : dévolution aux communes d'une partie de la T.V.A. du produit des plus-values foncières, affectation à leur profit d'une fraction des impôts d'Etat, mise à leur disposition de fonds d'emprunt plus faciles d'accès et moins onéreux, etc.

SOCIÉTÉ

AU PALAIS DES CONGRÈS

M. Giscard d'Estaing ouvre les Journées internationales de la femme

Le président de la République devait ouvrir, ce samedi 1er mars à 14 heures, au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, la première des trois Journées internationales organisées par la France dans le cadre de l'Année internationale de la femme décidée par l'ONU. Plusieurs centaines de femmes des pays francophones et européens, qui ont des responsabilités gouvernementales, syndicales ou économiques, ont été invitées. Une cinquantaine de pays seront représentés. Plus de trente femmes ministres ou présidentes d'assemblées législatives ont répondu à l'invitation de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

Outre l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'après-midi de samedi devait être consacré à l'exposé par les femmes ayant des responsabilités gouvernementales dans leur pays de leur propre itinéraire et de la manière dont leur condition de femme a pu, ou non, entraver leur carrière. Elles devaient aussi exposer les objectifs des femmes pour « la prochaine étape », thème de ces trois journées.

La journée de dimanche est consacrée à cinq groupes de travail : famille, habitat et natalité ; justice, droit des femmes, information ; participation politique, syndicale et professionnelle ; éducation, formation, culture, sports ; rôle des femmes dans la vie économique.

Au cours de la matinée de lundi, deux conférences seront prononcées par M. Pierre Laroque, conseiller d'Etat, et par M. Roger-Gérard Schwartzenberg, professeur de droit. La séance de clôture sera présidée par M. Jacques Chirac.

Une année de la femme — comme il y eut en 1974 une année de la population, et avant une année du livre, une année de l'éducation, etc. — ce devrait être une année faste pour le mouvement d'émancipation des femmes Celles qui, depuis plusieurs années, luttent pour faire comprendre aux hommes le caractère intolérable de la discrimination dont elles sont victimes ne devraient-elle pas être les premières à applaudir ce couronnement apparent de leur action ? Mais, pour les féministes, l'Année de la femme fait plus sourire que plaisir, quand elle ne fait pas bondir d'indignation

Y a-t-il dans cette vaste opération de promotion — au sens publicitaire — à l'échelle de la planète une inavouée tentative de récupération du mouvement des femmes pour le réduire en le contrôlant ? Trop de contestations ont été avalées, figées, réduites à des thèmes de rencontres à l'échelon international pour que les militantes de la libération s'affirment d'emblée ravies qu'une année soit consacrée à la femme

Un concept vague

Pourtant, passé le premier moment d'irritation face au déluge de conférences, de congrès, de débats, de parlotes planétaires ou continentales, bien des féministes ont dû constater que rarement une année internationale avait rencontré, en France au moins, un tel écho La femme est à la mode, certes, et les modes changent vite, mais aucune mode n'est le fait du hasard Le succès, en France, de deux femmes ministres qui arrivent, d'après des sondages d'opinion en tête du « Hit parade » de la popularité ministérielle — Mmes Simone Veil et Françoise Giroud — est un événement politique même s'il est ponctuel

La femme — la « condition féminine », les « problèmes-de-la-femme » — se vend bien. La femme et l'Europe, la femme et la consommation, la femme et la formation permanente, la femme et la politique, la femme et l'Eglise : on peut multiplier à l'infini les sujets de réflexion. Il suffit cette année, pour les rendre intéressants, d'y associer ce concept vague : « La femme. » Il fait vendre, c'est une habitude déjà ancienne Et l'an prochain, on passera à autre chose

Le premier résultat de l'Année internationale de la femme aura été de démultiplier à l'infini le « discours » sur la femme Chacun y va — hommes ou femmes d'Etat, syndicalistes, responsables religieux, journalistes — de son couplet L'ensemble donne une cacophonie. Tout le monde parle des femmes, y compris quelques femmes. A quelques paroles de femmes se surajoutent beaucoup de paroles sur les femmes Tout se complique du fait que chacun affirme souhaiter la « promotion » des femmes avec une égale sincérité et que, superficiellement, c'est le règne de l'unanimité Si les choses étaient aussi simples, l'affaire serait réglée et la discrimination envers les femmes ne serait plus qu'un mauvais souvenir Chacun sait qu'il n'en est rien, par exemple dans les entreprises

Derrière l'universelle sollicitude qui entoure ces temps-ci le sort des femmes, une foule d'intentions divergentes se masquent, consciemment ou non

En France, le président de la République a imposé personnellement la création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine. C'est parce qu'il estime qu'une France moderne ne peut plus se permettre de négliger la moitié des Français Ce n'est pas seulement par bonté d'âme et gentillesse, c'est l'intérêt même de cette « entreprise France » pour laquelle le pouvoir actuel veut mobiliser les énergies M. Giscard d'Estaing a fait, le 21 février, à cet égard, sur les ondes de France-Inter, une déclaration fort explicite : « *Je crois que dans la société française la capacité d'action et la capacité intellectuelle des femmes constituaient une ressource considérable qui était très peu utilisée par la collectivité nationale Elle était utilisée à certaines tâches qui sont naturellement fondamentales, qui sont des tâches de la vie privée, de l'éducation des enfants Mais leur capacité économique ou intellectuelle était peu utilisée, ou en tout cas utilisée dans certains secteurs très délimités comme, par exemple, l'enseignement ou comme les activités hospitalières et sociales. Le fait qu'elles pénètrent dans l'ensemble des activités professionnelles de la société française est, à mon avis, un enrichissement pour la société française A l'heure actuelle, cet enrichissement est encore insuffisant.* »

Double offensive

Puiser dans ces ressources insuffisamment utilisées ne peut pas se faire contre les intéressées ni contre ceux qui devraient mieux les employer Aussi une double offensive est-elle menée par le gouvernement en direction des unes et des autres, en espérant agir sur les mentalités. D'une part, on entreprend de valoriser les femmes qui ont réussi à franchir les barrières qui arrêtent la plupart de leurs semblables. La réunion de ce week-end en est une manifestation spectaculaire : on demande à celles qui ont franchi toutes les étapes de venir raconter leurs difficultés à devenir ministre et à le rester D'autre part on répand dans la nation l'idée qu'il ne faut plus, à aucun échelon, domestique ou national, léser une personne sous prétexte qu'elle est une femme Cette entreprise de persuasion a été confiée à Mme Françoise Giroud qui s'en acquitte avec constance

A cette politique qui veut agir sur les mentalités répondent, à gauche, haussements d'épaules et méfiance Il est trop facile, dit-on au parti communiste à la C.G.T. et à la C.F.D.T., de donner mauvaise conscience au travailleur qui se rendrait coupable de discrimination à l'égard de sa femme. Certes, le sort de la femme n'est pas plaisant dans nos sociétés, reconnaissent-ils, mais à qui la faute ? Pour les communistes la réponse est aisée Voici ce que déclarait le 13 février Mme Marie-Thérèse Goutman, sénateur communiste : « *Nous ne nions pas que la discrimination à l'égard des femmes soit, sous divers aspects, intériorisée par les hommes Mais il ne s'agit pas là de la cause mais de l'effet Nous pensons que ce ne sont pas les idées qui conditionnent la réalité mais, au contraire, la situation objective qui forge les mentalités C'est pourquoi nous voulons nous attaquer aux racines du mal.* »

Tout le monde, à dire vrai, veut s'attaquer aux « racines », mais on ne parvient pas à se mettre d'accord pour dire : c'est ici qu'il faut piocher Le gouvernement prête le flanc à la critique en insistant trop sur la question des mentalités : cela ne coûte pas cher au budget de l'Etat Mais les communistes et les syndicats ferment les yeux sur la réalité lorsqu'ils croient qu'une politique sociale et économique plus conforme à leurs vœux suffira à rendre plus supportable la condition féminine. Et l'on ne peut que s'étonner d'entendre Mme Mireille Bertrand dire au nom du parti communiste, que « *tout ce qui subsiste d'inégalité* » entre hommes et femmes dans les pays de l'Est est « *un vestige du capitalisme* ».

Le dialogue de sourds se poursuit entre ceux qui mettent l'accent uniquement sur l'évolution des mentalités individuelles et ceux qui ne croient qu'aux mesures sociales. Pendant ce temps, quelques « féministes réalistes » — par opposition aux « féministes agressives » qui ne veulent pas se situer sur le terrain de la politique traditionnnelle — tentent de souffler à l'oreille des partis de gauche l'idée, développée par Me Gisèle Halimi dans son livre *la Cause des femmes*, qu'il est possible de lutter sur deux plans : dans les partis et les syndicats, avec les hommes, pour les problèmes de tous, mais aussi de faire comprendre aux partis de gauche qu'il y a pour les femmes une nécessité de lutter sur un plan spécifique. Qu'il existe à l'égard des femmes des attitudes de « sexisme » qu'on ne peut pas plus facilement déraciner que le racisme Et qu'il ne serait pas suffisant de lutter contre lui à coups de décrets ou par l'appropriation collective des moyens de production. Le sexisme, racisme domestique, sévit plus ou moins gravement dans chaque appartement et dans chaque conscience d'homme et de femme. Le mérite de l'Année de la femme aura été d'en faire parler : la parole libère.

BRUNO FRAPPAT.

Plus de vingt ministres

Parmi les personnes qui participent aux « journées internationales » au Palais des congrès de la porte Maillot figurent de nombreuses femmes ministres ou présidentes d'assemblées législatives :

● **AUTRICHE** : Mmes Ingrid Leodolter, ministre de la santé publique et de l'environnement, et Herta Firnberg, ministre des sciences et de la recherche.

● **BELGIQUE** : Mme Rita de Backer, ministre de la culture néerlandaise et des affaires flamandes.

● **BULGARIE** : Mme Svetla Daskalova, ministre de la justice.

● **CANADA** : Mmes Renaude Lapointe, présidente du Sénat, Jeanne Sauvé, ministre de l'environnement, et Silvia Ostry, sous-ministre au ministère de la consommation et des corporations. QUEBEC : Mme Lise Bacon, ministre d'Etat aux affaires sociales

● **CONGO** : Mme Manima, ministre des affaires sociales.

● **DANEMARK** : Mmes Eva Gredal, ministre des affaires sociales, et Ritte Bjerregaard, ministre de l'éducation

● **FINLANDE** : Mmes Margatta Vaananen, ministre de l'éducation, et Seija Karkinen, ministre de la santé et des affaires sociales.

● **GABON** : Mmes Jeanne Nzabou Mabika, haut commissaire à la promotion féminine, et Agnès Myare Nkogue, haut commissaire aux affaires sociales.

● **GRANDE - BRETAGNE** : Mme Summerskill, sous-secrétaire d'Etat parlementaire à l'intérieur.

● **IRLANDE** : Mme Evelyn Owens, vice-présidente du Sénat.

● **ISLANDE** : Mme Ragnhildur Helgadottir, présidente de la Chambre basse.

● **ITALIE** : Mmes Tina Anselmi, sous-secrétaire d'Etat au travail, et Tullia Romagnoli Carettoni, vice-présidente du Sénat.

● **MADAGASCAR** : Mme Rabevazaha Rabekoriana, directeur du plan.

● **NORVEGE** : Mme Brundtland, ministre de l'environnement.

● **PAYS-BAS** : Mme Irène Vorrinck, ministre de la santé publique et de l'environnement.

● **POLOGNE** : Mmes Halina Skibniewska, vice-maréchale de la Diète, et Miroslawa Wasowicz, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'industrie légère.

● **PORTUGAL** : Mme de Lurdes Pintas-Silgo, ministre des affaires sociales.

● **REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE** : Mme Schlei, sous-secrétaire à la chancellerie.

● **SENEGAL** : Mme Caroline Diop, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

● **SUEDE** : Mme Thorsson, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

● **SUD - VIETNAM** : Mme N'guyen Thi Bhai, vice-présidente de la Chambre des députés

● **TURQUIE** : Mme Nermin Neftci, ministre de la culture.

L'Organisation des Nations unies est représentée par Mme Sipila, secrétaire générale des Nations unies pour l'Année internationale de la femme.

LA SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES

M. Alain Poher et les maires de France alertent l'opinion

Les Journées internationales de la femme

Plus de vingt ministres

SCIENCES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL RESTREINT A L'ÉLYSÉE

Le développement et la valorisation des efforts de recherche revêtiront un caractère prioritaire

L'Académie va être réorganisée

La politique de la recherche scientifique pour les années à venir a été définie, vendredi 28 février, par un conseil restreint à l'Élysée *(notre dernière édition)*. A l'issue de la réunion, il a été annoncé que « *le développement et la valorisation des efforts de recherche menés en France revêtent un caractère prioritaire et que la France doit figurer au premier rang des pays de dimensions comparables par le volume et la qualité de sa recherche* ». Une déclaration de principe que M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, commente en faisant remarquer qu'il s'agit bien de mettre la recherche française au « *premier rang* ». Dans le communiqué, il est encore précisé : « *Pour atteindre cet objectif, les crédits publics de recherche croîtront à un taux supérieur au taux moyen des équipements collectifs.* » Cette assurance prend tout son sens quand on remarque qu'elle a été donnée en présence du ministre des finances, M. Fourcade, qui assistait au conseil.

Nouveau départ

C'est donc une véritable relance de la recherche qu'a décidée le gouvernement. Des décisions plus précises en matière financière seront prises lors d'un autre conseil restreint, qui aura lieu dans trois mois. En attendant, les chercheurs et l'administration sont invités à préciser leurs intentions à l'intérieur du cadre défini par la réunion de vendredi : devront être privilégiées « *les recherches à fort impact collectif ainsi que celles qui, dans le domaine industriel et agronomique, favorisent la croissance des exportations et l'indépendance nationale dans l'approvisionnement en énergie et en matières premières. Les crédits affectés à la recherche de base augmenteront à un taux au moins égal à celui de l'ensemble des crédits publics de recherche* ».

Cette orientation générale s'accompagne de mesures administratives diverses :

● Des cellules d'animation de la recherche seront créées dans certains ministères ;

● Le contenu de l'« *enveloppe* » budgétaire propre à la recherche sera redéfini ;

● Une attention particulière sera accordée à la politique du personnel de recherche « *dont dépend au premier chef la vitalité de l'effort de recherche* ». La création d'emplois scientifiques aura lieu à un rythme « *régulier et continu* » et des mesures seront prises pour améliorer les conditions de mobilité des chercheurs ;

● Le rôle et la composition du comité consultatif de la recherche scientifique et technique seront redéfinis. Une partie des membres de ce comité seront choisis au sein des instances élues des organismes de recherche ;

● Des personnalités scientifiques seront nommées au Conseil économique et social et dans les conseils économiques et sociaux régionaux lors du prochain renouvellement de ces conseils.

Enfin, et à la demande du président de la République, l'Académie des sciences sera réorganisée. M. Pierre Aigrain, ancien délégués général à la recherche scientifique et technique, dirigera une commission qui a pour mission de présenter, avant trois mois, des propositions « *afin de redonner à l'Académie des sciences son rôle traditionnel de représentation vivante et moderne de la communauté scientifique au plus haut niveau* ».

« Un club de gens fort distingués »

L'Académie des sciences est créée en 1666, sous le nom d'Académie royale des sciences, sur l'initiative de Colbert, qui souhaite s'entourer des hommes les plus compétents de son temps en matière de sciences et de techniques industrielles. Mais, bien avant cette date existaient des groupements libres d'hommes de science désireux d'échanger leurs idées. L'un deux, l'« *académie Mersenne* », du nom de son promoteur, a réuni les plus grands esprits du temps, parmi lesquels Descartes, Pascal, Gassendi et Roberval.

Louis XIV a donné un statut officiel à l'Académie, en 1699, et s'est réservé le droit d'en nommer le président, le vice-président et les autres membres. L'Académie royale des sciences comprend alors dix membres honoraires et vingt membres pensionnaires (recevant une pension). S'y ajoutent un certain nombre d'associés, dont huit peuvent être étrangers. Les Académiciens sont tenus de résider à Paris, mais les associés habitent la province.

Jusqu'à la Révolution, l'Académie des sciences a des relations suivies avec de nombreux savants étrangers, et son rayonnement inspire notamment à Pierre le Grand la création de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Mais cela n'empêche pas la docte assemblée de se heurter à certains impératifs ministériels, dont celui de Louvois qui recommande de s'abstenir de « *ce qui n'est qu'une pure curiosité ou qui est pour ainsi dire un amusement de chimiste* » ! et qui souhaite voir les académiciens se consacrer plutôt à des réalisations pratiques. En 1792, elle obtient le droit de choisir elle-même son président et son vice-président.

Le tournant de 1816

Supprimée par la Convention en 1793, en raison de ses relations avec le pouvoir royal, l'Académie des sciences reparaît en 1795, regroupée avec les autres académies existantes, notamment l'Académie française, créée en 1635, au sein de l'Institut national des sciences et des arts. Celui-ci comprend alors trois académies appelées classes, qui passent au nombre de quatre en 1803. Elles reprennent leur nom d'académies en 1816 : Académie française, Académie des inscriptions et belles lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts. Une ordonnance royale de 1832 y ajoute l'Académie des sciences morales et politiques.

1816 marque un tournant dans la vie de l'Académie, puisqu'une ordonnance royale l'autorise à nommer à la majorité absolue un vice-président, qui devient automatiquement président l'année suivante. La même année, elle retrouve son indépendance et le droit d'administrer librement sa fortune.

Malgré quelques remaniements, les statuts actuels de l'Académie datent pour une grande part de 1816 et ont peu changé depuis. Actuellement, l'Académie se scinde en deux grandes divisions : la division des sciences mathématiques et physiques, qui regroupe cinq sections de six membres (géométrie, mécanique, astronomie, géographie et navigation, physique), et la division des sciences chimiques et naturelles, comprenant six sections de six membres (chimie, minéralogie et géologie, botanique, zoologie, économie rurale, médecine et chirurgie). Il faut ajouter deux secrétaires perpétuels : un pour chaque division (création en 1803), quatorze académiciens libres, choisis dans des disciplines scientifiques non incluses dans les deux divisions ; douze membres non résidants ; six membres formant la division des applications de la science à l'industrie (décret de 1918) ; vingt-huit associés étrangers et cent vingt correspondants.

Au cours des siècles, la résidence parisienne des membres de l'Académie devient de plus en plus gênante. En 1803, on décide de faire passer à cent le nombre d'associés non résidants, qui prennent le nom de correspondants. Mais il faut attendre 1913 pour que les chercheurs de province puissent devenir de véritables membres, dans une division spéciale de membres non résidants. Leur nombre est toutefois limité à six mais passe à douze en 1945. Un décret de 1964 supprime, pour les membres, l'obligation de résider dans la région parisienne.

Depuis le début du vingtième siècle, l'Académie n'a plus auprès des instances gouvernementales ni auprès de l'opinion le prestige qu'elle eut autrefois. N'étant plus consultée sur les grands problèmes actuels, elle apparaît maintenant comme peu représentative du développement scientifique et technique de notre époque, et on lui reproche d'« *être un club de gens fort distingués, mais qui ont tendance à s'enfermer dans leur tour d'ivoire* », comme le rappelait récemment M. J.-J Trillat, président pour l'année 1974 L'âge moyen des académiciens se situe entre soixante-quatorze et soixante-quinze ans.

ÉDUCATION

METTRE LA « PHILO » A SA PLACE

(Suite de la première page.)

Le contenu « moderniste » de la réforme Haby, qui fait intervenir de nouveaux groupements de disciplines dans les programmes (« *sciences économiques et humaines* », « *éducation manuelle et technique* », « *histoire et études politiques* »...) donne une nouvelle impulsion à ce mouvement, et il faut prévoir que la réaction des philosophes sera suivie de celles d'autres spécialistes. La dynamique créée par ce conflit des « anciens et des modernes » est enrichissante et l'écrasement d'un des camps par l'autre équivaudrait sûrement à un appauvrissement de la formation : l'emprise de la philosophie dans les facultés a longtemps empêché le développement des sciences sociales en France mais *a contrario* les chercheurs en sciences sociales ont puisé dans leurs attaches philosophiques une épaisseur qui fait l'originalité de l'école française dans ce domaine, la recherche française échappant ainsi, en sociologie notamment, à l'empirisme souvent desséchant des Anglo-Saxons par exemple. Si donc les philosophes ont tort de s'enfermer dans une attitude de « défense » aux relents assez corporatistes de leur discipline, ils ont raison de dire qu'une formation qui abandonnerait toute dimension philosophique serait condamnée à un utilitarisme à courte vue, où la culture européenne perdrait une de ses plus riches spécificités

Deux principes excellents

La campagne menée par les philosophes fait aussi apparaître un conflit entre deux principes pédagogiques également excellents : d'une part, l'existence — qui fait l'originalité et la valeur de l'école secondaire française — d'un enseignement de la philosophie dispensé à tous les élèves ; d'autre part, la suppression, annoncée par le ministre, des matières obligatoires en année terminale.

On ne dira jamais assez l'importance de l'enseignement de la philosophie, occasion irremplaçable d'aborder une réflexion globale et en profondeur sur les problèmes humains, sur la nature, la science, la société. Occasion de prendre du recul par rapport à ce que l'on apprend ailleurs, de se situer soi-même, de gagner son autonomie intellectuelle. L'élimination ou la réduction de l'enseignement de la philosophie constituerait bien une régression grave. Ce serait supprimer, dans bien des cas, le seul moyen à la disposition des élèves pour se remettre en question et exercer leur esprit critique.

Quel contrepoids à la « rentabilité » ?

Mais la création d'une terminale entièrement « optionnelle » est, d'autre part, une innovation fondamentale. Pour la première fois, l'enseignement cesserait ainsi d'être imposé aux élèves. Ceux-ci auraient enfin la possibilité de choisir leurs disciplines selon leurs goûts et leurs projets. On en finirait avec une conception de la culture générale qui consiste à faire faire « un peu de tout » (mais un tout fragmentaire fait d'une accumulation arbitraire de spécialités sans lien entre elles), sans tenir compte de l'intérêt ni des désirs des élèves. Dans ces conditions, la solution envisagée de transférer en première l'enseignement obligatoire de la philosophie paraît logique : l'âge moyen des élèves de lycée s'étant sensiblement élevé, on ne peut pas dire que les lycéens de première sont trop jeunes pour affronter cet enseignement difficile. Ils ont l'âge — et par certains côtés une maturité plus grande — qu'avaient leurs parents en terminale.

Trois heures hebdomadaires suffisent-elles ? Non, disent les professeurs de philosophie. Sans doute ont-ils raison. La philosophie demande une imprégnation lente, une maturation patiente. Mais quel professeur n'en dirait autant pour sa discipline ? La philosophie serait-elle « perdue » avec trois heures et « sauvée » avec quatre ? De toute façon, le nombre d'heures accordé à chaque discipline ne peut être le résultat de l'intensité des pressions des différents spécialistes : il doit faire l'objet d'une conception globale et d'un équilibre entre l'ensemble des disciplines enseignées pour une même classe.

Plus sérieux est l'argument des philosophes selon lequel les choix risquent d'être faits par les élèves d'après des critères de « rentabilité », puisque l'enseignement supérieur fixera les options nécessaires pour chaque type d'études. Même si cela n'est pas entièrement vrai — beaucoup d'élèves pourraient être attirés par des disciplines ne correspondant pas à une pré-orientation définie, mais qui soient en prise directe avec leurs problèmes personnels, — il est certain que la pente du système va dans ce sens. Toutes les options n'auront pas le même poids : celles qui ouvriront la voie des grandes écoles ou des diplômes les plus prestigieux ou les plus monnayables (médecine, commerce, gestion...) seront plus sûrement choisies que les autres. Quelle sera l'audience de la philosophie (pour ne pas parler des disciplines artistiques), face aux mathématiques ou à l'économie ? Il y a là un faux libéralisme, qui choque. Comment concilier le libre arbitre des élèves et l'importance des disciplines de formation générale, dans un système où la formation est considérée d'abord comme une assurance et un investissement ?

Apparaissent alors les contradictions d'une réforme qui, limitée à l'enseignement secondaire, ne tient pas compte de ce qui le conditionne de façon fondamentale : les débouchés universitaires et professionnels.

Si les différents spécialistes de l'enseignement supérieur — dont le « patriotisme de discipline » est aussi largement ancré que celui des professeurs du secondaire — font pression pour que les options de terminale soient une préparation à leur propre domaine, la réforme aboutira à accentuer la spécialisation et ses conséquences seront largement négatives. Si l'enseignement supérieur cherche au contraire — comme semble le désirer la conférence des présidents d'université — à assurer un équilibre dans la formation des bacheliers, ils peuvent le faire en exigeant un éventail ouvert d'options. Rien ne s'oppose, par exemple, à ce que la philosophie — et pourquoi pas les disciplines artistiques — figure parmi les jeux d'« options approfondies », permettant d'accéder à des formations universitaires non littéraires. Une telle formule pourrait même être l'amorce d'un enseignement à caractère philosophique qu'il serait fort utile d'intégrer dans les formations supérieures, scientifiques, techniques, économiques ou médicales.

Une réforme cohérente des programmes, sur une base pluridisciplinaire, reposant sur le système des options, permettrait sans doute d'arracher la philosophie à la faiblesse de son statut actuel : simple vernis pour les uns, refuge pour les autres, et « spécialité » pour les seuls futurs professeurs de philosophie.

Si on assurait aux futurs architectes, aux futurs ingénieurs, aux futurs médecins, aux futurs juristes qu'une « option approfondie » de philosophie pourra figurer dans le « profil » leur permettant d'accéder aux études de leur choix, la philosophie, loin de perdre au change, s'en trouverait ragaillardie.

Le même raisonnement pourrait être tenu pour d'autres matières considérées à tort comme secondaires (les disciplines artistiques, par exemple) ou en passe de le devenir (comme l'histoire ou le français).

Le système de la terminale optionnelle est une innovation d'un maniement délicat. Appliqué sans discernement, il peut déboucher sur l'hyperspécialisation ou, au contraire, sur un émiettement absurde (comme cela s'est vu parfois dans le libre choix des unités de valeur à l'université). Traité avec honnêteté et clairvoyance, il peut donner plus de liberté aux élèves tout en favorisant une certaine pluridisciplinarité.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

● *Manifestation de lycéens à Paris* — Plusieurs dizaines de lycéens, membres de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), ont manifesté vendredi 28 février dans l'après-midi, dans la cour du ministère de l'éducation, demandant à être reçus par le ministre et protestant contre « la pseudo-concertation » organisée par celui-ci à propos de son projet de réforme.

JUSTICE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOULON

Lever de rideau sur l'affaire Pierotti

Marseille. — Poursuivi pour usure et production frauduleuse d'un règlement judiciaire, à la suite d'une plainte déposée il y a sept ans par M. Giuseppe Tarantino, un entrepreneur en bâtiment de La Seyne (Var), M. Jean Pierotti, un courtier toulonnais, a comparu vendredi 28 février devant le tribunal correctionnel de Toulon.

Les faits qui lui étaient reprochés ne sont qu'indirectement liés à l'affaire dans laquelle il a été inculpé, en septembre dernier, d'abus de confiance aggravé par l'appel à l'épargne publique, d'abus de biens sociaux, d'usure, d'infraction à la loi sur les sociétés, d'exercice illégal de la profession de banquier et escroqueries (« le Monde » du 25 septembre 1974). **Cette affaire, qui a encore récemment agité Toulon à l'occasion de la diffusion de tracts diffamatoires** (« le Monde » du 20 février 1975) **et qui est toujours en cours d'instruction, devait faire apparaître, selon certaines informations, un « trou » de l'ordre de 30 millions de francs.**

De notre correspondant régional

La présence à l'audience d'un nombreux public, dont le parquet avait craint un instant qu'il ne provoquât des incidents, témoignait de la passion toujours vive dans laquelle l'affaire Pierotti a plongé Toulon. En fait, ces prémices lointaines des agissements frauduleux du courtier n'ont donné lieu qu'à un procès assez terne. Il est vrai que le terrain sur lequel s'était placée à l'origine la partie civile n'était pas des plus solides et que l'instruction assez disparate — quatre magistrats ont eu successivement à connaître du dossier — donnait certaines armes à la défense.

Le 30 janvier 1968, M. Giuseppe Tarantino, un petit entrepreneur de bâtiment de La Seyne, de nationalité italienne, âgé de cinquante ans, qu'avait tenté la promotion immobilière, dépose une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour escroquerie, abus de confiance et usure. Il estime alors que le règlement judiciaire, au bénéfice duquel l'a admis le tribunal de commerce de Toulon le 4 octobre précédent, est la conséquence directe d'irrégularités et de fraudes commises par les intermédiaires financiers auxquels il s'est adressé et parmi lesquels figure M Jean Pierotti. « *A l'automne de sa vie*, comme le dit sans répugner à l'emphase son principal défenseur, Mᵉ Emile Pollak, *il ne peut comptabiliser que la ruine et le chagrin.* »

Peu apte au demeurant à se mouvoir dans le monde difficile de l'immobilier, l'entrepreneur seynois, qui s'exprime dans un déconcertant sabir franco-italien, s'est totalement déchargé de ses affaires sur l'étude du notaire Boyancé, à Six-Fours (dont chacun, dans le Var, a encore en mémoire la retentissante déconfiture en avril 1966). C'est Mᵉ Boyancé, avec l'accord de M. Tarantino, qui conserne notamment les fonds provenant de prêts consentis par M. Pierotti. L'entrepreneur reproche essentiellement au courtier toulonnais d'avoir prélevé à son insu des sommes sur ces fonds en dépôt et, d'autre part, de lui avoir appliqué des taux usuraires.

L'escroquerie et l'abus de confiance — qui ont été initialement retenus par le parquet de Toulon et pour lesquels M Pierotti a été inculpé le 1er mars 1971 — ne tiendront pourtant pas Après deux expertises successives, le magistrat instructeur de l'époque rend le 10 novembre 1973 une ordonnance de non-lieu concernant ces deux délits Le juge retient en revanche celui d'usure et fait état d'une production frauduleuse de M. Pierotti à un règlement judiciaire, révélée en cours d'instruction.

Le taux des prêts consentis par M. Pierotti n'est en effet que de 13 %, mais si l'on tient compte, disent les experts, du versement d'une année d'intérêts d'avance et de la commission de 5 % qu'il s'arroge le droit de réclamer en plus des frais d'actes, on arrive aisément à 17 %. Or le taux-plafond des emprunts est fixé à ce moment à 14,12 %. « *Les experts font erreur*, a rétorqué M. Pierotti par la voix de son conseiller, Mᵉ Dominique Scarbonchi, du barreau de Toulon *L'intérêt doit bien être calculé sur le montant global du prêt, toutes les charges incombant au débiteur. D'ailleurs, rien dans la loi n'interdit de demander une année d'intérêts d'avance qui ne peut être confondue avec un remboursement de capital venant diminuer ce capital.* »

Quant à la production frauduleuse visée par la loi sur les règlements judiciaires du 13 juillet 1967, il est avéré que M Pierotti s'est porté acquéreur d'un immeuble de M. Tarantino vendu aux enchères en présentant des grosses hypothécaires dont deux avaient déjà été partiellement remboursées. « *L'ennui*, fera cependant remarquer Mᵉ Scarbonchi, qui a soulevé, d'autre part, en ce qui concerne ce chef d'accusation, plusieurs exceptions de nullité, *est qu'il ne s'agissait pas d'un règlement judiciaire mais d'un règlement d'ordre, et que la loi en ce cas ne s'applique pas.* » Le tribunal, que présidait M. François Pailler, tranchera le 10 avril.

Bref, les prêteurs du courtier Pierotti venus assister aux débats pour satisfaire par avance leur soif de justice auront été déçus. Mais quand viendra l'« affaire », la vraie, dont certains mécanismes sont cependant apparus à travers ce premier procès, ils seront déterminés à confondre leur ancien « Père Noël », qui rémunerait si généreusement leur argent.

GUY PORTE.

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE RÉVISION DU CODE PÉNAL

La commission de révision du code pénal est composée, selon un décret publié au *Journal officiel* du 1er mars, de MM. Maurice Aydalot, premier président de la Cour de cassation, président ; Adolphe Touffait, procureur général de la Cour de cassation, vice-président ; Jean Coucoureux, avocat général à Paris, procureur général de la Cour de sûreté de l'État ; Guy Denis, inspecteur général de la police nationale ; René Floriot, avocat au barreau de Paris ; Jacques Leauté, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris ; Emile Robert, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; Jean Robert, procureur général de la cour d'appel de Pau ; François Sarda, avocat au barreau de Paris ; André Vitu, professeur à l'université de Nancy-II Le directeur des affaires criminelles et des grâces est également membre, ès qualités, de la commission.

Un organisme d'enseignement bénévole dans les prisons

M. GISCARD D'ESTAING A PRÉSIDÉ LA PREMIÈRE RÉUNION DU GENEPI

M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé, dans l'après-midi du 28 février, à l'Élysée, la première séance de travail du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (GENEPI), en présence de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire et de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités. Créé sur l'initiative du président de la République, cet organisme d'enseignement volontaire par les étudiants dans les prisons doit permettre une meilleure réinsertion des anciens détenus dans la société.

Les étudiants volontaires de dix écoles de commerce de Paris et de province compléteront donc, par la diffusion de connaissances directement utilisables par les détenus à leur sortie de prison, l'enseignement général déjà donné par l'éducation nationale.

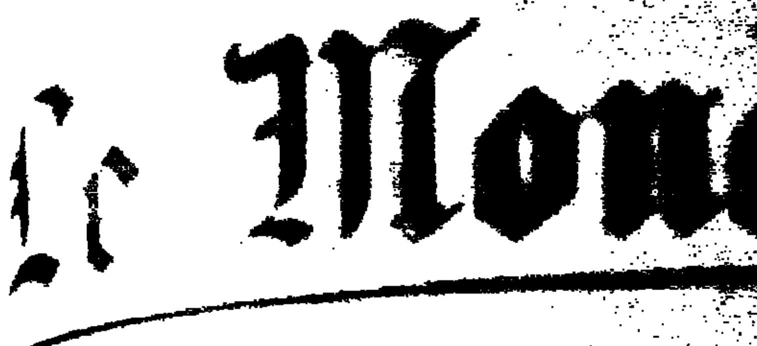
Le GENEPI, qui est présidé par M. Jacques Mégret, directeur de l'administration pénitentiaire, et coprésidé par un étudiant de l'École supérieure de commerce de Paris, M. Jean-Michel Gouzon, pourrait apparaître comme les bonnes œuvres de la bourgeoisie au dix-neuvième siècle revues par un technocrate, mais le président de la République a précisé à ses vingt-deux membres : « *Le volontariat, pour moi, ce n'est pas un moyen commode et mesquin de résoudre de perpétuelles insuffisances budgétaires par le recours à de la main-d'œuvre gratuite et de qualité, c'est un moyen de montrer à tous qu'une société ne vit pas uniquement sur des relations d'argent, de contrainte ou d'incitation* » Le président a encore parlé « *d'exercice actif de la fraternité* ».

« *L'opinion publique comprend*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, *la nécessité de réintégrer complètement les détenus après qu'ils ont payé leur dette à la société.* »

Quant à M. Mégret, il assure que ce groupement aura « *un effet sur le climat général de l'établissement* ».

Dès le samedi 1er mars les quatre-vingts étudiants déjà volontaires suivront une journée de formation à l'école de formation de l'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS



TRANSPORTS

Des Mercure pour Air France ?

Les déclarations de M. Jean-Pierre Fourcade demandant qu'Air France choisisse un avion français, le Mercure, pour renouveler sa flotte, ont provoqué les réactions des syndicats.

La Fédération des transports C.G.T. estime que « les déclarations ministérielles ne peuvent estomper la politique anarchique menée par les gouvernements successifs dans ces domaines et, par conséquent, leur responsabilité, ainsi que celle des directions des compagnies et des usines de construction ». La C.G.T. pense que des avions « correspondant aux besoins des compagnies peuvent être mis en service dans trois ou quatre ans » et que, en attendant, Air France peut continuer à utiliser ses Caravelle.

De son côté, le syndicat C.F.D.T. d'Air France estime qu' « il est de la responsabilité de l'Etat, dans la situation présente, de garantir l'emploi des travailleurs du transport aérien et de la construction aeronautique ».

Enfin, un représentant des cadres au conseil d'administration de la compagnie nationale nous fait connaître, ci-dessous, son point de vue.

POINT DE VUE

BRAVO, MONSIEUR FOURCADE !

par ANDRÉ NÈGRE (*)

BRAVO, monsieur le ministre ! et, de surcroît, merci d'avoir précisé avec éclat qu'il s'agissait bien, dans ce cas, d'une obligation faite à la compagnie nationale, dont les experts, si je ne m'abuse, semblaient vouloir retenir un appareil américain, ceci au nom de l'économie de l'entreprise et de sa bonne gestion, comme nous le recommandent vos services de la Rue de Rivoli !

Légère contradiction, mais de peu d'importance, car nul ne doute que ces derniers sauront s'adapter rapidement aux circonstances et accepter des déficits d'un œil serein, car de telles obligations ne vont malheureusement pas sans une contrepartie.

Le *Journal officiel* du samedi 8 janvier 1955 a publié un décret n° 55-32 du 7 janvier 1955 relatif aux obligations imposées, dans l'intérêt général, à la compagnie nationale Air France, dont je citerai quelques extraits :

« Toutefois, les obligations qui lui (compagnie Air France) sont imposées dans l'intérêt général feront l'objet à dater du 1er janvier 1954 de contrats préalables assortis de cahier des charges, passés entre la compagnie, d'une part, l'Etat, les collectivités publiques de la métropole et de la France d'outre-mer, d'autre part, dans des conditions à déterminer par décret en Conseil d'Etat. (...)

ARTICLE PREMIER. — Pourront faire l'objet de contrats établis conformément aux dispositions de l'article 12 susvisé de la loi du 16 juin 1948, modifié par le décret du 30 septembre 1953, les obligations d'intérêt général relatives aux services suivants :

a) Exploitation de services réguliers de transport aérien effectués à la demande de l'Etat ou des collectivités publiques de la métropole et de la France d'outre-mer, sur les itinéraires de l'Union française, à l'exception des lignes exploitées par la compagnie nationale Air France en concurrence avec d'autres entreprises de transport aérien ;

b) Exploitation d'aéroports ouverts à la circulation aérienne publique et d'aides à la navigation aérienne ;

c) Exploitation de types d'appareils dont l'acquisition ou l'emploi résulterait d'une obligation imposée à la compagnie ;

d) Formation du personnel navigant jusqu'à l'obtention des brevets, à l'exclusion de la qualification sur appareils nouveaux et du perfectionnement de ce personnel ;

e) Montage, à bord des appareils, d'équipements autres que ceux qui sont nécessaires à l'observation des règles et usages de la navigation aérienne commerciale ;

f) Toute obligation d'intérêt général portant sur un objet autre que ceux énumérés ci-dessus, notamment l'exploitation de services réguliers de transports aériens internationaux ou de cabotage sur des lignes exploitées en concurrence avec d'autres entreprises de transports aériens ayant fait l'objet d'une décision de principe du ministre chargé de l'aviation marchande, prise après avis du conseil supérieur de l'aviation marchande.

Ce texte est, à mon sens, extrêmement clair, et il est évident que M. le ministre de l'économie et des finances se montrera aussi résolu et catégorique lorsqu'il s'agira d'appliquer ce décret.

Je regrette seulement que les gouvernements précédents n'aient pas eu le même souci de clarté quant à d'aures obligations faites à la compagnie nationale dans des domaines aussi divers que le financement et l'exploitation de Concorde et d'Airbus, le transfert de nos activités à Roissy, les tarifs préférentiels sur les départements et territoires d'outre-mer.

S'il en avait été ainsi, le déficit de la compagnie nationale ne serait pas ce qu'il est cette année et la direction n'aurait pas eu à prendre des décisions bloquant le pouvoir d'achat de son personnel, décisions prises au nom de principes de gestion qui semblent maintenant périmés.

(*) Administrateur d'Air France représentant les cadres.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. PONIATOWSKI : les réalisations touristiques en Aquitaine doivent prendre le relais de celles du Languedoc-Roussillon.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — *« Je comprends mieux maintenant pourquoi M. Pompidou a pris en 1967 la décision de créer la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine. Cet ensemble exceptionnel doit être préservé »*, a déclaré, vendredi 28 février, à Bordeaux, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, après avoir passé trois jours dans la région.

« Certaines réalisations sont amorcées à Lacanau, Capbreton ou Anglet. D'autres sont très près de démarrer. Le moment est venu d'accélérer ce programme : nous allons reporter essentiellement à partir de 1976 l'effort consenti au Languedoc-Roussillon sur l'Aquitaine », a poursuivi le ministre, qui a rendu publique aussi une liste de diverses subventions : 10 millions de francs pour l'équipement du port du Verdon ; 5 millions pour la voie express Le Verdon - Bordeaux ; 3 600 000 F pour la station d'épuration de Biarritz ; 3 millions pour accélérer l'assainissement du bassin d'Arcachon (le ministre avoua que lorsqu'il détenait le portefeuille de la santé publique il fut à deux doigts, il y a deux ans, d'interdire la baignade) ; 900 000 F pour la zone industrielle et portuaire de Bayonne ; 880 000 F pour la consolidation des falaises de la côte des Basques à Biarritz, et 1 million pour l'aménagement de pistes cyclables dans les forêts des Landes et de la Gironde.

A PROPOS DE...

La consultation nucléaire

L'E.D.F. sous contrat ?

En Vendée, la consultation nucléaire a debouché sur une proposition originale et qui peut faire école.

Après bien d'autres, le conseil général de la Vendée s'est prononcé sur la construction éventuelle d'une centrale nucléaire dans son département. On lui propose Brétignolles, un village du littoral, où des jalons ont même été plantés... et aussitôt arrachés par des Vendéens en colère. Les conseillers ont dû délibérer sous la protection des C.R.S car, devant la préfecture de La Roche-sur-Yon, plusieurs centaines de manifestants exprimaient leur désaccord.

Les élus, avec sagesse, en ont immédiatement tiré les conclusions qui s'imposaient. Ils ont demandé qu'aucune décision ne soit prise sans qu'un « consensus maximum des populations directement intéressées » se soit exprimé.

Ils ont surtout posé une condition nouvelle. Ils souhaitent que l'E.D.F. signe avec le conseil général un contrat contenant un cahier des charges détaillé, garantissant le département contre les inconvénients possibles de la centrale. Seraient expressément prévues les constructions de routes, voies ferrées et installations portuaires nécessitées par l'activité nucléaire. Les investissements nécessaires à la construction de nouveaux bâtiments publics et d'un réseau d'eau potable seraient spécifiés. De même que seraient déterminées les usines et exploitations horticoles qui pourraient s'installer près de la centrale et profiter de sa présence.

Les conseillers vendéens ne signeront pas de chèque en blanc. Quitte à recevoir une centrale, ils veulent en limiter les nuisances et en exploiter les retombées. Mais, pour tout cela, ils demandent à l'E.D.F. des engagements précis, chiffrés et signés. Le pari nucléaire, non. Le contrat nucléaire, peut-être. Voilà une façon nouvelle, démocratique et réaliste, d'envisager les choses.

Au Conseil d'État

LE DÉCRET AUTORISANT LA CRÉATION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE A FESSENHEIM ÉTAIT LÉGAL

Le Conseil d'Etat, appelé pour la première fois à se prononcer sur la légalité d'un décret en date du 3 février 1972 autorisant l'Electricité de France à créer une centrale nucléaire à Fessenheim (Haut-Rhin), a considéré que l'Association pour la protection contre les rayons ionisants et ses requérants n'étaient pas fondés à demander l'annulation de ce décret.

La haute juridiction a estimé que l'Association et ses requérants, aux termes de l'article 45 de la loi du 8 avril 1946, *« ne sont pas fondés à prétendre que le décret attaqué aurait dû être précédé de l'avis du conseil supérieur de l'Electricité et du Gaz »*.

Il ressort clairement, a en outre considéré le Conseil d'Etat, que les dispositions de l'article 34 du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique — qui prévoit que *« tout Etat membre (...) doit recueillir préalablement l'avis de la commission lorsque l'effet des expériences qu'il entreprend sur son territoire est susceptible d'affecter les territoires des autres Etats membres »* — ne sont pas applicables à l'installation nucléaire autorisée par le décret attaqué.

Le Conseil d'Etat, considérant enfin que la création d'une installation nucléaire n'est pas obligatoirement soumise à une enquête locale lorsqu'elle a déjà fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, constate que les requérants ne peuvent se prévaloir... *« des vices qui, selon eux, auraient entaché cette déclaration »*. Il ne ressort pas, estime en conclusion le Conseil d'Etat, que le gouvernement, en délivrant l'autorisation, se soit fondé sur des faits matériellement inexacts ou ait commis une erreur manifeste d'appréciation.

Le rapport de la commission d'enquête sur la catastrophe aérienne de Nantes a été publié au « Journal officiel »

Le rapport final de la commission d'enquête sur la catastrophe aérienne de Nantes, qui provoqua la mort de soixante-huit personnes le 5 mars 1973, est publié au « Journal officiel » de ce samedi 1er mars, dans la série des documents administratifs n° 24.

Comme *le Monde* l'indiquait dans ses éditions datées 1er mars, la commission estime que c'est une conjonction de faits — et non un seul fait — mettant en cause tant le pilote de l'avion espagnol Coronado de la compagnie Spantax que les contrôleurs militaires de la navigation aérienne qui explique la catastrophe.

De l'exposé des faits, qui occupe cinquante-cinq pages accompagnées des conclusions propres à la commission, il apparaît que l'équipage ne connaissait pas les procédures en vigueur pour *le survol du territoire français*, qu'il avait entrepris avant que soit connu le plan de vol. Ces procédures forment le règlement d'aviation civile n° 7, improprement appelé plan d'urgence Clément-Marot, qui avait été diffusé à toutes *les* compagnies aériennes, et que les transporteurs américains, notamment, ont observé rigoureusement pendant tout le temps qu'a duré la grève des contrôleurs civils.

Sans méconnaître les responsabilités du contrôle aérien militaire, le rapport *fait état du fait* que la cause déterminante de l'accident — une collision entre le Coronado et un biréacteur DC-9 de la compagnie espagnole Iberia, dont tous les occupants ont péri — est le virage à droite effectué par l'équipage du Coronado de sa propre initiative, à proximité d'un carrefour de routes important, sans visibilité extérieure, sans contact radio avec le contrôle sur la fréquence indiquée et correspondant au secteur survolé, sans connaître, enfin, la position exacte de l'avion. Entre 1965 et 1972, la compagnie espagnole Spantax a enregistré six accidents d'avions.

M. BLANCHET directeur du cabinet de M. Cavaillé

M. Jean-Didier Blanchet vient d'être nommé directeur du cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, en remplacement de M. Claude Abraham, devenu directeur des transports aériens.

[Né en 1939, M. Blanchet est ancien de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a occupé divers postes dans le Calvados, puis à Paris, à la direction des transports aériens et à la R.A.T.P.

En juillet 1973, il entre au cabinet de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, comme conseiller technique. Il occupe le même poste, à partir de mars 1974, auprès de M. Aymar Achille-Fould, puis, en juin de la même année, auprès de M. Marcel Cavaillé.]

FAITS ET PROJETS

P.T.T.

● TELEPHONE AUTOMATIQUE AVEC L'ALGERIE. — M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a inauguré la mise en service du téléphone automatique avec l'Algérie. A partir du 1er mars, les abonnés des zones automatiques de Paris et de Marseille pourront obtenir directement les abonnés d'Algérie en composant sur leur cadran le 19 (préfixe d'accès à l'automatique international), puis, après audition d'une deuxième tonalité, le 213 (indicatif de l'Algérie) et le numéro (composé de six chiffres) de l'abonné demandé. Ces communications seront taxées à 0,35 F par « impulsion périodique » de 5,5 sec.

Transports

● ROUTIERS : PROCEDURE D'URGENCE. — Après la réunion, vendredi 28 février, entre M. Cavaillé, *secrétaire d'Etat aux transports* et des transporteurs routiers, la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) indique qu'*« une procédure accélérée sera mise en œuvre pour régler les problèmes financiers qui se posent aux petites entreprises. Pour les problèmes qui touchent à l'ensemble de la profession : organisation de l'affrètement, allegement des charges fiscales, carburants, assouplissement des contrôles, la procédure de négociations instaurée depuis quelques semaines avec les pouvoirs publics va se poursuivre, et des réunions auront lieu à cet effet dès la semaine prochaine »*.

SPORTS

FOOTBALL. — *En matches « aller » comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe de France, Bordeaux et Sochaux ont fait match nul (0-0), tandis que Strasboursg l'emportait à Besançon (2-0). Les autres rencontres sont prévues samedi 1er et dimanche 2 mars.*

OMNISPORTS. — *A l'issue d'un entretien avec M. Jacques Chirac le vendredi 28 février, Guy Drut a annonce qu'il serait sans doute nommé prochainement conseiller sportif auprès du premier ministre. Guy Drut restera conseiller national de l'U.D.R.*

TENNIS. — *Les Australiens, qui ont gagné les deux premiers simples et le double de leur rencontre avec les Néo-Zélandais, ont remporté la finale de la Coupe Davis, zone asiatique.*

Le Monde aujourd'hui

A PROPOS DE...

La consultation nucléaire

L'E.D.F. sous contrat ?

Au Conseil d'Etat

LE DÉCRET AUTORISANT LA CRÉATION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE À FESSENHEIM ÉTAIT LÉGAL

UROCASION REGION

SPORTS

La fête

LE RETOUR DES CLOWNS

ILS reviennent. Mais qui donc ? Les clowns. Dans le film qu'il leur avait consacré avec tant d'amour, Fellini avait montré un cirque effroyablement vide sur la piste duquel une troupe de clowns jouaient, en pantalonnade... l'enterrement du clown. Mais voici qu'ils ressuscitent, contre toute attente. Notre monde quadrillé, « ordinatorisé », semblait réussir à les refouler aux oubliettes en leur menant la vie trop dure. Et puis, ils resurgissent, plus verts que jamais, comme des Martiens facétieux qui viennent s'introduire dans la vie des Terriens si sérieux et si ternes.

Ils reviennent. Avec de multiples visages et mille masques, avec leur luth ou leur trompette. On les a aperçus dans les pages du *Monde* par l'entremise de Konk et de Guy Béart : trois personnages y concertent ensemble, comme des clowns, en reparties sèches qui nous touchent aux points sensibles de notre vie quotidienne, économique et politique.

Il y a aussi le retour des Shadoks ; ils étaient arrivés en 1968, ces oiseaux bêtes et méchants, ils sont aujourd'hui plus fidèles que jamais à eux-mêmes. Les clowns, là-dedans, ce sont les gentils Gibbis, les merveilleux Gibbis avec leurs chapeaux qui les rendent intelligents et qui leur permettent d'apercevoir la bêtise des hommes, la nôtre. Il était temps qu'ils reviennent, temps que nous apprenions un peu à nous prendre, avec eux, un peu moins au sérieux.

Il y a la flambée des caricaturistes, de Claire Bretecher à Tim, en passant par Piem. Ce dernier s'est mis à travailler avec Jacques Martin à Bobino et au Théâtre des Variétés ; mais aussi au *Petit Rapporteur*, cette émission du dimanche midi où nous sommes, les uns et les autres, mis en scène dans nos manies, nos goûts insolites, nos décalages, nos faux pas qui font rire. Avez-vous vu *le Petit Rapporteur ?* Tandis que *France-Soir* enquête sérieusement sur la vie quotidienne des Français, Jacques Martin, Piem, Stéphane Collaro, Pierre Bonte, Robert Lassus nous disent, mais en clowns, et en clowns pleins de secrète tendresse, l'envers amusé de cette vie quotidienne : la double vie d'une demoiselle respectable qui, d'un côté, préside à une pharmacie et, de l'autre, est devenue très experte dans l'art de jouer du tambour ; une autre double vie : un monsieur fort digne qui s'en va chanter des requiems aux messes d'enterrement de paroisses parisiennes et qui, le soir, participe aux chœurs des Folies-Bergère. Jacques Martin ne nous aiderait-il pas, au fond, à lire nos vies en clowns, à voir que nos discours construits voisinent avec d'autres discours, sans queue ni tête ; que nos conduites conventionnelles coexistent avec d'autres conduites bien plus farfelues et si cocasses que, souvent, nous ne discernons même pas cette dimension en elles. Les clowns ne seraient-ils pas de la famille des psychanalistes puisqu'ils nous apprennent, les uns et les autres, à voir que nous sommes des icebergs : petite protubérance rationnelle bien pauvre qui cache une monstrueuse masse irrationnelle invisible. Et comme les psychanalystes, les clowns nous apprennent à ne plus avoir peur de nos monstres et à pouvoir rire de nous-mêmes.

Il y a d'autres clowns encore qui viennent d'émerger. Un Raymond Devos renouvelé, meilleur que jamais, clown qui dialogue avec son double ou avec ses doubles, capable de faire « de l'hystérie collective à lui tout seul », et d'oser interpeller gravement son ombre. Ils sont toujours deux en scène, Devos auteur et Devos acteur, Devos qui amène une réplique et Devos qui se la donne à lui-même, Devos qui s'interroge et Devos qui s'émerveille de pouvoir s'interroger, Devos-paysan et Devos-poète, Devos-musicien et Devos-métaphysicien.

Il y a, enfin, Roland Dubillard et Claude Piéplu. Ils sont en scène ensemble. Piéplu campe le personnage logique, sûr de lui, un personnage que nous connaissons bien, que nous jouons nous-mêmes, que nous essayons — avec quelle inconsciente bêtise ? — de jouer à la perfection. Roland Dubillard, lui, fait le clown ; il vient introduire dans la mécanique de certitude de son compère, le grain de sable qui perturbe une marche qui se pensait inexorable ; il lui suffit de faire douter l'autre du nombre de gouttes versées dans un verre d'eau, de lui poser, sans avoir l'air d'y toucher, le problème insoluble d'avoir à recompter les gouttes du médicament versé ; et nous assistons au spectacle d'un Piéplu, tout à l'heure si péremptoire, et qui essaie maintenant de s'en sortir, n'y arrive pas, s'enlise *de plus en plus, tente de se rattraper.* En vain. Et nous rions. De nous-mêmes, sans le savoir.

***

Dubillard les a intitulés *Diablogues*, ses petites pièces à deux voix qu'il joue avec Piéplu. C'est qu'il y a du diable dans les dialogues. Depuis quelques années, on parle tellement du « dialogue » que le diable s'en est mêlé : on en vient à discuter du dialogue lui-même, à ne plus s'entendre, et enfin à se cogner dessus comme des sourds. C'est difficile, le dialogue, on s'y paye tellement de mots. Dubillard, lui, se donne le mot, croise les mots, se bat avec eux, les tire, comme le diable, par la queue ; il montre que les mots de tous les jours n'ont souvent ni queue ni tête ; c'est « fourmidiable », nous dit-il, les mots : il nous explique que le diable se sent des fourmis dans la queue ; le résultat : les mots lui grattent, s'expriment saugrenus, glissent sur toutes les pentes savonneuses possibles. Et il n'y a pas d'exorcisme pour ces diables de mots qui nous échappent à chaque instant et s'étalent en lapsus à notre insu. Les animaux ne font pas de faux pas : les hommes ne cessent d'en faire, mais souvent n'ont pas l'humour de le reconnaître ; pourtant, c'est Pagnol qui, après Rabelais, nous rappelle, de toute son expérience, que le rire est « *une vertu qui n'appartient qu'aux hommes et que Dieu, peut-être, leur a donnée pour les consoler d'être intelligents* ».

***

Les clowns nous suggèrent l'art du faux pas dans nos vies d'hommes, mais ces faux pas font peur, qui préfigurent l'ultime d'entre eux : la mort. C'est l'un des grands clowns de notre époque, Pierre Dac, qui vient de mourir, l'un de ces hommes qui ont osé jouer avec les mots et ont osé manifester que ceux-ci, comme les hommes et les civilisations, sont précaires, cascadeurs et mortels, c'est Pierre Dac qui aura le dernier mot en nous donnant le mot de la fin : « *La mort n'est, en définitive, que le résultat d'un défaut d'éducation puisqu'elle est la conséquence d'un manque de savoir-vivre.* »

JEAN-FRANÇOIS SIX.

L'air du temps

UN TÊTE-A-QUEUE

« L'AIR du temps ». C'est le titre de la collection où sortent *les Vaches maigres*, de Michel Albert et Jean Ferniot (1). *Ce pourrait être aussi bien le titre du* livre. Les auteurs essaient, après d'autres, et parce que l'on n'a jamais fini d'explorer le futur, de repérer dans l'atmosphère de l'époque les parcelles d'avenir, et aussi les jalons d'un ordre à naître où tant de mots qui bouchent l'horizon : crise, pollution, misère, seraient bannis.

La sémiologie est à la mode. Avant d'épingler les signes nouveaux, encore faut-il regarder de près ceux que l'on avait cru déceler il y a une dizaine d'années, dans le firmament de la société industrielle. L'opération conduit à la modestie. Avec une belle franchise — et sans ignorer que cette constatation peut jeter un doute sur leurs pronostics d'aujourd'hui — Michel Albert et Jean Ferniot reconnaissent que « l'air du temps » d'alors ne portait pas du tout vers celui que l'on respire maintenant, que ce qu'on lisait dans les étoiles américaines et qui semblait tellement solide, à savoir la venue d'une période indéfinie de vaches maigres, a volé en éclats.

Le Défi américain, de Jean-Jacques Servan-Schreiber, est à ranger maintenant parmi les ouvrages de la Bibliothèque rose, estiment nos auteurs. Il développait trois idées : la supériorité économique des Etats-Unis ne cesse de s'affirmer et s'étend à tous les domaines de la vie, sociale et individuelle ; cette supériorité des Etats-Unis a essentiellement pour cause des facteurs immatériels (éducation, technologie), les pays d'Europe peuvent rattraper leur retard à condition d'adapter le modèle qui leur est offert, fondé sur l'entreprise.

En vertu de ce nouveau cathéchisme, la croissance au service de tous faisait apparaître la politique comme un jeu dérisoire. Nous avions « tout pour être heureux » et les plus pauvres n'avaient qu'à attendre un peu : leur tour viendrait de s'asseoir au « banquet de la nature », ou plus exactement à celui de l'industrie.

Mai 1968 a brusquement ouvert les yeux. Cette « révolution » n'était pas dirigée contre une société incapable de relever le défi américain mais contre une société qui, à l'inverse, se proposait de le faire. Giscard d'Estaing comme Mitterrand veulent « changer la vie ». Même aux Etats-Unis, le modèle américain s'affaisse.

C'est à l'analyse de ce « tête-à-queue » que Michel Albert et Jean Ferniot consacrent la deuxième partie de leur livre. La logique du système a conduit à de nouvelles pénuries (nature, chaleur humaine) et à de nouvelles inégalités (les dirigeants qui s'ennuient quand ils ne travaillent pas, les autres qui s'ennuient au travail, sans parler de ceux qui n'arrivent pas à s'adapter au rythme *de la société productiviste et qui* sont impitoyablement rejetés).

Ces constatations, jointes à celles que l'on allait retrouver, bel et bien des pénuries *physiques* si le monde continuait à forcer la vapeur, ont conduit bien avant le club de Rome des hommes comme Bertrand de Jouvenel à tirer la sonnette d'alarme. Il était alors « convenable » de se boucher les oreilles.

Quelles sortes de défis devons-nous relever aujourd'hui ? Non plus celui de la société de croissance, mais celui de la société de contestation. C'est peut-être paradoxalement les Etats-Unis qui vont nous inviter à le relever. Ils n'hésitent pas, en effet, à sacrifier le progrès technologique à la liberté de l'esprit comme l'a montré le refus de construire le supersonique (S.S.T.), fait considérable dans l'histoire des dernières années.

Autre défi : celui de la « société d'inflation ». Michel Albert et Jean Ferniot se rangent délibérément parmi ceux qui trouvent des raisons *structurelles à la maladie de la* hausse des prix : faux surplus de revenus pour compenser les pénuries d'environnement, de dignité, de responsabilités ; effets des concentrations urbaines et industrielles ; résultats de la *monocroissance.*

L'ombre de Marcuse

Cette notion de monocroissance est centrale dans l'ouvrage. Une voie unique d'expansion est proposée, et de là vient tout le mal. Pour arriver « Au bout de la nuit », titre de la dernière partie de ce livre, il faut au contraire veiller maintenant à faire s'épanouir des « multicroissances ». L'ombre de Marcuse n'est pas loin. C'est pour tourner le dos à l' « homme unidimensionnel » fabriqué par et pour la société marchande que Michel Albert et Jean Ferniot en arrivent à leurs « ébauches de propositions ».

Il s'agit de s'habituer à consommer relativement moins en étant plus heureux. Le Plan devrait avoir essentiellement pour objet d'améliorer les rapports humains. Pour cela, l'idée d'un meilleur « partage » pourrait être étudiée à trois niveaux :

1) Partage social. C'est le plus classique. La hiérarchie des salaires ne devrait plus dépasser un ordre de grandeur de 1 à 10. Il ne s'agit plus seulement de justice. Dans la mesure où l'inflation est structurellement liée, de nos jours, aux frustrations des classes laborieuses, la médication doit s'orienter vers la réduction des inégalités. Il faut aller plus loin : la répartition des patrimoines étant beaucoup plus inégalitaire que celle des revenus, il convient de proposer — comme le faisait le « manifeste radical » en 1970, dont un des co-auteurs était précisément Michel Albert — de renforcer considérablement les droits de succession au-delà d'un certain seuil de « fortune ». Pour éviter l'échappatoire classique, c'est-à-dire de fuite des capitaux vers la Suisse, un seul remède : la création d'une véritable « Interpool » fiscale.

2) Partage du pouvoir. Sur ce chapitre, nos auteurs sont moins audacieux. Le thème de l'autogestion leur paraît sympathique, et ils y voient surtout un moyen, à terme, de compenser la diminution des possibilités offertes jusqu'ici par les plans de carrière et l'enrichissement personnel — comme certains états-majors syndicaux anglo-saxons, — beaucoup plus que comme un instrument de destruction du capitalisme.

PIERRE DROUIN.

(*Lire la suite page 13.*)

(1) Gallimard, 264 p., 29 F.

Au fil de la semaine

SUR QUELQUES ISMES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

QUEL diable d'homme, cet Henri Guillemin ! Chacun de ses livres, et il en a publié près de cinquante, remet en cause avec passion quelque idée reçue, renverse avec fougue quelque interprétation unanimement admise, brise dans la fureur quelque thèse consacrée par l'histoire officielle. Chaleureux, éblouissant, féroce, il bondit à la gorge des deux Napoléon, crache à la figure des « Jules » du gouvernement de défense nationale de 1871 (Ferry, Favre et Simon), déboulonne allégrement les statues de Pétain et de Lamartine, de Zola et de Jeanne d'Arc, s'attendrit sur les communards, s'indigne au seul nom de Thiers, sa bête noire.

Après cela, il s'étonnerait presque de se voir pris à partie, critiqué, vilipendé par les gens sérieux, les historiens universitaires. Et pourtant n'est-il pas l'un d'eux, tout aussi normalien, agrégé, docteur et professeur que les autres ?

Avec l'âge, cependant, il a appris la méfiance, sinon la prudence, qu'il ignorera toujours. Alors, dans la postface de son dernier livre « Nationalistes et nationaux (1870-1940) » (1), il prend carrément les devants : « Un essai simpliste et grossier ; pour tout dire, caricatural ; et tellement « tendancieux » ! ((« tendancieux » est le terme usuel pour désigner la tendance qui n'est pas la bonne)... Jugez du sérieux de cet « historien »-là ! »

Mais avant de retirer ainsi les mots de la plume à ses détracteurs, il a construit à grand renfort de citations une de ces démonstrations d'iconoclaste dont il a le secret. Empruntons-lui sans vergogne quelques-unes des pierres, des pavés plutôt, qu'il lance dans la mare où croupissent nos certitudes.

***

Parmi tous les ismes qui peuplent notre univers, les cibles préférées d'Henri Guillemin, avec le chauvinisme, sont à coup sûr le militarisme et le colonialisme, qui ne vont d'ailleurs guère l'un sans l'autre. La guerre, une tragédie ? Voire. Et de rappeler la forte parole de Brissot, le 29 novembre 1791 : « La guerre est indispensable à nos finances et à la tranquillité intérieure. » Plus crûment encore, un bon demi-siècle plus tard, dans son numéro du 17 mai 1848, la revue catholique « le Correspondant » écrit : « Parmi les moyens propres à dissoudre l'accumulation des prolétaires que des promesses exaltent et à qui le travail répugne, beaucoup de personnes mettent au premier rang l'avantage qu'on aurait à déverser dans une guerre étrangère le trop-plein de la population industrielle. » Et Guillemin d'ajouter : « Falloux trouve une autre formule plus simple et plus rapide, celle du massacre sur place des pauvres », avec les journées de juin 1848.

La guerre viendra quand même en 1870 et, avec la défaite, les convulsions sociales de la Commune, vivement et sauvagement matées. La leçon est-elle entendue ? Pas du tout : revanche et vengeance seront les mots d'ordre. Ceux de la gauche d'abord, jusqu'aux environs de 1886, où le flambeau du chauvinisme sera repris par la droite. Ainsi les pères de l'école laïque prêchent-ils la « religion de la patrie », forment-ils des « bataillons scolaires », tandis qu'Ernest Lavisse exhorte dans son « Histoire de France » à l'usage des enfants des écoles : « La France a perdu sa renommée militaire pendant la guerre de 1870... Pour reprendre à l'Allemagne ce qu'elle nous a pris, il faut que vous soyez de bons citoyens et de bons soldats... C'est à vous, enfants élevés dans nos écoles, qu'il appartient de venger vos pères vaincus à Sedan et à Metz ; c'est votre devoir, le grand devoir de votre vie ; vous devez y penser toujours. »

Le « patriotisme » ainsi compris change bientôt de camp, et le Révérend Père Didon s'écrie à la distribution des prix du collège dominicain d'Arcueil : « Quand la persuasion a échoué, il faut brandir le glaive, terroriser, couper des têtes... Malheur aux gouvernements qui masquent leur faiblesse criminelle derrière une insuffisante légalité ! ». Voici qu'approche enfin la guerre que Paul Bourget, sous le pseudonyme de Juniers, déclare, dans « l'Echo de Paris », « régénératrice ». « Le Gaulois » rappelle : « Dieu a voulu être appelé le Dieu des armées. » Henri Massis et Guillaume de Tarde, qui signent ensemble « Agathon » une grande « Enquête sur les jeunes gens d'aujourd'hui » dans « l'Opinion », goûtent « un mot jeune, tout neuf, paré de cette séduction que l'éternel instinct belliqueux a ravivé au cœur de l'homme ». Psichari entonne l'hymne à ce « poème de sang et de beauté », à « la grande vendange de la force ».

Quand les rescapés de la grande tuerie reviendront, en 1919, on leur promettra que « l'Allemagne paiera », et Clemenceau lancera, solennel : « Ils ont des droits sur nous ! » Alors Lavisse — encore lui ! — apostrophe, dans « le Temps » du 2 mai 1919, les délégués allemands à la conférence de la paix : « Vous voilà devant vos juges pour répondre du plus grand crime de l'Histoire. Vous allez mentir, car le mensonge vous est congénital ! Mais prenez garde ! »

***

Le colonialisme : Renan avait averti dans sa « Réforme intellectuelle et morale », parue en 1871, au lendemain de la Commune : « Un pays qui ne colonise pas est voué infailliblement au socialisme. » L'économiste libéral Paul Leroy-Beaulieu, dans son essai « De la colonisation chez les peuples modernes » paru en 1874, est plus alléchant : « Le plus grand mérite des colonies... est de fournir aux habitants de la métropole un accroissement de profits, de salaires et de jouissances. » Aux députés, Jules Ferry explique le 28 juillet 1885 : « L'Europe peut être considérée aujourd'hui comme une maison de commerce qui voit décroître son chiffre d'affaires ; la consommation européenne est saturée ; il faut faire surgir de nouvelles couches de consommateurs. » Et encore : « Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. » Et surtout : « Il faut le dire ouvertement : les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures. »

Cinquante ans plus tard, en 1935, quand la Société des nations sera invitée à voter des « sanctions » contre l'Italie fasciste qui a entrepris de conquérir dans un bain de sang l'Ethiopie, le langage n'aura pas vraiment changé. Le 4 octobre de cette année-là, en effet, seize membres de l'Académie française, douze membres de l'Institut, de nombreux écrivains, parmi lesquels Robert Brasillach, Pierre Gaxotte, Thierry Maulnier, Jean de Fabrègues, signent un « Manifeste pour la défense de l'Occident et la paix en Europe » où on lit que ce qui est en cause, c'est « la notion même de l'homme, la légitimité de ses avoirs et de ses titres ». L'Italie opère « une conquête civilisatrice » tandis qu'à Genève (à la S.D.N.) « un faux universalisme juridique met sur un pied d'égalité le supérieur et l'inférieur ». Ainsi « il y a là un attentat irrécusable contre la civilisation d'Occident ». Des sanctions auraient pour seul effet de « mettre en péril l'avenir de la civilisation ». Tel est l'avis de « ceux qui consacrent leurs travaux aux choses de l'intelligence » et qui « se doivent de faire entendre avec vigueur la réclamation de l'esprit ».

***

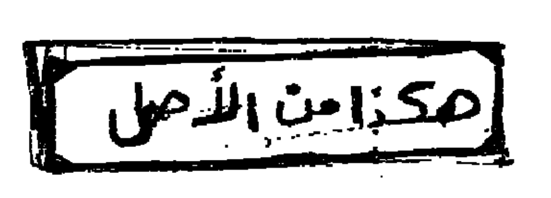
On voudrait pouvoir poursuivre ce florilège qui ne donne qu'une bien faible idée de la riche quête d'Henri Guillemin. Citer par exemple Thiers qui souhaite voir charger le curé, dans les paroisses, de l'instruction primaire, ajoutant mélancoliquement : « Aussi bien, il en apprendra toujours trop au peuple, lequel a plus besoin de moralité que de savoir. » Rappeler que la république, régime « social » par excellence, supprime en 1880 l'obligation du repos hebdomadaire (elle sera rétablie en 1906) comme entachée de cléricalisme, cette « oisiveté dominicale » étant « dommageable à l'Etat ».

Parcourir aussi ces « Petites histoires pour apprendre la vie » diffusées dans les écoles sous la signature de Pierre Laloi mais dont l'auteur est en réalité Ernest Lavisse — toujours lui ! — qui conseille « l'ordre, l'économie, le travail », car « par là, on s'élève ». Oh ! « Pas tout d'un coup, bien entendu. » Mais on peut se dire : « Mon père n'avait rien ; j'ai quelque chose ; mes enfants, s'ils font comme moi, doubleront l'argent que je leur laisserai ; et mes petits-enfants seront des messieurs ! »

Et encore ce numéro du « Temps » du 28 octobre 1919 qui, à la veille des élections, met les choses au point : « N'ayant pu aboutir à la défaite militaire, le parti socialiste travaille à notre défaite économique. » N'est-ce pas lui qui est responsable « de la journée de huit heures, de l'élévation constante des salaires, de ces grèves incessantes qui, sans raison, surgissent un peu partout » ? Alors ! « Voulez-vous aller à la ruine ? Il n'y a qu'à voter pour les socialistes. »

Et on goûtera, en guise de conclusion, cette explication ingénieuse des origines de la guerre d'Espagne que donne dans « la Croix » le chanoine Loutil qui signe Pierre L'Ermite : « Les Espagnols avaient tout pour être heureux. Baignés d'azur, sans grands besoins, ils pouvaient rêver sous le soleil et jouer de la mandoline... Un jour, soixante juifs arrivent de Moscou ; ils sont chargés de remontrer à ce peuple qu'il est très malheureux... »

(1) Gallimard. Collection « Idées ». 478 pages, 8,90 F. René Rémond a rendu compte de cet ouvrage dans « le Monde des livres » du 29 novembre 1974.



ÉTRANGER

Reflets du monde entier

triunfo

Les enfants maudits d'Arrabal

Les enfants d'Arrabal sont-ils « maudits » dans leur pays comme leur célèbre père ? C'est ce que se demande *TRIUNFO*, qui publie cette lettre ouverte du dramaturge espagnol :

« En 1970 et 1972, j'ai eu deux films, Lelio et Samuel que, pour la seconde fois, je viens d'essayer d'inscrire comme espagnols au consulat d'Espagne à Paris, le 12 janvier. On m'a expliqué que cela n'était pas possible, bien qu'ils soient mes « fils naturels ». Il va de soi qu'ils ont été conçus « naturellement », et pas à l'aide d'une machine électronique ! On me précisa alors que mes fils étaient « illégitimes ».

» En renouvelant mon passeport, on écrivit devant la mention « état civil » le titre surprenant de « célibataire ». N'est-il pas étonnamment ridicule que mon mariage avec ma femme française, légal dans toute l'Europe, et réussi depuis dix-sept ans, soit considéré comme inexistant ? Sous quel prétexte ? C'est sans doute parce qu'il n'y a pas eu, selon nos convictions, de cérémonie catholique ?

» Je me demande s'il s'agit d'une injustice d'ordre général ou d'une mesure vexatoire à mon égard.

» Tout cela n'a d'ailleurs pas d'importance. Mais le commentaire suivant a récemment échappé à une haute personnalité officielle alors qu'on se plaignait devant elle de la sévérité de son administration devant un certain spectacle : « Nous n'avons » de consigne de censure totale que contre Arrabal. »

» Ces consignes s'appliquent donc contre deux enfants de deux et cinq ans qui portent déjà la marque infamante d'être mes fils. »



Grandeurs et misères du P.-D. G.

L'hebdomadaire d'Abidjan, *IVOIRE DIMANCHE*, consacre une étude caustique à la nouvelle catégorie contestée: Des « *hommes d'affaires ivoiriens* ». Il y a, par exemple : *« Ces messieurs que l'on rencontre tous les jours, étouffant dans leur « trois pièces », grosse serviette noire à la main, sans destination précise. Tous les jours que Dieu fait, ils font mille fois le tour du Plateau, un petit « crochet » à Cocody et terminent dans un petit café. La journée aura été terriblement stérile. Apparemment, on n'a rien à reprocher à ces gens-là. Bonne présentation, allure respectable. Il suffit qu'ils vous proposent une affaire pour que vous vous laissiez mener en bateau. En général, ils n'ont rien. Ce sont des « truands » de grande classe qui abusent de la confiance des citoyens. »*

Mais il y a aussi les vrais hommes d'affaires, *« ceux qui sont capables, de par leur sens de l'organisation et leur capacité de gestion, de promouvoir la vraie bourgeoisie autochtone, partenaires privilégiés dans les relations internationales. Peuvent-ils prendre en charge les rouages essentiels de l'économie nationale et relever ainsi le défi du développement dans un contexte libéral ? C'est possible. C'est souhaitable. A condition que les P.-D. G. ne confondent pas leurs poches avec les tiroirs de l'entreprise. A condition d'avoir une vision à long terme — l'entreprise commence-t-elle à prospérer que les nouveaux riches s'installent déjà dans un train de vie de nabab.*

» Certaines femmes, bien réputées pour ce genre d'opérations, se chargent de conférer à Monsieur un standing de son rang. Eh hop ! C'est la dégringolade, la faillite. On dira : « Voilà l'ex-P.-D. G. ». *Et pour se donner un alibi, l'ex-P.-D. G. évoquera la crise du pétrole, la chute du pouvoir d'achat, etc. Ou des arguments du genre : « La banque ne nous fait pas confiance. »*

THE SUNDAY TIMES

Les Suédois se rebiffent

C'est de Suède, patrie de l'émancipation féminine, qu'arrive le premier cri d'alarme officiel sur le sort des hommes menacés par l'égalité des sexes, écrit le *SUNDAY TIMES*. Selon l'hebdomadaire britannique :

« Un rapport du conseil consultatif gouvernemental pour l'égalité des hommes et des femmes explique les troubles dont souffrent beaucoup d'hommes dans la vie d'aujourd'hui. Tous les interviewés, sauf quatre, ont déploré de ne pas avoir d'amis, à part leur femme ou leur maîtresse, à qui confier leurs angoisses et leurs frustrations. La plupart d'entre eux étaient convaincus que les autres hommes n'étaient jamais inquiets ni malheureux, qu'ils étaient virils et décontractés comme James Bond, et toujours à la recherche de nouvelles aventures sexuelles... Beaucoup d'hommes se sentent inhibés par l'importance que les magazines accordent aux performances sexuelles (...). La plupart estiment que leur vie professionnelle les empêche d'être les hommes au foyer et les pères attentifs qu'ils souhaitent. Ils croient souvent, d'ailleurs, que leurs femmes encouragent cet état de choses pour conserver leur suprématie à la maison, et ils regrettent le peu de confiance que leurs épouses accordent à leurs talents ménagers. »

Et pourtant, souligne le rapport, *« ce dont le monde a besoin aujourd'hui, ce n'est pas de chasseurs, de guerriers ou de politiciens avides de pouvoir, mais de coopération entre toutes les couches de la population, de compréhension mutuelle et de tendresse ».*



Koalas tous azimuts

Gentil, lent, sans défense et, malheureusement, porteur d'une fourrure flatteuse, le koala — ce drôle de marsupial qui fait des jouets charmants — est protégé en Australie depuis 1927, écrit NEWSWEEK. Résultat : *« Un demi-siècle plus tard, la population des koalas s'est si bien développée qu'on assure maintenant qu'ils sont plus nombreux que les citoyens australiens (...) Les koalas ont commencé à sortir de leurs réserves : dans un faubourg de Sydney, ils sont si nombreux que des panneaux de signalisation ont été apposés pour les automobilistes : « Attention koalas ! ». Ailleurs ils se sont répandus dans les jardins privés, ce qui risque de provoquer une certaine confusion car rien ne ressemble plus à un enfant qui pleure qu'un bébé koala qui a perdu sa mère... »*

Lettre de la Piazza Navona

VACANCES ROMAINES



LE voyageur qui débarque du Palatino à la gare de Termini a *l'œil sur son bagage*. L'Italie en déliquescence ? L'austérité de mise ? La peur aux regards — ou est-ce déjà la hargne ? Rome, nouveau Chicago ?... Inquiétude ou curiosité, les mauvais rêves ont été du voyage.

La Ville éternelle a tôt fait de dis*siper pareilles peurs. Rome se rit* de l'Apocalypse. Son charme opère — de toute éternité — sans qu'on lui laisse le temps d'être rompu. Illusion, peut-être. Mais, à Rome, ce sont les prévisions alarmistes qui n'ont pas de vraisemblance. Les plus maussades ne parviennent pas à gâcher des vacances romaines.

Piazza Navona, d'ailleurs, c'est *fête chaque soir. L'endroit*, de toute éternité, fut théâtre de jeux. La place a conservé la forme longue du stade de Domitien, dont elle occupe l'emplacement. Au dix-septième siècle, on imagina de l'immerger pour y donner des fêtes nautiques, d'où son nom de « navire ».

Le temps n'est plus du cirque ni des batailles navales. C'est une foule débonnaire qui déferle maintenant, les soirs d'hiver, place Navone. Plus de joutes que commerciales. A l'approche de l'Epiphanie, une foire défigure gaiement le décor baroque du Bernin et de Francesco Borromini. Car le « Gesù », dont l'effigie figure à chaque coin de rue (et jusque dans la gare de Termini : un « bambino » de cire sur un amoncellement de traverses ferroviaires), n'est pas celui qui gâte les enfants romains. La besogne incombe à la « Befana » — l'Epiphanie, — une vieille à qui les Mages en route pour Béthléem demandèrent leur chemin. Occupée aux soins de son ménage, elle leur claqua la porte au nez. Mais le remords la prit, elle résolut de rattraper les voyageurs. Son balai d'une main, de l'autre la bride de son âne chargé de cadeaux pour le Nouveau-Né, elle partit à leur poursuite. En vain. Depuis deux mille ans, la Befana parcourt le monde sans trêve. C'est à peine si elle fait halte le 6 janvier pour récompenser les sages petits Italiens.

Et, Piazza Navona, des poupées insolites oscillent au fronton des baraques foraines : de vieux poupons à perruque grise et binocles, un balai en guise de hochet.

C'EST *la foire place* Navone, comme chaque année à pareille époque. Les enfants se gavent consciencieusement de sucreries épaisses : nougats noir et blanc, pains plombés de fruits secs, sucres d'orge rayés, que de fortes foraines pétrissent à pleins bras. Délices de foire. Les odeurs se mêlent. Chocolats à la terrasse du Café di Colombia. Boudins blancs qui pétillent sur des barbecues de plein air. Spécialité du temps de Noël : la « porchetta » — des porcelets rôtis farcis de sauge et d'herbes fortes, que l'on débite *par* le travers, comme des troncs creux, — viande sèche sertie dans sa graisse fine.

La nuit tombe tôt. Il fait doux comme en été. La place grouille de monde. Immanquablement, au soir, tous les chemins y mènent.

Des musiques bon marché couvrent la chanson des fontaines du Bernin. Il passe par moments une plainte — les deux notes lancinantes que rend le dernier gadget à l'italienne : un mètre de tuyau souple dont on joue comme d'une fronde, et qui sonne comme un orgue.

* * *

Et la crise ?... Le convive de la table voisine a le visage émacié et grave. On hasarde :

« Vous parlez français ?

— Male !

— Alloro... Italia... Comme va ?

— Male. »

Et il se replonge dans son Gramsci.

Seul indice, ce livre, dans le kiosque à journaux au fond de la place : *Cuccina in austerity* (sic).

* * *

Passe au ciel une énorme machine lumineuse : un dirigeable, tous feux dehors. La terrasse du Café di Colombia se tord le cou. Occasion rêvée pour les pickpockets, dont on dit qu'ils pullulent ces temps-ci. *L'engin clignote des conseils de civisme* : *« La pollution dépend de vous ! »*, *« Ne jetez pas vos ordures à la rue ! »* Admonestations de circonstance : la coutume veut que l'on passe par la fenêtre, la nuit de la Saint-Sylvestre, tout ce qui peut encombrer son intérieur. Il ne fait pas bon se promener solitaire et rêveur ce soir-là dans les ruelles romaines.

LES pas ramènent d'eux-mêmes Piazza Navona. Cœur tiède de Rome à Noël. La *foule coule*. Pouls lent. *Spectacle* intarissable.

Fellini n'a rien inventé. Ni les « ragazzi » aux traits ciselés, chemise ouverte sur une médaille, verbe haut, à l'affût de bonnes fortunes. Ni les vieux beaux, pareillement dépoitraillés et oisifs.

Les nonnes, qui vont par deux comme les « carabinieri ».

Les « Americani » — Anglais ou *même Scandinaves, plus romains que les Romains, — les Américains* de Rome qui savent chaque recoin de la ville, feignent d'en être las mais ne *peuvent* s'en détacher. *Dro*gués, amoureux fous et pudiques.

Et les Romaines... Les vieilles : paysannes venues d'on ne sait quel fin *fond* de quel *Mezzogiorno* — mais peut-être vivent-elles au Transtévère depuis des lustres ? — gouailleuses, éméchées : marchandes de pâtisseries sèches, galettes à l'huile, « panettone » de Noël aux écorces d'orange. Les vieilles. D'autres vont à pas pressés, noires sous leur foulard.

Se peut-il qu'elles aient eu les airs de madone un peu mûre que se donnent les femmes jeunes ? Chevelure défaite, maquillage dramatique, celle qui trône sur la mar*gelle de la fontaine* des Fleuves *est* de marbre : jusqu'à ce qu'elle lâche un torrent d'invectives à l'adresse du gamin qu'elle surveille d'un œil las. C'est à peine si les traits de son visage ont bougé. Elle reprend la pose.

* * *

Les « bambini » ont les traits précocement dessinés. Visages faits, *empesés* comme pour la *parade*. Foire des enfants ou foire aux enfants ? Ils font à l'évidence l'orgueil des parents.

Sinon toujours leur joie. Le MLAC italien a déployé ses tréteaux entre les baraques. Pétition. Calicots. L'ouverture de l'Année sainte est prétexte à des raccourcis qui font leur effet : les indulgences plénières dont sont enduits les pèlerins et la grande misère des avortées clandestines ; le pape et les fœtus.

* * *

Les syndicats font feu du même bois. Année sainte ? Pas pour tout le monde. Foin d'indulgences, la lutte continue.

Les passants vont leur flânerie, comme si de rien. Comme si les injonctions en lettres rouges n'avaient pas prise sur le bonheur de l'heure : la *faute à la fête, sans doute.*

Un instant, la belle humeur se lézarde pourtant. Des cris, une bousculade. La *foule s'écarte. Un jeune garçon est à terre. On le roue de* coups. Il a tenté d'arracher un sac à main. Les badauds laissent châtrer. *Ou acquiescent. En voilà un qui* ne recommencera pas de sitôt ! Et d'enchaîner sur leur petit couplet sur la dégradation des temps et des mœurs : *on dit qu'il y a eu mort* d'homme à la dernière bataille rangée entre extrémistes des deux bords. Et ces poursuites automobiles, dans la *nuit* ! Ces détonations ! Les gens se barricadent le soir dans les quartiers excentrés.

* * *

Piazza Navona, les musiques ont repris le dessus. Le trou dans la foule s'est refermé. Flot lisse, glisse.

Le barman a une tête de portrait Renaissance. Traits *fermes*, *barbe* noire. On voudrait *le voir en fraise*. A Rome, les siècles s'entremêlent jusque dans les faciès.

Place Saint-Pierre. Autre « *piazza* », autres nourritures. Mais pour être moins païenne, l'atmosphère n'en est pas moins à la fête. Esplanade, illusions architecturales. Foule. Piétinement contenu. Le brouhaha se dilue dans l'éternité du décor, le temps ramassé. Liesse à l'apparition du pape à ses appartements. Les cornettes frémissent, les paupières japonaises se brident derrière les objectifs. Les « flashes » crépitent jusque dans la basilique. Les applaudissements sont frénétiques à la fin de l'office. Crise de la papauté ? Pas à Rome !

LAURENCE COSSÉ.

PORTRAIT

Une femme palestinienne

U*NE ligne brisée de maisons* inachevées se découpe sur le ciel, parpaings et béton se livrent à nu. Les antennes de télévision et la multitude de fleurs plantées dans des boîtes de conserve, à même le sol ou sur les toits, révèlent un provisoire qui se prolonge.

Images d'un camp de « réfugiés palestiniens » au sud de Beyrouth ; *ici les* gens sont logés à quatre ou six par pièce, plus de la moitié des maisons n'ont ni eau courante, ni moyen de chauffage.

Le congrès des femmes palestiniennes vient de se tenir dans la capitale du Liban, et les délégations étrangères sont invitées à aller prendre le thé avec quelques femmes du camp. Nous sommes des leurs.

Celle qui nous accueille a donné cette maison quand ses enfants sont partis étudier à l'étranger, pour que les femmes puissent se réunir.

Sur une terrasse inachevée, où on nous servira le thé parfumé, nous nous asseyons sur des coussins colorés ; la jeune Palestinienne qui accompagne le groupe d'étrangers a revêtu pour l'occasion sa robe traditionnelle de toile noire aux broderies multicolores.

Peu à peu, discrètement, les femmes du camp viendront parler avec nous, accompagnées des plus jeunes enfants. La discussion devient très vite animée.

Soudain, une atmosphère de gravité émane de ce groupe ; une particulière attention autour de celle qui nous reçoit, des regards très profonds, une écoute totale. Cette femme accepte de parler d'autrefois, cet autrefois si douloureux dont on ne rouvre la plaie qu'avec prudence, pour survivre, mais dont la cicatrice reste bien présente.

« 1948, la Palestine, Haïfa, les fleurs, les orangers, ma maison, mon jardin, la lumière, la paix, mes deux jeunes enfants qui commencent à pousser ; le bonheur de vivre. Puis une brutale réalité, une nuit cloutée d'étoiles comme tant d'autres, bruit de bottes, tous les habitants sont évacués. Mes deux enfants sur chaque épaule, je suis sommée de courir le plus vite possible, les balles sifflant à hauteur des jambes. C'est un peuple ensommeillé qui s'enfuit de sa ville sans défense et sans réaction. Par chance, je retrouve mon mari. Les radeaux qui nous transportent en haute Galilée sont si bondés que certains tombent et se noient.

» Nous ne désespérons pas sur cette terre étrangère. C'est certainement une histoire de quelques jours, nous allons bientôt rentrer chez nous, retrouver les choses de la vie, ici les enfants n'ont même pas leurs jouets... c'est une histoire de quelques jours.

» Voilà vingt-six ans que nous sommes ici. Mais nous retournerons sur notre terre, nous ou nos enfants ou nos petits-enfants. »

La voix s'étrangle et nous nous taisons.

La nouvelle structuration de la société palestinienne a permis un essor en faveur des filles notamment pour qui la scolarisation n'était que de 2 % par rapport à celle des garçons en 1950-1951 et se trouve maintenant à 44,4 %.

C'est l'U.N.R.W.A. qui assure l'enseignement primaire et accorde des bourses qui équivalent à 500 F par mois pour l'enseignement secondaire. Aussi, par son savoir et le changement qualitatif de la nature de son travail, la jeune fille a pris du poids dans sa société.

Mais ce n'est pas là le premier facteur d'évolution. Il y a parmi nous une représentante de l'Union des femmes palestiniennes en « territoire occupé ». Elle nous explique comment la femme a acquis sa nouvelle personnalité à travers toutes ses luttes. Part peu connue, spontanée, qui n'est pas exprimée dans les textes.

Dès 1921, les femmes ont protesté contre la torture des détenues sous le mandat britannique. Elles ont pris part à la lutte en transportant des munitions, des provisions, des vêtements, en cachant des révolutionnaires et des blessés, en faisant semblant d'ignorer le sort de leu fils ou leur mari quand ceux-ci disparaissent, payant de leur vie.

En 1947, au moment du partage de la Palestine, elles ont creusé des tranchées, construit des fortifications, acheté des armes, *donné* des soins aux blessés. L'organisation secrète « La Fleur de lys » était dirigée par deux femmes.

Aujourd'hui, les femmes palestiniennes continuent toutes ces formes de lutte et, poussées par la détérioration de la situation économique, elles travaillent pour un salaire modeste dans les hôpitaux, les institutions de l'U.N.R.W.A., les centres *de distribution* de lait, les cliniques, les ateliers de couture, les champs, dans l'enseignement et les administrations.

Ce sont elles qui rappellent sans cesse à leurs enfants le nom de leur village d'origine. Ainsi, chacun sait où il est né, sinon où il aurait dû naître.

NICOLE VENNAT.

LE DESSIN DE LA SEMAINE

Extrait de « Notre temps », (Bruxelles)

Navona

S ROMAINES

emme palestinienne

D'« UN JOUR FUTUR » A « LA CROISÉE »

RAOUL SANGLA CONTRE PHOTOMATON

UN ourson un peu lubrique, un petit chaperon rouge vaguement déluré et une quinzaine d'appels de protestation... C'est, l'autre samedi, le Grand Magic Circus sur le plateau d'« Un jour futur ». Petit scandale sans dimension, qui indique où se situe la ligne rouge de nos interdits. Michel Lancelot peut inviter tous les faux prophètes de la terre, produire de l'idéologie sous l'étiquette « contre-culture », autant qu'il le veut — c'est, dit-on, la « liberté », — mais une petite fête un peu triste, dérisoire, tartes à la crème contre tabous (des extraits d'un spectacle subventionné par le Festival d'automne dont le fondateur est secrétaire d'Etat à la culture), et les limites sont franchies : on parle de « licence ». Les paroles sont libérées, mais les images restent dangereuses. Et on trouve un responsable : le réalisateur. Une consécration — en creux — pour Raoul Sangla, quinze ans de télévision, ancien plâtrier (c'est sa mythologie), landais, poète et « fauteur d'images », — il se définit ainsi à l'heure des génériques.

Et Raoul Sangla s'expliquait, lundi dernier : pas de répétitions, des conditions de travail telles que tout peut arriver, les aléas du direct... Repentir officiel, mais on sent bien que ce risque, cette tension sur le fil, ce métier d'équilibriste sont, en fait, les piliers de sa télévision : ce qui la distingue à tout jamais du « cinématographe ».

Pourtant, ce qui installe Raoul Sangla dans l'actualité de cette semaine, au-delà du mini-scandale des oursons, c'est *la Croisée*, un télé-film qu'il a tourné, sur un scénario d'André Stil, à la station régionale de Lille, au temps où la troisième chaîne n'était pas devenue un cinéma de quartier. *La Croisée*, une fable sur la vie moderne, sur le bonheur qui n'a jamais été aussi proche — et, en même temps aussi éloigné : Elle (Brigitte Fossey) est infirmière de nuit ; Lui (Gérard Guégan) est professeur dans un C.E.T. Cinq jours par semaine, ils se croisent sur le pas de la porte ; un geste, un regard, la solitude. Le désarroi d'un couple qui a choisi ce style de vie pour avoir un enfant, et ne laisser à personne le soin de s'en occuper. Un sujet qui évoque les dramatiques à trame sociologique de « l'écriture par l'image » (Krier, Fallevic, Chouchan). Une école qui avait rompu le carcan esthétique de l'école des Buttes-Chaumont (où Sangla a fait ses débuts comme assistant de Lorenzi), pour faire pénétrer la dramaturgie dans le quotidien, mêler la réalité et la fiction ; un héritage du « reportage d'auteur », lancé par « Cinq colonnes », et par « Les femmes aussi ». Mais un style dont les limites étaient apparues très vite : la parole et l'action conjuguées sans le rêve renvoyaient aux conventions du naturalisme. Comme dit Bernard Bouthier : *« Ce n'est pas en filmant des choses vraies qu'on filme vraiment les choses. »*

La manière de Raoul Sangla consistera à mettre les apparences entre guillemets, comme il enferme les invités d'« Un jour futur » dans un jeu de miroirs, où « image réelle » et « image virtuelle » se renvoient leur ressemblance, jeu d'inversion qui rappelle 1968 : *« L'art est l'inversion de la vie. »* Sangla s'y prend de mille façons : tantôt, il godardise, en pénétrant dans le champ, en faisant dire, de l'extérieur, qu'un phénomène de production artistique est en cours, ou bien, de l'intérieur, en interrompant l'action — ainsi, Gérard Guégan interpelle la caméra : *« Sur moi, s'il vous plaît »*, — ou en la prolongeant après le mot *« coupez »*. Distance affirmée ici au premier degré, mais que l'on retrouve, de scène en scène, dans le parti pris d'artifice du décor et du jeu — bien que le film ne soit pas tourné en studio, — et dans le style de la réalisation, conçue systématiquement en « plans-séquences » : il y a autant de séquences que de plans, et il n'y a donc qu'un seul regard, le regard de celui qui regarde.

Raoul Sangla n'appartient à aucune école, et il est difficile de poser sa pratique en exemple, — car la reproduire tiendrait de la grimace esthétisante. Cependant, dans la télévision de pénurie qui s'installe sur les écrans, télévision de la continuité immobile, et du compte rendu, de l'illustration visuelle du discours parlé — Averty parle de « constat d'huissier », et Sangla de « photomaton », — il est le seul à faire éclater, par le discours de l'image, la convention du direct « qui montre ce qui se passe ». On peut accuser Sangla de gratuité, mais il revendique la liberté du regard, la responsabilité de celui qui crée un espace. — M. E.

«En direct, on se rapproche de la règle des trois unités»

« *LA Croisée*, dit Raoul Sangla, est un regard sur une histoire se déroulant dans un espace. L'intérêt du réalisateur est celui d'un réalisateur hollywoodien à qui on donne un objet à tourner, et qui fait en sorte qu'on le reconnaisse sien à l'arrivée.

» Ce n'est pas tout à fait la nature de violence dramaturgique que je souhaitais traiter, mais j'étais intéressé par la possibilité de diriger pour une fois des personnages sur lesquels j'improvise dans l'espace, et, au fond, je ne vois aucune différence entre le film et le direct, sinon une plus grande maîtrise des éléments composants. Dans une émission en direct, la première répétition est, forcément, en même temps, la bonne prise ; on est toujours à découvert. Mais c'est tout. Je ne suis pas d'accord pour dire que le direct et le film sont deux métiers : dans un cas, il y a repêchage ; dans l'autre, on va au charbon — c'est toute la différence.

» Ainsi, dans « *la Croisée* », ayant tourné en plans-séquences, je ne me suis pas ménagé de sophistication par le montage. C'est seulement une mise en ordre : mon découpage s'arrête aux limites spatio-temporelles d'une scène. On change de personnage, ou on change de lieu, c'est la seule raison de changer de plan. »

— *Est-ce pour cette raison que certains plans d'* « Un jour futur » *durent plus de vingt minutes ?*

— En studio, l'espace et le temps sont uniques ; on se rapproche de la règle des trois unités. Ce n'est pas gratuit de filmer en continuité avec une seule caméra : on décrit l'unité de l'espace, alors que l'emploi de plusieurs caméras en champ et en contrechamp n'est pas de nature différente d'une liaison en duplex entre Paris et Marseille. Une chose est deux personnes dans un plan racontant une histoire ; une autre chose, un dialogue, en champ-contrechamp. Ce n'est pas une théorie que j'affirme là : j'ai de la difficulté à définir ce que je fais, autrement que par ma pratique. C'est physique : je ne peux pas faire autrement ; mon goût me porte à regarder avec cette continuité.

— *Au risque, puisqu'il s'agit de direct, de ne pas maîtriser la durée, de ne pas pouvoir affirmer de point de vue sur ce qui se passe, par le montage ?*

— Je pense que le regard a une existence propre, en dehors de ce qui se passe. Une émission, c'est aussi le regard que je propose, et ce n'est pas seulement des personnages, des comportements, des discours. A la limite, le mouvement d'une caméra proposant des formes, des couleurs, des lumières, me paraît être le message.

— *Vraiment ?*

— Vraiment. Je ne suis pas là pour remplacer le cinéma, le théâtre, l'éducation nationale. Mais j'ai l'impression de produire toujours de l'information. Le générique d'« *un Jour futur* », c'est une minute et quarante-cinq secondes de musique, et un espace qui est décrit. L'information est peut-être plus difficilement perceptible que quand il y a des mots, — puisque les mots semblent être l'essentiel de la télévision, sauf quand il y a « scandale » comme samedi dernier, et alors on incrimine l'image.

— *Mais vous ne pensez pas qu'un même regard sur des moments inégaux, risque de mettre sur le même plan l'important et l'anecdotique ?*

— Je crois que mon rôle est un peu celui d'un maquilleur sur le visage d'un comédien. Il y a autant de joie à maquiller un mauvais comédien qu'un bon. Oui, mon rôle est de bien maquiller, de mettre des paillettes autour des yeux, du bleu sur les paupières.

» Si je comprends bien le reproche qu'on peut me faire, je dis bien des choses qui n'existent pas. Mais cela, en soi, c'est déjà un discours, et il n'est pas possible dans cette télévision de dire, de la même façon, des choses qui auraient existé. Autant raconter l'histoire d'une fillette qui a envie de faire de la comédie musicale... C'est vrai, je finis par avoir l'air d'un dandy armé de caméras, mais dans dandy, il y a désespéré, quelque part.

« Fauteur d'images »

— *Drôle d'attitude de la part d'un homme de télévision, instrument dont le rôle serait celui d'une Sécurité sociale de l'imaginaire...*

— J'ai l'impression que ma fonction c'est finalement, avec la caméra, une fonction poétique. D'ailleurs, sans caméra, j'écris des poèmes. Tenez, je m'explique en alexandrins :

« Et donner plus de signes que n'en tient l'apparence. »

» Oui, c'est ça la vraie fonction d'un réalisateur. Et quand je dis que je suis « fauteur d'images », voici ce que je veux dire :

« Je suis fauteur d'images du hasard faisant trouble. Rectangle migratoire, ourdi de balsamine... »

» La balsamine, ce sont des fleurs qui éclatent, et la télévision leur ressemble : à peine veut-on vérifier la réalité qu'elle n'existe plus. L'éphémère me paraît fondamental dans la notion de perception.

— *Et vous ne croyez pas qu'on puisse laisser des « traces »...*

— On a eu tendance à confondre la qualité des personnages montrés et la qualité des émissions. Moi, sur le plateau, je n'écoute pratiquement jamais ce qui se dit. Si j'écoute, je m'arrête : je m'efface. Et je ne supporte pas la notion d'effacement. Comme dit Averty, nous ne sommes pas des garçons de café pour apporter la commande.

— *Quand vous dites* « nous ne sommes pas faits pour », *ça a un petit côté théologique.*

— Je ne suis pas seulement un élément fonctionnel : je ne suis pas là pour montrer, mais pour regarder. Ce qui me ravit le plus dans l'existence, c'est de voir une personne sociale avoir sur la réalité une prise originale, et je tente d'y parvenir, moi aussi. Alors, c'est moi qui regarde, et on n'a pas à me dire : « *Nous attendons de vous de voir telle chose.* » Je crois respecter d'autant plus les gens que mon regard est plus personnel. Je ne peux être un être social collectif qu'en tant qu'être particulier. Sinon, c'est la normalisation : on se fond dans la convention, dans l'idéologie. Ma fonction sociale est d'être spécifique.

Propos recueillis par
MARTIN EVEN.

(*Lire la suite page 10.*)

Michel Lancelot et l'information

MICHEL Lancelot travaille dans des bureaux attribués à Antenne 2, sur l'avenue Matignon. Il est installé dans une pièce vide aux murs grisâtres, une pièce encore marquée par les déménagements récents et hâtifs. Assis, il réfléchit, soucieux. « *Je pense qu'on ne montre jamais ce qui se passe aujourd'hui*, dit-il. *Nous ne faisons pas vraiment notre métier. Nous avons les mêmes tares, les mêmes vices que les journalistes de 1950. Toute l'information qui concerne la modification du comportement humain, l'évolution spirituelle, ne passe pas. Dans vingt ans on dira « l'Eglise a changé ». Mais on ne saura jamais ni pourquoi ni comment. On traite l'information comme dans les livres d'histoire. Alors, on retient les dates, les scandales, les controverses. Et puis ? Il y a des types qui ont fait l'histoire de l'homme et maintenant il y en a d'autres. Ceux-là, on les ignore, ou on les sacralise. Je ne sais même pas si c'est une politique concertée.* »

L'émission de Michel Lancelot *Un jour futur* n'a pas été suspendue. Elle va être modifiée à partir du mois de mars. Michel Lancelot a en projet la réalisation d'une nouvelle série intitulée *Futurible*. « *Certains événements qui pourraient survenir sont inquiétants*, explique-t-il. *Je songe à la réunification des deux Allemagnes, à l'invasion des pays arabes par l'Occident, à une guerre entre la Chine et l'U.R.S.S. Je voudrais présenter, à chaque fois, un document filmé qui relaterait l'« événement ». Il serait accompagné d'un commentaire proposant un éventail des solutions possibles.* »

Pour « exorciser » la peur, et peut-être même informer. Savoir, connaître, expliquer, Michel Lancelot rêve de transmettre le réel dans le temps immédiat. Il aimerait être « entendu ». « *Je resterai à la télévision pendant un an ou deux*, ajoute-t-il. *J'ai envie d'écrire. Cependant je voulais voir avec* Un jour futur *dans quelle mesure je pouvais contribuer à faire connaître le créateur, celui qui, à partir d'une culture donnée, la dépasse, l'élargit, quitte à renier ce qui est admis. C'est cela la « contre-culture » : se heurter aux normes établies. Il est temps que ceux qui font de l'information prennent leurs responsabilités.* »

Michel Lancelot vit aujourd'hui, mais il précède : il est « de son temps », dans le présent et le futur. Il veut être disponible pour saisir l'acte nouveau avant qu'il n'appartienne au passé, pour saisir le réel. « *Le réel*, dit-il, *comprend tout ce qui se crée. Ainsi pourrons-nous vivre, aujourd'hui-demain. Des jeunes nous écrivent. Ils ne comprennent pas toujours où je veux en venir. Après leur avoir fait découvrir des peintres, j'aimerais qu'un jour ils puissent dire : « Ah, oui, je me » souviens, on en a parlé. Oui, je » me souviens, en 1975... » Il y aurait alors un vrai changement. Et nous cesserions peut-être de vivre notre histoire dans une méconnaissance totale.* »

Propos recueillis par
MARIE-FRANÇOISE LEVY.

★ « Un jour futur », tous les samedis sur Antenne 2 à 14 h. 5.

LA RÉORGANISATION DES SYNDICATS DE L'EX-O.R.T.F.

Comment faire une preuve par sept ?

QUE sont devenues les organisations composant l'Intersyndicale de l'O.R.T.F. et qui, il y a moins de trois mois encore, rythmaient de leurs protestations les derniers jours de l'Office ? Le plan gouvernemental visant en particulier, à travers la loi du 7 août 1974, à « casser » les syndicats en découpant l'O.R.T.F. en sept morceaux aurait-il réussi ?

Après les luttes intenses menées pendant le dernier trimestre 1974, ponctuées de grèves mal comprises du grand public, les syndicats, il est vrai, reprennent leur souffle. Non que leur action ait été négative. Ils estiment avoir réussi à limiter les effets de la liquidation de l'Office. Ils regrettent cependant que les partis de gauche n'aient apporté qu'un soutien du bout des lèvres à ce qui était pourtant la dénonciation de la « braderie » d'un service public dont la majorité politique, depuis 1959, a fait le « champ clos » de ses contradictions internes, par technocrates interposés.

Les organisations de l'ex-Intersyndicale de l'Office s'interrogent maintenant sur la meilleure manière de poursuivre l'action de défense des intérêts de leurs mandants, en adaptant leurs structures à celles des nouvelles sociétés. Elles ont à faire la « preuve par sept » de leur unité.

● LE SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES de l'Office (S.N.J.-O.R.T.F.), qui comptait quelque six cents membres avant l'éclatement de la maison, a été le plus rapide à se réorganiser : cinq sections ont été créées (TF 1, A 2, FR 3, Radio-France et Institut de l'audio-visuel), coordonnées, au sommet, par une Fédération S.N.J. des sections de l'audio-visuel. Les délégués syndicaux sont déjà désignés dans chacune des sociétés avec pour objectif immédiat l'adoption prochaine d'une convention collective. Il semble acquis, d'ores et déjà, que les journalistes de la radio-télévision française bénéficieront des dispositions essentielles de la convention collective nationale, ce qui consacrera le fait qu'ils sont des « journalistes comme les autres ».

● LE SYNDICAT NATIONAL DE RADIO ET DE TELEVISION (C.G.T.), une des deux plus puissantes organisations de l'ex-O.R.T.F., compte des adhérents dans de multiples branches d'activités (trois mille cinq cents adhérents environ).

Le S.N.R.T. doit tenir son congrès en avril pour discuter et adopter les structures nouvelles les plus appropriées au découpage de l'Office. Il pourrait créer des sections syndicales, soit par société nationale ou établissement public, soit par centres de production, soit par branches professionnelles. Pour l'instant, le S.N.R.T. observe attentivement la mise en place des nouvelles sociétés avant de fixer sa « doctrine ».

● LE SYNDICAT UNIFIE DE RADIO ET DE TELEVISION (SURT) est né quelques mois avant la disparition de l'O.R.T.F., de la fusion de la Fédération syndicale unifiée (autonome) et du Syndicat interprofessionnel de radio-télévision (C.F.D.T.).

La F.S.U., qui groupait tous les syndicats autonomes de l'Office (techniciens, administratifs, personnels artistiques, ouvriers) comptait environ trois mille cinq cents adhérents avant la fusion, dont une majorité de techniciens. Longtemps, la F.S.U. a tiré de cette double caractéristique — son implantation chez les techniciens et son « indépendance » — l'essentiel de sa puissance.

Le SIRT-C.F.D.T. est né au contraire après l'éclatement de la C.F.T.C. et singulièrement avec les événements de mai 1968. Il groupait neuf cent cinquante adhérents environ la veille de la fusion.

Le congrès de fusion fut convoqué le 14 décembre 1974, dans un climat peu propice à la réflexion et même au « mariage » des deux organisations (c'est ainsi que la section SIRT des Buttes-Chaumont, alors en grève depuis deux semaines avec le S.N.R.T.-C.G.T., la F.S.U. ne participant pas au mouvement, a refusé de participer au congrès).

Une majorité des membres du bureau du SIRT-C.F.D.T. (six sur neuf) déclaraient le 23 décembre : « *Quels que soient donc les griefs que l'on puisse accumuler contre la forme antidémocratique (sans débat à la base) et accélérée (mais l'échéance était là) de cette fusion, il faut reconnaître que c'était la seule solution qui nous restait, viable à long terme, et efficace pour lutter contre les menaces futures qui pèsent sur le personnel de l'Office, sur ces conditions de travail, sur son emploi, sur ses droits acquis.* »

La structure syndicale mise en place le 14 décembre a pris la forme d'un syndicat unique, SURT regroupant tous les travailleurs de la radiotélévision se reconnaissant dans l'organisation générale de la C.F.D.T. Le secrétaire général est M. Pierre Simonetti, qui occupait ce poste à la F.S.U.

Mais les contestataires de l'ancien SIRT n'ont pas désarmé. Quelque soixante-dix d'entre eux ont manifesté leurs réserves dans un long manifeste, critique à l'égard aussi bien de l'attitude de la F.S.U. au cours des mois de novembre et décembre derniers (devant l'action unitaire C.G.T.-C.F.D.T. dans l'Office) que des conditions de la fusion du SIRT et de la F.S.U. qui voyait disparaître « *l'espoir de démocratie syndicale dans la plus grande entreprise d'information, de distraction et de culture audio-visuelles* ».

Prenant à partie les dirigeants du SIRT qui ont accepté la fusion dans les conditions antidémocratiques, qu'ils dénoncent, ces militants déclarent :

« Nous avons la conviction que *vous avez tout simplement et seulement cherché à équilibrer l'influence dominante de la C.G.T. dans les secteurs de production par une influence dans les secteurs de diffusion. Nous avons la conviction que ce choix est commandé par un objectif politique : la restructuration de la gauche, le renforcement de la masse syndicale que le P.S. entend utiliser à son profit comme le P.C. utilise la C.G.T. (...)*

» *Nous n'avons pas l'intention ni l'envie de nous laisser faire et diriger par des décisions « de sommet », totalement contraires au socialisme démocratique et autogestionnaire que nous voulons mettre en place.* »

De beaux débats en perspective au congrès de juin 1975...

CLAUDE DURIEUX.

— VU —

Il n'y a plus d'enfants

QU'EST-CE qu'un enfant ? Ou plutôt à quel âge cesse-t-on de l'être ? Sept ans, l'âge de raison, ou cinq, ou dix, ou quinze ? Où se fait le clivage entre les publics, quand les jeunes rejoignent-ils les adultes devant l'écran ? Faut-il miser le plus tôt possible sur leur maturité ou préserver le plus tard possible leur innocence ? C'est toute la question. Elle détermine et la lettre et l'esprit des programmes du mercredi. Elle exige une réponse claire, ferme et, quoi que l'on en pense, s'agissant du monde mouvant de l'enfance, n'autorise pas les atermoiements.

Pour l'A 2, pas de problème et, passée la maternelle, pas d'enfants. Du temps de Pierre Sabbagh, c'était très simple, l'enfant, on ne connaissait pas. On ne voulait pas connaître. On partait du principe qu'avant six ans il était trop petit pour regarder la télévision et qu'après cinq ans il était trop grand pour suivre une émission enfantine. Grâce à quoi on coupait même à la corvée — aux parents de s'en charger — du « bonne nuit » de tradition. Armand Jammot, lui, se contente d'inscrire, photos à l'appui, quatre ou cinq marmots à son palmarès des enfants sages, il se débarrasse des autres, vite fait, en les envoyant se coucher ; n'oubliez pas de vous laver les dents, dès 18 h. 40. Et le reste de l'après-midi ? A la nursery.

Du lundi 14 h. 20 au vendredi 19 h. 30, la salle commune doit mériter son nom. Simplement, le mercredi, on invitera un guitariste plutôt qu'un modéliste à bavarder avec les habituées d'« Aujourd'hui Madame ». On remplacera « Mission impossible » par « Daktari », et on consacrera, vers 16 heures, un « Dossier de l'écran » à l'énergie nucléaire ou à la vie des poissons. Rien ne le distingue de celui du mardi soir. Sinon la pertinence et l'impertinence des questions posées aux spécialistes par les jeunes participants.

Sur TF 1, Christophe Izard, transfuge — son excellente adaptation de Sésame Street *sous le bras — de FR 3, ne semble pas très bien savoir où fixer la barre. En net progrès sur ceux de l'ex-O.R.T.F., ses mercredis sont divisés en trois. A partir de 13 h. 40, et de cinq ans, on a droit à* Elephant Boy *et à* Mister Magoo. *Entre 14 h. 30 et 16 h. 40 et entre dix et quinze ans, on fait du sport et on va au club. Et à partir de 16 h. 45, on est censé aimer* Barbapapa, Speedy Gonzales *et* Félix le chat.

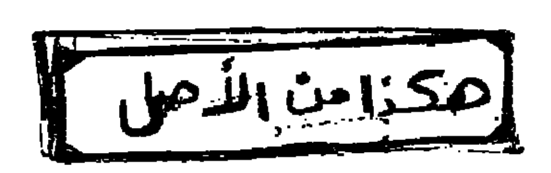
A vouloir faire le plein, il risque de faire le vide. Cela a été le cas autour de moi cette semaine. Nous avions décidé de passer de l'une à l'autre chaîne, histoire de comparer. Au bout de vingt minutes, mes fils (huit, quatorze et seize ans) me laissaient à l'agaçant va-et-vient de mes obligations professionnelles pour aller suivre tranquillement l'A 2 chez un copain. Pourquoi l'A 2 ? Parce que sur l'A 2 tout était toujours « pour eux ». Et sur TF 1, rien ne l'était jamais...

Seule devant mon poste, je me suis donc efforcée de m'amuser avec un jeu de cubes en forme de briques, d'admirer des photos de rues en noir et blanc et de trouver du charme à la lecture du livre de Zimnick les Tambours. *Rude épreuve. Elle n'a pris fin qu'avec les* Infos *de 17 h. 40. Très bon ce journal, ou plutôt ce magazine, aussi bon sinon meilleur que celui de 20 h. Principaux titres : le couronnement du roi du Népal, les voitures d'occasion, le viaduc de Nottingham, la pollution et la fête des igloos au Japon.*

Le mercredi, sur cette même chaîne, « Au fil des jours » est censé s'adresser plus particulièrement aux jeunes. Là, encore, l'effort, car il y a effort, c'est indéniable, l'effort est mal dosé. On passe, non pas par-dessus, mais à côté des enfants et on tombe sur les parents. Pas un élève de troisième, ni même de seconde, ne pouvait s'intéresser à l'emploi du temps surchargé du gamin montré en exemple, un garçon de leur âge pourtant.

Affaire de ton. Pour être dans la note, il suffit parfois d'une nuance. Le meilleur moyen, à mon sens, de séduire les jeunes, c'est d'oublier qu'ils le sont. Ils le sont d'ailleurs, encore que, grâce à la télévision justement, ils ne le sont déjà plus. Et de reconnaître une fois pour toutes — est-ce un mal, est-ce un bien ? — qu'il n'y a plus d'enfants.

CLAUDE SARRAUTE.



RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● POP STORY. — Du lundi au vendredi (jusqu'au 25 mars), Europe 1, 21 heures.

Elvis Presley à la radio, c'est à la fois proche et lointain. Et l'on vivait déjà l'histoire de la musique pop sans le savoir. Vingt ans c'est vieux pour une musique de jeunes, et le chemin parcouru a été bref qui a conduit d'Eddy Cochran à Roxy Music. Aujourd'hui, au rayon de disques, les cadres achètent les Beatles. Chaque soir, à Radio 2, François Jouffa feuillette un album de famille où les Beach Boys, les Who, les Doors, les Stones, s'alignent sagement devant leurs grands ancêtres, Chuck Berry, Gene Vincent et Elvis Presley.

Programmée à Europe 1 pour un auditoire jeune, cette rétrospective ne s'embarrasse cependant d'aucune préoccupation didactique. A aucun moment François Jouffa ne tente d'éclairer le phénomène de la musique pop et de relater dans un contexte plus vaste l'histoire de notre temps. Son émission reste anecdotique. C'est une bande dessinée sonore. Cependant, il a pu disposer de documents d'archives de la B.B.C. — des interviews inédites en France des « grands » du rock par exemple — qu'il traduit en surimpression en leur conservant leur style et leur saveur. Il parvient ainsi à recréer un climat vivant, coloré, chaleureux, non exempt d'une certaine nostalgie.

● DRAMATIQUE : LE TSAR DE LA NUIT. — Mercredi 5 mars, TF 1, 20 h. 35.

Un pouvoir obtus et répressif, un mouvement révolutionnaire contraint à la clandestinité et au terrorisme, une police secrète prête à se « salir les mains », et, dans l'ombre, à la charnière incertaine des deux camps, Azev, *alias* Raskine, un agent double infiltré simultanément au plus haut rang des deux états-majors ennemis, le protégé des ministres de l'intérieur, instigateur direct d'un attentat contre le tsar Nicolas II. « *Nul*, disait Azev, *n'a travaillé plus que moi en faveur de la révolution.* » Et, à sa manière, il avait raison.

Le journaliste et écrivain Bernard Thomas a consacré à ce curieux cas de schizophrénie un chapitre de son ouvrage sur *les Provocation policières* qu'il a lui-même adapté pour le petit écran. Mais une réalisation de style « théâtre filmé », les perruques des comédiens, les dorures du décor, les plis empesés des costumes enlèvent beaucoup de crédibilité à des faits historiques... et éternels.

Les films de la semaine

● LE FOU DU CIRQUE, de Michael Kidd. — Dimanche 2 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

Un professeur de collège anglais échappe à l'emprise paternelle et à l'enseignement en découvrant la vie du cirque. Le récital de Danny Kaye, « fou chantant » s'adresse surtout aux enfants.

● LE PARADIS DES PILOTES PERDUS, de Georges Lampin. — Dimanche 2 mars, TF 1, 17 h. 25.

Réactions et affrontements des naufragés d'un avion, perdus en plein désert. Drame psychologique dans un Sahara de studio. Un paradis artificiel en diable.

● L'HOMME QUI N'A PAS D'ETOILE, de King Vidor. — Dimanche 2 mars, TF 1, 20 h. 35.

Kirk Douglas passant d'un camp à l'autre et dans une lutte féroce entre deux ranchers de l'Ouest, dont une femme de tête très victorienne. Un grand western lyrique et brutal, qu'il faut absolument avoir vu.

● ALERTE EN MÉDITERRANÉE, de Léo Joannon. — Lundi 3 mars, TF 1, 20 h. 35.

En 1938, du côté de Tanger, trois officiers de marine réalisent l'union européenne (France, Angleterre, Allemagne) pour sauver d'un danger mortel les passagers d'un navire. Aventure maritime à suspense et message idéaliste. Ce film — médiocre — est une curiosité.

● LE JOUR ET L'HEURE, de René Clément. — Lundi 3 mars, FR 3, 20 h. 35.

Comment une bourgeoise « endormie », sous l'occupation allemande, dans son petit univers découvre la réalité de son temps en aidant un aviateur américain recherché par la Gestapo à fuir à travers la France en mai 44. Romanesque mais pas « rétro ». Une remarquable reconstitution d'époque.

● WATERLOO, de S. Bondartchouck. — Mardi 4 mars, Antenne 2, 20 h. 35.

Deuxième parti : la Bataille de Waterloo (18 juin 1815). Gigantesque et splendide évocation réalisée pour un écran de grandes dimensions et qui sera forcément « trahie » à la télévision. Bondartchouk, admirateur de Napoléon, a recomposé sa stratégie militaire mais est resté pris dans les contradictions du film de guerre-spectacle.

● LES CENT FUSILS, de Tom Gries. — Mardi 4 mars, FR 3, 20 h. 35.

Un film d'aventures dans le cadre d'une révolution mexicaine et dans le style du western italien. Pour les acteurs : Jim Brown, Burt Reynolds et, à la rigueur, Raquel Welch.

● LE TEMPS D'AIMER, LE TEMPS DE MOURIR, de Douglas Sirk. — Mercredi 5 mars, FR 3, 20 h. 35.

Dans les ruines d'une ville allemande, en 1944, l'amour, condamné par la guerre, d'un jeune soldat revenu, pour quelques jours, du front russe et d'une jeune fille victime du nazisme. Le romantisme de Douglas Kirk donne à cette adaptation d'un roman pacifiste d'Erich Maria-Remarque, une signification bouleversante.

● L'INSOUMIS, d'Alain Cavalier. — Jeudi 6 mars, FR. 3, 20 h. 35.

Le portrait d'un aventurier, un légionnaire, mêlé aux événements d'Algérie en 1961 (putsch, O.A.S., enlèvement d'otage) et en marche vers sa mort. Delon excellent, mais le film a subi diverses coupures à la suite d'une décision juridique rendue sur plainte d'une avocate — enlevée elle-même à Alger à la même époque — à propos du rôle interprété par Léa Massari.

● SCARFACE, de Howard Hawks. — Vendredi 7 mars, Antenne 2, 22 h. 50.

Un petit bandit italien, homme de main d'un chef de gang, devient, à force de cynisme et de violence, le roi de la pègre à Chicago, dans les années 20 Howard Hawks s'est inspiré de la vie d'Al Capone pour cette chronique criminelle qui a fait date dans l'histoire du cinéma américain et qui fut interdite deux ans par la censure aux Etats-Unis. Un chef-d'œuvre glacé, implacable, souvent imité mais unique.

● LA REVANCHE DES GUEUX, de Gordon Douglas. — Dimanche 9 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

Le jeune fils du défunt Robin des Bois reprend le maquis contre le roi Jean, à la tête des compagnons de son père dans cette imagerie mouvementée ou Gordon Douglas s'est ouvertement inspiré du célèbre film tourné en 1938 par Michel Curtiz.

● L'ESCADRON NOIR, de Raoul Walsh. — Dimanche 7 mars, TF 1, 17 h. 25.

Quand Walsh travaillait dans le film de série pour Republic Pictures, entre deux films chez Warner avec Bogart. Mythologie de la guerre de Sécession et du banditisme de Quantrill. La jeunesse de John Wayne.

● MARIE-OCTOBRE, de Julien Duvivier. — Dimanche 9 mars, TF 1, 20 h. 35.

Réunion, quinze ans après la fin de la guerre, des survivants d'un réseau de résistance. Il y a eu un traître parmi eux et une femme, Marie-Octobre, veut le démasquer. Un suspense en huis clos habilement conduit par Duvivier. Danielle Darrieux, en justicière, face à neuf acteurs.

● LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS, de George Pal. — Lundi 10 mars, TF 1, 20 h. 35.

Dans l'esprit des bandes dessinées, avec une superbe machine baroque, à la décoration 1900, une aventure de science-fiction d'après H.G. Wells. L'avenir de l'humanité en l'an 802.000 et quelques...

● ANGÉLIQUE, MARQUISE DES ANGES, de Bernard Borderie. — Lundi 10 mars, FR 3, 20 h. 35.

Début des aventures d'une héroïne de roman-feuilleton vouée à un grand amour et à d'innombrables expériences érotiques, au siècle de Louis XIV. Les romans d'Anne et Serge Golon sont plutôt passionnants. Les films qu'en a tirés Bernard Borderie sont d'une médiocrité qui n'a pourtant pas rebuté le public.

Entretien avec Raoul Sangla

(Suite de la page 9.)

— *Mais le direct (et ce qu'il véhicule) est le moyen type de nivellement idéologique, non ?*

— Le direct, c'est le hasard Son point limite, le plus souhaitable, c'est l'improvisation, comme nous avons essayé de le faire dans le sujet sur la comédie musicale avec André S. Labarthe et Jean-André Fieschi, qui est passé il y a deux semaines : les deux protagonistes étaient conscients de jouer, et ils jouaient, et ils se déplaçaient, au risque d'arriver dans une impasse. Le contraire de l'idée reçue sur une émission didactique. Le direct, c'est de ne pouvoir répondre de rien. Et je ne réponds pas non plus du comportement qu'aura le général Bigeard, le 8 mars, sur mon plateau.

— *Le hasard total serait d'installer la caméra dans un lieu où le sujet ne serait pas déterminé. Un peu comme la « candid camera » de Leacock ?*

— Oui, mais sans voyeurisme : je suis absolument opposé à la caméra invisible.

— *En tout cas, pour se faire filmer, il faut être exhibitionniste Alors ?*

— C'est le signe d'une détresse abominable. Et c'est encore plus spectaculaire quand ceux qui sont derrière la caméra passent devant, dans le champ, comme je le fais. C'est plus spectaculaire, parce que c'est proposé à un public, mais au fond, tout le monde doit ressentir la même angoisse.

» D'ailleurs, c'est un discours, un spectacle, de montrer des gens volontaires pour entrer dans le champ d'une caméra.

— *Et ils s'en rendent compte ?*

— Non, les récepteurs sur le plateau sont là comme des guillemets, mais les images de ce qui a lieu dans cet espace n'y sont pas montrées. Les participants n'ont pas idée de l'image d'eux que donne la caméra. Ils continuent d'exister par convention.

— *De nouveau, l'indifférence du media...*

— Est-ce qu'on arrive à dire avec des maquillages ce qu'il y a sous les apparences ? Est-ce que le maquillage camoufle ou dénonce ? C'est toute la télévision qui confond les plans. La seule possibilité est d'offrir une identification du regard, des regards identifiables dans la gamme des « photomatons ».

— *Bien qu'ils montrent tous la même chose ?*

— La durée incompressible du direct parvient à mon avis à la même force d'expression que la durée maîtrisée du montage. Si mon regard montre qu'il ne se passe rien, c'est une dramaturgie, et la convention est de faire croire qu'il se passe quelque chose de plus dans « Hamlet ». »

Propos recueillis par
MARTIN EVEN.

★ « La Croisée » est diffusée le jeudi 6 mars, à 20 h. 35, sur Antenne 2.

ÉTRANGE PETIT CHAPERON ROUGE...

M. Henri Pascaud, de Toulon, nous écrit :

J'ai été fort surpris à la lecture de votre numéro du 25 février 1975 (page 15) de la façon dont vous évoquez l'incident de samedi après-midi à Antenne 2 au cours de la diffusion d'« Un jour futur ».

» Il se trouve que je regardais l'émission et voici ce que j'ai vu : « Un petit chaperon rouge effectivement très déluré, poitrine à l'air et court vêtu. Son allure coquine excite un gros nounours qui, malgré la barrière de son costume en peluche, arrive par derrière la demoiselle, pose les pattes sur ses épaules, et debout dans son dos simule pendant quatre ou cinq secondes avec un rythme évocateur les gestes du mâle jouant à ce que le bon Rabelais appelait « le jeu de la bête à deux dos ».

En lisant la suite de l'article de votre rédacteur on voit mal pourquoi il y a eu à l'encontre de M. Michel Lancelot avertissement, blâme et menace d'arrêt définitif de son émission. En apprenant les faits exacts, le lecteur pourra comprendre mieux. (...)

Samedi 1er mars

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri. Prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Folie », avec R. Wagner, David McCallum.
22 h. 30 Variétés : Les comiques associés.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Jean-Philippe poursuit son enquête sur la mort de sa mère en compagnie de son amie Sophie, et cherche à connaître la femme mystérieuse qui rôde autour de la maison familiale.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Lenny Escudero et Terry Riley. Film de la semaine : « Dupont la joie ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati, Initiation au ski et Loco émotive.
19 h. 40 Série : Un homme, un événement, Claude Bourdet.
20 h. Courts métrages : « Mateo Falcone », de O. Reboul, et « Vive les Jacques », de R. Swain.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Petit à petit, Jack est complètement laissé à lui-même. Le poète d'Argenton arrive à son but : chasser de la maison cet enfant qu'il n'a jamais accepté.
21 h. 25 Musique : Festival du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974. Réal. J.-C. Averty.
Histoire et musique de Gil Evans.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Emission spéciale : Les Indiens d'Amérique du Nord, par M. Barthélémy et M. Robin ; 18 h. 45, Allegro : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. 20 (S.), « le Tournesol », de R. Gueusniaud, avec G. Leclerc, C. Sellers, R. Favey, J.-P. Jorris, C. Bairam (réal. J.-P. Colas) ; Vers 22 h. 20, Micro-concert G.R.M. ; Vers 22 h. 50 (S.), Poème en liberté, par G.-M. Duprez : Mort Schuman ; 23 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction A. Girard.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano Bruno Rigutto : « Gaspard de la nuit », « Pavane pour une infante défunte » (Ravel) ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1903 : « Kossuth », poème symphonique (Bartok), « Sonate en fa dièse majeur » (Scriabine), avec R. Szidon, piano, « Quatuor en fa majeur » (Ravel), « D'un Cahier d'esquisses et estampes » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Récital de piano, Roger Woodward : « Uninterrupted Rests », « Piano Distance », « For Away » (Takemitsu), « Coruscations » (Ritchard Meale), « Chromomorphe II » (Y. Takahash) ; 23 h., Musique légère.

Dimanche 2 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Le petit rapporteur. Prés. J. Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.



17 h. 25 Film : « Le Paradis des pilotes perdus », de G. Lampin (1949), avec H. Vidal, M. Auclair, D. Gélin.
Les passagers d'un avion accidenté se trouvent perdus dans le Sahara et s'efforcent de survivre en attendant des secours.
18 h. 45 (●) Les musiciens du soir.
La chorale d'Elbeuf.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « L'Homme qui n'a pas d'étoile », de K. Vidor (1954), avec K. Douglas, J. Crain, C. Trevor, W. Campbell.
Un cow-boy, autrefois contremaître dans un ranch, entre en guerre contre son ancienne patronne qui force ses voisins à abandonner leurs terres : la lutte d'un indépendant face à la civilisation des barbelés et des clôtures, dans la prairie
22 h. (●) Questionnaire : Mario Soares. Prod. J.-L. Servan-Schreiber. Réal. A. François.
Le ministre des affaires étrangères du Portugal, également secrétaire général du parti socialiste, parle de son pays, à la veille des élections.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 2 MARS

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand Orient de France » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle des Frères de Saint-Genis-Laval : Prédication du père Evrard.

TF 1

9 h. 30, La source de vie : « 1942, l'année terrible » ; 10 h., Présence protestante : « Culte de Sainte Cène » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes · La supplication des pauvres » (3) ; 11 h., Messe célébrée à l'église Saint-Paul à Perpignan ; prédication de Mgr Lheureux, évêque de Perpignan.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 35 L'album de François Périer.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « Le Fou du cirque », de M. Kidd (1957), avec D. Kaye, P. Angeli, S. Baccaloni, R. Coote.
Un professeur de collège anglais, féru d'archéologie, remplace un clown dans un cirque. Il y trouve la fantaisie et l'amour. Une comédie musicale au scénario paresseux, mais Danny Kaye fait rire.
16 h. 50 Dimanche illustré (suite).
Vive la télé, de J.-J. Bloch ; Les rois du dessin animé ; Jeu : Hypocritement vôtre ;
(●) Un ticket de rétro, de J.-Ch. Averty (rétrospective des chansons de l'année 1931)
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 : Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton. Les gens de Mogador, d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. Avec M.-F Pisier, D. Vilar.
Septième épisode : le mariage de Frédéric et Ludivine est un échec. Ludivine tente de se suicider
22 h. 25 (●) Série documentaire : Des hommes, de J.-M. Soyez. « Les gabiers du XXe siècle ». Réal. Ph. Joulia.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « La mort d'un ami ».
20 h. Peinture : Des formes et des couleurs. Réal. J.-M. Meurice
Olivier Debré explique sa technique, Marcellin Pleynet parle de Giotto, Cézanne et Pollack. Le retable le Jugement dernier, *de R. Van der Weyden, aux hospices de Beaune.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Debussy » ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction R. Albin, avec Ch. Lardé, flûtiste ;

13 h. 45, Le monde insolite : « Une brigade sur le fleuve », par P. Jonchères ; 14 h. 15, « Génousie », de R. de Obaldia, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Souvenirs de J. de Beer : Marie Sabouret ; 16 h. 45, Conférence de Carême depuis Notre-Dame de Paris, par le Père Bro : Contre toute espérance ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction G. Levine, avec le concours d'A. Chevalet, hautboïste : Brahms, Richard Strauss ; 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h., « Roméo et Juliette », opéra en cinq actes, musique de Gounod, avec M. Molese, E. Lublin, H. Gui, G. Kerkoyan, J. Haas, C. Vierne, J.-P. Vauquelin, D. Kolowski, Orchestre lyrique et chœurs de la radiodiffusion, direction A. de Almeida ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Griliquez : « Par ici les gros sous ». Spectacle B. Vian, à la Pizza du Marais ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction D. Chorafas. Avec A. d'Arco, pianiste (Schumann, Tchaïkovski, R. Strauss, Bartok) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Variations pour orchestre, opus 31 » (Schoenberg) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Sibelius, Mozart ; Vers 17 h. (S.), Orch. de la Suisse italienne, dir. G. Cavazzeni, avec le concours de J.-P. Rampal, flûtiste : « Symphonie Oxford » (Haydn) ; « Concerto pour flûte et orchestre en ré majeur » (Mozart) ; « Sonate pour flûte seule en la mineur » (Bach) ; « Deuxième symphonie en la mineur » (Saint-Saëns) ; Vers 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (Berlioz, Debussy, Dvorak, J.-Ch. Bach) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Chick Corea et Keith Jarrett ;

20 h. 30 (S.), « Quatuor en mi majeur » (Haydn) ; « Sonate pour violon et piano en si bémol majeur » (Mozart), avec A. Grumiaux et C. Haskil ; « Missa brevis » (Kodaly), avec A. Ekert, K. Makkay, E. Mohacsi, sopranos, M. Szirmay, contralto, J. Reti, ténor, J. Gregor, basse. Chœur et Orchestre de la radiotélévision hongroise. Direction J. Ferencsik ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Les compositeurs J.-P. Guézec et F.-B. Mâche ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Max Lorenz ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaines) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche) Grenoble, 7 h. 30 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche), Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 1er, 18 h. 25 : Les calendriers. Lundi 3, 20 h. : Est-sports. Mercredi 5, 20 h : Vocation. Vendredi 7, 20 h. : Petits musées d'Alsace. Samedi 8, 18 h. 25 : By uns d'Helm. Lundi 10, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 3, 20 h. : Le cinéma mexicain. Mercredi 5, 20 h. : Les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz. Vendredi 7, 20 h. : Sports 25. Lundi 10, 20 h. : Gros plan : Pierre Groscolas.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 3, 20 h : Score 5 Mercredi 5, 20 h. : L'aménagement rural. Vendredi 7, 20 h. : Les ducs de Bourgogne. Lundi 10, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 3, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 5, 20 h. : La question du jour face à la presse régionale. Vendredi 7, 20 h. : Mozart à Angers. Samedi 8, 18 h. 30 : Breiz o veva. Lundi 10, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE - CHAMPAGNE. — Lundi 3, 20 h. : Est-sports. Mercredi 5, 20 h. : « 3 × 3 regard neuf », Le musée de fer à Nancy, l'ensemble instrumental à vent de Nancy. Vendredi 7, 20 h. : Petits musées d'Alsace. Lundi 10, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 3, 20 h. : Le cinéma mexicain. Mercredi 5, 20 h. : Un temps pour tout. Vendredi 7, 20 h. : Sports 25. Lundi 10, 20 h. : Gros plan : Pierre Groscolas

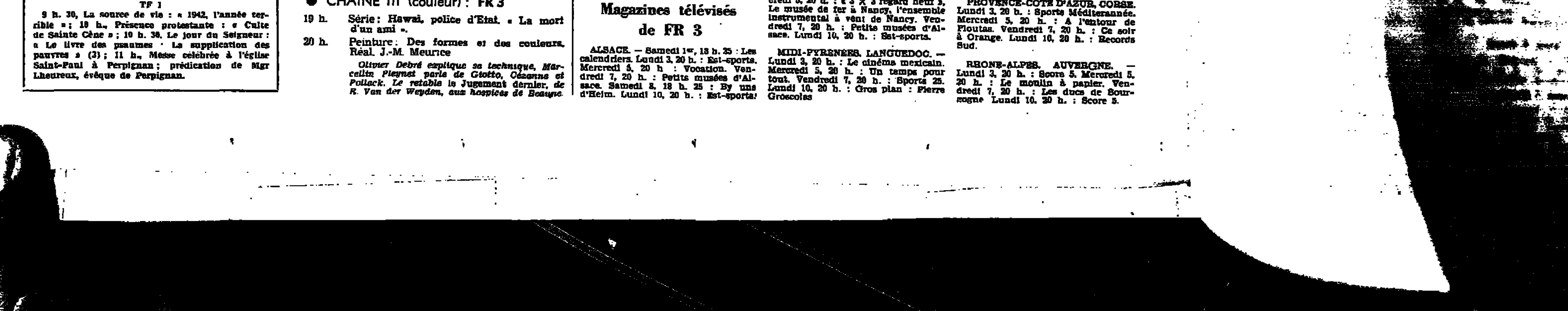
NORD-PICARDIE. — Lundi 3, 20 h. : Des ailes pour le sport. Mercredi 5, 20 h. : Dominantes : « Les Picards de banlieue ». Vendredi 7, 20 h. : Les autres choses de la vie, Soirée Middle Jazz. Lundi 10, 20 h. : Sports, le « trial ».

POITOU - CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 3, 20 h. : Le cinéma mexicain. Mercredi 5, 20 h. : La clé des champs : Pourquoi sont-ils venus ? Vendredi 7, 20 h. : Sports 25. Lundi 10, 20 h. : Gros plan : Pierre Groscolas.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 3, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 5, 20 h. : Seine-Saint-Denis : Quarante mille mineurs. Vendredi 7, 20 h. : Formule 3. Lundi 10, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE-COTE D'AZUR, CORSE. Lundi 3, 20 h. : Sports Méditerannée. Mercredi 5, 20 h. : A l'entour de Ploutas. Vendredi 7, 20 h. : Ce soir à Orange. Lundi 10, 20 h. : Records Sud.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 3, 20 h. : Score 5. Mercredi 5, 20 h. : Le moulin à papier. Vendredi 7, 20 h. : Les ducs de Bourgogne Lundi 10, 20 h. : Score 5.



Entretien avec Raoul Sangla

RADIO-TELEVISION

Lundi 3 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : « Le soleil se lève à l'est ».
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Film : « Alerte en Méditerranée », de Léo Joannon (1938), avec P. Fresnay, R. Wanka, K. Peacock.
A Tanger, port international, trois officiers de la marine de guerre, un Français, un Anglais, un Allemand, fraternisent pour sauver les passagers d'un paquebot, menacés en mer par une nappe de gaz nocif.
22 h. 10 Histoire du cinéma français, par A. Panigel.
De Munich à la drôle de guerre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Aujourd'hui, Madame.
Les Témoins de Jéhovah.
15 h. Série : Haute tension. « Un homme très estimé ».
16 h. 20 Les après-midi d'A Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Adieu, Amédée », de J. Jaquine. Réal. J.-P. Carrère. Avec F. Sardou, Rellys, J. Rollin, G. Delbat.
L'amitié et la rivalité de deux joueurs de boules, dans un village de Provence.
22 h. 15 Magazine : Spectacles sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope, et la Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : Les bouddhistes.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « le Jour et l'heure », de R. Clément (1962), avec S. Signoret, St. Whitman, G. Page, M. Piccoli, R. Nalder.
Pendant l'été 44, une bourgeoise de Passy amenée, malgré elle, à cacher un aviateur américain, est prise dans l'engrenage de la clandestinité et découvre la réalité de la guerre.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, par le professeur E. Namer. Quoi de neuf en astrophysique ? par le professeur Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot. « Histoire littéraire » : « Cinquantième anniversaire de la mort d'Anatole France. Avec M.-J. Durry, J. Levaillant, J. Suffel et la voix d'A. Maurois ; « la Vie quotidienne en Normandie », d'A. Guérin, avec l'auteur et M. Joguet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Bernard Pierre ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « la Perte et le Fracas » ; 14 h. 15 (●) L'air d'une ville, par Ch. Latigrat : Orléans ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadiou ; 15 h. 2, Carte blanche, par L. Siou : « la Saint Cheval », de J. Millançay, avec E. Dandry, S. Joubert, M. Barbulée (réalisation H. Soubeyran) ; 16 h., Dossier : la Terre, par N. Skrotzki, avec le professeur G. Laclavere ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Insomnia ou le diable en liberté », d'Henri Miller (réalisation J.-J. Vierne) ; 18 h., Réflexion faite ;

20 h. (S.), Fêtes musicales de la Sainte-Baume. Chœur et orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction B. de Vinogradov, avec C. Meloni, baryton, et S. Hermandez, récitant : « Llanto » (M. Ohana) ; 20 h. 56 (S.), Concert à l'Espace Cardin : Ensemble Ars Nova. Portrait de Dao ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Mes livres préférés : A. Peyrefitte ; 23 h. 15, Libre parcours récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, par F. Vincent-Malettra.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... Ravel ? : Intimité, avec le concours de M. Rosenthal ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Maria Chiara ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Chopin ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois ; Vers 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : Mozart ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Pièces de clavecin » (Boulmy), « Messa di gloria » (Puccini) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : Bach ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Flûte en famille : Vivaldi, Jolivet, Pierné, Kuhlau ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Festival estival de Paris 1974, concert donné en l'église Saint-Séverin par le Concentus Musicus de Copenhague : Telemann, Greber, d'Hervelois, Richafort, Van Eyck, Johnson, Lawes, Campian ; 22 h. (S.), Correspondances : Mozart ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : Varèse, S. Niss, P. Wissmer.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

Mardi 4 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : « Chiens à l'encan ».
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : « Best seller ». Prod. J. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.
Avec Cécil Saint-Laurent, Juliette Benzoni, Francis Mazières (auteur de Fantastique île de Pâques) et Pierre Clostermann.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Qu'en pensez-vous ? L'affaire Portal et la colère des marins-pêcheurs.
15 h. 30 Série : Haute tension. « La chambre forte ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran. Film : « Waterloo », de S. Bondartchouk (1970), avec R. Steiger, Ch. Plummer, S. Zakhariadze, Ch. Millot.
Deuxième partie. — Comment Napoléon perdit la bataille de Waterloo, après l'avoir crue gagnée. Une colossale reconstitution, la guerre à grand spectacle. C'était fait pour le grand écran.
Débat : « La dernière bataille de Napoléon ».
Avec la participation de Jean Tulard, professeur à la Sorbonne ; du colonel Le Goyer, qui appartient au service historique de l'armée ; d'André Castelot, historien ; de Peter Claus Hartmann, chargé de recherches à l'Institut historique allemand ; du colonel Dugué Mac Carthy, conservateur du Musée de l'armée ; de Ian Mc Dougall, correspondant de la B.B.C. à Paris ; de Norbert Brassinc, qui se dit « le dernier soldat de l'Empereur ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre national d'action laïque.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les grandes antilopes.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « les Cent fusils », de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds.
Un policier noir américain est converti à la cause des Indiens yaquis révoltés (Mexique, 1912) par un métis qui a dévalisé une banque pour leur fournir des armes, et par les charmes de Raquel Welch.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Liens et langage ; 8 h. 32, La réalité et son double (1), par R. Gombin : La philosophie ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale : Centenaire de l'impressionnisme ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Orchestre symphonique d'Alsace, direction R. Albin : « Rosamunde », ouverture (Schumann), « Faust », ballet (Ch. Gounod) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Musique de chambre ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « la Perte et le Fracas » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Musique, par M. Cadieu ; 15 h., Bilan, par J. Paugam : Jean-Philippe Lecat, ancien ministre, auteur de « Georges Pompidou face à l'histoire » ; 16 h., Dossier ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « les Deux communistes », de Joseph Lengyel (réalisation B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Rapsodie no 1 » (Bartok) ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Où va l'administration française ? », avec MM. Alain Peyrefitte, ancien ministre, et Michel Crozier, directeur de recherche au C.N.R.S. ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : Pense-bêtes, par M. Cohen et R. Farabet, avec L. de Heusch, E. Morin, J. Pelosse, M. Thorndhall ; 23 h. 10, Court-circuit : « Pensum ».

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... Ravel ? : Exigences ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Les grands sopranos d'aujourd'hui : Renata Tebaldi ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Valses romantiques pour deux pianos » (Chabrier), « la Belle Excentrique » (Satie), « Concerto en si bémol pour la main gauche » (Ravel) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Musiques Mnong Gar du Vietnam ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie no 4 en mi mineur » (Brahms), « Rapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre » (Rachmaninov), « l'Homme et son désir » (Milhaud) ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Camelot », de F. Loewe ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Hautbois en famille (Corrette, Schumann, Donizetti, Hindemith, Debussy) ;

20 h. 30 (S.), France-Musique reçoit. A Baden-Baden sous les auspices du Sudwestfunk : « Quatuor à cordes no 3 en ré majeur » (N. Dalayrac) ; « Quintette en fa mineur pour piano et cordes » (C. Franck), par O. Decaux et le Quatuor Via Nova ; « Concerto en sol majeur pour alto et orchestre à cordes » (Telemann), par E. Santiago, Ensemble 13 Baden-Baden, direction M. Reichart, « Cinq pièces pour quintette à vent » (W. Egk), par le Quintette à vent du Sudwestfunk (première audition) ; « Symphonie pour cordes en ré mineur no 7 » (Mendelssohn), par l'Ensemble 13 Baden-Baden ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., La musique pour piano de Bartok : « Mikrokosmos » (extraits) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.) Nocturnales.

Mercredi 5 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 35 Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
17 h. Football : Ghorzow-Saint-Etienne.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 (★) Dramatique : « Azev, le tsar de la nuit ». Scénario et dialogues : B. Thomas. Réal. G. Lessertisseur. Avec P. Santini, C. Arditi, Ch. Rist, F. Maistre, M. Vitold, M. Mériko.
1902 : un agent double sévit dans l'état-major du parti socialiste révolutionnaire russe dont l'organisation de combat (opposée aux méthodes de Lénine) s'attaque aux ministres de Nicolas II.
A travers l'affrontement historique de l'Okhrana (la police secrète du tsar) et des terroristes, une leçon sur les jeux de la politique et sur l'ivresse du pouvoir personnel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Le centenaire de Maurice Ravel.
15 h. 30 Série : Daktari. « Le léopard fantôme ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
16 h. 55 Football : Ghorzow-Saint-Etienne.
18 h.45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Mort à vendre ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2. De J. Sallebert.
22 h. 20 Magazine sportif : Sports sur l'A 2, de R. Chapatte.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Jeu. « Trois contre X ».
19 h. 40 Tribune libre : l'Association pour la défense des enfants et la stricte application de la peine de mort.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Douglas Sirk : « le Temps d'aimer et le Temps de mourir » (1957), avec J. Gavin, L. Pulver, J. Mahoney, E.-M. Remarque.
En permission pendant l'hiver 1943-44, un jeune soldat allemand découvre, dans sa ville natale, l'enfer du nazisme dont est victime, entre autres, son amie d'enfance.
Hallucinant tableau de l'Allemagne en décomposition, d'après un roman d'Erich-Maria Remarque.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Liens et vie quotidienne, Travail, économie pouvoir, avec D. Carrière et G. Millet ; 8 h. 32, La réalité et son double (la science) ; 8 h. 50, Université radiophonique. Un grand problème économique : la pollution ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Cheyennes 6112 », de Ch. Grenier et W. Camus ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « la Perte et le fracas » ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : « Ce que femme veut », avec des extraits de Marivaux ; 16 h., Actualité. Reportage sur le Groenland, avec M. Louis Rey ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Jules empaillé » d'Hélène Tournaire (réal. de Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Sonate en mi mineur » (Mozart) ;

20 h., Musique de chambre : « Pentagram pour quatuor à cordes » (Werle), « Stay on it » (Eastman), « Vnaï » (Ancona), « Relais » (Amy) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « l'Arbre jusqu'aux racines », de D. Fernandez ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Du nouveau dans l'Olympe des planètes, avec E. Gérard, astronome de l'observatoire de Meudon ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec F.-B. Mache ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Essai : « les Mystères de l'aigu », par P.-Y. Leprince (réal. : J.-J. Vierne).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... Ravel : l'orchestration ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (les grands sopranos : Leontyne Price) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : l'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : « Petite musique de nuit » (Mozart) ; « Sept dernières paroles du Christ » (Haydn) ; « Don Juan », extraits (Mozart) ; 16 h. (S.), Musique de chambre française avec hautbois : Saint-Saëns, Jolivet, Poulenc, Milhaud, Dutilleux ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens ; 18 h. 35, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ;

19 h. 40 (S.), En musique avec... Alto en famille (Vivaldi, Nardini, Hindemith) ; 20 h. 10 (S.), Soirée lyrique : « Carmen » (Bizet), avec R. Crespin, J. Pilou, G. Py, J. Van Dam, M.-R. Carminati, N. Denize, P. Thau, R. Corazza, chœurs de l'Opéra du Rhin et Orchestre philharmonique de Strasbourg, direct. : A. Lombard ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel, par M. Chion. Ces musiques qu'on dit planantes, avec J.-P. Lentin : les groupes Can, Neu, Amon, Duul, K. Schulze, Kraftwerk ; 24 h., Musique et poésie : Clemens Brentano (J.-M. Leclair, Berlioz, Schoenberg, A. Zumbach) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 6 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Série : « Jo Gaillard » : « Escale à Gênes », réal. H. Bromberger, avec B. Fresson, D. Briand, F. Garrani.
Comédie à l'italienne ou suspense policier ? Qui est cette jeune Calabraise sans papiers et sans argent ? Séduit, le « second » du Marie-Aude mène l'enquête.
21 h. 20 Magazine de reportage : « Satellite ».
Garret Fitzgerald, président de la C.E.E. ; France-Afrique : quelle politique ? ; Israël : quels gages ?
22 h. 20 Basket-ball.
Berck - Tel-Aviv, quarts de finale de la Coupe d'Europe (en différé).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
La surdité chez les enfants.
15 h. 30 Série. Haute tension : « le Pianiste ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 (★) Dramatique : la Croisée, d'A. Stil, réal. R. Sangla, avec B. Fossey, G. Guégan, J.-P. Dougnac.
Viviane est mariée avec Jean-Pierre. Ils sont jeunes. Elle est infirmière — la nuit — lui professeur de mathématiques, le jour. A force de se « croiser », il s'éloignent l'un de l'autre.
21 h. 35 Alain Decaux raconte : l'Affaire Stavisky.
Un scandale financier qui compromit le gouvernement Chautemps en 1934.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Voir (les bandes dessinées).
19 h. 40 Tribune libre : Les citoyens du monde.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « l'Insoumis », d'A. Cavalier (1964), avec A. Delon, L. Massari, G. Géret.
L'aventure d'un légionnaire déserteur qui participe, à Alger, en 1961, pour le compte de l'O.A.S., à l'enlèvement d'une avocate française, puis la délivre et devient un homme traqué.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Liens et vie quotidienne « A propos des mass media » ; 8 h. 32, La réalité et son double (la science) ; 8 h. 50, Université radiophonique : L'homme et la nature ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 11 h. 30, L'école des parents : Développement intellectuel et inégalité des chances ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction G. Sébastian : « Symphonie no 40 en sol mineur » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 50, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Tiers des étoiles » (I.) (réalisation E. Frémy) ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Les pompes funèbres, un problème social ; 17 h. 45, Un livre des voix : « Lettre à mon chien », de François Nourissier (réalisation G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Estancia » (Ginastera) ; 20 h., « Climats », d'A. Maurois, adapt. : M. Weill, avec M. Teynac, F. Fabian, J. Erly, R. Dhéran, G. Romande (réal. A. Gilles) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et H. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre par Y. Taquet : « C'est pas mon frère » et « la Cuillère » ; de P. Louki au petit T.E.P. ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Mettra : « la Maison forestière », d'après Erckmann Chatrian.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... Ravel (pianiste) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Les grands sopranos d'aujourd'hui : Mirella Freni (Puccini) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Don Carlos » (Verdi), avec C. Bergonzi, R. Tebaldi, G. Bumbry, D. Fischer-Dieskau, N. Ghiaurov, orchestre et chœurs du Covent Garden, direct. : G. Solti ; 16 h. 15, Danse, ballet, musique : « Isoline », « les Deux Pigeons » (Messager) ; 16 h. 45 (S.), Le film et la musique : « Alexandre Newsky » (Prokofiev) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (Smetana, Wienawski, Bizet, Liszt, Verdi) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel Songs ;

19 h. 40 (S.), En musique avec... Guitare en famille (Milan, Vivaldi, Moskowski, Rodrigo) ; 20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Orchestre de chambre de Radio-France, direct. : H. Quach, avec le concours de B. Yanotta, clarinettiste ; H. Gui, baryton : « Suite champêtre » (Sibelius) ; « Concerto pour clarinette » (Copland) ; « Introduction et Allegro » (Elgar) ; « Cinq rondos de Charles d'Orléans » (Devriès) ; « Suite Holberg » (Grieg) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 3 mars

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *l'Etrange M. Victor*, film de J. Grémillon.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *les Héros sont fatigués*, film d'Y. Ciampi.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Héloïse et Abélard*, dramatique ; 21 h. 30, Pulsars.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *la Clé*, film de C. Reed ; 22 h. 20, Sous la loupe.

Mardi 4 mars

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *la Horde sauvage*, film de J. Kane.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Fort-Massacre*, film de J. Newman ; 22 h. 20, Miroir d'Allemagne.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Situation ; 22 h. 5, Dominique Rolin ou le bonheur d'écrire.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, En direct avec ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 5 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *la Dame du lac*, film de R. Montgomery.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mandrin ; 21 h., *les Femmes d'abord*, film de R. André.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Gala du MIDEM.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Jura : Au sud de choisir ; 21 h. 20, Coup double ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 20, Football.

Jeudi 6 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Mister Freedom*, film de W. Klein.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *le Vin rouge*, film d'A. Lettrich.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Liaisons secrètes*, film de R. Quine ; 22 h. 10, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 30, Arsène Lupin.

Vendredi 7 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Adorables créatures*, film de Christian-Jaque.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h. : Mannix ; 21 h., *la Taverne du Poisson couronné*, film de R. Chanas.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ce pays est à vous ; 21 h. 15, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 45, Centenaire de la naissance de Ravel.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Il est une saison*, comédie musicale ; 22 h. 15, A bout portant.

Samedi 8 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Billy Bud*, film de P. Ustinov.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Vikings*, film de R. Fleischer.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *Mission 633*, film de W.-E. Grauman ; 23 h. 15, De mémoire d'homme.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, C'est la fête ; 21 h. 35, Divertissements (ballets) ; 22 h. 30, Patinage artistique.

Dimanche 9 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Roméo et Juliette*, film de R. Castellani.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Tour de Nesle*, film de P. Legrand.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Cinescope.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Rio-Grande*, film de J. Ford ; 22 h. 40, Vespérales ; 22 h. 50, Patinage artistique.

Lundi 10 mars

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Un milliard dans un billard*, film de N. Gessner.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. : Les évasions célèbres ; 21 h., *Une femme disponible*, film d'A. Giannetti.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, Héloïse et Abélard ; 21 h. 30, Faits divers.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Archives ; 21 h. 50, La voix au chapitre ; 23 h. 20, Sous la loupe.

● *Jacques Chancel* reçoit Me Jacques Isorni (lundi 4 mars), Michel Ragon (mercredi 6), Olivier Guichard, ancien ministre, président du conseil régional des pays de la Loire (jeudi 7) au cours de « Radioscopie ». France-Inter, 17 h.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 (à 21 h., (*) Pop'story).

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Boucard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

Du samedi 8 mars...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Les deux couronnes d'Henri III » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

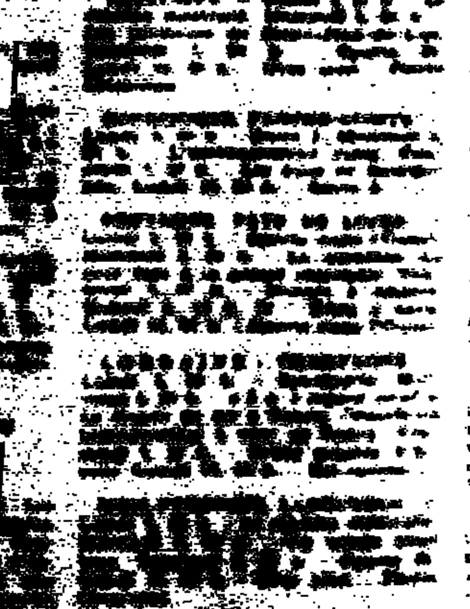
... au dimanche 9 mars

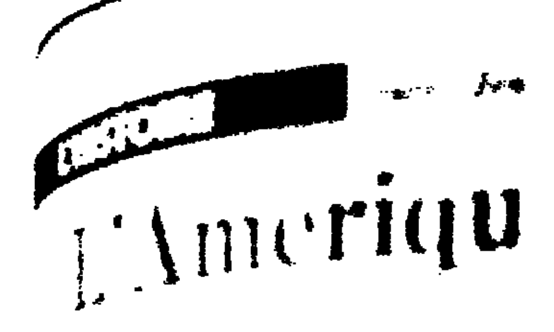
FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour 6 transistors ; 14 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

ÉMISSIONS RÉGIONALES





RADIO-TELEVISION

Vendredi 7 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Treize à table », de M.-G. Sauvageon, avec S. Renan, R. Manuel, B. Auber.

Les tourments d'une maîtresse de maison un soir de réveillon pour ne pas trouver autour de sa table le nombre fatidique de treize invités. (Première diffusion : le 25-5-1967.)

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
La passion et l'enfer du jeu.
15 h. 30 Série. Haute tension : « Le monde n'est pas si triste ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés. Bouvard en liberté.
Avec Thierry le Luron.
21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot : Arabes et Israéliens.

Avec MM. Mahmoud Hussein et Saul Friedländer qui parleront des livres : « Arabes et Israéliens », de J. Lacouture ; « Un substitut de campagne en Egypte », de Tewfik El Hakim et « Jusqu'à la mort », d'Amos Oz.

22 h. 50 Ciné-club : « Scarface », de H. Hawks (1930), avec P. Muni, G. Raft, A. Dvorak, B. Karloff (v.o. sous-titrée).

Le règne d'un gangster balafré — violence, meurtres en série, volonté de puissance — à Chicago dans les années 20. D'après la « carrière » d'Al Capone, un film célèbre qui a marqué les débuts du parlant aux Etats-Unis.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Comment fabriquer un masque et « Oum le dauphin ».
19 h. 40 Tribune libre : Les alcooliques anonymes.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire des bijoux de la bégum », réal. R. Forissier.

En 1949, un hold-up traditionnel se transforme en une véritable guerre des « polices », où se trouvent mêlés et successivement impliqués les renseignements généraux, la sûreté nationale, le contre-espionnage, des indicateurs, des gangsters, des journalistes...

21 h. 20 Série : A voix haute, à voix basse : « Madame Cantili ».
Une nouvelle de Paul Léautaud lue par Jean-Claude Brialy.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : liens et vie quotidienne : « Les liens et le temps », avec M. Lobrot ; 8 h. 32, La réalité et son double : « La conscience » ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les langues de l'Orient ancien. La langue sumérienne, par E. Gal ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Georges Simenon ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie : « Suites nos 1 et 2 pour petit orchestre », « Dumbarton Oaks concerto » (Stravinski) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 45, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Tiers des étoiles » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Dossier : La surpopulation, avec le professeur Sauvy ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Orfèvre et sorcier journalier : 20 juillet 1966 au 20 février 1967 », de Marcel Jouhandeau (réalisation B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Concerto pour cor no 25 » (Duvernoy) ;

20 h., Rencontre. Patrice Galbeau reçoit M.-R. Lattes à propos du Club de Rome, avec MM. A. Touraine, J. Delors, M. Rocard ; 21 h., Entretien avec Max Deutsch, par M. Fleuret ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... Ravel : Masques ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Les grands sopranos d'aujourd'hui : Joan Sutherland ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 15 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Sequenza III pour voix » (Berio), par C. Berberian, « Quatre poèmes symphoniques » (M. Reger), « Sonate pour deux pianos » (Hindemith) ; 17 h. (S.), Lyrique : « Ermindo et les trois bergers » (M. Marazzoli), « Amelia al Ballo » (Menotti) ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and Blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Harpe en famille (T. Carolan, J.-G. Cousineau, L. Marischal, Debussy) ;

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Lever de rideau par R. Stricker, avec J.-L. Haguenauer, pianiste : « Pièce opus 19 » (Schoenberg), « Quatre préludes et fugue du clavecin tempéré, deuxième livre » (Bach), « Humoresques » (Schumann) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : Jolivet, Pierné, Rivier) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 8 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto. Prod. J. Bonnecarrère. Prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri. Prod. M. et G. Carpentier. Prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Cour martiale ».

Carrington, seul prisonnier américain du camp, emprunte le déguisement d'un ouvrier agricole afin de s'évader. Le plan échoue et l'officier est condamné par la cour martiale.

22 h. 30 Catch.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. Championnats du monde de patinage artistique : libre messieurs.
13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 (★) Les après-midi de Michel Lancelot. Un jour futur.

Cinéma d'animation : 14 h. 40, Liberta, agent spatial antimythe ; 15 h. 15, Feuilleton : « L'homme qui valait trois milliards » ; 16 h. 10, Ils arrivent : les Sioux de Nancy ; 16 h. 50, La chance d'un jeune auteur ; 17 h., Festival du film rock and roll ; 17 h. 10, Un peintre : Kijno ; 17 h 25, Au rendez-vous des petits reporters ; 18 h., Juke-box, avec Grand Funck-Montrose.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été. « Quatrième heure ». Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.

Jean-Philippe découvre que son père et Pauline se connaissent depuis longtemps et s'aiment.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

Avec Jean-Pierre Wallez et le Groupe instrumental de France, Patachou et Jacques Higelin. Une séquence sera consacrée à la boxe française.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy et l'Actualité musicale.
19 h. 40 Série : Un homme, un évènement.
20 h. Court métrage : « Moulins du Nord », de P. Haudiquet.
20 h. 30 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.

Le monde de l'enfance est terminé. Jack commence, aux forges, seul, et sans sa mère, le dur apprentissage de la vie.

21 h. 20 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974.
L'histoire de Sonny Rollins.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit malin (1), par J. Peignot ; « la Main libérée », avec J. Brun ; 8 h. 32, L'ange de feu, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : le pouvoir du consommateur ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : « la Chine sous les verrous ou les Mésaventures de Jean Pasqualini », par O. Warin ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de carême en l'église réformée de l'Annonciation à Paris : « Jésus-Christ rend libre et remplace » ; 18 h. 45, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. (●) (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Grand Architecte », de Ch. Liger, avec M. Creton, D. Emilfork, C. Piéplu, J. Martin, A. Oumansky, Douchka (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : « Traces et réminiscences de J. Lejeune » ; 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : « Michel Ange : 5 », par L. Bérimont ; 22 h. 30 (S.), Orchestre national, direction M. Duruflé : « Trois danses » (M. Duruflé).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie ; 11 h. 35 (S.), Echanges avec les radiodiffusions étrangères ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilège du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse : « Sérénade » (Rossini, orchestration D. Lesur), « Troisième sonate pour cordes » (Rossini) ; 15 h. (S.), Récital d'orgue : Georges Robert (Buxtehude, C. Franck, L. Vierne) ; 15 h. 30, Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule. Avec le concours de L. Yordanoff, violoniste : « Ouverture en si bémol » (Th. Arne), « Concerto en sol mineur pour violon » (M. Bruch), « Symphonie en ut » (Bizet) ; 16 h. 30 (S.), Pianos, clavecin et guitare pour Scarlatti ; 17 h. (S.), Un maître de l'art lyrique : Puccini ; 17 h. 25 (S.), Musique du Far-West : « Billy the Kid » (A. Copland). Orchestre de Philadelphie, direction E. Ormandy ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30, Au Studio 107. Récital de piano Françoise Bonnet : « Sonate no 5 » (A. Tansman), « Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir » (Debussy), « Cinq variations » (Berio) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1904 : « En Languedoc » extraits (D. de Séverac), par A. Ciccolini ; « Impromptu en ré bémol majeur, opus 86 » (Fauré), par M. Geliot ; « Fêtes galantes », deuxième recueil (Debussy), par le baryton B. Kruysen ; « Danses pour harpe et orchestre » (Debussy), avec S. Mildorian ; « Masques » et « l'Ile joyeuse » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Concert au biothéâtre. Avec le concours de : Ch. Ivaldi, piano ; B. Sylvestre, percussion : « Simata » (G. Aperghis), « Stanza pour harpe et bande » (Takemitsu), « Zyklus pour percussions » (Stockhausen), « Sequenza pour harpe » (L. Berio) ; 22 h. 30 (S.), Musique de chambre viennoise ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle. En compagnie de Raymond Loucheur (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ÉMISSIONS CULTURELLES
(PARIS, 312 mètres)
SAMEDI 8 MARS

9 h., Liens et vie quotidienne ; 11 h., L'esprit de la main ; 11 h. 30, L'ange de feu ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, La réalité et son double ; 17 h. 40, Thèse en Sorbonne ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.

Dimanche 9 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
13 h. 20 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 45 Film : « l'Escadron noir », de R. Walsh (1940), avec W. Pidgeon, C. Trevor, J. Wayne.

Les exploits du sinistre « colonel » Cautrell et de son escadron noir, pendant la guerre de Sécession. A partir de cet épisode historique, l'intéressant portrait d'un maître d'école ambitieux et sans scrupules.

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Marie-Octobre », de J. Duvivier (1959), avec D. Darrieux, B. Blier, S. Reggiani, L. Ventura.

Qui a trahi le réseau « Castille » ? Comment est mort son chef ? Quinze ans après, Marie-Octobre réunit les survivants de l'organisation : elle vient d'apprendre que le traître se trouve parmi eux.

22 h. 10 (●) Un certain regard : Gustave Thibon (deuxième partie). Prod. Ch. Chabanis. Réal. G. Guillaume.

Dialogue métaphysique avec un philosophe d'un autre âge, apôtre de la méditation et du retour à la terre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Championnats du monde de patinage artistique : libre dames.
13 h. 30 L'album d'Edwige Feuillère.
13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 « la Revanche des gueux », de G. Douglas (1952), avec J. Derek, D. Lynn, G. Macready.

Le fils de Robin des Bois lutte contre le mauvais roi Jean d'Angleterre, avec les anciens compagnons de son père. Un habile pastiche du Robin des Bois *de Michael Curtiz.*

16 h. 10 Magazine : Vive la télé.
17 h. L'ami public no 1.
18 h. Jeu : Le défi.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador, de R. Mazoyer, d'après E. Barbier. Avec M.-F. Pisier, A. Laurence, D. Vilar.

Huitième épisode. — Toujours épris de sa belle-sœur, Hubert part pour la guerre des Boërs ; Frédéric veut suivre son frère, mais Ludivine s'y oppose.

22 h. 20 Championnat du monde de patinage artistique.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Procès ».

Les complices d'un trafiquant de drogue, accusé de crime, enlèvent l'enfant d'un des jurés. Celui-ci, sous le chantage, et sans pouvoir expliquer sa position, est obligé de voter « non coupable ».

20 h. Documentaire : « Kala Hari, il y a 15 000 ans aujourd'hui ». Réal. J.-C. Lignel.

Le mode de vie d'une des ethnies les plus primitives d'Afrique : les bushmen.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Faust » (Schumann) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie : « Cinquième symphonie en mi mineur » (Tchaïkovski) ;

13 h. 45 (●), Le monde insolite : L'univers des reines de la beauté, par N.-L. Bernheim ; 14 h. 15, « Titus d'enfer », de M. Peake, traduit par P. Reumaux, avec M. Cassan, M. Clément, C. Cler, Douchka, J.-R. Caussimon, A. Cuny, O. Hussenot (réalisation C. Roland-Manuel) ; 16 h. 14, Souvenirs de Jean de Beer ; 16 h. 45, Depuis Notre-Dame de Paris. Conférence de carême par le Père Bro : « Contre toute espérance » ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de Radio-France. Concert public donné au centre culturel du Val-d'Yerres. Direction J. Beaudry : « le Carnaval Romain », ouverture (Berlioz) ; « Et si... et si seulement » (M. Decoust) ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas) ; « Symphonie en ré mineur » (Franck) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Luisa Fernanda », comédie lyrique en trois actes, musique de M. Torroba, avec I. Garcisanz, A.-M. Miranda, J. Pereniguez, C. Meloni, Th. Cedelle, S. Simonka, M. Martin. Orchestre lyrique et chœurs. Direction F. Lozano ; 21 h. 11, Mise en scène, de G. Dumur ; 22 h. 11, Escale de l'esprit ; 22 h. 41, Libre parcours variétés, par E. Griliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pablo Neruda.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 9 MARS
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes : Le cri de l'enfant » (4) ; 11 h., Messe célébrée à l'église Saint-François-d'Assise à Antony. Prédication du Père Pohier.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin. Avec L. Koch, hautboïste : « Symphonie no 39 » (Mozart), « Concerto pour hautbois et orchestre » (Haydn), « Symphonie no 8 en sol majeur » (Dvorak) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « 21e sonate en ut majeur, opus 53 Waldstein » (Beethoven) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie no 6 en ré majeur » (Dvorak) ; 17 h. 5 (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : « Concerto pour piano et orchestre » (Mozart), soliste J.-B. Pommier ; « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg) ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert (2) : « Sextuor en mi bémol majeur pour deux cors et quatuor à cordes » (Beethoven) ; « la Flûte enchantée », premier acte (Mozart), avec E. Lear, L. Otto, R. Deters, F. Wunderlich, F. Crass, D. Fischer-Dieskau, H. Hotter. Orchestre philharmonique de Berlin, direction K. Boehm : « Rosamunde » (Schubert) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Le piano conclave et le grand orchestre de l'U.E.R. à Genève ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines. Hommage à Toti dal Monté ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 10 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : « Le soleil se lève à l'est. »
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Film : « La machine à explorer le temps », de G. Pal (1960), avec R. Taylor, Y. Mimieux.

D'après un roman de H.G. Wells, le voyage dans l'avenir (l'an 800 000) d'un jeune Anglais de 1900, qui a inventé une machine à explorer la quatrième dimension.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série. Haute tension : « Nul ne saura ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
Reportage : Paris-Nice.
17 h. 55 Championnats du monde de patinage artistique : libre dames.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique. « N'oubliez pas que nous nous aimons », de J. Cayrol, réal. L. Godevais, avec J.-P. Aumont, N. Leris, G. Sylvien.

Franck, directeur d'une importante société à Paris, a une vie sentimentale tumultueuse depuis son divorce et il ne s'occupe guère de sa fille, Christine, âgée de dix-sept ans. Mais, un jour, il s'inquiète de son existence.

21 h. 55 Documentaire : Une pierre blanche pour Ravel, de J.-J. Bloch, réal. R. Bernard.

Avec la participation de Pierre Petit, compositeur et directeur général de l'Ecole normale de musique, de Manuel Rosenthal, compositeur et chef d'orchestre, de J.-P. Collard, pianiste.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Télescope » et « La cuisine : les endives ».
19 h. 40 Tribune libre : Les foyers dissociés.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Angélique, marquise des anges », de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, R. Hossein, J. Rochefort, Cl. Giraud.

Sous le règne de Louis XIV, Angélique de Sancé, épouse Joffrey de Peyrac, riche gentilhomme, qui passe pour sorcier. A cause d'un secret qu'elle a surpris, Angélique est victime, ainsi que son mari, de la vengeance des grands de la cour.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h 50.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme (la sensation, codage qualitatif des sons. La sensation électro-physiologique de la rétine). Entretien avec le professeur E. Namer ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Robert Sabatier ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco, par Cl. Chonez ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « le Tiers des étoiles » ; 14 h. 15, Actualité internationale ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « Monsieur Pouget », de J. Guitton, avec P. Fresnay, J. Guitton, P. Constant, M. Ruhl. Adaptation et réalisation M. Auclair (rediffusion) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Jeune homme vert », de M. Déon (réalisat. A. Dave) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h., Festival de Berlin 1974 : Orchestre philharmonique de Berlin, direct. H. Zender, avec A. Silja, soprano : « Adagio, extrait de la dixième symphonie opus posthume » (Mahler), « Cinq Lieder, opus 8 » (Schoenberg), « Cinq pièces pour orchestre, opus 10 » (Webern), « Trois pièces pour chant et orchestre, extrait de Wozzeck » (A. Berg) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Bureau de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours Jazz. Au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse - Saheb Sarbib's Quartet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole, par M. Ohana et M. Cadieu ; 11 h 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Transcription ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Chopin ;

De 14 h. 30 à 19 h. 40, En direct du Palais des congrès, Festival international du son ; 14 h. 30 (S.), Démonstration des radiodiffusions étrangères : D.D.R. ; 15 h. (S.), La musique et les jours ; 15 h., Sonorités d'aujourd'hui ; 15 h. 45, Musique de chambre : « Quintette en mi bémol majeur » (Schumann) ; 16 h. 30 (S.), Concert par le trio Nordmann (harpe, flûte, violoncelle) : Lotti, Haendel, Mozart, Jolivet ; 17 h. 15, Musique à découvrir ; 17 h. 50 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie no 4 en si bémol majeur », « Egmont », musique de scène (Beethoven) avec B. Nilsson ; 18 h. 30 (S.), Musique légère ; 18 h. 50 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : André Villeger et son Swing Quintet ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... : Beethoven, Mozart, Schubert ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Concert U.E.R., concours intern. de piano Maurice-Ravel : « Concerto en sol », « Concerto pour la main gauche », interp. par le 1er et le 2e prix, « Pièces pour piano », interprétées par le 3e et le 4e prix ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les programmes éducatifs

TÉLÉVISION

TF 1

Lundi 3 mars

14 h. 5, Télé-Voyages (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Espagnol (3e) ; 17 h. 35, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

Mardi 4 mars

14 h. 5, Série « décloisonnée » (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 15 h. 15, Emissions régionales ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 5 mars

9 h. 30, Atelier de pédagogie (mathématiques) ; 10 heures, Magazine ; 11 heures, Espagnol (pédagogie).

Jeudi 6 mars

14 h. 5, Histoire : sources et méthodes ; 14 h. 25, Maternelles ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 7 mars

14 h 5, Géographie (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 10 mars

14 h. 5, Télé-Voyage (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

A 2

Jeudi 6 mars

10 heures, Emissions régionales ; 17 h. 30, Civilisation américaine.

Formation permanente

TF 1

Samedi 8 mars

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 heures, Français ; 11 h. 30, Magazine.

A 2

Dimanche 9 mars

9 h. 30, A la découverte de l'économie ; 10 heures, Mathématiques ; 10 h. 30, Informatique.

Cours du C.N.A.M.

A 2

Samedi 8 mars

10 heures, Physique fondamentale ; 11 heures, Mécanique fondamentale.

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Du lundi au vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 35, Allemand (4e).

Lundi 3 mars

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Linguistique appliquée (Allemand) ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 4 mars

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C. E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C. E., C.M. 1) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Latin.

Mercredi 5 mars

14 h. 15, Psycho-linguistique ; 14 h. 45, Italien (professeurs).

Jeudi 6 mars

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M.) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, Russe ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 7 mars

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Lundi 10 mars

9 h. 5, Le club du lundi ; 9 h. 25, (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Linguistique appliquée (Allemand) ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

L'HISTOIRE **par Jean-Marie Mayeur**

L'Amérique latine au vingtième siècle

A la différence de l'Amérique latine coloniale, l'Amérique latine contemporaine a fait l'objet de peu de synthèses en français. Aussi l'ouvrage de Leslie Manigat comble-t-il un grand vide (1). L'auteur est un universitaire haïtien qui a fait ses études historiques en France avant d'enseigner à l'université de Vincennes et à l'Institut d'études politiques. Ce livre pour le grand public, admirablement illustré, fort agréable à lire, est une mise au point d'une qualité exceptionnelle, fondée sur une ample bibliographie, et une introduction pénétrante aux problèmes de l'Amérique latine. C'est une histoire infiniment complexe que celle de l'ensemble latino-américain et L. Manigat montre bien qu'elle se joue à quatre niveaux. L'attention est d'abord sollicitée par l'évolution de « toute une mosaïque bariolée de régions juxtaposées ». Cette histoire régionale, histoire de petites patries, de provinces, revêt une importance considérable ; le pouvoir des caciques locaux et des caudillos régionaux est fondé sur un régionalisme qu'ils contribuent à maintenir ; d'autre part, la vie nationale peut exprimer la prépondérance d'une de ces régions, plus qu'elle n'est le fruit d'une intégration des régions.

Une deuxième histoire est celle des Etats-nations, constitués à partir de l'indépendance, pour la plupart entre 1804 et 1825. C'est l'histoire des vingt Amériques latines, dont chacune a son évolution et ses traits particuliers. Vient ensuite l'histoire zonale des grandes réalités géo-historiques et ethno-culturelles. Enfin, l'histoire du destin collectif des peuples d'Amérique latine a sa problématique propre et son propre rythme. L'historien doit alors saisir les lignes de force de l'évolution latino-américaine en général, et déceler les aspirations à la « patria grande ».

Il n'est pas moins délicat de proposer une « périodisation » du vingtième siècle latino-américain. En matière économique, une première étape va de la fin du dix-neuvième siècle à la crise de 1929 ; elle correspond à l'intégration de l'Amérique latine dans le marché capitaliste mondial. Les investissements étrangers entraînent le développement de secteurs industriels, enclavés dans des économies essentiellement agricoles ou pastorales. La première guerre mondiale favorise la naissance d'industries locales de transformation des produits agricoles et des matières premières. A partir de 1932 apparaît un marché national de consommation de produits industriels locaux, et le souci d'une protection de la production nationale. En matière politique, la succession des générations de partis politiques fonde une périodisation légèrement différente.

⁂

Au long des décennies qui vont de 1890 à 1910, les « partis historiques », conservateurs et libéraux, voient leur traditionnelle alternance contestée par la montée des démocrates radicaux et la poussée anarcho-syndicaliste. Entre 1911 et 1930 se créent les partis socialistes et communistes. Enfin, les relations avec les Etats-Unis permettent de proposer un autre découpage : de 1913 à 1933, les Etats-Unis adoptent une nouvelle politique latino-américaine et, s'appuyant sur la politique du gros bâton et la diplomatie du dollar, établissent leur influence au sud du Rio Grande. De 1913 à 1933, la prépondérance américaine succède, à la faveur de la guerre, puis de la crise de 1929, à l'hégémonie économique et financière de l'Europe, tandis que les Etats-Unis n'hésitent pas à pratiquer des interventions militaires.

⁂

Cet ensemble de données explique que L. Manigat, dans ce volume consacré à la naissance d'une nouvelle Amérique latine, de 1889 à 1929, distingue deux phases. La première est dominée par le passage des structures post-coloniales aux traits majeurs de l'Amérique latine moderne. Cette période se termine avec la révolution mexicaine de 1910 qui, avec son contenu à la fois agraire, bourgeois, indigéniste et nationaliste, ébranle tout le sub-continent. La deuxième phase, de la révolution mexicaine à la crise économique, voit l'élan vigoureux des forces de modernisation. Industrialisation, urbanisation, montée des classes moyennes, premiers assauts des forces syndicales et socialistes, mouvement de la réforme universitaire, prolongé sur le plan politique par l'Apra (Alliance populaire révolutionnaire américaine), surgissement de l'indigénisme culturel et politique, volonté d'hégémonie des Etats-Unis, qui suscite des réactions nationalistes : voilà les traits majeurs de ces deux décennies.

Il n'est pas possible de résumer un livre qui parvient, avec un rare bonheur, à faire leur part aussi bien aux structures et aux forces profondes qu'aux conjonctures et aux événements, qui sait évoquer également les données générales et l'originalité des situations nationales, sans tomber dans le péril, fréquent pour de telles synthèses, de la répétition ou de la juxtaposition de sèches monographies. Ce livre vaut constamment par la fermeté de la réflexion et le sens des problèmes, mais, s'il fallait retenir les analyses les plus originales, peut-être le choix se porterait-il sur celles qui ont trait aux forces et aux systèmes politiques.

Mais l'originalité de l'Amérique latine s'affirme par la permanence et la plasticité du caudillisme. A l'origine, celui-ci désigne une forme de pouvoir personnel, lié à l'existence d'une structure agraire fondée sur la grande propriété. Le caudillo est l'homme fort, le macho, qui lève son armée et s'appuie sur sa clientèle personnelle. Mais le caudillisme a su faire preuve d'une étonnante capacité d'adaptation. On le croyait lié à l'archaïsme et voilà qu'il s'adapte au modernisme politique et économique. Il utilise le système des partis comme le régime constitutionnel. Il s'allie au capitalisme étranger auquel il garantit l'ordre en échange de la prospérité. Mais cette alliance, qu'illustre au Mexique le long règne de Porfirio Diaz, n'est pas la dernière métamorphose du caudillisme : celui-ci va bientôt s'identifier à un nationalisme qui n'est plus seulement souci d'unité nationale ou de centralisation politique, mais qui prend une dimension économique, sociale et culturelle. Le nationalisme économique s'affirme, dès avant 1914, dans la politique de certains caudillos. Souhaitons que L. Manigat puisse prochainement poursuivre une histoire qui montrerait le destin du caudillisme lors de l'avènement du populisme avec Peron, et du socialisme avec Fidel Castro.

⁂

La richesse des analyses économiques, sociales, politiques de ce livre rend d'autant plus regrettable la brièveté des allusions faites à l'histoire religieuse. Cette lacune est partiellement comblée par l'excellent petit livre que Jean Meyer vient de consacrer à la guerre des Cristeros (3). Auteur d'une thèse intitulée *la Christiade, l'Eglise, l'Etat et le Peuple dans la révolution mexicaine* (3), il donne ici un montage de documents, selon la règle éprouvée de la collection « Archives ». Face à la politique anticléricale du gouvernement mexicain, les paysans catholiques s'insurgèrent entre 1926 et 1929. Ils criaient : « *Vive le Christ-Roi !* » ; on leur donna le sobriquet de « Christs-Rois » (Cristos Reyes), résumé en Cristeros. La réconciliation de 1929 entre l'Eglise et l'Etat rejeta dans l'ombre cet « *épisode flamboyant de la révolution mexicaine* ».

Jean Meyer lui restitue sa dimension au terme d'une investigation fondée, bien sûr, sur d'importants dépouillements d'archives, mais aussi sur la rencontre de centaines d'anciens Cristeros : quatre cents questionnaires ont été remplis, quelque cinq cents entrevues enregistrées. L'historien est devenu le logographe des Cristeros, mais aussi des « *gens d'en face* », également interrogés. Là réside l'une des originalités de cette étude fondée largement sur la « *véritable histoire* », l'histoire orale, « *cette tradition vivante qui est entrée par les yeux et les oreilles d'une génération* », selon Barbey d'Aurevilly, auquel Jean Meyer fait référence de façon significative. Le patronage de l'auteur du *Chevalier Des Touches* n'est pas fortuit : l'insurrection des Cristeros n'évoque-t-elle pas les révoltes catholiques et paysannes de l'Ouest contre-révolutionnaire ? La Christiade n'est-elle pas, comme la guerre de Vendée, l'histoire d'une défaite, d'une épopée que ses témoins remembrèrent pour en déchiffrer le sens ? Jean Meyer convient qu'au début de sa recherche il voyait dans la Christiade la protestation de paysans frustrés par la réforme agraire et manipulés par les grands propriétaires. L'histoire orale révèle le sens de la Christiade, cette « *aventure mystique qui engendre la foule anonyme de saints rustiques* ». Les Cristeros ne se séparent pas de leur scapulaire, combattent au chant des psaumes, récitent collectivement le rosaire, sont consacrés au Sacré-Cœur. C'est le temps du sacrifice et de l'expiation, des signes et des miracles : la multiplication des pains se répète, et la Vierge de Guadalupe fait jaillir l'eau du rocher pour une troupe assoiffée !

A ce moment de la présentation du dossier, J. Meyer aurait pu, semble-t-il, se départir d'une excessive discrétion et lire ces témoignages en usant des grilles que suggèrent tant de travaux récents sur les messianismes, les millénarismes et la religion populaire — que l'on pressent si vivace en ce Mexique rural. Ne trouve-t-on pas là, somme toute, autant que dans le réalisme politique que fustige J. Meyer, la raison de la prudence de la hiérarchie, des réserves de Rome ? Les accords de juin 1929 mirent fin au conflit entre l'Eglise et l'Etat. Dès lors, les Cristeros qui n'avaient pas été consultés au moment du règlement durent déposer les armes. Les prêtres qui continueraient à participer au mouvement sont frappés de suspense (non de suspension, comme traduit curieusement l'auteur), les chefs du mouvement sont menacés de refus des sacrements.

J. Meyer ne nous dit pas si après ce règlement naquit une petite Eglise, comme après le concordat napoléonien. Dès l'insurrection elle-même, en tout cas, frappe le contraste entre le tout petit nombre de prêtres favorables au mouvement : une quarantaine, et l'immense majorité du clergé qui se regroupe dans les villes et obéit aux évêques et au gouvernement. Au moment où Rome en France condamne l'Action française, elle intime aux catholiques mexicains de ne pas identifier l'Eglise et une certaine politique, *a fortiori* si celle-ci prend la forme d'une insurrection armée. Les Cristeros devaient, on s'en doute, entrer dans l'oubli. Bien plus, observe J. Meyer, les clercs emploient aujourd'hui pour les désigner les termes des jacobins de 1926 : fanatiques, aliénés, réactionnaires. J. Meyer a rendu la parole aux Cristeros, ces « intransigeants » ; on peut simplement regretter que l'indispensable sympathie dont il fait preuve n'ait pas été toujours de pair avec une distance critique qui aurait enrichi la compréhension du phénomène.

(1) *Evolution et révolutions. L'Amérique latine au vingtième siècle* (1889-1929), Bordas, 414 p., 60 F. Sur le Brésil contemporain, signalons les chapitres du très utile « Que sais-je ? » de Frédéric Mauro : *Histoire du Brésil*.

(2) *Apocalypse et révolution au Mexique. La guerre des Cristeros* (1926-1929), collection « Archives », Gallimard-Julliard, 244 p., 14,15 F. J. Meyer a également publié *la Révolution mexicaine* (1910-1940), Calmann-Lévy, « Archives des sciences sociales », 1973, 325 p., 28,85 F.

(3) Déjà imprimée en espagnol mais non en français.

POINT DE VUE

DÉPOLITISONS LES ALCOVES

par MICHEL RENOUARD (*)

AINSI donc, la cause est entendue : tout, désormais, est politique. La pédagogie et la psychiatrie. Le caviar et le jambon. Prendre son pied et marcher à pied. Et qui pourrait nier, en effet, que la vie privée ait parfois une certaine incidence sur la vie de la cité ? Mais faut-il aller, pour autant, jusqu'à politiser les alcôves, l'amour, le sexe et le mariage ?

Il y a maintenant, paraît-il, deux façons d'aimer. La première serait, me dit-on, lascive, érotique, libérée de toute contrainte. La seconde, au contraire, serait lassante, tyrannique et corsetée de tabous. Bref, on l'a compris, l'orgasme serait « progressiste », la frigidité « réactionnaire ». Paradoxalement — ou par voie de conséquence ? — l'homme de gauche ne rêverait que de coucheries, l'homme de droite que d'accouchements.

A en croire les voyeurs — je veux dire les « observateurs », — il n'est, pour statuer sur la pensée politique d'un Français, que de l'interroger sur l'avortement, la pilule, l'homosexualité et le divorce. On n'arrête pas le progrès ! Si l'on parcourt les images d'Epinal, version 1975, l'amant de gauche a laissé sa mandoline au vestiaire. Il ne rejoint sa bien-aimée — quand celle-ci n'est pas en grève — qu'après avoir pris rendez-vous chez un avorteur. L'amant de droite, quant à lui, ingurgite force vitamines, *suractive* ses cortico-surrénales par la méthode Coué et, l'œil rivé sur la courbe des températures, se précipite — ventre à terre — vers la couche de sa dulcinée en espérant avoir des bessons ou des quintuplés. Pendant ce temps, des célibataires authentiques ou par recyclage exaltent sur les ondes l'avortement laïc et obligatoire, ou, au contraire — ce ne sont pas les mêmes, mais leurs frères jumeaux, — célèbrent de leur lutrin les joies ineffables de l'hymen procréateur. Comme disait Antoine de Rivarol, *c'est sans doute un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser*.

C'est, en effet, à chaque être humain, à chaque couple, de décider du nombre d'enfants qu'il aura. Certes — qui le nierait ? — tout médecin et toute infirmière ont le droit, si leur conscience s'y oppose, de ne pas pratiquer un avortement. Mais est-ce leur rôle de jouer les moralistes ou les Ponce-Pilate ? Puisque d'autres l'acceptent, puisqu'une femme qui veut avorter le fera — en Suisse, au Maroc, en Angleterre ou dans quelque sinistre officine, — n'est-il pas préférable qu'elle le fasse ailleurs que dans un garage de banlieue, à l'aide d'une pompe à bicyclette ou d'une aiguille à tricoter ?

On comprend que les catholiques soient contre l'avortement. On comprend moins bien leur manque de charité envers les « païennes » qui se font avorter (par plaisir ou par masochisme, peut-être ?). Ils me font songer à ce que disait Jésus des Pharisiens : *Ils ont de pesants fardeaux et les imposent aux épaules des gens, mais eux-mêmes refusent à les remuer du bout des doigts*. Mais surtout, de quel droit ce point de vue, d'ailleurs respectable, serait-il imposé aux autres ? Il y a, après tout, des agnostiques et des athées dans tous les camps. Que des couples, ivres de fécondité, aient une douzaine d'enfants, parfait ! Mais si leurs voisins n'en veulent pas, pourquoi agiterait-on devant eux le spectre de la dénatalité ? A en croire certains, il serait temps de décider une année sabbatique durant laquelle tous les Français normalement constitués copuleraient à l'envi pour remplir, de toute urgence, nos maternités. A en croire d'autres, l'avortement ne pose guère plus de problèmes qu'une ablation de l'appendice. Ce manichéisme de bas étage est affligeant. En réalité, le prosélytisme des dévots de l'avortement est aussi irritant que celui des propagandistes de l'hyper-natalité.

Ne serait-il pas plus sage de s'interroger, par exemple, sur les raisons qui poussent les couples à limiter le nombre de leurs enfants ? La conjoncture économique et les charges des familles étant ce qu'elles sont, il faut beaucoup de courage aujourd'hui pour mettre un enfant au monde. Les pères de famille savent bien que, compte tenu des impôts indirects, ce sont eux, les reproducteurs patentés, qui alimentent les caisses trouées de l'Etat.

Triste partie de ping-pong idéologique, en vérité. On voit la droite (si le terme a encore un sens) s'opposer, par principe, à ce que propose la gauche. Et vice versa. Il en sera ainsi, n'en doutons pas, pour la réforme du divorce. Puisque la gauche est pour, la droite, *ipso facto*, sera contre. Comme si, à l'évidence, un divorce réussi (il y en a) n'était pas préférable — pour le couple et pour les enfants — à un mariage raté. « *Pourquoi*, demandait déjà Voltaire, *un lien pourri serait-il indissoluble ?* » Mais si d'autres personnes pensent, au contraire, qu'un mariage raté est préférable à un divorce réussi, si des gens qui ne s'aiment plus veulent cependant, au nom de leurs principes sacro-saints, continuer de se déchirer, libre à eux ! A condition, toutefois, que ces stoïciens ou ces héros ne chargent pas les autres du même fardeau et qu'ils n'empêchent pas autrui d'être heureux ou de tenter de l'être. Le droit au bonheur est aussi inaliénable que la liberté d'expression. Le divorce traumatise les êtres parce que la loi et les institutions d'hier et d'aujourd'hui font en sorte qu'il en soit ainsi. La grandeur de l'homme est d'assumer seul sa liberté. Pas celle des autres.

Il est temps de dépolitiser les alcôves et de laisser à l'être humain le choix de ses décisions intimes, en fonction de son cœur, de sa personnalité, de sa philosophie de la vie ou de ses convictions morales. Nul n'a le droit de jouer au censeur ou à l'inquisiteur. A chacun sa *vérité*. Il m'est indifférent de savoir que Socrate, Jules César, Tchaïkovski ou Rimbaud étaient pédérastes ou homosexuels ; ils l'étaient, mais ce qui compte, à mes yeux, c'est l'œuvre qu'ils nous ont laissée. Il m'est indifférent de savoir que Léon Daudet et Drieu La Rochelle étaient divorcés ou que Freud et Aragon étaient de bons époux. Leur vie sexuelle ou conjugale ne m'intéresse pas !

Le romancier Gérald Massadié a raison : « la fin de la vie privée » est pour demain (1). Il faudra bientôt exhiber un casier génital pour devenir fonctionnaire ou ouvrir un compte courant postal. Or, cette vie privée, il faut la défendre contre toute ingérence des voyeurs politisés, contre les distributeurs de bons points, contre le totalitarisme polymorphe de ce Big Brother dont parlait George Orwell dans *1984*. Il faut refuser que Big Brother — *quel que soit son visage* — vienne nous susurrer, entre l'oreille et l'oreiller, ce qu'il convient de faire ou, nouvel Asmodée, soulever la moustiquaire de nos alcôves pour contrôler si nous participons, comme il sied, au redressement de la natalité en France ou au remplissage des vide-ordures. C'est bestialiser l'homme que de le réduire à son rôle de géniteur. C'est mentir à la femme que de lui faire croire qu'un avortement équivaut à une piqûre d'épingle.

Il m'est aussi indifférent de savoir si quelqu'un est pour ou contre la pilule, pour ou contre la pédérastie, pour ou contre le divorce, que de savoir s'il aime le foie de veau, le steak au poivre ou le chambertin. L'amour est, décidément, chose trop sérieuse pour qu'on laisse aux porte-enseigne ou aux rabat-joie le soin de s'en occuper.

(*) Ecrivain, agrégé de l'Université.

(1) Calmann-Lévy, 1974. Voir *le Monde* du 27 octobre 1974.

UN TÊTE-A-QUEUE

(Suite de la page 7.)

3) Partage du travail. C'est un des domaines où il est aussi urgent de faire « craquer » la monocroissance. Chacun devrait avoir, par exemple, le choix entre gagner 100 en travaillant huit heures par jour, cinq jours par semaine et quarante-huit semaines par an ou de gagner 50 en travaillant à mi-temps. De même faut-il briser le lien diplômes-rémunération, lutter contre les spécialisations abusives, décloisonner les tâches. Il est scandaleux que les immigrés soient les seuls à pourvoir certains travaux. Pourquoi les occupants des bureaux ne feraient-ils pas eux-mêmes leur ménage, le soir ? Michel Albert et Jean Ferniot sont persuadés que les temps ne sont pas lointains où tous les hommes valides et les femmes dont les charges familiales le permettront devront consacrer une fraction de leur temps aux tâches sociales délaissées.

Le « partage du travail » est aussi une manière de réduire efficacement les chômeurs totaux, dont la condition est insupportable, même s'ils touchent 90 % de leur ancien salaire. Plutôt que de procéder à un licenciement collectif, l'entreprise devrait distribuer le travail à temps réduit entre les ouvriers. En cas de fermeture totale de l'affaire, celles qui sont établies dans la même ville devraient recevoir une puissante incitation financière à recruter le personnel licencié.

Le chômage n'est pas une fatalité. L'urbanisation croissante non plus, bien qu'on ait toujours voulu nous le faire croire. On retrouvera dans un chapitre intitulé « L'impératif résidentiel » les idées que Michel Albert avait défendues sous le même titre dans deux articles du *Monde* (2).

Tous ces droits nouveaux, droit à la singularité, à un style d'existence plus conforme aux goûts de chacun, etc., écrasés dans une société où le but suprême est de *vendre*, n'auraient guère de chance de s'épanouir si *une seule nation* les défendait. Ces nouvelles valeurs doivent animer une Europe digne de ce nom, et qui a précisément grand besoin de se trouver une nouvelle justification. Clauses de style ? Non. Le bon côté de la crise d'aujourd'hui c'est la remise en cause de « certitudes » qui étouffaient les individus mais aussi les nations.

La « crise » a aussi la vertu de faire naître — comme les « événements » de 1968 — de nombreux ouvrages de réflexion, dont celui de Michel Albert et de Jean Ferniot n'est pas le moindre. Il y a un danger de répétition, c'est vrai, et donc à la limite d'engourdissement de l'opinion. Mais ces « *vaches maigres* » ont, au cou, une cloche qui a toutes les chances de réveiller l'entourage, celle du style. Il tinte fort agréablement tout au long des pages, avec ses formules à l'emporte-pièce, ses images de belle race, son allure cascadante. Un livre qui, malgré son titre, n'invite pas à la pénitence, mais à l'élan vers la « vraie vie ».

PIERRE DROUIN.

(2) Les 26 et 27 novembre 1974.

Psychologie en miettes

SANS doute n'y a-t-on pas prêté suffisamment garde, mais il est évident aujourd'hui que le mythe de la santé a remplacé le mythe chrétien du salut. Etre en bonne santé physique et morale, voilà pour chacun la grande affaire ! D'où l'importance de toutes les professisons médicales et paramédicales, et également le prestige dont elles jouissent. Quant au salut de son âme, qui s'en soucie ?

⁂

Dans le film de John Huston, « Key Largo », magnifiquement interprété par Humphrey Bogart et Lauren Bacall, il y a cette très belle réplique de Bogart : « Quand la raison dit quelque chose et que le cœur dit autre chose, chez moi, c'est toujours le cœur qui l'emporte. » Objectivement, risquer sa vie en défiant le gangster Joseph Rocco — le rôle est tenu par Edward G. Robinson. A quand une rétrospective Robinson ? — et ses acolytes n'a aucun sens ; on le sait, et Bogart le dit : il y aura toujours des Rocco dans notre société ; alors ?... Mais le cœur lui souffle autre chose.

⁂

D'une lettre de Nicolas Raïewski, je retiens ceci — qu'il tire de Blaise Cendrars (« l'Homme foudroyé ») : « L'interprétation est toujours un arrangement posthume. D'où l'inutilité de la psychanalyse qui coupe les cheveux en quatre et dont l'acrobatie symbolique ne séduit que les âmes malades. La vie est plus simple que cela et beaucoup, beaucoup plus compliquée. »

⁂

Ce que Thomas Szasz, dont il faut mille fois regretter qu'aucun livre ne soit traduit en français, reproche à la psychiatrie et à la psychanalyse, c'est de masquer sous un vocabulaire trompeur le caractère essentiellement moral et politique du développement de la personnalité et de la vie en société. Toute son œuvre vise à réintégrer morale et politique dans le langage de la psychiatrie. Selon lui, les sciences (?) humaines sont des sciences inhumaines, déshumanisant l'homme en lui déniant la responsabilité de ses actes. Et il déplore que de plus en plus de médecins, de sociologues, de profanes, applaudissent à cette substitution du technique à l'éthique, de la maladie au délit, de la médecine au droit, de la psychiatrie à la criminologie et de la thérapeutique au châtiment.

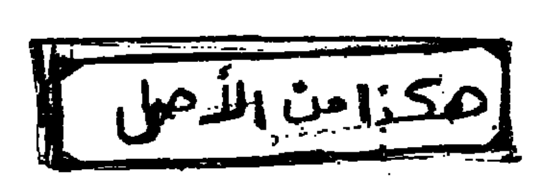
⁂

Les relations difficiles entre père et fils : « Quand je rencontre deux hommes, l'un âgé et l'autre jeune, qui cheminent côte à côte sans rien trouver à se dire, je sais que c'est un père et son fils. » (Roger Martin du Gard.)

⁂

La théorie, pour celui qui l'a élaborée, fait fonction de double narcissique ; on ne s'étonnera donc pas qu'il y tienne comme à sa propre identité.

ROLAND JACCARD.



SOCIETE

TÉMOIGNAGE — Quand un « prof' » devient « flic »

IL est rare qu'un policier révèle publiquement les impressions et les sentiments qu'il ressent lors de l'exercice de son métier, notamment lorsque celui-ci l'oblige à intervenir physiquement contre tel ou tel délinquant.

Il est encore plus rare qu'un universitaire devienne policier : cette étonnante conversion, le docteur George L. Kirkham, professeur adjoint à l'école de criminologie de l'université de l'Etat de Floride, n'a pas hésité à la faire partager : les extraits de son témoignage (1) qu'on lira ci-dessous ne peuvent pas ne pas provoquer une saine réflexion sur la mission de la police et le travail — car c'est aussi un travail — du policier aux Etats-Unis et ailleurs.

IL est de tradition que les universitaires tels que moi soient toujours prêts à faire des reproches à la police. A partir d'incidents isolés relatés par les différents organes de presse, nous nous sommes façonné une image stéréotypée du policier qui a pour nous l'avantage de correspondre à ce que nous savons qu'il est. Ce que nous voyons, c'est *le flic brutal, le flic raciste,* le flic véreux, le flic mal élevé. Mais ce que nous ne voyons pas, ce sont des milliers d'hommes et de femmes, *dévoués* corps et âme et menant une lutte désespérée pour préserver notre société et tout ce que nous aimons en elle.

Depuis plusieurs années, d'abord comme étudiant et ensuite comme professeur de criminologie, j'étais tracassé par le fait que la plupart de ceux d'entre nous qui écrivent des livres et des articles sur la police n'ont jamais été policiers eux-mêmes. J'étais de plus en plus mal à l'aise devant nombre de mes étudiants, qui étaient d'anciens policiers.

Sentant qu'il me manquait quelque-chose et étant convaincu que le savoir a un côté *pratique* aussi bien que théorique, je décidai de relever le défi : je deviendrais policier afin de déterminer une fois pour toutes l'exactitude de ce que les autres criminologues et moi disions depuis si longtemps sur la police.

Je me reverrai toujours, le premier jour, devant la porte du poste de police de Jacksonville. Je me sentais peu à l'aise, et avais l'impression que tout le monde avait les yeux braqués sur moi, avec mon uniforme bleu flambant neuf et tout ce cuir qui craquait. Si, pendant ma « scolarité », j'avais acquis la conviction que j'étais capable de « faire l'affaire », j'avais maintenant *perdu toute confiance en moi* et je restais là sous la pluie à regarder d'autres silhouettes vêtues de bleu qui se hâtaient d'entrer.

L'école des coups durs

Ce premier jour me semble maintenant très loin.

Au moment ou j'écris, j'ai effectué plus de cent patrouilles. Bien que je sois encore un novice, tant d'événements se sont produits en ces quelque six mois que je ne serai plus jamais ni cet homme ni ce *scientifique* qui se tenait devant le poste de police ce premier jour. Bien qu'il soit difficile d'indiquer — ne serait-ce que brièvement — dans un court article les nombreux changements qui se sont produits en moi pendant cette période, je voudrais faire partager à mes collègues policiers et à mes confrères du monde universitaire un peu de l'essentiel de ce que j'appellerai mes « leçons de la rue ».

J'avais toujours pensé que les policiers exagèrent beaucoup le nombre d'insultes verbales et de mauvais traitements dont ils sont victimes en service. Les premières heures passées dans la rue comme policier furent vécues dans un état de félicité qui devait être de courte durée. En tant que professeur d'université, j'avais l'habitude d'être traité avec respect et déférence par tous ceux que je rencontrais. Je m'imaginais quelque peu naïvement que je retrouverais ce même respect dans mon nouveau rôle de policier. J'étais, après tout, un représentant de la loi ; tous, grâce à mon insigne et à mon uniforme, pouvaient voir que je m'étais consacré à la protection de la société. Certainement, cela me donnait droit à un certain respect et à une certaine coopération de la part du public — c'est du moins ce que je pensais. Je m'aperçus rapidement que mon insigne et mon uniforme, plutôt que de me protéger de l'irrespect et de la violence, ne faisaient que m'attirer, comme un aimant, vers de nombreux individus qui haïssaient ce que je représentais.

J'avais fait peu de cas de l'avertissement que m'avait donné le premier soir un vétéran, un « sergeant » qui, ayant appris que je devais commencer à travailler dans une patrouille, m'avait dit, en hochant la tête : *« Vous feriez bien de vous métier, professeur. C'est très dur parfois ! »* Je devais bientôt comprendre ce qu'il voulait dire.

Le premier soir, quelques heures après le début de ma patrouille, nous fûmes envoyés, mon collègue et moi, dans un bar du centre pour y rétablir l'ordre. Dans l'établissement, nous trouvâmes un ivrogne à la forte carrure qui avait une explication bruyante avec le tenancier du bar et refusait de s'en aller. Comme j'avais une grande expérience des prisonniers et des malades mentaux, je me hâtai de prendre en main la situation. *« Excusez-moi, monsieur,* dis-je avec un sourire aimable à l'ivrogne, *pourrais-je vous demander de sortir et de me parler un instant ? »* L'homme, étonné, me regarda avec des yeux ronds injectés de sang pendant quelques instants et se mit à gratter un menton que le rasoir n'avait pas effleuré depuis plusieurs jours. Puis, tout à coup, sans préambule, la chose arriva. Il se précipita sur moi, manquant heureusement mon visage, et me frappa à l'épaule droite. Qu'avais-je fait pour provoquer une telle réaction ? Avant que je sois revenu de ma surprise, il frappa à nouveau — cette fois arrachant la chaîne de mon sifflet de mon épaulette. Après une lutte brève, nous réussîmes à enfermer l'ivrogne, qui continuait à crier et à jurer, dans l'arrière de notre voiture de patrouille. Je restai là quelques instants, essayant de reprendre mon souffle, les cheveux dans les yeux, et je contemplai les dégâts subis par mon nouvel uniforme ; complètement abasourdi, je regardai mon collègue, qui se contenta de sourire et de me donner une tape affectueuse dans le dos.

L'apprentissage de la peur

Je me souviens tout particulièrement d'un apprentissage dramatique de la peur que je fis peu après mon entrée dans la police. Mon collègue et moi étions en train d'effectuer une patrouille ordinaire, un samedi soir, dans l'un des bas quartiers peuplé de bars bon marché et d'officines de paris sportifs, quand nous remarquâmes un jeune, stationné en double file, au milieu de la rue. Je m'arrêtai auprès de lui et lui demandai poliment soit de stationner le long du trottoir, soit de circuler. Il commença à crier très fort, avec force jurons, qu'il ne bougerait pas. Quand nous descendîmes de notre voiture de police pour nous approcher de l'homme, une foule houleuse commençait à se rassembler, et l'homme criait que nous le tracassions et appelait les personnes présentes à l'aide. En qualité de professeur de criminologie, quelques mois plus tôt, j'aurais insisté pour que le policier, qui était maintenant moi-même, laisse simplement la voiture en double file et s'en aille, plutôt que de risquer un incident. Mais, en tant que policier, j'en étais venu à comprendre qu'un policier ne doit jamais se dérober à ses responsabilités et doit appliquer la loi coûte que coûte. Quels que soient les risques qu'il court, chaque policier comprend que, entre la civilisation et la loi de la jungle, il n'y a que la compétence du policier pour soutenir l'autorité licite dont il est le représentant.

L'homme continuait à nous injurier et refusait avec la dernière énergie de bouger sa voiture. Comme nous le mettions en état d'arrestation et que nous essayions de le faire entrer dans notre voiture, un homme et une femme inconnus sortirent de la foule, qui ne cessait de grossir, et essayèrent de le libérer. Dans la bagarre qui s'ensuivit, une femme hystérique décrocha et essaya de saisir mon revolver de service, et la foule en colère commença à se précipiter sur nous. Soudain, je n'étais plus un intellectuel regardant du haut de sa tour d'ivoire un policier faire de l'excès de zèle dans la rue, mais j'y participais et je me battais pour rester en vie et ne pas être blessé. Je me souviens de la peur qui me tenaillait les entrailles tandis que j'essayais d'atteindre la radio de notre voiture. J'actionnai simultanément un signal d'alarme et le bouton secret qui libère nos armes de leur support, au moment où mon collègue essayait de tenir le prisonnier et de maintenir la foule à distance au moyen de son revolver.

Comme j'aurais jugé sévèrement quelques mois plus tôt le policier qui, maintenant, saisissait le revolver ! Je contournai l'arrière de notre voiture, l'arme à la main, et criai à la foule de reculer. Je repensai, le temps d'un éclair, que j'avais toujours prétendu que les policiers ne devaient pas porter de revolver à cause de leur caractère « d'arme offensive » et du risque que leur vue pouvait présenter pour les relations avec les habitants. Comme je me serais empressé, quand j'étais professeur de criminologie, de condamner le policier qui, maintenant, n'était autre que moi-même et qui tremblait de peur et d'anxiété et menaçait d'une arme une foule non armée. Mais les circonstances m'avaient amené à changer radicalement mon point de vue, car maintenant c'était ma vie et ma sécurité qui étaient en danger, ma femme et mes enfants qui porteraient le deuil. Il ne s'agissait pas d'« un policier » ou du policier Smith — mais de moi, Georges Kirkham ! C'est donc du dépit que j'éprouvais quand je revis, le lendemain soir dans la rue, celui qui avait failli provoquer une émeute en train de rire comme si, en l'inculpant de « résistance à arrestation avec violences », nous avions voulu faire une énorme plaisanterie. Comme mon collègue, je ressentis un sentiment de colère et de déception quand, peu après, on permit au même individu de plaider coupable après avoir réduit le chef d'accusation à « trouble de l'ordre public ».

Je voudrais que le conseiller de prison ou le préposé à la mise en liberté sur parole voie son client non pas calme dans un bureau, mais comme le voit le flic de la rue, en train de battre son petit enfant avec une lourde boucle de ceinture ou en train de donner des coups de pied à sa femme enceinte. Je souhaite que lui et tous les juges et tous les jurés de notre pays puissent, comme y est obligé le flic de la rue, voir les ravages de la criminalité : des innocents recevant des coups de couteau ou des coups de feu, battus, violés, volés et assassinés. Ce spectacle leur donnerait, j'en suis certain, une vue différente du crime et des malfaiteurs, comme cela a été le cas pour moi.

GEORGE L. KIRKHAM.

(1) F.B.I. Law Enforcement Bulletin (numéro de mars 1974).

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

LA chronique « Au fil de la semaine » intitulée « A la recherche d'un emploi » (« le Monde » du 2-3 février 1975) a suscité un abondant courrier. Le cas qui était relaté de cet étudiant, licencié en philosophie, qui ne trouvait aucun débouché au terme de ses études, n'est évidemment pas isolé et son témoignage a provoqué de nombreuses réactions, dont on lira ci-dessous quelques extraits.

J'ai repris mes études à vingt-sept ans...

Pour des raisons familiales j'ai dû prendre, dès la classe de troisième, un « travail alimentaire » qui venait renforcer le salaire de mon père. Cela fait maintenant vingt-deux ans et je l'ai toujours (2 100 F au 1er janvier 1975). J'avais toujours fait le rêve d'être un jour enseignant, bien qu'on ait tout fait dans le secondaire pour me décourager.

Avec un peu de courage je me suis remis aux études — il y a tout juste dix ans — sans « bac » : j'ai donc franchi tour à tour le DUEL, la licence, la maîtrise de philo. Me voici, depuis trois ans, systématiquement bloqué par le CAPES et je ne vois pas très bien comment je peux en sortir.

J'ai écrit un peu partout pour expliquer mon cas, ma vocation réelle, confirmée par des gens sérieux, venus des milieux les plus divers, rien n'y fait. Par exemple, j'ai écrit au ministre, le 4 septembre dernier, et je viens seulement, après bien des détours, de recevoir une lettre de je ne sais quel fonctionnaire m'assurant que, dans l'état actuel de ma situation, il valait mieux que je me représente à l'un des concours en vigueur !

En réalité — on ne cesse de le dire, mais qui nous entendra ? — ces concours sont parfaitement anachroniques et leurs résultats tout à fait incohérents. Ils ne rassurent que les inspecteurs généraux et les nostalgiques de l'école à la Jules Ferry, heureusement de moins en moins nombreux.

JEAN DAGINCOURT
(Paris)

Que faire pour en sortir ?

Depuis un an je cherche, en vain, du travail et ayant, à diverses reprises, exprimé mes inquiétudes à M. Giscard d'Estaing (lors de la campagne électorale) et à Mme Françoise Giroud, tous deux, par leurs réponses, n'ont fait qu'accroître mon découragement ; en particulier M. Giscard d'Estaing qui me fait répondre, neuf mois après, par ses services du ministère du travail en me conseillant de m'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi. En ce qui concerne les employeurs (qui ne répondent pas toujours quand on leur écrit à la suite de la publication d'une annonce), ce sont pratiquement toujours les mêmes arguments qu'ils avancent : trop qualifiée, trop jeune, ou même carrément « sexe féminin », ce qui, d'après eux, fait obstacle à certaines carrières. J'ai, jusqu'à présent, choisi de ne pas faire le jeu de certains employeurs (l'utilisation de personnes compétentes, mais sous-qualifiées, avec tout ce que cela sous-entend). Aujourd'hui, il m'est difficile d'attendre davantage et je vais finir par accepter n'importe quoi.

Voilà ce qui arrive à des jeunes qui ont durement travaillé pour réussir, pour voir leur bourse d'études maintenue et qui ne se sont permis ni sorties ni loisirs. Théoriquement, ils sont arrivés à un niveau intéressant mais il faudrait qu'on leur donne à présent les moyens d'exploiter leurs compétences et d'en acquérir d'autres. Après des études techniques et commerciales (brevet supérieur d'enseignement commercial, brevet de technicien supérieur), j'ai fait une licence en droit et un D.E.S. de droit public ; je suis actuellement inscrite en deuxième année de doctorat d'Etat. Langues italienne et anglaise, C.A.P. d'employé de bureau et de sténodactylo, j'ai été secrétaire de direction. Je suis célibataire et j'ai trente ans.

A cela il faut ajouter que mes parents ont fait un effort extraordinaire (sacrifice d'une génération au profit d'une autre) car le salaire de mon père n'a jamais dépassé 1 000 francs par mois pour cinq personnes et, actuellement, sa retraite trimestrielle s'élève à 2 500 francs. Sur cette somme vivent trois personnes et moi, qui suis à leur entière charge depuis un an (mon frère les aide en leur versant la moitié de son salaire. Il est interne des hôpitaux de Lyon). A devenir fou, n'est-ce pas ? Et que faire pour en sortir ?

FRANÇOISE RODA.
(Grenoble.)

On atteint le CAPES ou pas

Le problème est là d'abord : on atteint le CAPES ou pas. Or, c'est très difficile partout, et d'autant plus que les licences sont devenues souvent ridiculement faciles. En fait, les jeunes diplômés d'aujourd'hui sont *victimes de la « victoire étudiante de 68 ».* La bataille, partie justement des groupes de philosophie de Nanterre, visait les projets de sélection à l'entrée des facultés : « A bas la sélection ! » N'importe qui doit pouvoir aller en faculté faire n'importe quoi. Dans la panique, Edgar Faure a fait passer sa loi, qui *permet* de réduire la licence à une pure formalité. Je ne dis certes pas que personne ne travaille dans les facultés, mais chacun sait à quel point le travail est réduit parfois. Comment s'étonner alors de la « dévaluation » des licences ? (...)

En 1900, il y avait *quatre mille cent* étudiants en lettres, on délivra *quatre cent trente* licences. En 1972, *vingt-trois mille !* Quelle université aura le courage de faire signer aux candidats à l'inscription une décharge : « Je reconnais que les études entreprises ont un caractère purement culturel, si je ne peux atteindre un succès au CAPES » ?

ANTOINE BRUNET.
(Bourg-la-Reine.)

POUR LES CONDUCTEURS DES WAGONS-LITS

La Madone des sleepings c'est bien fini !

DES « conducteurs » des wagons-lits sans uniforme, c'était impensable au temps de la Madone des sleepings : marqueteries, argenteries, galons et messieurs dorés. Aujourd'hui, les habitués des voyages nocturnes ne s'étonnent plus de voir ces jeunes gens « en civil » qui potassent d'austères bouquins entre le ramassage des billets, le service du whisky-soda et le tapotement d'oreiller. Ce sont souvent des étudiants. Au cumul des qualifications du conducteur — à la fois *réceptionniste steward et contrôleur* — ils ajoutent leur « petite spécialité », qui n'intéresse pas toujours le voyageur : H.E.C., *ESSEC, Centrale, Mines,* Ponts et chaussées, ou parfois médecine. On ne les paye pas plus cher pour autant : 205 francs par voyage aller et retour et la compagnie ne supporte pas, avec eux, les charges qu'entraînent les titulaires, surtout si l'on compte que pour un « roulant » trois de ses collègues sont au repos : deux nuits dans le train, deux nuits chez soi. Toutefois, ces étudiants ne sont que des « volants », appelés en renfort pour les week-ends et pendant les vacances universitaires.

Quelques-uns, pourtant, travaillent aux wagons-lits à plein temps, comme celui-ci, qui prépare, entre autres, un doctorat en droit. *Conducteur* titulaire depuis quatre ans, il roule toute l'année en préparant ses examens : à ce régime il vient d'ailleurs de s'offrir un bon « break-down ». Le regard qu'il porte sur lui-même et sa profession est parfaitement décontracté. Et il est intarissable : « Oui, on trouve encore quelques témoins nostalgiques de la grande époque. » Ils racontent le temps où le conducteur n'allait même pas chercher son salaire, négligeable par rapport aux pourboires fastueux qu'il recevait. « C'est bien fini ! Maintenant, sur une H.L.M. Paris-Nice, on se fait 40 francs en moyenne pour trente-six lits... Encore faut-il prélever là-dessus le pourboire du nettoyeur qui vient « démouler ».

— Démouler ?

— Retirer les draps.

— H.L.M. ?

— Les T2, les nouveaux wagons-lits de deuxième classe. »

Tout un langage ! Ce n'est pas dans une H.L.M. en tout cas qu'on trouverait des personnages comme ce marquis, autrefois célèbre sur toutes les lignes, qui donnait 10 000 francs — de l'époque ! — et qui toute la nuit s'occupait de charger la chaudière... Alors, le recrutement est devenu difficile. Beaucoup de jeunes qui rêvaient voyages — et aventures avec des Madones désintéressées, voire généreuses — abandonnent après six mois d'allers et retours dans ce métro de nuit. Routine. Où sont les fastes d'antan ? « Ah ! la clientèle d'aujourd'hui ! » Pour une rare « touche » de 50 francs — et ce client superbe est aussitôt signalé sur toutes les lignes par le téléphone arabe, — on voit surtout du radin à 2 francs.

Les « ingénieurs » — terme générique — sont des cadres voyageant avec notes de frais. « Ils y portent leurs pourboires, mais, nous, on n'en voit pas la couleur. »

Il reste de « bonnes lignes », comme Saint-Moritz où dans les antiques voitures tarabiscotées — les plus *mauvaises* — on retrouve la vieille clientèle, la meilleure. Il reste aussi par-ci, par-là, quelques gardiens de la tradition : ainsi cette dame aux charmes mûrissant, qui, entre la Côte d'Azur et Paris, s'offre volontiers pour la nuit la compagnie du conducteur. « Mais les gens ne savent plus vivre. » Au mieux, les « ingénieurs » abandonnent dans leur cabine des revues que, sans doute, ils n'osent pas ramener à la maison. La « télévision » peut offrir quelques compensations : une allumette maintient ouverte la trappe d'aération, ce qui permet parfois d'assister à quelques strip-tease. « Et puis avec tant de monde dans la voiture — les T2 sont toujours bondés — on n'a plus tellement de loisirs. »

Ainsi « tout change ». Ces « trains bleus » aux lampes voilées, où tout n'était que luxe et volupté et qui donnaient à rêver aux croquants « en glissant dans la nuit », c'est fini ! A clientèle nouvelle, personnel nouveau, un personnel que les syndicats veulent aussi plus digne : on s'est mis en grève pour faire intégrer dans les primes le bakchich décadent et dégradant. « On en viendra peut-être au « pourboire interdit », comme au T.N.P. » C'est mieux ? C'est plus mal ? « Il faudrait interroger là-dessus les anciens qui s'offraient, en arrivant à Vienne, de vraies tournées des grands-ducs. » Les nouveaux sont plus sages : pavillon de banlieue, télévision, voiture, enfants... Dans la profession aussi on s' « empetitbourgeoise... ». Cependant la mutation n'est pas achevée, pas tout à fait.

En attendant — le style de vie l'impose quand même, — la corporation rassemble, dit notre conducteur, « pas mal de marginaux divers » : anciens « roulants » des wagons-restaurants, anciens artisans, ou petits commerçants et, à la façon de Prévert, trois anciens légionnaires, un « Katangais », des cuisiniers, des instituteurs démissionnaires et même un prêtre défroqué. Sans compter, bien sûr, — marginal lui aussi à sa manière — celui-là même qui parle : conducteur, étudiant, conteur et futur docteur en droit.

JEAN RAMBAUD.



POUR LES CONDUCTEURS DES WAGONS-LITS

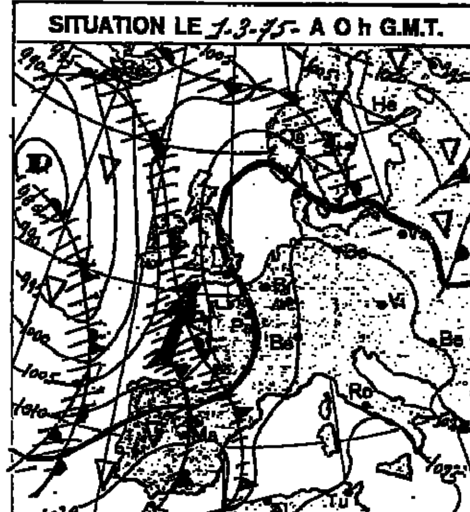
La Madone des sleepings c'est bien fini !

La Redoute

voilà !

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er mars à 0 heure et le dimanche 2 mars à 24 heures :

Dirigé par les basses pressions du nord de l'Atlantique, un courant perturbé, de secteur ouest, se renforcera sur l'Europe occidentale. Des perturbations progressivement plus actives traverseront notre pays.

Dimanche 2 mars, à l'exception de l'Est et du Nord-Est, où quelques gelées pourront encore avoir lieu au lever du jour, le temps sera relativement doux sur l'ensemble de la France. Une zone pluvieuse traversera la moitié ouest au cours de la matinée, puis elle atteindra nos régions de l'Est et du Sud-Est en se désagrégeant partiellement. Après son passage, des éclaircies assez belles se produiront, mais des nuages passagers donneront parfois des averses, en particulier sur les régions côtières ainsi qu'en montagne, où il neigera à partir de 1 500 mètres environ.

Les vents, de sud puis de sud-ouest, deviendront modérés dans l'intérieur, assez forts sur les côtes.

Samedi 1er mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second, le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars) : Biarritz, 20 et 12 degrés ; Bordeaux, 16 et 8 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 16 et 5 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 12 et —1 ; Grenoble, 13 et 5 ; Lille, 11 et 1 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 12 et —4 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 14 et 2 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 11 et —3, Tours, 16 et 6 ; Toulouse, 19 et 8 ; Ajaccio, 13 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et —1 degré ; Athènes, 8 et 2 ; Bonn, 14 et —1 ; Bruxelles, 12 et 4 ; Le Caire, 19 et 10 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 8 et —1 ; Genève, 13 et —3 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 12 et 5 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, —2 et —4 ; New-York, 5 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 4 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, 9 et —1 ; Téhéran, 13 (max.).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er mars 1975 :

UN DECRET

● Complétant le code de la route et concernant les dispositions contrariant la constatation d'infractions en matière de circulation routière.

UN ARRETE

● Nommant M. Pierre Guerder secrétaire général de la commission chargée de proposer le reclassement des fonctionnaires et agents statutaires de l'Office de radiodiffusion - télévision française dans des corps de fonctionnaires de l'Etat ou autres établissements ou collectivités publics.

UNE LISTE

● Des maîtres de conférences agrégés - médecins, chirurgiens, spécialistes ou biologistes des hôpitaux au titre de la coopération technique et au titre de l'année 1974.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 090

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■	■		
IV		■				■			
V		■				■			■
VI	■								■
VII					■			■	
VIII			■	■					
IX									
X			■				■	■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Une histoire qui ne manque pas de sel ! — II. Combattent l'insipidité ; Abréviation. — III. Epousent toutes les sinuosités d'un cours ; D'un auxiliaire. — IV. Un point sur une carte ; N'a que faire des oisifs. — V. Quelque chose de véritablement gracieux ; Interjection. — VI. Caractères plus ou moins bien formés. — VII. De quoi éblouir un soupirant anglais ; Pieux salut (épelé). — VIII. Article ; Rendit poli. — IX. Troublent à peine le grand silence blanc. — X. Terme musical ; Plante. — XI. Plus ou moins bien soutenues.

VERTICALEMENT

1. Un qui a le beau rôle ; Massif, en Hongrie. — 2. Fait une tache rouge dans une coupe ; Câbles. — 3. Plus proches du lis que de la rose. — 4. Leur peau est mise à prix ; Difficile à oublier quand il est mauvais. — 5. Touchent plus ou moins sérieusement ; Certains l'ont trouvé adorable. — 6. Restes ; Rouspètent. — 7. Sa racine est bien au-dessus du tronc. — 8. Se reflètent admirablement à la surface d'une eau calme ; Abréviation. — 9. Ne cache pas sa préférence ; Sont fortement attirées par des bouquets des champs.

Solution du problème n° 1 089

HORIZONTALEMENT

I. Matricule ; Amant. — II. Osa ; BB. — III. Arad ; La ; Elanças. — IV. Bé ! ; AP ; Arde ; Do. — V. NL ; George Dandin. — VI. Eiders ; Nuée. — VII. Ger ; Délasse ; Pub. — VIII. Anus ; Rôdeur. — IX. Un ; Riante. — X. Io ; Bé ; Aériens. — XI. Lapon ; In ; Ie. — XII. Ni ; Mangin ; Sceau. — XIII. Geai ; Encrées. — XIV. An ; Grisées ; Le. — XV. Gérées ; Se ; Assis.

VERTICALEMENT

1. Abnégation ; Ag. — 2. Aurélien ; Igné. — 3. Drue. — 4. Rodage ; Ramage. — 5. Is ; Perd ; Repaire. — 6. Cal ; Ose ; On ; Is. — 7. Aar ; Louanges. — 8. Li ; RG ; Adné ; Inès. — 9. Edesse ; Rincée. — 10. Bled ; Surin ; R.S. (Raoul Salan). — 11. Aba ; Anerie. — 12. Nunu ; Anisées. — 13. Arc ; Dépensées. — 14. Adieu ! ; Li. — 15. Tison ; Blessures.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Etains. Tableaux. Mbles anc. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 5. - Tablx par Dubout. Argenterie. Meubles. Me le Blanc.
S. 6. - Jean-Michel Gasquet et tableaux modernes. Me Robert.
S. 7. - Antiques Art primitif. Haute Epoque. M. Roudillon, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 16. - Collection musicale Marc Pincherle. MM. C. Guérin, M. Castaing, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14. - Bijx. Mbles. Me Pescheteau.
Hôtel George-V. Vente à 14 h 15
Collection du Dr J.-P.G...
Monnaies en or, argent, bronze, de Crésus à la Ve République.
M. Vinchon
Mmes Berthelot, Guyonnet.
Mes Ader, Picard, Tajan.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	308 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Fiscalité

LES CENTRES DES RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES FONCTIONNERONT JUSQU'AU 3 MARS

Le ministère de l'économie et des finances a publié le communiqué suivant : « *En raison de la prorogation au 3 mars 1975 à minuit du délai de dépôt des déclarations de revenus de l'année 1974 (...) les centres de renseignements téléphoniques et les bureaux d'information fonctionneront dans les mêmes conditions que précédemment et cela jusqu'à l'expiration de ce délai. Le samedi 1er mars, les contribuables de Paris et de la région parisienne pourront obtenir toute la journée, de 9 heures à 18 heures sans interruption, les renseignements utiles pour rédiger leur déclaration de revenus.* »

★ Les contribuables peuvent appeler 267-32-10.

FAITS DIVERS

NOUVELLE FUSILLADE A PARIS

Deux morts et quatre blessés, dont un policier

Vingt-quatre heures après l'attaque à main armée de l'avenue de la République — dont deux des auteurs, qui avaient réussi à s'enfuir en emportant trois employées de banque en otage, n'ont toujours pas été retrouvés, — une fusillade a opposé, dans l'après-midi du vendredi 28 février, des policiers et des malfaiteurs boulevard Saint-Germain. Un des bandits a été tué au cours de l'échange de coups de feu, un autre est mort quelques heures plus tard, et cinq autres personnes, dont un consommateur, Me Benachenhou, un avocat parisien, et un inspecteur de police, ont été blessées.

Avertie en début d'après-midi de l'imminence d'un règlement de comptes entre deux bandes rivales, la brigade de recherches et d'intervention de la police judiciaire avait décidé de monter une « souricière » afin de neutraliser les gangsters. Une équipe de policiers investit, vers 16 h. 45, le bar *J'ai du bon tabac*, où se trouvaient MM. Guy Bouchet, Alain Tarry et trois complices, hommes de main du « gang des Lyonnais », dirigé par un certain Vella, qui livre depuis plusieurs années une guerre acharnée — qui a déjà fait une dizaine de morts dans la région parisienne — à un gang de « pieds-noirs » dirigé par les trois frères Zemmour. Les deux malfaiteurs se rendirent sans résistance.

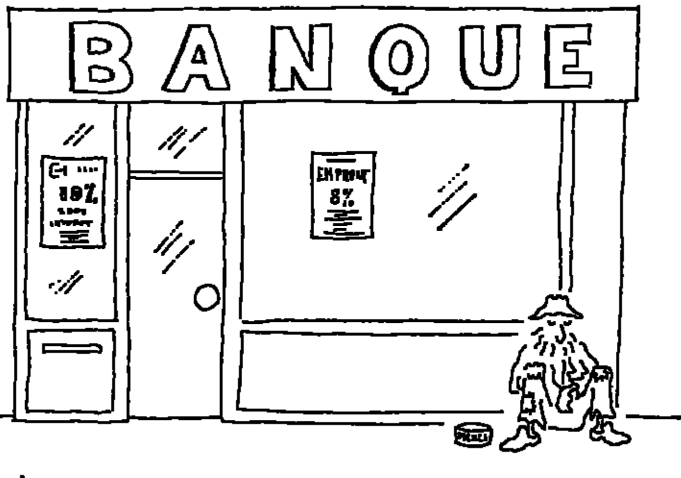
En revanche, lorsque les policiers pénétrèrent dans un bar situé de l'autre côté du boulevard, *le Thélème*, où se trouvait réuni l'état-major de la bande Zemmour, ils furent aussitôt pris sous le feu des malfaiteurs. L'un des policiers, l'inspecteur Chaix, fut blessé. Après la fusillade, on devait relever quatre autres blessés, dont Me Benachenhou, et un mort, l'un des gangsters, ayant sur lui une pièce d'identité au nom de Benjamin Attal, et qui s'appelait Joseph Elbaz, serait âgé de trente ans et originaire de Casablanca. Un autre bandit, M. William Zemmour, devait mourir dans la nuit des suites de ses blessures.

Originaires de Tunis, les frères Zemmour — William, quarante-cinq ans ; Gilbert, quarante ans, et Edgar, trente-huit ans — s'étaient acquis une réputation dans le « milieu » lors de la guerre pour le contrôle des cercles de jeux de la région parisienne. Soupçonnés de proxénétisme et de racket sur de nombreux établissements de la région parisienne, ils n'avaient été appréhendés qu'une fois, pour port d'armes.

Les enquêteurs de la brigade des jeux ont, pour leur part, toutes raisons de croire qu'ils ne sont pas étrangers à l'affaire du prix Bride-abattue. Les règlements de comptes auxquels ils se trouvent plus ou moins directement mêlés depuis trois ans, de Paris à Lyon, résulteraient des scissions nées elles-mêmes de différends à propos du contrôle de la prostitution entre ces deux villes.

Peu après la fusillade, les policiers investissaient le « quartier général » de la « bande des Lyonnais », à Paray-Vieille-Poste (Essonne), où six personnes étaient appréhendées.

En fin d'après-midi, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, devait déclarer : « *J'estime que la police a agi avec rapidité et efficacité, et je ne peux que la féliciter pour les conditions de son intervention.* »



(Dessin de KONK.)

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : Paris-Chicago.

« *(...) Il n'en reste pas moins, en bonne logique, que le coup d'arrêt devrait venir de ceux dont c'est le devoir de veiller sur les mœurs. C'est-à-dire les gens de « justice ».*

» *Puisque ça devient intolérable, on va leur réclamer — pour avoir le droit de travailler dans Paris sans y risquer sa vie à cause de voleurs et de voyous — un peu de fermeté, un peu plus de rigueur. Est-ce la solution ? Une chose certaine : se taire face à ce déferlement de violence, c'est s'en faire le complice.* »

(PIERRE MACAIGNE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le bon, les brutes et les truands.

« *(...) Ces deux faits divers vont avoir un débouché politique. Et dès à présent ils s'inscrivent dans un environnement politique, lorsqu'on sait qu'au moment où ils se déroulaient deux voix s'élevaient au sommet du pouvoir : celle du chef de l'Etat, qui, fidèle à sa philosophie libérale, répétait qu'à ses yeux les détenus appartiennent à la société et que celle-ci doit considérer comme un devoir de les réintégrer dans son sein et à part entière après leur libération ; et celle du ministre de l'intérieur, qui, à l'inverse de cette générosité, affirmait que la peine de mort se justifie en certains cas.*

» *Cette discordance ne peut être mise sur le compte de cette dialectique intentionnelle et tactique qu'on entend parfois dénoncer et qui permettrait au président de jouer à moindres frais les libéraux tandis que son ministre de l'intérieur commettrait la besogne d'autorité. Le débat est plus authentique. (...)* »

(PHILIPPE TESSON.)

LIBERATION : les chasses du prince Ponia.

« *(...) Ça sentait bon l'otage, le gangster qui panique, le sang à la « une ». La foule au loin servait de public, les journalistes et les photographes de critiques. C'était vraiment « une très belle soirée » : du suspense, de l'angoisse, des rebondissements, une poursuite... Tout comme dans les films. Ce n'est plus la peine d'aller au cinéma, il suffit de descendre dans la rue et d'attendre les hold-up ou les interventions de la brigade anti-gang...* »

(GILLES MILLET.)

LE PARISIEN : la clémence ne paie pas.

« *La grande criminalité, nous disent les statistique officielles les plus récentes, est en recul. Les chiffres sont plus maniables que la réalité. Après les fusillades de la République et du boulevard Saint-Germain, quel Parisien pourrait les croire ? En effaçant la frontière pénale entre petite et grande criminalité, la « libéralisation » à la mode nous condamne bel et bien à vivre dans l'insécurité...* »

L'AURORE : la riposte qui s'impose.

« *(...) C'est donc une politique totale de lutte contre le crime qu'il faut mettre en place, ainsi d'ailleurs que l'a entreprise M. Poniatowski. (...)*

» *On souhaite donc une double évolution. Que d'un côté les services de police ne se conduisent pas avec le public de la rue comme s'il n'était composé que de délinquants, contestataires et trublions en puissance. Que, d'un autre côté, lorsque les policiers luttent avec leur esprit et leur corps contre de redoutables criminels, ce ne soit pas vers ces derniers qu'aille la sympathie de l'opinion.* »

(JEAN LABORDE.)

En Grande-Bretagne

L'ACCIDENT DU MÉTRO DE LONDRES A FAIT UNE TRENTAINE DE MORTS ET PLUS DE SOIXANTE-DIX BLESSÉS.

(De notre correspondant.)

Londres. — L'accident le plus grave de l'histoire du métro londonien a causé au moins une trentaine de morts et plus de soixante-dix blessés. Vendredi 28 février, peu avant 9 heures du matin, une rame bondée de voyageurs se rendant dans leurs bureaux de la City n'a pu s'arrêter au terminus de Moorgate, et a continué sa course dans un cul-de-sac où les wagons se sont emboutis.

La dernière catastrophe, qui avait fait douze morts, remonte à 1953. Depuis lors, les systèmes de sécurité avaient été considérablement renforcés et l'accident qui vient d'avoir lieu était considéré comme « *impossible* ».

Vingt heures après l'accident, les pompiers s'efforçaient toujours de se frayer un passage dans les voitures télescopées. A ce moment, quinze cadavres avaient été dégagés, quatorze autres étaient repérés, et plusieurs blessés étaient immobilisés sous les décombres. — J. W.

PEU D'ACCIDENTS GRAVES A PARIS

Les accidents dans le métro parisien sont peu fréquents.

Le plus grave eut lieu le 10 août 1903 à la station Couronnes, où l'incendie d'une voiture provoqua la mort par asphyxie de près de soixante-dix personnes. C'est de ce jour que date toute la réglementation de sécurité, encore en usage aujourd'hui, appliquée sur le réseau souterrain de la R.A.T.P.

Deux autres accidents ont marqué l'histoire du métro : le 12 décembre 1927 à la station Cité, une collision entre deux rames à la suite d'un déraillement de l'une d'entre elles fit plusieurs blessés graves, et le 23 avril 1930, à Porte-de-Versailles, une voiture à l'arrêt fut heurtée par une rame qui n'avait pas respecté les signaux. Cet accident provoqua la mort de deux personnes et fit de nombreux blessés.

Les accidents les plus importants se sont produits, au cours de ces dernières années, à Porte-de-Versailles en 1963, à Madeleine en 1969, à Nation et à Porte-d'Orléans en 1970 et à Louis-Blanc en 1973. Il n'y eut ni morts ni blessés graves.

La R.A.T.P. fait remarquer que le réseau du métro parisien a une tout autre structure que celle du métro londonien. Les lignes sont directes et, par exemple, ne changent pas de direction en cours de trajet à l'aide d'aiguillage, comme c'est le cas dans la capitale anglaise.

PRESSE

ULTIME TENTATIVE POUR RÉSOUDRE LE CONFLIT ENTRE « LE PARISIEN LIBÉRÉ » ET LE LIVRE C.G.T.

Les membres du comité d'entreprise du *Parisien libéré* ont été informés, vendredi 28 février, des mesures que la direction comptait prendre dès le 4 mars au cas où elle n'obtiendrait pas du Syndicat du Livre (C.G.T.) une révision des tarifs de fabrication de certaines de ses éditions :

— Suppression du tirage sur grand format et de toutes les éditions régionales (banlieue, région parisienne et Normandie) ;

— Licenciement de 52 journalistes sur 120, de 24 membres de l'administration, de 6 dessinateurs ou employés du service photographique et d'une quinzaine de salariés appartenant au personnel auxiliaire ;

— Pour l'atelier de composition et les correcteurs, le plan de réorganisation envisage la suppression de 133 « services » d'ouvriers quotidiens.

Une rencontre entre le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) et la direction du *Parisien libéré* devait avoir lieu samedi 1er mars après-midi, à la requête des responsables du journal, pour tenter de trouver une solution au problème. Les membres du comité d'entreprise du *Parisien libéré* sont convoqués le lundi 3 mars après-midi pour connaître les résultats de cette ultime entrevue.

● *Le quotidien « Paris-Normandie »*, édité à Rouen, porte son prix de vente à 1,20 F à partir du samedi 1er mars.

Pour sa part, l'hebdomadaire *la Vie française-l'Opinion* se vend 4,50 F le numéro (au lieu de 4 F) depuis cette semaine. L'hebdomadaire *Elle* procédera à la même augmentation la semaine prochaine.

● *Le Syndicat national de la presse agricole et du monde rural*, à l'issue d'une réunion de son conseil d'administration tenue le vendredi 28 février, s'est transformé en fédération qui regroupe deux syndicats : le premier pour la presse agricole à diffusion nationale, le second pour la presse agricole à diffusion départementale et régionale.

Prenant la parole devant le conseil, M. André Rossi, secrétaire d'Etat chargé des problèmes de la presse, a indiqué que le premier ministre s'était déclaré opposé à la taxation et à l'établissement d'un visa pour la publicité dans les journaux. Le président de la Fédération de la presse agricole, M. René Poupry (*l'Elevage*), s'était inquiété de ce projet, à l'étude au sein de la « table ronde » de la presse, où d'ailleurs la presse agricole n'est pas représentée en tant que telle.

● *L'hebdomadaire « Lutte ouvrière » annonce*, dans un communiqué signé par Mlle Arlette Laguiller, qu'il paraîtra désormais le samedi au lieu du lundi et qu'il entreprend également de changer sa présentation. Le numéro daté 1er mars a été tiré à 90 000 exemplaires (contre 30 000 habituellement).

● *Près de trois cents personnes ont manifesté*, vendredi 28 février, dans les rues de Nancy, à l'appel du parti communiste, pour protester contre les sanctions qui ont frappé six soldats du 26e régiment d'infanterie de Nancy. Le secrétaire de la fédération de Meurthe-et-Moselle du P.C.F., M. Roland Favaro, a annoncé que sa délégation se rendrait, la semaine prochaine, à Paris afin de déposer au ministère de la défense une pétition de dix mille signatures en faveur de la libération des six appelés nancéiens et de l'application d'un « *statut démocratique du soldat* » proposé par le Mouvement de la jeunesse communiste de France.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30).
Odéon : Une lune pour les déshérités (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 14 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Mercedes Sosa (sam., 18 h. 30) ; Turcaret (sam., 20 h. 30 et dim. 14 h. 30).
Petit T.E.P. : Atelier spectacle : Avron et Evrard (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30)
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : les Chaises (sam., 20 h. 30 et 22 h. ; dim., 15 h.)
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 ; dim. 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre américain : Ecce Homo, par le Théâtre du Languedoc (sam., 21 h.).
Centre de culture : Une si vieille histoire d'amour (sam., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Cour des Miracles : la Station Champbaudet (sam., 18 h. 30)
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Deux-Portes : la Tentative d'évasion de Franz Kafka (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h. 30)
Ecole normale supérieure : les Folles amoureuses (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Hot'l Baltimore (sam., 20 h. 30).
Espace Tribâche : Seul à seul avec Jean-Paul Marchand (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) : Le pupille veut être tuteur (22 h. 30).
Salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30)
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Concerts (20 h. 30) ; Louis Arti : Ma vie de rien (22 h.) : Plaisir des dieux (sam., 24 h., et dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30)
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Zorglub (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h.)
Palace : le Marathon (sam., 20 h. 30) ; A bâtons brisés (sam., 23 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Poche-Montparnasse : le Premier (sam. 20 h. 30 et 22 h. 30)
Porte-Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam. et dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Tertre : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h., et dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale : *Grand théâtre* : Jacques ou la soumission ; l'Avenir est dans les œufs (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). — Le Jardin : Nuits sans nuit (sam. 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (dim., 15 h.).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. et dim. 15 h.).
Théâtre d'Orsay : Neruda (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h.).
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Jeppe de la rue du Mont (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Plaine : la Savane (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.)
Théâtre 13 : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.)
Théâtron : Alex Métayer (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. ; Parle bas, sinon je crie (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.) ; le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15 h.) ; le Croque-Note (sam., 21 h. 30) ; la Résurrection de Maloupe (sam., 22 h.).
Maloupe (sam., 22 h.) ; le Baron perché (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Inédits Ionesco (sam., 20 h. 45).
Boulogne, T.B.B. : Ballet Anne Béranger (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : Ballet Irina Grjevina (sam., 20 h. 30).

Samedi 1er-Dimanche 2 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Colombes, M.J.C. : Tabo ou la Sainte Barbe de combat (sam., 20 h. 30)
Créteil, Maison de la culture : Comédie policière (sam., 21 h.) ; Hommage à Ravel et Couperin (sam., 21 h.).
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs : le Marchand de Venise (sam., 21 h.).
Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle : Gouverneurs de la rosée (sam., 20 h. 30)
Maisons-Laffitte, église Saint-Nicolas : Concert (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Hamlet (sam., 20 h. 15, et dim., 16 h.)
Marly-le-Roi, Maison de la culture : Concert de blues (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.)
Saint-Cloud, Association théâtrale anglophone : Under milk wood (sam., 20 h. 30).
Sartrouville, Théâtre de Sartrouville : Théâtre du silence : Ballet (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Chile Vencera (sam., 20 h. 30, et dim., 17 h.).
Sainte-Geneviève-des-Bois, M. J. C. : Folk irlandais (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Concert folk (sam., 21 h.).
Sceaux, centre : les Gémeaux (dim., 17 h.)
Versailles, Théâtre Montansier : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Cora Vaucaire (sam., 19 h. 30) : Légère en août (dim., 16 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, grande salle : le Tartuffe (sam., 18 h.).
Villeneuve-le-Roi, salle des fêtes (Théâtre itinérant) : Femme que vous êtes... (sam., 21 h.).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées : Slask, ensemble national de Pologne sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30)
T.B.B. (Boulogne) : Chants d'amour et de guerre, ballet (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Espace Cardin : Atelier chorégraphique Serge Keuten (sam., 21 h.).
Théâtre Rutebeuf (Clichy) : Ballets Irina Grjevina (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Théâtre de la Ville, sam., 18 h. 30 : Mercedes Sosa (chants d'Amérique latine).
Maison de la Radio, sam., 16 h. : R. Bourdin, flûte, et A. Challan, harpe (Vivaldi, Gluck, Haendel, Beethoven, Couperin, Debussy, Satie, Varèse).
Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Trio Amici (Beethoven, Martinu, Haydn, Hummel).
Oratoire du Louvre, sam., 17 h. et 21 h. : Orchestre de jeunes, dir. A. Loewenguth (Fauré, etc.).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : J. Pontet, clavecin, et C. Chastain, flûte (Mozart, Blavet, Vivaldi, Berio).
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Le Lucernaire, sam. et dim., 21 h. : Musique du vingtième siècle.
Salle Gaveau, dim., 17 h. 15 : Orchestre symphonique de chambre de Paris, dir. P. Sancan (Mozart, Milhaud).
Salle Pleyel, dim., 17 h 45 : A. Lagoya, guitare, et l'Orchestre Lamoureux, dir. C. Scimone (Rodrigo, Tisné, Vivaldi, Strauss).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : B. Ringeisser, piano, et l'Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven).
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux, avec A. Rosand, violon (Moussorgsky, Tchaïkovski, Rimsky-Korsakov).
Théâtre Essaïon, dim., 18 h. : Anne Pelerin, piano.

Jazz et pop

Cour des Miracles, sam., 22 h. : Steve Lacy Sextet.
Centre américain, sam., 21 h. : B. Gray et F. Nyombo (musique noire contemporaine).
Nouveau Carré, sam. 21 h. : R. Weston (free music).
Maison de la Radio, sam., 18 h. : C. Bolling, M. Bercovitz, Irakli's.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : le Chant du styrène, d'A. Resnais ; Opéra mouffe, d'A. Varda ; Description d'un combat, de C. Marker ; Chicago digest, de P. Paviot ; Torticola contre Frankenstein, de P. Paviot : 18 h. 30, Reed, Mexico insurgente, de P. Leduc ; 20 h. 30, l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 22 h. 30, Devine qui vient dîner, de S. Kramer. — Dim., 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : la Vraie Nature de Bernadette, de G. Carle ; 20 h. 30, Journal d'une schizophrène, de N. Risi ; 22 h. 30 : Vertigo, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v. f.) (*) : Fauvette, 13e (331-60-74). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) (à partir du 28). Jusqu'au 27 (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v. f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 33, 6e (544-14-27).
ANNA ET LES LOUPS (esp., v. o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
AU NOM DE LA RACE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v. o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES AUTRES (F.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Ranelagh, 16e (224-14-08) (voir les horaires).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (F.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) Murat, 16e (288-99-75), Ermitage, 8e (359-15-71)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (F.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52) Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 27), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
CHINATOWN (A., v.o.) : Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'au 27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Studio République, 11e (805-51-97) (af mar.), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Champs-Elysées-2, 8e (225-67-29).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Quintette, 5e (033-35-40) (jusqu'au 27).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES HAUTES SOLITUDES (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette I et II, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mistral, 14e (734-20-70).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LES PRISONS AUSSI (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

TABARNAC, film français de Claude Faraldo, avec le Groupe Rock « Offenbach ». Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ORDRE, de Jean Daniel Pollet, et **LE COCHON**, de Jean Eustache et Jean-Michel Barjol : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).
LE MONSTRE EST VIVANT, film américain de Larry Cohen, avec John Ryan, Sharon Farrel (v. o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; (v. f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Grand-Pavois-Babord, 15e (531-44-58), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU, film allemand de Werner Herzog, avec Klaus Kinski (v. angl.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DUPONT LA JOIE, film français d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Pereyion, Jean-Pierre Marielle, Pascale Roberts, Ginette Garcin, Robert Castel, Jean Bouise, Isabelle Huppert : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e 734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LES PIRATES DU METRO, film de Joseph Sargent, avec Walter Mathau et Martin Balsam (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v. f.) : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; Helder, 9e (770-11-24) : Ermitage, 8e (359-15-71 (v.o. en soirée).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67), Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SEPT VAMPIRES D'OR (angchin.) (*) (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) (jusqu'au 27)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-04).
SUPERFLICS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70).
UN JOUR LA FETE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Nations, 12e (343-04-67), Telstar, 13e (331-06-19) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mistral, 14e (734-20-70).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Diderot, 12e (343-19-29)
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VANDA TERES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ARTS ET SPECTACLES

Musique

LE « MET » DE NEW-YORK EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

● Le Metropolitan Opera de New-York, le Met comme on l'appelle familièrement, se trouve de nouveau dans une grave situation financière analogue à celle de la grande crise économique des années 30. Mais, à s'en tenir aux déclarations de son directeur administratif, M. Bliss, il y va maintenant de la survie de la compagnie : « Si nous sommes obligés de fermer, je me demande si nous pourrons jamais rouvrir », a dit M. Bliss en demandant au personnel d'accepter des sacrifices substantiels. Il demande en effet aux quatorze syndicats représentant les diverses catégories de personnel de réduire les contrats à onze mois (au lieu de douze) et surtout de diminuer les salaires de 10 %. Le Met, a-t-il ajouté, a préféré prendre des mesures sévères plutôt que de faire des économies, par exemple en réduisant de moitié les chœurs ou en excluant l'engagement de chanteurs étrangers, qui auraient affecté la qualité artistique et le prestige de la compagnie.

Le déficit de la saison actuelle est de 2 millions de dollars et celui prévu pour la saison prochaine sera de 2,5 millions de dollars, soit un total équivalent au déficit accumulé ces dix dernières années. L'accroissement en flèche du déficit, selon M. Bliss, s'explique par la hausse continuelle des frais et par la baisse des abonnements. Par contre, les donations ont atteint l'an dernier le chiffre record de 7,2 millions de dollars, malgré tout insuffisant pour boucher le trou financier. Si ces donations, comme on peut le craindre étant donnée la récession, devaient tomber au-dessous d'un certain niveau, le Met pourrait, en juillet 1976, ne plus avoir assez de ressources pour payer ses employés et artistes. Néanmoins, M. Bliss espère que les mesures prises, s'ajoutant à un accroissement prévu de 5 % des recettes et des donations, permettront de dégager les ressources financières nécessaires pour la saison 1976-1977.

● La crise financière du Met a créé quelques remous dans les milieux artistiques. En effet, le Met avait commencé une remarquable quatre-vingt-dixième saison avec « les Vêpres siciliennes », et surtout une nouvelle production, « Mort à Venise » de Benjamin Britten. Un nouveau « Boris Godounov », avec la chorégraphie du troisième acte confiée à Balanchine, doit être bientôt présenté. D'autre part, en même temps qu'il reprend le cycle complet des Nibelungen, le Met doit, en avril, monter pour la première fois le « Siège de Corinthe » de Rossini. Bref, sous la nouvelle direction de M. Schuyler Chapin, la vieille compagnie avait manifesté beaucoup d'efficacité. Les frais sont énormes, puisque, bien que jouant à 92 % de sa capacité, le Met, en 1973, accusait un déficit de 8 millions de dollars avant les donations.

HENRI PIERRE.

Cinéma

« Dupont Lajoie », d'Yves Boisset

Jusqu'où peut aller la bêtise humaine ? Tel est le véritable sujet du nouveau film d'Yves Boisset. La bêtise humaine peut aller jusqu'à provoquer une manifestation collective et violente de racisme parce que, en France, en 1975, le racisme — en fait la xénophobie à l'égard des travailleurs immigrés — est un abcès de fixation passionnel pour un état d'esprit qui pourrait bien s'exercer sur d'autres cibles. Ainsi Georges Lajoie, cafetier parisien, qui n'aime pas les Noirs et les Arabes, n'aime pas non plus la « mauvaise jeunesse ». Lorsqu'un garçon à cheveux longs et guitare entre dans son café, non pour consommer mais pour utiliser gratuitement les toilettes, il a, pour s'indigner, avec ses amis — les piliers de son comptoir, — les mêmes mots pleins de « bon sens » qu'il a pour l'« insolence » d'un balayeur noir. Lui, a bien élevé son fils unique, qui porte les cheveux courts, qui a fait de bonnes études et qui deviendra professeur.

Georges Lajoie et sa femme, ce sont les « Dupont », les Français moyens de la petite bourgeoisie qui, pour les vacances, vont retrouver sur la Côte d'Azur, dans un camping-caravanning bien organisé, leurs semblables, les « Collin », commerçants forains, et l'huissier strasbourgeois et sa femme. Des habitués. Tous de « braves gens » qui sont montrés comme les petits-bourgeois ne l'ont jamais été dans le cinéma français, avec leur esprit de classe, leurs préjugés, leurs règles de vie et les lieux communs de leur conversation. Pendant près d'une heure, le film d'Yves Boisset est une étude de comportement qui nous ramène, grâce aux dialogues de Jean Curtelin, à la vision flaubertienne de *Bouvard et Pécuchet* et du *Dictionnaire des idées reçues*.

***

Curtelin, auteur d'un roman, *la Marseillaise*, paru il y a trois ans, et qui était le journal-sottisier d'un employé de banque, ne traduit pas la bêtise par des mots d'auteur et un mépris condescendant comme Michel Audiard et Jean Yanne. Il se réfère — ayant, de plus, participé à l'adaptation du scénario de Jean-Pierre Bastid et Michel Martens — à des états de fait de la vie quotidienne, dans un milieu donné. Et pendant près d'une heure, c'est une réalité non événementielle que Boisset met en place avec le concours intelligent (ce qui n'est pas un paradoxe) de tous ses acteurs : Jean Carmet, Ginette Garcin, Pierre Tornade, Pascale Roberts, Michel Peyrelon, Victor Lanoux, d'autres encore qui sont d'étonnants miroirs pour une vérité comique évidemment inconfortable. Lorsque paraît Jean-Pierre Marielle, animateur d'un jeu télévisé « Inter-Camping », sous le nom de Léo Tartaffione (!) le tableau de cette sociologie de la bêtise satisfaite et « innocente » est achevé. Le film, dans la logique où il s'inscrit — celle du *comportement*, — *doit donc basculer* pour que l'on voie comment cette bêtise peut devenir dangereuse et criminelle.

Effectivement, il bascule, mais dans une dramatisation outrée. Lajoie, qui a cherché, dans un bal, une mauvaise querelle aux travailleurs nord-africains d'un chantier voisin, va chercher à leur imputer la tentative de viol et le meurtre accidentel de la fille des Collin dont il est, lui, responsable. Il dépose le cadavre à *proximité du baraquement des* Arabes. C'est « énorme », c'est démonstratif, alors qu'il aurait suffi d'un incident envenimé par le comportement des « braves gens » pour que se déclenche, de la même *façon, la « ratonnade » au cours de* laquelle un énergumène entraîne les campeurs.

***

Cette dramatisation fournit peut-être au film l'argument « commercial » qui lui manquait, mais, en même temps, elle détourne sur le seul Lajoie (devenu le salaud intégral qui, son crime commis, oriente sournoisement la colère des campeurs) la signification jusqu'alors globale du tableau de mœurs. Elle permet aussi à Boisset, qui tient sans doute à sa réputation de cinéaste politique (*l'Attentat*, *R.A.S.*) une démonstration complémentaire sur l'intervention du pouvoir dans une enquête policière, à laquelle on donnera, après avoir fait pression sur un honnête inspecteur, une conclusion officielle (et fausse).

On y aurait cru si tout le film avait été pensé, construit comme Z de Costa Gavras, mais comme ce n'est pas le cas, Boisset réduit cette satire politique à des lieux communs, et son style, jusqu'alors rigoureux dans la constatation, se fait ostentatoire dans le manichéisme. Et la dernière scène — *invraisemblable* — voudrait rendre vraisemblable la justice immanente, comme dans un mélodrame.

Il y a deux films dans *Dupont Lajoie*, et c'est celui de la première *heure, fort et inhabituel dans notre* cinéma, qui est réussi. Mais puisqu'on ne peut rien y changer, il faut voir, de toute façon *Dupont Lajoie*.

JACQUES SICLIER.

★ Gaumont-Richelieu, Quartier-Latin, Montparnasse 83, Gaumont-Madeleine, Marignan-Pathé, Gaumont-Sud, Cambronne, Victor-Hugo-Pathé, Caravelle-Pathé, Gaumont-Gambetta, Parly, Vélizy, Tricycle (Asnières), Parinor (Aulnay), Aviatic (Le Bourget), Epi-Centre, Multiciné (Champigny), Belle-Epine-Pathé.

Bresson l'exorciste

(Suite de la première page.)

Cependant, pour accéder à la vérité, pour atteindre le « cœur du cœur », bien d'autres règles sont à observer. Au fil des pages, et *sans ordre préconçu, Bresson nous* parle donc des rapports de l'image et du son (qui doivent se « relayer » sans jamais se « prêter main-forte ») ; de la méfiance que lui inspire la musique, destructrice de réel « comme l'alcool et la drogue » ; de la simplicité-aboutissement qu'il ne faut pas confondre avec la simplicité-point de départ ; du montage qui transforme des images mortes en images vivantes ; de l'inspiration, de l'improvisation, de la nécessité d'attendre l'inattendu ; de la joie et de l'étonnement que provoque la création ; de la confiance en soi et de la modestie ; de ces deux machines sublimes que sont la caméra et le magnétophone...

Aphorismes, formules lapidaires... Le peintre apparaît souvent sous le cinéaste (presque toutes les comparaisons sont d'ordre pictural). Le moraliste aussi, grand lecteur de Montaigne et de Montesquieu. *On pense parfois à Valéry devant* ces petites phrases courtes, lumineuses. Valéry qui justement disait : « C'est l'honneur du poète de faire exactement ce qu'il a voulu. » Mais il y a également de l'exorciste chez Bresson. Son livre est, d'une certaine manière, un bréviaire d'exorcisme. « Notes sur le cinématographe » ou comment libérer le cinéma du diable.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Editions Gallimard, 20 F. En vente à partir du 5 mars.

« Notes sur le cinématographe » *(extraits)*

Metteur en scène ou director. *Il ne s'agit pas de diriger quelqu'un, mais de se diriger soi-même.*

Créer n'est pas déformer ou inventer des personnes et des choses. C'est nouer entre des personnes et des choses qui existent, et telles qu'elles existent, *des rapports nouveaux.*

Comment se dissimuler que tout finit sur un rectangle de toile blanche suspendu à un mur ? (Vois ton film comme une surface à couvrir.)

Il ne serait pas ridicule de dire à tes modèles : « Je vous invente comme vous êtes. »

Modèle. Tu lui dictes des gestes et des paroles. Il te donne en retour (ta caméra enregistre) une substance.

Ne cours pas après la poésie. Elle pénètre toute seule par les jointures (ellipses).

Choses rendues plus visibles non par plus de lumière, mais par l'angle neuf sous lequel je les regarde.

Tu feras avec les êtres et les choses de la nature, nettoyés de tout art et en particulier de l'art dramatique, un art.

Ton film n'est pas fait pour une promenade des yeux, mais pour y pénétrer, y être absorbé tout entier.

Dans ta passion du vrai, on peut ne voir que de la maniaquerie.

Moque-toi d'une mauvaise réputation. Crains une bonne que tu ne pourrais pas soutenir.

Préfère ce que te souffle l'intuition à ce que tu as fait et refait dix fois dans ta tête.

Aie l'œil du peintre. Le peintre crée en regardant.

Egalité de toutes choses. *Cézanne peignant du même œil et de la même âme un compotier, son fils, la montagne Sainte-Victoire.*

Bâtis ton film sur du blanc, sur le silence et l'immobilité.

■ Les personnels du secrétariat d'Etat à la culture ont déclenché une journée d'action vendredi 28 février, sur un mot d'ordre lancé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Selon les délégués syndicaux, l'arrêt de travail de vingt-quatre heures observé par les grévistes a entraîné la fermeture de plusieurs musées, dont le Louvre, des monuments historiques et des écoles d'art.

Théâtre

« Rodogune » au Petit-Odéon

Cléopâtre, reine de Syrie (ne pas la confondre avec l'Egyptienne dont le nez n'était pas « plus court »), voit son époux, le roi Nicanor, revenir de guerre avec une jeune femme, Rodogune, dont il ne peut plus se passer.

Cléopâtre tue Nicanor. Les deux fils jumeaux de la reine et du roi assassiné, Séleucus et Antiochus, tombent amoureux de Rodogune, leur presque belle-mère.

La reine promet alors le trône à celui des deux frères qui tuera Rodogune. Rodogune promet d'épouser celui qui tuera Cléopâtre. Le cadavre du père disparu est suspendu sur ces marchés.

Avec *Rodogune* (1644), Corneille, sous une histoire figurée, tente une première approche d'*Œdipe* (1659). Mais ce qui, depuis Freud, Deleuze, nous requiert chez Œdipe, Corneille l'observe avec plus de force dans la première des deux pièces, l'un de ses chefs-d'œuvre. En 1660, Corneille a écrit que *Rodogune* était son enfant préféré. Il est vrai qu'il n'avait pas encore écrit *Sertorius, Othon, Suréna*.

La *Rodogune* que propose aujourd'hui Henri Ronse au Petit-Odéon mérite d'être vue.

Il a installé l'action dans une châsse carapaçonnée d'or et de laque de sang. Le corps embaumé du roi Nicanor domine tous les protagonistes. Ceux-ci sont vêtus de longues robes très flottantes d'une somptuosité extraordinaire : l'or, la pourpre, le bleu saphir, courent sur la soie, les taches paraissent danser dans l'air comme chez Kandinsky ou chez Matisse de l'époque fauve. Ce n'est pas une orgie de couleurs, c'est une fête d'un désordre réfléchi, très beau. Et l'inceste, la préméditation du crime, la passion tout court, accolant sans cesse, dans cette ruche d'or, les acteurs de la tragédie, ces voiles polychromiques se fondent l'un dans l'autre, forment un océan de splendeur à l'horizon duquel les reptiles du subconscient se débattent comme des noyés. Décors et costumes sont de Béni Montrésor.

***

L'interprétation n'est pas moins fascinante. La Cléopâtre de Josette Boulva participe des idoles de Gustave Moreau et des prolétaires racées et amères d'Henri de Toulouse-Lautrec. Les arrière-pays que suscite Josette Boulva sont nombreux, et cette collision de deux images — la gloire des rois et l'amertume du peuple — apporte à la poésie de Corneille une enfilade de profils, comme dans les portraits cubistes de Braque ou de Picasso. *Les références aux peintres viennent spontanément sous la plume, s'agissant de rendre compte d'une Rodogune presque « trépanée par l'image ».*

L'Antiochus de Gilbert Beugniot emprunte lui aussi au symbolisme et à la pègre de l'époque de Mallarmé. On dirait un travesti, un virtuose de la perversion ; il est aigu, doux, passe du corps du Faune à celui d'Hérodiade. Son lien quasi incestueux avec sa mère Cléopâtre semble être affaire de sang.

La féminité de Raphaël Mattei (Séleucus) est plus innocente, bien en place. Ronse a distribué les emplois de deux confidents à des acteurs africains, Jenny Alpha et Bachir Touré, qui scandent le texte par des chants et des hululements. Cette contre-fiesta est réussie.

Vue et animée avec tant d'invention, de bonheur, *Rodogune* eût pu être une grande chose si Henri Ronse avait voulu aussi assumer la mise en voix du texte de Corneille. C'est un texte très long, d'une langue difficile et moins proche de nous que celle de Racine, bien sûr, de Molière. Certaines suites sont magnifiques. *Ailleurs*, on se noie dans les sables de plusieurs rappels historiques. Il y a aussi des pages entières d'une rhétorique machinale. La récitation vraie, naturelle, de ce dialogue demanderait quatre bonnes heures. De *toute manière*, devant un texte-monstre comme celui de *Rodogune*, ou bien il faut avoir le courage de couper (comme a fait Mesguich pour *Britannicus*), ou bien il faut créer des haltes, des ruptures de climat, tout un opéra *d'ambiances qui permettent* au texte de vivre sa vie.

Sous la baguette d'Henri Ronse, le texte est trop souvent massacré à toute vitesse par les comédiens, sauf par Josette Boulva. Ronse n'a accompli *qu'une partie de la tâche*. Ce qu'il a négligé était le plus difficile. Mais sa Cléopâtre en majesté de Byzance ou du Moulin Rouge habitera nos mémoires.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Odéon, 18 h. 30.

CARNET

Naissances

— Martine et Bernard Boudsocq sont heureux d'annoncer la naissance de

Elsa,

le 25 février 1975, à Paris.
20, rue de Clignancourt,
Paris (18e).

Mariages

— Pongjai Milkambaeng
et Pierre Parayre
ont la joie d'annoncer leur mariage.
Bangkok, 12 août 2517
Créteil, 1er mars 1975.

Décès

— Dans l'avis de décès concernant
M. Jean CARRÉ,
architecte,
paru hier, il fallait lire : survenu le 26 février 1975 et non le 26 janvier 1975.

— Mme Gilbert Coltice et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert COLTICE,
directeur du « Courrier de l'Ain »,
médaillé de la Résistance,
survenu le 27 février 1975, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Obsèques civiles lundi 3 mars, à 15 h. 45, cimetière de Bourg-en-Bresse (Ain).
3, rue Emile-Bonnet,
01000 Bourg-en-Bresse.

— Mme Georges Gandelin,
Ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges GANDELIN,
survenu le 24 février 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Léonard à L'Haÿ-les-Roses.

— Le conseil d'administration de FONGEPAR,
Ses collaborateurs et amis,
ont le regret d'annoncer le décès de
M. Georges GANDELIN,
administrateur civil
à la Caisse des dépôts
et consignations,
président de FONGEPAR.
Le 24 février 1975.

— M. et Mme Jacques Laurent, son fils et sa belle-fille,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Isabelle Poinsot, sa petite-fille,
M. Didier Gilbert, son petit-fils,
Les familles Dorchies, Pichard, Barbe, Poinsot,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis LAURENT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des mines,
président honoraire
de la chambre de commerce
de Béthune,
ancien président
de la chambre de commerce
départementale
du Pas-de-Calais,
directeur général honoraire
de la Compagnie des mines de Marles,
ancien conseiller technique
aux Houillères du bassin du Nord
et du Pas-de-Calais,
ancien président
du Groupement d'équipement
des cokeries sidérurgiques,
ancien vice-président
des Etablissements Félix Potin,
président d'honneur de Lorgaz,
ancien président
de l'Association
pour l'achèvement du canal du Nord,
survenu le 28 février en son domicile, 14, rue Jean-Richepin, Paris-16e, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.
Le service religieux sera célébré le mardi 4 mars à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.
L'inhumation se fera le même jour, *vers 16 h. 30, dans le caveau de* famille du cimetière de Dormelles (77).

— Mme veuve Hilaire Feydel a la douleur d'annoncer le décès de
Mme veuve Serge SABATTIER,
née Simone Lacour,
survenu à Paris le 23 février.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le lundi 3 mars à 10 h. 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mars à 9 heures, à Saint-Florent (Corse).
Mme veuve Hilaire Feydel,
20217 Saint-Florent.
[Mme Sabattier était l'épouse de Serge Sabattier, ancien directeur des services outre-mer de l'Agence France-Presse.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges SIBILLE,
survenu le 28 février 1975, à l'âge de quarante-huit ans, à Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet (Yvelines), chemin du Tour-des-Bois, Chatou, le mardi 4 mars 1975 à 9 h. 30.
De la part de
Mme Georges Sibille, son épouse,
M. Laurent Sibille,
M. François Sibille,
Mlle Nathalie Sibille,
Ses enfants,
Mme Henri Sibille, sa mère,
M. et Mme Gabriel Bruere, ses beaux-parents,
M. et Mme Robert Barbet et leur fille,
Mme Luigi Bellandi,
Mlle Marie-Louise Sibille,
Ses sœurs et beau-frère,
M. et Mme Jean-Marie Sibille, ses neveu et nièce.
18, route de la Faisanderie,
78110 Le Vésinet.

— La direction générale et le personnel de SPIE-Batignolles ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges SIBILLE,
ingénieur en chef à la société,
survenu le 28 février 1975, à Paris, à l'âge de quarante-huit ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet (Yvelines), chemin du Tour-des-Bois, Chatou, le mardi 4 mars 1975, à 9 h. 30.

— Mme Paul Blum, sa mère,
M. et Mme Francis Moock,
M. et Mme Pierre Azerad,
Sylvie et Nathalie Moock,
Robert Azerad,
Enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean P. Blum, frère et belle-sœur,
Marc et Pierre Blum, neveux,
Le conseil d'administration et le personnel des Etablissements Léon Weil,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul WEIL,
née Janine Blum,
survenu le 26 février 1975 dans sa soixantième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille prie de l'excuser de ne pas recevoir.

Remerciements

— Grenoble.
Mme Jean Plazy et ses enfants,
Mme veuve Gaston Plazy,
dans l'impossibilité de remercier chacun de leurs parents et amis, leur demandent de trouver ici personnellement l'expression de leur reconnaissance pour le soutien qu'ils leur ont apporté dans les jours douloureux vécus ensemble lors de la maladie et du décès de
Jean PLAZY,
professeur.

Visites et conférences

LUNDI 3 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 51, *rue de Montmorency* : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « Le quinzième siècle : chevaliers, païens et sorciers » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Guillaume Guindey : « De Platon et saint Augustin à certains problèmes du capitalisme contemporain ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « La porcelaine de Chantilly, de Mennecy et de Sceaux ». — 20 h. 30, crypte de Saint-Germain de Charonne, pasteur André Dumas : « Théologie de la création et écologie » (L'homme face à la nature). — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ». — 21 h. 30, A la Cour des miracles, 23, avenue du Maine : « Le livre vivant : les lecteurs ont la parole » (entrée libre).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une enquête de l'Institut national d'études démographiques

Les Français ne sont pas racistes, mais...

Comme M. Giscard d'Estaing, qui l'a répété jeudi à Marseille, la grande majorité des Français (80 %) estiment que, dans l'ensemble, les étrangers vivant en France rendent des services au pays ; 14 % seulement pensent que les travailleurs immigrés concurrencent les Français dans la recherche d'un emploi. Telles sont les principales conclusions d'une enquête réalisée l'hiver dernier — entre la fin du mois de novembre 1973 et janvier 1974 — auprès d'un échantillon de mille sept cent quarante-neuf personnes par l'Institut national d'études démographiques (INED) et publiée récemment par la revue *Population* (1).

Cette enquête, qui constitue la suite logique de sondages similaires effectués en 1951 et en 1971, comportait cette fois une observation plus poussée dans trois agglomérations à forte concentration étrangère : Paris, Lyon et Marseille. Elle confirme et précise les tendances antérieures. Le nombre des étrangers en France a augmenté sans entraîner une accentuation de la réserve ou de l'hostilité manifestée à leur égard. Si l'on note un courant favorable à un contrôle de l'immigration, et si le principe de l'égalité totale entre Français et étrangers n'est vraiment accepté qu'en matière fiscale, le droit de participer aux élections dans l'entreprise n'est nullement contesté. Les opinions sur les travailleurs étrangers sont toujours plus favorables dans l'agglomération parisienne qu'à Lyon et surtout qu'à Marseille.

Après avoir rappelé les données statistiques de l'immigration — environ quatre millions d'étrangers au 1er janvier 1974, — et après avoir indiqué en conséquence que la proportion d'étrangers vivant en France était d'environ un immigré pour treize Français, les enquêteurs ont posé la question suivante : « *Cette proportion d'étrangers dans votre quartier (ou votre commune) vous paraît-elle « pas trop élevée » ou « trop élevée » ?* » Pour l'ensemble de la France, 63 % des personnes interrogées ont répondu : « *pas trop élevée* » et 23 % ont répondu « *trop élevée* » ; 14 % ne se prononcent pas. Pour l'ensemble des trois agglomérations observées, 46 % répondent « *pas trop élevée* » (49 % à Paris, 40 % à Lyon, 49 % à Marseille) : 39 % répondent « *trop élevée* » (35 % à Paris, 47 % à Lyon, 33 % à Marseille) : les 15 % restants ne se prononcent pas. Dans la nation comme dans ces trois agglomérations, plus de 80 % des personnes qui estiment habiter un quartier où la proportion d'étrangers est inférieure à la moyenne nationale déclarent que cette proportion n'est pas trop élevée : au contraire, 60 % environ la considèrent trop élevée quand elles croient habiter des zones de concentration supérieure à la moyenne nationale. Les appréciations ne semblent pas liées à la proportion *réelle* d'étrangers dans les localités où demeurent les personnes interrogées. « *L'hypothèse selon laquelle plus les étrangers sont nombreux quelque part et plus les locaux les estiment trop nombreux se révèle non fondée* », estiment les enquêteurs de l'INED. Cette constatation tendrait à infirmer la théorie du « *seuil de tolérance* » souvent invoquée lors d'incidents raciaux.

Peu de relations avec des étrangers

Un des faits essentiels qui apparaissent dans cette enquête est l'absence de relations entre les Français et les étrangers dans plus de la moitié des cas. A Lyon et à Marseille en particulier, 62 % et 64 % des personnes interrogées déclarent n'avoir jamais eu affaire à des étrangers dans l'immeuble d'habitation ou dans le voisinage. Une petite majorité de ceux qui déclarent avoir eu des relations avec des étrangers affirment que celles-ci ont été bonnes : 43 % déclarent que ces rapports n'ont été ni bons ni mauvais ; 2 % seulement les déclarent mauvais.

A l'exception de Marseille, où l'opinion est moins favorable, une majorité de plus de 60 % déclare que les étrangers en France se conduisent « normalement », ni mieux ni moins bien que les Français. A Paris, les jugements critiques sont le plus rares et à Marseille ils sont le plus nombreux. Les reproches adressés par la minorité concernent d'abord « *la délinquance et la moralité* », puis les « *différences culturelles et de mode de vie* », enfin, leur « *attitude d'hostilité : ils veulent rester comme ils sont* »... L'opinion globale est plus favorable aux Italiens, aux Espagnols, aux Portugais, puis aux Yougoslaves et aux Turcs (que beaucoup de personnes déclarent ne pas connaître), enfin, moins favorables aux Africains noirs et, surtout, aux Africains du Nord.

Pour une forte majorité de Français (80 %), les étrangers résidant en France « *rendent des services au pays* » — opinion plus répandue à Paris (84 %) qu'à Marseille (69 %), surtout en accomplissant les « *travaux pénibles que les Français ne veulent pas faire* ».

A la question : « *Actuellement, pensez-vous que les travailleurs étrangers occupent des emplois dont les Français ne veulent pas ; ou au contraire qu'ils concurrencent les Français dans la recherche d'un emploi ?* », les réponses faisant état d'une « *concurrence* » sont évaluées à 14 % pour l'ensemble de la France. Si globalement, 65 % des personnes interrogées (56 % à Paris) estiment qu'en cas de « *forte crise de chômage* », il faudrait, à valeur professionnelle égale « *licencier d'abord les étrangers* », en revanche, 56 % des Français pensent que les salaires des ouvriers français ne seraient pas plus élevés s'il y avait moins d'étrangers. « *Cette réponse négative majoritaire*, déclarent les enquêteurs, *dénote une attitude favorable à l'immigration* ».

Cela dit, faut-il renvoyer dans leur pays les immigrés qui sont arrivés en France sans disposer d'une autorisation de travail, ou ceux qui se trouvent en chômage depuis un certain temps ? A ces deux questions, les deux tiers des personnes interrogées répondent par l'affirmative.

Un sondage n'a jamais, faut-il le rappeler, qu'une valeur indicative. Celui-ci semble toutefois refléter les Français tels qu'ils sont : ils ne sont pas racistes, mais... Beaucoup d'exclusives continuent de frapper certaines catégories d'étrangers. Pour changer les habitudes, les préjugés, les antagonismes ancrés ou acquis, il reste à mener un long travail d'information auprès du public, même si notre pays est plus conscient qu'autrefois de la nécessité de l'immigration. — J. B.

(1) *Population*, décembre 1974, 27, r. du Commandeur, Paris-14e. Enquête coordonnée et présentée par MM. Alain Girard, Yves Charbit et Mlle Marie-Laurence Lamy.

● M. NORBERT SEGARD, ministre du commerce extérieur, a quitté Paris vendredi 28 février pour un voyage de deux semaines en Asie du Sud-Est. M. Ségard doit séjourner du 1er au 6 mars en Indonésie, du 6 au 11 à Singapour, où il inaugurera une exposition française, et du 12 au 14 en Malaisie.

● ANNULATION D'ÉLECTIONS CHEZ BERLIET. — A la demande de la C.F.D.T., le tribunal d'instance de Tassin-la-Demi-Lune (Rhône) a annulé les élections des délégués du personnel d'une filiale de Berliet, la société Comela, de Sain-Bel (Rhône), « *en raison de la présence injustifiée et irrégulière du sous-directeur et du chef du personnel dans le bureau de vote* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DES RÉDUCTIONS D'HORAIRES sont envisagées chez Renault

(Suite de la première page.)

C'est dans les autres usines de la Régie — celles de Boulogne-Billancourt, de Flins et de Sandouville, où des débrayages et des meetings ont eu lieu vendredi — que la « grève-bouchon » du Mans risque d'entraîner de sévères répercussions.

L'avertissement de M. Dreyfus

Dans la lettre adressée vendredi aux cent mille salariés de Renault, M. Pierre Dreyfus, évoque précisément les difficultés rencontrées ces dernières semaines par l'entreprise. Il souligne que le travail a repris à peu près normalement dans tout le groupe sauf à l'usine du Mans. « *Depuis plus de deux semaines*, écrit le P.-D. G. de la Régie, *la production n'y est plus assurée dans des conditions normales.* » Soulignant le risque de voir cette situation déboucher sur un arrêt total du travail, M. Dreyfus ajoute : « *Afin de retarder le plus possible ce moment où il deviendra inévitable d'arrêter le travail dans les autres usines, je vais être amené à réduire les horaires hebdomadaires dans les ateliers en cause et pour des durées indéterminées.*

» *Il y a en ce moment dans le monde une crise des ventes d'automobiles. Cette crise a obligé la plupart des grands constructeurs à licencier des milliers de personnes et à chômer pendant un grand nombre de jours et dans certains cas pendant plusieurs semaines. La Régie a été le seul grand constructeur à n'effectuer aucun licenciement collectif et à se limiter à quelques jours de chômage. Cela veut-il dire que la situation financière de Renault est florissante ? Non, car, du fait de l'inflation, les coûts de fabrication de nos voitures ont augmenté en 1974 avec une très grande rapidité.*

» *Comme nos concurrents, qui ont connu la même situation, nous avons dû et nous devons encore relever nos prix de vente de manière importante. Or les charges supplémentaires que j'ai admises pour arrêter les conflits de ces dernières semaines pèseront lourdement dans la situation de notre entreprise pour 1975.* »

» *Les difficultés que nous continuons de connaître du fait de l'inconséquence d'une certaine partie du personnel de l'usine du Mans vont encore coûter beaucoup d'argent à la Régie, car si cette situation se prolonge, nous allons perdre des voitures comme en 1971 et en 1973. Mais il y a une grande différence entre la situation de 1971 et de 1973 et aujourd'hui.*

» *Ces deux années-là, les marchés automobiles étaient en expansion, c'est-à-dire qu'il y avait de nombreux clients. Nous avons donc pu avec beaucoup d'efforts retrouver une partie des ventes que nous avions perdues. Aujourd'hui, les marchés sont en baisse, c'est-à-dire que le nombre des clients s'est réduit. Nos concurrents, dont les stocks sont énormes, sont à l'affût, et toute vente perdue l'est définitivement.* »

« *La situation dans laquelle plonge actuellement notre entreprise est totalement absurde*, conclut M. Dreyfus. *Alors que, grâce à l'activité des réseaux de vente et aux qualités de ses voitures, la Régie, exemple de réussite d'une entreprise nationale, est le seul grand constructeur à pouvoir assurer un emploi à peu près normal de son personnel, voilà qu'on la bloque et qu'on l'oblige à laisser la place à ses concurrents, en présentant à l'usine du Mans des revendications démesurées. Je veux donc redire que la seule garantie de l'emploi et que la seule garantie du maintien du pouvoir d'achat, auxquels, comme vous, je suis attaché, c'est le fonctionnement normal des usines et des réseaux de vente. J'espère que chacun, dans chaque usine, le comprendra.* »

* * *

La direction de l'usine Renault de Billancourt a décidé de convoquer pour mercredi prochain 5 mars le comité d'entreprise afin de l'informer d'une proposition de licenciements de trois délégués du personnel de cette usine dont les dossiers, après cette consultation du comité, devraient alors être transmis à l'inspection du travail. Quatorze autres membres du personnel de Billancourt ont également reçu une lettre similaire.

Les dix-sept lettres de la direction se réfèrent aux incidents qui se sont produits à l'île Seguin les 20 et 21 février dernier. Il est fait grief aux intéressés d'avoir participé au « *blocage physique* » des chaînes de fabrication, aux « *entraves caractérisées à la liberté du travail ou à l'envahissement par la force du bureau du chef de département* ».

Ces accusations de la direction s'appuient sur des constats d'huissier.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

IMPORTANT CHANTIER NAVAL
SITUÉ A DUNKERQUE
recherche
INGÉNIEUR RESPONSABLE DES SERVICES MAGASINS

Formation supérieure à la fois technique et administrative, ayant quelques années d'expérience des méthodes d'organisation de gestion des stocks avec notions d'informatique. Anglais souhaité.

En plus de la direction d'un service magasin et de l'amélioration de son exploitation, il sera chargé de la mise en route d'un système de gestion par TELEPROCESSING, et, d'autre part, de la définition et la mise en service d'un nouveau magasin.

Env. C.V., photo et rémunération actuelle à :
CHANTIERS DE FRANCE-DUNKERQUE
B.P. 1-503 - 59381 DUNKERQUE

Ets PUBLICS (Centre de recherches agronomiques de province - 300 personnes) recherche **RESPONSABLE** des serv. généraux techniques et administratifs. Formation : INGENIEUR. Goût pour organisation, gestion, contacts humains. Rémunération 45.000 F à 55.000 F suiv. référ. (logement assuré). Adr. C.V. et photo, à INRA, B.P. 1.540, à DIJON

travaux à façon

DECORATION MODIFICATIONS APPARTEMENTS TRAVAUX SOIGNES Téléphoner au 776-00-64.

demandes d'emploi

JEUNE COUPLE, 35 ans, ayant cédé affaire de charcuterie-traiteur, recherche collectivité restaurant. Sérieuses références. Libre mi-juin.

Ecr. Havas Dunkerque n° 271.

occasions

Part. vend PLEYEL droit, très bon état - 350-60-66.

offres d'emploi

Importante Société Constructions mécaniques proche banl. Est rech. **CADRE** Formation Commerciale pour seconder Directeur de division sur l'ensemble des problèmes commerciaux. Expérience souhaitée mais non indispensable. Ecr. F.B., 111, rue Marceau, 93107 MONTREUIL

INSTITUTION PRIVEE Second Cycle grande banlieue Nord recherche immédiatement **PROFESSEUR** av. gde expérience pédagogique en mathématiques, physique. Tél. 440-20-24 ou 16-23-53-50-44, après 17 h.

FABRIQUE PEINTURES TECHNIQUES INDUSTRIELLES rech. pour usine proche banlieue PARIS-SUD, **CHIMISTE** ayant expérience des problèmes de protection et d'application des peintures industrielles. **TECHNICIEN** qualifié en fabrication des peintures. Adresser C.V. très complet au n° T 065.975 RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

Métro : Pré-St-Gervais
PANORAMA 75
PARIS 19 - PRES BUTTES CHAUMONT
STUDIO AU 5 PIECES
BUREAU DE VENTE SUR PLACE 10 A 18 H
33 RUE DES LILAS
TELEPHONE 208 87 18
205 84 40

SCI NOUVEL ORLEANS 2
METRO ALESIA
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 588 87 11 OU 331 46 82

appartem. vente

Paris

MARAIS - ODE. 95-10 Luxueuse rénovation 120 m² Appt. Séjour 2 p. + 2 studios + terrasse 30 m2. Plein soleil.

Pr. Luxembourg ODE. 42-70 200 m2, 2 nivx, 6 p., 2 bains, tél. 3 fr. gds séjours, 2 entrées Sur jardin Poss. studio lux. 40 m² en plus.

49, av. FOCH. Gd stand. 60 M2 Poss prof. libérale. 553-13-15.

bureaux

1.500 M² BUREAUX 8e Monceau. Gd stand. Loc. ss pas-de-pte. 700.000 F/an. 522-57-39

locations non meublées

Offre

ST-Maur RER. Stos, rav., parc. tt confort, tél., 500 F. - 887-63-66.

terrains

CROISSY Magnifique terrain viab., sup. 870 m², façade 30 m. Prix 220.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-38-92

châteaux

POITOU CHATEAU 12 pièces, parc, TERRIERE et PAGNAC - 79370 Celles/Belle.

propriétés

ROUERGUE isolée, plein sud, ferme 224 m² planchers pr habitation + 558 m² dépendances, gros-œuvre, bon état, eau, él., 9.000 m² terrain. 85.000 F. Mayrat, 76, r. Lecourbe, Paris-15e 326-46-41.

— Petit château restauré XVe-XVIIe, à 1 h 30 de Royan, limite Périgord vers Saintonge boisée : 70 ha seul tenant (parc et 50 ha semis pins). Panorama. 9 chbres, cuisine, salon, salle à mang., bureaux, tt confort, garages, boxes pr chevaux ; poss. meubles anc. compr. Photos et rens. s/dem.

— Belle propriété, vue s/estuaire Gironde, pr. Royan. Logis saintongeais 1873, parf. état, tt conft, 10 ch. Parc 2 ha : arbres centenaires, clos.

— Exploit. agricole : 100 ha mais irrig. en 16, 70 km Royan, très belle région, climat très doux. Poss. planter 30 ha vignes Cognac F.B. Exceptionnel : 1.300.000 F.

— Deux propriétés viticoles : 79 ha Cognac en G.F.A. ; 25 ha plantés jeunes vignes. Bâtiments très bon état.

PROMOTEL S.A. - Le Seillary - LA CLISSE - 17600 SAUJON Tél. (46) 93-28-08

Région MONTFORT-L'AMAURY Maison bourgeoise, parfait état, salon, salle à m. 4 ch., sanit., jardin d'hiver, tt cft, s/2.000 m² clos, 360.000 F. - Tél. 486-06-61.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

appartem. vente

Paris

148, Bd du MONTPARNASSE 4 pièces, 2 bains, impeccable, chb. serv., tél., balc., soleil, 5e étage. Ce jour, 14 à 18 h.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 8, r. des Ciseaux, 6e ét., as asc. SEJOUR av. loggia, cheminée + ch., cuis., dche, wc, moq., tél., 220.000 F. Samedi 15 h. 30-18 h.

VINCENNES Métro BERAULT Imm. neuf, tout confort, 60 m2 LIVING + 1 CH., entrée, cuis., s. de bains, tél., balcon, park. 195, rue de Fontenay (5e étage) SAM.-DIM.-LUNDI : 15-18 h.

Mo MONGE Chauff. central Téléphone Bel imm. p. de t. ravalé - 80 m² LIVING DBLE + 1 CHBRE Gde entrée, cuis., sal. de bains. 8, RUE QUATREFAGES SAM., DIM, LUNDI 15-18 H.

Mo POMPE Immeuble pier. de taille 3 PCES refl nf, entrée, cuis., salle de bains, w.-c. 96, RUE DE LONGCHAMP Chauff. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

MARAIS Immeuble pierre de taille Mo CHEMIN-VERT. Chff. centr. 3 PCES + bureau, entrée, cuis., s. de bains, tél. 95, bd Beaumarchais. Ch. serv. Calme. SAM.-DIM.-LDI, 15-18 h.

Mo WAGRAM Immeuble pierre de taille Asc., chff. cent., 4e étage, soleil GD LIVING DBLE + 5 CHBRES 240m2, tt cft + ch. serv., office. 53, RUE DE PRONY SAM.-DIM.-LDI, 14 h 30 - 17 h 30.

PARC MONCEAU (près) BEL IMM. P. de T. 5e et 6e étages, ascens. Tapis ENTIEREM. S/BALCON BEAU 6 PIECES EN DUPLEX 2 bains tout confort. TELEPH. En cours de rénovation PRIX 625.000 F S/place samedi-lundi, 14-18h 30 ; 11, RUE BARYE, ou BAL. 22-82

Région parisienne

Vd F4, 70 m², tt cft, Grigny, pet. résid., 118.000 F. Jour : 906-20-60 ; domic. : 899-33-20.

CELLE-SAINT-CLOUD EXCEPT., 77 m², liv., 2 ch., bs, cuis., cave, créd., vend. poss. 190.000. - Trédoulat, 976-73-03.

appartem. achat

Dispose paie. cpt chez notaire, ach. 1 à 3 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e 15e, 16e, 12e. Ec. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-ss-Bois.

maisons de campagne

VAL LOIR. MAISON RURALE Ds bes ts comm., 2 gdes pces, grange, buanderie A/ pce, cave, 570 m² terrain + jardin séparé 350 m² - 70.000 F.

fermettes

VAL LOIR. FERMETTE CAR. Sur 1 ha., 6 p., cuis., grange, tt confl. Belle aff. 280.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS 41-VENDOME. T. (39) 77-35-91.

propriétés

AVIS. Paie comptant pavillon, terr., fermet., bonne commiss. tout indicateur. Ecr. descript. Service Achat, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

EVIAN-LES-BAINS Attenante Hôtel royal, villa 7 pièces, 2.000 m², terr., vue exceptionn. Lac. Prix 220.000 F.

THONON-LES-BAINS Ds parc 20 ha., bord Léman, parcelles 2.000 m² arbres séculaires. Prix : 50 F le m². TIT, 13, pl. J.-Mercier, 74200 THONON. Tél. (50) 71-07-62.

70 km. OUEST. LUX. PROPRIETE d'artiste. Parc 2 ha. HOUDIARD, B. P. 83, LAVAL.

Ensemble de bâtiments anciens sur 862 m² bâtis en gros-œuvre, restauré étang, cour, jardins et parc boisé sur 3 ha. et demi. LE MOULIN LA POUDRE de Hévillers (Blanmont) à proximité de LOUVAIN-LA-NEUVE sera exposé aux enchères publiques volontaires, sur place le jeudi 20 mars 1975, à 16 h. Visites à volonté. Ts renseign. NOTAIRE PH. JENTGES, chauss. de Bruxelles 6 à 13000 WAVRE (Belgique). Téléphone : 010/22-23-54.

A VENDRE Région ROYAN (Charent-Mar.). Belle demeure - Petit château avec communs. Excellent état. Vaste parc boisé (2 hectares). Me WILLIOT, notaire, 17120 COZES - Tél. 10.

échanges

PARIS. Echangerais quartier OPERA appart. 5 pièces contre studio tt cft, même quartier. S'adr. Me BRUGIER, notaire, 03320 LURCY LEVIS.

locations non meublées

Offre

Loue F4, 70 m², Grigny, petite résidence, 900 F T.T.C. 906-20-60 jour ; 899-33-20 domicile.

13e. 2/3 p., 8e étg., asc., cft, calme, sol., tél., prox. Mo, 1.090 T.T.C. et ch. compris. 661-20-50.

CELLE-SAINT-CLOUD. 2e gare, raviss. villa Ile-de-France, 5 ch., 2 bs, récept. 50 m², gar. 2 voit. Prix 5.000. Katz. 970-33-33.

PASTEUR. 9e étage, balcons, soleil, appt récent, liv. + chb., cuis., wc, s. de bains, 1.650 F + charges. - 566-95-49.

Demande

URGENT Couple rech. studio ou 2 pièces, s. bs, max. 800 F ch. comp. Préfér. Montparnasse. 588-04-38 ou écr. à 6.684, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas

BOUGIVAL. Sur 600 m² jardin, villa 7 pces, 200 m², luxueuse décor., cuis. éq., tt cft, construct. réc., 785.000. 954-68-08.

DANS FORET BORD OCEAN Villas neuves - 2, 3, 4 p., à partir de 110.000 F T.T.C. Chauffage électrique intégré. 80 % crédit. Docum. sur dem. PARC DE LA GRANGE, 85520 JARD-SUR-MER. Tél. 33-42-73.

VAUCRESSON. Pr. gare, commerçants. Villa style petit manoir, 2 salons, s. à manger, cuis., office, 6 chb., 2 s. bs, 1 salle douche, ss-sol total, gar. 2 v., décor. entièr. neuve. Terr. 1.400 m². Px 1.000.000 F. J.M.B., 970-48-10.

villégiatures

Croisière Fecamp-Ouistreham via Cherbourg, du 15 au 16-3. Participation aux frais 200 F. Rendez-vous téléphoner 776-00-64.

Cannes. Bord mer, locat. meub. Ecr. Dufieu, 90, bd Gazagnaire, 06400 CANNES.



CIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DES RÉDUCTIONS D'HORAIRES sont envisagées chez Renault

L'avertissement de M. Dreyfus

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Un comité interministériel majore l'aide de l'État aux chômeurs partiels

Un comité interministériel a évoqué, vendredi 28 février à l'hôtel Matignon, les problèmes du chômage partiel. Il y a été décidé que M. Chirac ferait parvenir au début de la semaine prochaine une lettre précisant aux partenaires sociaux la position du gouvernement.

On sait que la diminution de salaire entraînée par les réductions d'horaires n'est, actuellement, pas totalement compensée. Le 8 décembre la C.G.T et la C.F.D.T. avaient demandé un relèvement substantiel de l'aide publique, la suppression du plafond des ressources et de la limitation du nombre d'heures indemnisées cette année

Au cours des négociations avec le C.N.P.F., qui ont eu lieu le 18 février, aucun progrès n'a été fait : les représentants du patronat acceptaient de porter leur part dans l'indemnisation de 3 F à 3,50 F, à la condition que l'État fasse aussi un effort. Cela nécessiterait une forte majoration de l'aide publique actuellement de 2,10 F

Estimant que *« le gouvernement bloque la situation »*, ces deux centrales ouvrières avaient demandé, dans une lettre adressée au premier ministre, la convocation dans les prochains jours, d'une réunion tripartite — patronat - gouvernement - syndicats — sur ce problème *« Le gouvernement ne peut pas se désintéresser de la question »*, avait répondu M. Giscard d'Estaing, au cours de son allocution télévisée du mardi 25 février Le chef de l'État avait indiqué que l'indemnisation des heures chômées (5,10 F) *« devait être augmentée »* et il avait souhaité la reprise des conversations patronat-syndicats

Le comité interministériel va proposer un certain nombre de mesures dans ce sens D'après les milieux bien informés, ces décisions toucheraient à la fois le montant de la participation publique et la conclusion de conventions sur le maintien de l'emploi Le détail n'en est pas définitivement arrêté. Il le sera au début de la semaine et le gouvernement en réservera la primeur au patronat et aux syndicats Il serait notamment question de porter de 2,10 F à 3 F par heure la contribution de l'État.

● LA DIRECTION DE L'USINE RHONE-POULENC TEXTILE DE LYON-VAISE annonce des mesures de chômage partiel. Plusieurs ateliers seront fermés de deux à quatre semaines entre le 24 mars et le 20 avril. L'ampleur de ces mesures qui toucheront 2 071 travailleurs sur 2 625 a surpris les syndicats

● LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS DU LIVRE (C.G.T.) appelle ses adhérents du labeur *« à l'action unie, dès maintenant, dans chaque entreprise, sous des formes de lutte qu'ils détermineront »*.

La Fédération explique cet appel par *« le refus de la délégation des syndicats patronaux de l'imprimerie de labeur de s'engager sur les revendications essentielles du programme établi par le comité national de la F.F.T.L. et qu'elle a présenté vendredi »*.

Ces revendications portent notamment sur la revalorisation des salaires, la diminution de la durée du travail sans perte de salaire, l'augmentation de la prime de transports...

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

La réduction du déficit commercial va de pair avec une aggravation de la crise

Le déficit commercial des États-Unis s'est réduit en janvier, passant de 387,5 millions de dollars en décembre à 210,5 millions. Cette contraction, qui a été bien accueillie par la Bourse de New-York, s'est réalisée malgré une forte poussée des importations de pétrole, qui ont atteint 3,3 milliards de dollars, en hausse de 900 millions sur le mois précédent.

Pour le premier mois de 1975, les exportations américaines ont progressé de 6,2 %, alors que les importations n'augmentaient que de 4%.

En revanche, les autres nouvelles économiques sont mauvaises. L'indice global de l'activité a baissé de 1,3 % en janvier (— 3,1 % en décembre). Cet indice s'est au total replié de 12,6 % par rapport à son niveau de juillet, lors de la récession de 1957-1958, la contraction, qui avait également duré un semestre, n'avait pas dépassé 6 %.

La poursuite de la crise est confirmée par les prévisions d'investissements des entreprises qui, selon la firme McGraw - Hill, après avoir réduit leurs projets de moitié entre octobre 1974 et février 1975, ne les augmenteraient cette année que de 6 % par rapport à l'an dernier, soit un taux inférieur à la hausse du coût de la vie.

Face à ces dangers, la Chambre des représentants a voté un programme de réductions fiscales plus élevé que celui proposé par le gouvernement. Ces réductions portent sur 21,3 milliards de dollars (16,2 milliards pour les particuliers et 5,1 milliards pour les entreprises), alors que le président Ford proposait 16 milliards (12 pour les particuliers et 4 pour les sociétés)

AGRICULTURE

Avant l'ouverture de la Semaine internationale porte de Versailles

Persistance du malaise paysan

Soixante maires champenois démissionnent

La Semaine internationale de l'agriculture s'ouvre dimanche 2 mars à la porte de Versailles. Le Salon de l'agriculture et celui de la machine agricole seront l'occasion de faire le point après les mesures de soutien du pouvoir d'achat adoptées mercredi 26 février par le gouvernement.

Une grande animation règne actuellement dans les milieux agricoles, et le ton monte. Les vignerons du Midi ont manifesté et la plupart des associations qui se sont réunies ces derniers jours dans la capitale ont montré que les agriculteurs ont quelques griefs à l'encontre de la politique du gouvernement. Le projet de réforme du statut du fermage qui est sur le bureau de l'Assemblée nationale inquiète les fermiers et les bailleurs pour des raisons inverses. Les producteurs de fruits dénoncent vivement la concurrence des pays du bassin méditerranéen pour lesquels les frontières du Marché commun sont désormais de plus en plus perméables...

Le congrès du Mouvement des exploitants familiaux (MODEF) qui s'ouvre ce samedi à Paris ajoutera à n'en pas douter son lot de critiques acerbes. Le mouvement, qui demeure pour beaucoup *« un appendice du parti communiste »* dans les campagnes, considère que le dernier train de mesures gouvernementales, destiné à préserver le revenu des agriculteurs, est *« un cautère sur une jambe de bois »*. Le MODEF demande un relèvement de 30 % des prix, l'arrêt des importations, le blocage des prix des produits nécessaires à l'agriculture, la suppression de la T V A sur les produits alimentaires...

De son côté, la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), prépare son congrès de Versailles qui aura lieu du 18 au 20 mars. Un congrès qui sera marqué par un renouvellement partiel de l'équipe dirigeante — M. Cormoreche devant quitter le secrétariat général — ainsi que par une discusion sur l'organisation économique des producteurs dont le principe a été décidé lors de la dernière conférence annuelle.

Les milieux politiques sont toujours sensibles aux mouvements d'humeur des campagnes. Réunis vendredi 28 février à Epernay, soixante maires de communes viticoles de Champagne (Marne, Aube et Aisne) n'ont pas entendu les appels de la modération de M Bernard Stasi, maire d'Epernay, vice-président du C.D.P : ils ont décidé de démissionner de leur mandat pour protester contre le nouveau système d'imposition des vignerons, qui se traduit pour le plus grand nombre par un triplement de la *« ponction fiscale »*. Les parlementaires multiplient les questions écrites au ministre de l'agriculture Et les états-majors se penchent sur le sort des ruraux. Il y a quelques semaines, c'était le Centre démocrate de M. Lecanuet.

Le Nouveau Contrat social, club qui a été constitué par le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, a, à son tour, constitué un groupe de travail sur les *« conditions du redéploiement de l'agriculture française »*. Animé par le député centriste de l'Ille-et-Vilaine, M. Pierre Mehaignerie, et par le délégué général du commerce des grands vins de France, M. Pierre Peigné, ce groupe vient de rendre publiques ses premières conclusions.

A gros traits : la crise mondiale redonne à l'agriculture une place que le développement de l'industrie et du secteur tertiaire avait fait perdre de vue. Comment « redéployer » ce secteur ? Le Nouveau Contrat social propose cinq axes : une amélioration de la politique agricole commune : l'allégement des contraintes financières et foncières qui « écrasent » l'exploitant, pour accroître sa sécurité ; une meilleure utilisation des résultats de la recherche et du potentiel de développement de la production ; la valorisation de produits en liaison avec les industries alimentaires ; l'élimination des disparités de revenus.

Pour sa part, la « gauche » s'efforce de gagner du terrain dans un milieu où elle n'a toujours que faiblement mordu Les spécialistes agricoles du parti communiste ont entrepris un tour de France des communes rurales, et ils ont récemment pris contact avec la Fédération des exploitants En outre, le P.C.F a annoncé une conférence de presse sur les problèmes paysans, qui se tiendra le 6 mars dans le cadre du Salon de l'agriculture, ouvert dès dimanche 3 mars à la porte de Versailles.

Le parti socialiste, de son côté, vient de lancer un mensuel, *l'Unité agricole* (1). La direction politique en est assurée par M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire. Dans le premier numéro, M. François Mitterrand annonce que le parti socialiste organisera au printemps prochain une Journée nationale d'étude des problèmes agricoles — A. G.

(1) *L'Unité agricole*, 20, cours de de la République 33390 Blaye. Tél 42-00-03.

ÉNERGIE

Les ministres du pétrole de l'OPEP ouvrent la grande semaine diplomatique d'Alger

Les ministres du pétrole des treize États de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (l'Algérie, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et le Venezuela) ouvrent ce samedi 1er mars en fin d'après-midi la grande semaine diplomatique des producteurs de pétrole (1). Ils seront rejoints par leurs collègues des finances et des affaires étrangères.

L'objectif de ces réunions est de préparer le « sommet » des chefs d'État qui se retrouveront, pour leur part, du 4 au 6 mars. Neuf chefs d'État seront, en principe, présents. Le colonel Kadhafi (Libye), le général Suharto (Indonésie), le général Bakr (Irak) et le général Gowon (Nigeria) se sont excusés mais seront représentés.

Le projet de conférence internationale proposé par la France sera, bien évidemment, au centre de leur discussion. A ce sujet, notre correspondant à Alger, Paul Balta, nous indique que lors de la récente visite en Algérie de M. Louis de Guiringaud, représentant de la France à l'ONU et envoyé spécial de M. Giscard d'Estaing, les Algériens ont rappelé qu'ils étaient favorables à une telle rencontre à condition qu'elle ne se limite pas au pétrole mais s'étende à l'ensemble des matières premières.

Constatant cependant que la plupart des pays européens se sont laissé entraîner dans le sillage américain plutôt que d'affirmer leurs propres positions, ils se demandent si le projet français ne risque pas d'être transformé *« en une manœuvre des pays développés pour faire entériner par un groupe de pays des dispositions qui seraient imposées à tous les autres »*, comme l'écrit l'agence A.P.S. En outre, ils ne veulent pas que le tiers-monde ait l'impression que les pays appelés à le représenter aient été choisis sans qu'il soit consulté.

L'émissaire français aurait fait remarquer que le tiers-monde a eu plusieurs occasions de débattre de cette question depuis la conférence de Dakar, du début février. La France considérerait que la liste des États n'a pas été suggérée à la légère par M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, et qu'elle pourrait constituer une base de départ valable. Pour éviter de perdre un temps précieux, Paris suggérerait que la conférence envisagée pour la fin mars se tienne dans les délais prévus — donc avant la venue à Alger de M. Giscard d'Estaing — avec les pays proposés par Ryad, même si elle doit se limiter dans un premier temps à des questions de procédure portant notamment sur l'élargissement éventuel du nombre des participants et sur les sujets à débattre.

(1) Le 6 mars s'ouvre également à Paris la réunion mensuelle des dix-huit membres de l'Agence internationale de l'énergie.

PRIX

LES FROMAGES FONDUS AUGMENTENT ET LES ARTICLES DE COTON BAISSENT A LA PRODUCTION

Le « Bulletin officiel du service des prix » du 1er mars publie toute une série d'avenants aux accords de programmation passés par les pouvoirs publics avec les branches industrielles (fromage fondu, produits chimiques) ainsi que le nouvel accord passé avec l'industrie cotonnière.

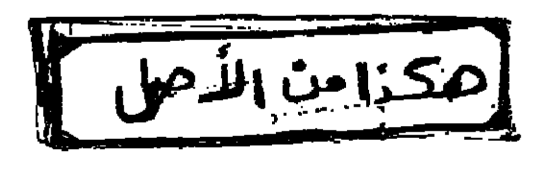
Les prix des fromages fondus, à la sortie de l'usine pourront augmenter de 11 centimes lorsque ces produits sont conditionnés en boîte de 170 grammes, et de 5,5 % dans les autres présentations.

Les livres scolaires augmentent de 11,5 % et les petits classiques de 40 centimes.

Les huiles et graisses alimentaires de leur côté subissent des baisses diverses : — 30 centimes le litre d'huile de soja, — 10 centimes l'arachide, 1,05 F le kilo de végétaline, 35 centimes celui de la margarine tandis que le tournesol reste stable.

Enfin, un nouvel accord de programmation concerne les produits de l'industrie cotonnière. Les filés de coton pur (type Amérique) devront baisser de 5 à 30 %, le tissu pour linge de maison et le tissu d'ameublement de 8 %, les bâches de 12 %.

Au stade de la confection, et à la sortie de l'usine, les draps de lit et le linge de table et les serviettes de toilette baisseront de 5 %, les peignoirs de bain et les mouchoirs de 2,5 %, tandis que les torchons et les tapis de bains baissent de 8 %.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

G.I.P.A.C.E.M.

Le « Groupement pour le Financement des Industries du Papier, de la Cellulose et des Emballages dérivés » émet, à partir du 3 mars 1975, un premier emprunt d'un montant de 190 millions de francs.

SCHLUMBERGER

DISTRIBUTION D'UNE ACTION GRATUITE POUR DEUX ANCIENNES

Le Conseil d'administration de Schlumberger Limited a décidé aujourd'hui l'attribution d'une action gratuite pour deux actions anciennes aux actionnaires enregistrés au 21 mars 1975. Les certificats des actions nouvelles seront expédiés le 16 avril.

Le Conseil a décidé également la distribution d'un dividende trimestriel de 22 1/2 cents par action avant l'attribution, correspondant à 15 cents par action après l'attribution. Ce dividende sera payé le 15 avril 1975 aux actionnaires enregistrés au 21 mars 1975. Ceci revient à porter le dividende annuel à 90 cents avant l'attribution, soit 60 cents par action après l'attribution.

L'activité de Schlumberger est partagée entre les services à l'industrie pétrolière, le comptage, l'électronique. L'action de la société est cotée aux Bourses de New-York, Paris, Londres, Amsterdam et Genève.

UFIMEG

L'assemblée générale ordinaire d'UFIMEG s'est réunie le 27 février 1975, sous la présidence de M. Maurice Durand-Degeorge. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1973-1974, clos le 30 septembre dernier, qui font ressortir un résultat net après provisions et amortissements de 18 857 417 F.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 6,24 F par action (coupons n° 6 A et B), dont 1,44 F non déclarable à l'impôt sur le revenu, aux propriétaires des actions numérotées de 1 à 2 000 000 et d'un dividende de 3,64 F par action (coupon n° 6 étoilé A et B), dont 0,84 F non déclarable, aux propriétaires des actions numérotées de 2 000 001 à 3 000 000.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé de fixer au 17 mars 1975 la date de détachement des coupons.

CARREFOUR

Résultats de l'exercice 1974

Le bénéfice net comptable s'élève à 89,1 millions de francs après provision pour hausse de prix de 4,8 millions de francs.

Pour la première fois, ce bénéfice a été crédité de 4,1 millions de francs en raison du déblocage de la provision pour investissements afférent à l'exercice 1969 et également débité de 8,8 millions de francs, montant de la contribution exceptionnelle de 18 % sur les résultats 1973.

Le bénéfice courant s'élève donc à 93,8 millions de francs contre 72,8 millions de francs en 1973.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale, prévue pour le 11 avril 1975, de fixer le dividende à 38 F par action assorti d'un avoir fiscal de 19 F, soit un dividende global de 57 F égal à celui de l'année dernière, mais s'appliquant à un nombre d'actions accru d'un tiers.

Compte tenu de l'acompte de 15 F par action, versé en décembre 1974, le solde à payer sera de 23 F par action.

Le conseil a approuvé le projet d'attribution d'une action gratuite (jouissance 1er janvier 1975) pour quatre actions anciennes.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Le chiffre d'affaires (hors taxes) de la Société des entreprises de travaux publics André Borie s'est élevé à 231 930 000 francs pour l'année 1974, en progression de plus de 120 % sur celui de l'année 1973, qui se montait à 99 462 000 francs.

Malgré la diminution sensible du volume des appels d'offres au cours du deuxième semestre 1974, le carnet de commandes de la société est convenablement garni et assure le maintien de son activité pour l'année 1975. La société a notamment obtenu, seule ou en groupement : le lot n° 1 du prolongement Luxembourg-Châtelet de la ligne de Sceaux pour la RATP, la centrale thermique d'Aramon et la galerie du Grand-Châtelard pour l'E.D.F., le marché pour la construction de la section française du tunnel routier du Fréjus, divers ouvrages sur l'autoroute B 41 Genève-Chamonix, une descenderie et une galerie pour les Houillères du Dauphiné.

Bien que les comptes de l'exercice 1974 ne soient pas encore arrêtés, la société prévoit que le bénéfice sera en progression sur celui de l'exercice 1973.

BANQUE DUPONT

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean Roquerbe, a arrêté le 26 février 1975 les comptes de l'exercices 1974, qui font apparaître un bénéfice net de 4 385 322,58 F, contre 3 454 598,37 F l'année précédente.

Le bilan se totalise à 3 milliards 584 641 606,38 F. Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 1 milliard 779 151 033,48 F, contre 1 milliard 473 624 306,50 F au 31 décembre 1973.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 23 avril 1975, la distribution d'un dividende unitaire porté de 10 F à 11 F, assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F.

Ce dividende s'applique à un capital augmenté en cours d'exercice de 22 687 500 F à 25 523 400 F par attribution d'actions gratuites.

W.R. GRACE & Cº

W.R. Grace & Co et la société Polumbus de Denver ont annoncé aujourd'hui que le conseil d'administration de Grace a donné son accord au projet d'acquisition des actions ordinaires de la société Polumbus.

En vertu d'un accord passé avec un groupe d'actionnaires de Polumbus, Grace doit acquérir les 70 % du capital de cette société détenus par ce groupe d'actionnaires, au prix de 15 $ par action, soit au total 13 400 000 $.

Lorsque l'acquisition de la participation de 70 % sera réalisée, Grace offrira 15 $ par action à tous les autres actionnaires de la société Polumbus.

La société Polumbus s'occupe essentiellement de recherches et production de pétrole et de gaz, principalement dans les Etats des Montagnes rocheuses.

D'autre part, W.R. Grace & Co a annoncé l'acquisition de toutes les actions ordinaires de Homco International Inc., société pétrolière privée en échange de 600 800 actions ordinaires de son capital.

Homco International est implanté à Houston et possède des exploitations dans le Texas, la Louisiane, l'Oklahoma et le Nouveau-Mexique, ainsi qu'au Canada et en Ecosse.

Rappelons que W.R. Grace & Co est une entreprise mondiale dont les activités diversifiées s'exercent dans le domaine des produits chimiques, des produits de consommation et services et des ressources naturelles.

Homco International continuera à exercer son activité à titre de filiale (détenue à 100 % par Grace) à l'intérieur du groupe de ressources naturelles qui a investi plus de 200 millions de dollars dans l'exploitation de gaz, pétrole et charbon en Amérique du Nord en 1973 et 1974. Aucune modification dans la gestion, le personnel ou la politique de cette société n'est envisagée par suite du changement d'actionnaires.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A L'HYDRAULIQUE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RECHERCHES ET D'AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

S. N. REAH

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale de Recherches et d'Aménagements Hydrauliques (S.N. REAH) lance un appel d'offres international pour la fourniture d'engins de travaux publics, génie civil et de manutention.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges techniques à S.N. REAH, Secrétariat d'Etat à l'Hydraulique, Ex. Grand Séminaire, KOUBA/ALGER.

Les offres, accompagnées de la documentation technique détaillée, doivent être déposées ou adressées sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant la mention « APPEL D'OFFRES MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE CIVIL ET MANUTENTION. A NE PAS OUVRIR », l'enveloppe intérieure renfermant les documents de soumission et portant la même mention que l'enveloppe extérieure.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le **24 MARS 1975** — délai de rigueur. — le cachet de la poste faisant foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction Générale de la Réglementation de la Réforme Administrative et des Affaires Générales

SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Numéro - BCM - 1/75

Un Avis d'Appel d'Offres ouvert est lancé pour la fourniture des matériels suivants :

- — **150 canots pneumatiques de sauvetage ;**
- — **150 moteurs marins ;**
- — **150 remorques pour canots pneumatiques ;**
- — **Un lot de matériel de plongée et de sécurité des baignades.**

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres auprès du Service National de la Protection Civile, Bureau Central du Matériel, sis à Bordj-El-Bahri

Les soumissions ainsi que les pièces fiscales et sociales exigées par la réglementation en vigueur devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée avec la mention sur l'enveloppe extérieure « APPEL D'OFFRES n° BCM 1/75 - A NE PAS OUVRIR ».

La date limite de remise des Offres est fixée au 10 mars 1975 à 18 heures, délai de rigueur. Aucune offre parvenue après cette date ne sera prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La baisse du dollar s'accentue

Les semaines se suivent et se ressemblent pour le DOLLAR qui a, une fois encore, fortement fléchi. Jeudi, les cours de la monnaie américaine sont tombés à leur plus bas niveau historique vis-à-vis du FRANC SUISSE, du FRANC BELGE et du FLORIN, avant de se redresser quelque peu à la veille du week-end.

La baisse du DOLLAR, qui s'était poursuivie lundi, s'est fortement accentuée mardi, jour de l'ouverture de la conférence extraordinaire des ministres du pétrole des pays de l'OPEP. On redoutait que les pays producteurs ne prennent quelque décision spectaculaire pour enrayer la baisse de leurs revenus, provoquée par le glissement continuel de la monnaie américaine. Aucune mesure n'ayant été arrêtée, on pensait généralement que le DOLLAR devait se redresser. Il n'en fut rien. Un instant ralentie, la baisse de la devise américaine reprenait avec une vigueur accrue et, jeudi, le cours du DOLLAR revenait en dessous de 4,15 FRANCS FRANÇAIS à Paris, de 2,29 DEUTSCHEMARKS à Francfort et tombait à son plus bas niveau historique à Bruxelles (33,95 FRANCS BELGES), à Amsterdam (2,34 FLORINS) et à Zurich (2,3935 FRANCS SUISSES). A la veille du week-end, un redressement s'amorçait, notamment à Paris, qui ne permettait cependant d'effacer qu'une faible partie des pertes enregistrées pendant la semaine.

Baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, déficit budgétaire américain record, conflit ouvert entre M. Ford et le Congrès : les raisons ne manquent pas qui expliquent la défiance dont est actuellement l'objet la monnaie américaine. Il n'en reste pas moins que ce nouveau recul prononcé a intrigué les spécialistes qui manifestaient à l'issue de ces cinq séances un certain désarroi. Qui cède des DOLLARS à des cours si bas ? Les pays producteurs de pétrole désireux de diversifier leurs avoirs ? Des « spéculateurs au jour le jour » jouant la tendance ? Des opérateurs convaincus que la devise américaine, compte tenu de l'évolution de la situation économique « outre-Atlantique », a peu de chance de se redresser à moyen terme ? Assiste-t-on, au travers de cette baisse par paliers, à la recherche de nouvelles parités pour le DOLLAR, ce qui expliquerait les interventions ponctuelles des banques centrales, comme le disent certains ? Il est bien difficile d'y voir clair. Dans ces conditions, les cambistes se refusent à formuler un pronostic sur la tenue future du DOLLAR : *« 4 F ?, 4,30 F ?, tout est possible »*, disait l'un d'eux.

L'une des conséquences de la baisse de la devise américaine pourrait être l'entrée du FRANC SUISSE dans le « serpent » européen (le président de la Banque nationale suisse, M. Leutwiller, après avoir rejeté tout projet d'instauration d'un double marché des changes dans la Confédération, a en effet qualifié cette possibilité d'*« intéressante »*.) Il est vrai qu'elle permettrait, entre autres choses, de limiter l'écart entre le FRANC SUISSE et le DEUTSCHEMARK, ce qui atténuerait en partie les difficultés des exportateurs suisses. Toutefois, les négociations sur ce sujet ne semblent pas encore avoir été engagées. Signalons que la Banque nationale suisse a décidé, vendredi, de ramener de 5,5 à 5 % le taux de l'escompte.

Le FRANC, bien qu'ayant fléchi à la veille du week-end, est resté bien orienté. Les interventions de la Banque de France — elle a acheté des dollars — ont provoqué quelques commentaires. En fait, il semble bien que l'institut d'émission soit intervenu non pas tant pour soutenir le DOLLAR que pour contrôler les fluctuations entre le cours du FRANC et celui du DEUTSCHEMARK. On laisse en effet entendre à Francfort que les autorités des deux pays se seraient mises d'accord pour que le cours du DEUTSCHEMARK, exprimé en FRANCS, reste compris entre 1,82 et 1,85 F. Le comportement des deux monnaies depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois donne quelque crédit à ces rumeurs...

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux, qui avait légèrement progressé en début de semaine, a finalement baissé, s'établissant vendredi à 181,75 DOLLARS contre 184,75 DOLLARS le vendredi précédent.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,6973	1,5244	5,5298		2,4275	10,1105	5,8260
	5,7323	1,5241	5,5449		2,4025	10,1926	5,8861
New-York ..	42,6075	0,1592	43,3981	2,4275		24,0096	41,6666
	41,9111	0,1576	43,3275	2,4025		23,5710	40,8163
Paris	177,46	6,6321	182,23	10,1105	4,1650		173,54
	177,80	6,6874	183,81	10,1926	4,2425		173,16
Zurich	102,2582	3,8216	105,3555	5,8260	2,4000	54,6956	
	102,6823	3,8619	106,1525	5,8861	2,4500	57,7500	
Francfort ..	97,0600	3,6273		5,5298	2,2780	54,6956	94,9166
	96,7309	3,6380		5,5449	2,3080	54,1040	94,2040

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

LÉGER COUP DE FREIN A LA DÉTENTE

Une certaine tension, à la veille du week-end, est venue passagèrement contrarier la tendance à la baisse du loyer de l'argent au jour le jour, qui tombait mardi à 9 1/2 % et mercredi à 9 3/8 %, au plus bas depuis l'été 1973. Dès le lendemain, l'on remontait à 9 3/4 % pour terminer la semaine à 9 7/8 % et presque 10 %. Certes, il a fallu assurer l'échéance de fin de mois, mais surtout la Banque de France a jugé bon de n'acheter mercredi soir, valeur 28 février, que 10,5 milliards de francs d'effets de première catégorie, montant tout juste suffisant pour les renouvellements habituels, au lieu des 34 milliards de francs adjugés le 29 janvier. Au surplus, le taux était maintenu à 10 5/8 %, comme au 21 février, alors que le marché attendait 10 3/8 %. De leur côté, les établissements, tablant sur une poursuite de la baisse, avaient réduit leurs offres, ce qui n'a pas été tout à fait du goût de la Banque. Mais ce petit coup d'arrêt ne semble pas indiquer que les autorités monétaires veuillent mettre fin au processus de détente, qui devrait reprendre dès la semaine prochaine.

Pourtant le vent est à la baisse, surtout aux Etats-Unis, où la *First National City Bank* vient de ramener son taux de base à 8 1/4 %, et prévoit de revenir à 7 %. Dans ces conditions, et compte tenu de la faiblesse croissante du dollar, il est inévitable que les autorités monétaires européennes réduisent le loyer de l'argent sur leurs places et, par là même, l'écart qui attire tant les capitaux internationaux, outre la défiance habituelle à l'égard de la monnaie américaine.

C'est dans cet esprit que la Banque de France a réduit à nouveau de 1 % son taux d'escompte, le ramenant à 11 %, soit son niveau de juin 1974, à la veille du relèvement massif qui le porta d'un coup à 13 %. Conséquence logique de la baisse continue des taux sur le marché monétaire, cette réduction revêtait le caractère d'un avertissement, voire d'une injonction adressée aux établissements bancaires. Comme nous le laissions prévoir, ceux-ci, au terme d'une âpre discussion avec les pouvoirs publics, ont dû se résoudre à abaisser une seconde fois leur taux de base, le ramenant à 11,20 % contre 11,90 %. Les esprits chagrins font remarquer que, depuis juillet 1974, l'institut d'émission a fait tomber de 14,5 % à 9 3/4 % le loyer de l'argent sur le marché monétaire, et que, dans le même délai, les banques n'ont consenti qu'un rabais de 1,20 % sur le niveau record de 12,40 % atteint en juin dernier. Une intéressante controverse pourrait s'instaurer sur la structure du coût respectif, pour les banques, de leurs ressources et de leurs emplois, en fonction de leurs dimensions et du caractère de leur gestion, au moment où leurs clients ressentent le plus fortement le poids des charges financières.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle hausse du cuivre — Baisse du sucre

METAUX. — *Des mouvements divers ont été enregistrés sur les cours du cuivre, qui terminent cependant en léger progrès. Selon les experts du CIPEC, la demande en métal rouge restera faible jusqu'à l'an prochain et les prix se maintiendront à un niveau peu élevé. Néanmoins, une évolution dans la politique des pays producteurs entraînerait une révision de ces perspectives. Récemment, Phelps Dodge et American Smelting and Refining ont décidé de diminuer leurs productions, et on estime désormais la réduction globale de la production U.S. à 300 000 tonnes l'an.*

DENREES. — *Les cours du sucre ont poursuivi leur recul. Aux Philippines, les prévisions de récolte viennent d'être révisées à la baisse. Elles portent désormais sur 2 700 000 tonnes contre 2 938 000 tonnes. En Europe, les experts de Bruxelles estiment que la récente décision d'augmenter de 15 % le prix d'intervention devrait provoquer une sensible augmentation des emblavements (+ 10 %).*

Malgré une reprise en fin de semaine, les cours du cacao s'inscrivent en sensible repli. Gill and Duffus estime que la production mondiale s'établira à 1 433 000 tonnes, soit une augmentation de 27 000 tonnes sur les précédentes prévisions. Elle déborderait ainsi la consommation, qui nécessiterait 1 380 000 tonnes seulement. Le pessimisme règne d'ailleurs dans les milieux professionnels londoniens, où de nouvelles baisses des cours sont attendues. Celles-ci seraient dues à la pression des vendeurs brésiliens et de leurs homologues ghanéens.

CAOUTCHOUC. — *Des progrès ont été enregistrés sur les prix du caoutchouc, les professionnels espérant que les prochaines discussions entre la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande déboucheront sur la décision de constituer un stock régulateur. Les prévisions de la Goodyear Tire and Rubber Company, faisant état d'une augmentation de 3 % de la consommation de caoutchouc naturel en 1975, ont également contribué à stimuler l'intérêt acheteur.*

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 21 2	COURS 28 2
Or fin (kilo en barre)	25540	24800
— (kilo en lingot)	25525	24990
Pièce française (20 fr.)	273 70	269 30
Pièce française (10 fr.)	188 ..	187
Pièce suisse (20 fr.)	264 10	258 40
Union latine (20 fr.)	243 40	237 50
• Pièce tunisienne (20 fr.)	186 ..	184
Souverain	247 30	245 60
• Souverain Elizabeth II	260	252 .
• Demi-souverain	236 10	229 30
Pièce de 20 dollars	1139 60	1125 20
— 10 dollars	582 30	562 60
— 5 dollars	439 50	431
— 50 pesos	1025 50	1087 50
• — 20 marks	410 50	400 10
— 10 florins	230 30	228 70
• — 5 roubles	158	157

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 28 février

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 556 (546) ; à trois mois 572,50 (564) ; étain comptant 3 001 (3 115) ; à trois mois 3 043 (3 130) ; plomb 225,75 (225,50) ; zinc 335 (331,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme 58,40 (57,70) ; aluminium (lingots) 39 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 73 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 225-230 (235-240).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 39,40 (38,40) ; mai 40,15 (39,55) ; laine suint mars 108 (110) ; mai 116 (116,8). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 175-185 (inch) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 244 (224). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 16,60 (17,20).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 28,75 (27,50-28,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 130-131 (inch.).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 70,60 (72,85) ; mai 63,95 (68,70) ; sucre disp. 31 (34,50) ; mai 28,55 (34,20). — Londres (en livres par tonne) : sucre mai 283 (339) ; août 271 (372) ; café mars 445 (459) ; mai 440 (448,50) ; cacao mars 740 (749) ; mai 659 (678 1/2). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 734 (777) ; mai 716 (757) ; café mars 453 (491) ; mai 461 (485) ; sucre (en francs par tonne) mai incoté (4 125) ; août incoté (4 100).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 348 (389) ; mai 350 (383) ; maïs mars 258 (285 1/2) ; mai 264 (289).

MAINE FINANCIÈR

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

isse du dollar s'accentue

ARCHÉ MONÉTAIRE

UP DE FREIN A LA DÉTEN

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉ

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 24 AU 28 FEVRIER

A la recherche d'un nouveau souffle

LA Bourse de Paris n'a pas encore fini de « digérer » sa forte hausse de janvier et, pour la quatrième semaine consécutive, elle a été à la recherche d'un point d'équilibre. Même la bouffée d'oxygène que lui a procurée la hausse des pétroles n'est pas parvenue à lui faire trouver son second souffle.

Dès lundi, l'ardeur du marché retombait après la flambée du vendredi précédent. Mardi, la tendance s'alourdissait notablement. Wall Street ayant rechuté dans l'intervalle, l'on s'attendait à une accentuation du mouvement de baisse le lendemain. Pourtant, déjouant les pronostics, le marché se montrait un peu mieux disposé. Quelques points de fermeté apparaissaient même et les pétroles, favorisés par les concessions du gouvernement britannique en matière d'imposition sur les bénéfices des compagnies opérant en mer du Nord, se détachaient très nettement en hausse. Jeudi, malgré la nouvelle avance des valeurs pétrolières et la décision de la Banque de France d'abaisser d'un point son taux d'escompte, la progression s'effectuait à pas comptés. Finalement, la semaine s'est achevée dans le calme avec des écarts de cours minimes dans les deux sens et toujours peu d'affaires, si bien que les différents indices ont fléchi de 0,9 % d'un vendredi à l'autre.

Visiblement, la Bourse de Paris ne sait trop quelle attitude adopter. Comme le marché de New-York, elle continue d'absorber les dernières ventes bénéficiaires occasionnées par l'accès de fièvre de janvier. Mais le cœur n'y est plus, du moins pour l'instant.

Après avoir appelé de tous ses vœux la baisse du taux d'escompte, en vertu de la théorie du fait accompli, elle fait la fine bouche quand l'Institut d'émission s'y décide enfin, et la promesse d'un approvisionnement en pétrole à un prix moins onéreux l'émoustille à peine.

Si le loyer de l'argent continue bien à baisser et si une détente paraît s'instaurer sur le front du pétrole, aucun signe de reprise n'apparaît dans l'économie, il est vrai. Au contraire, la situation tend même à se dégrader encore dans les secteurs les plus touchés par la crise (métallurgie, textiles, bâtiment). De plus, le climat social, qui était jusqu'ici relativement serein, commence à s'alourdir. Enfin, le repli du dollar, qui tourne à l'effondrement, inquiète dans la mesure où il présage de sérieux remous monétaires, s'il se poursuivait.

Circonspecte, la Bourse l'est à coup sûr. On le serait à moins, d'autant que les investisseurs étrangers, qui avaient fait les beaux jours du marché il y a encore un mois, ne paraissent guère disposés pour l'instant à se manifester, le marché allemand et le marché japonais retenant pour l'instant toute leur attention.

Sur les avis de Londres mais surtout à cause de la baisse du dollar, qui sert de monnaie de référence, l'or a continué de se replier. Le lingot a encore perdu 535 F à 24 990 F et le kilo en barre 740 F à 24 800 F. Le prix du métal précieux à Paris n'en ressortait pas moins à 186,6 dollars l'once vendredi soir. Les pièces ont également fléchi. Le napoléon pour sa part est revenu de 273,70 F à 269,30 F.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des allemandes, irrégularité des néerlandaises et des pétroles internationaux. Fermeté du groupe Royal Dutch-Shell et de Petrofina. Vif recul des américaines et des mines d'or, mais fermeté des cuivres.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt 4 1/2 % 1973 au terme d'échanges relativement moins étoffés que la semaine dernière semble avoir trouvé un point d'équilibre autour de 550 F. Mais l'intérêt des opérateurs s'est surtout concentré sur *l'Emprunt 7 % 1973* qui a fait l'objet, notamment vendredi, de très larges échanges (près de 25.000 titres auraient changé de mains ce jour-là).

	28 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	549	— 3,20
7 % 1973	117,50	— 1,10
4 1/4 % 1963	100,70	+ 1,80
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	85,20	+ 0,80
5 1/2 % 1965	98,30	+ 0,10
6 % 1966	96,50	— 1
6 % 1967	93,40	+ 0,60
C.N.E. 3 %	1 078	— 24
Charbonnages 3 %	123	— 5
C.F. 11,40 % 1974	106	+ 3
CNCA 11,30 % 11-74	102,50	+ 5,10
S.N.C.F. 11,40 % 73	104,50	+ 1

Sur le marché « primaire », trois nouvelles émissions du « secteur privé » vont débuter lundi prochain : *Cie Bancaire* (400 millions de francs au taux nominal de 11,80 %), *GIPACEM* (190 millions de francs à 11,90 %), *GIMECA* (65.950.000 F à 11,90 %).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le conseil d'administration de *Locabail* a arrêté les comptes du dernier exercice qui s'est soldé par un bénéfice net de 10,9 millions de francs. Le dividende sera maintenu à son niveau de l'an passé, soit 8 F par titre.

Le *Crédit Commercial de France* annonce un bénéfice net en sensible diminution (35,7 millions de francs contre 45). Le montant du coupon sera néanmoins porté de 6,30 F à 7 F.

	28 févr.	Diff.
Bail Equipement	149,30	+ 13,30
B.C.T.	171	— 6
Compagn. bancaire	440	— 5
C.C.F.	135	+ 1
Crédit foncier	319	— 2
Financ. de Paris	156,10	— 5,10
Générale Occident.	183	— 7,50
Locafrance	178	— 7
Locindus	233	+ 9,50
U.C.B.	343	— 7
U.F.B.	230	+ 5
Créd. fonc. et imm.	152	— 5,80
S.N.I.	238	+ 4,80
Chargeurs Réunis	186	— 7,50
Eurafrance	161	— 6
Paternelle	140	+ 3
Pricel	140	— 7,50
Schneider	162,90	— 4,60
Suez	227,50	+ 3,50
Immobanque	139,50	— 5,50

Au 31 décembre 1974, le total des engagements (H. T.) d'*Immobanque* s'élevait à 569 millions de francs et les recettes encaissées à 75,4 millions de francs (+ 39 %). Un dividende de 12,50 F (contre 11,10 F) sera mis en paiement dans le courant de l'année.

Bâtiment et travaux publics

Selon la Fédération nationale des travaux publics, les perspectives d'activités dans ce secteur, déjà jugées mauvaises en octobre 1974, se sont encore assombries et, selon tous les pronostics, un nouveau recul est prévu durant les premiers mois de 1975 et sans doute au-delà.

Les actions *Bouygues* ont été fort recherchées cette semaine, ce qui a eu pour effet d'en faire remonter le cours au-dessus de 600 F pour la première fois depuis le début de 1974.

	28 févr.	Diff.
Auxiliaire d'entrep.	213,50	— 1,50
Bouygues	625	+ 33
Chimiq. et routière	108	— 3
Ciments français	86,50	+ 0,50
Entr. J. Lefebvre	164	— 2
Génér. d'entrepr.	101	— 1
Gds Travx de Mars.	145,50	— 12,50
Lafarge	167	+ 3,90
Maisons Phénix	840	+ 10
Poliet et Chausson	121,50	— 0,50

Les résultats de *Carbonisation, Entreprise et Céramique (C.E.C.)* du groupe Lafarge se traduisent, pour l'exercice 1974, par une perte de 12 millions de francs, un complément de provisions de 14 millions de francs ayant dû être constitué pour couvrir la totalité des déficits possibles sur les affaires en cours.

Le chiffre d'affaires de la société française de travaux publics *Fougerolle S.N.C.T.* sera de l'ordre de 2,3 milliards en 1974 (plus 28 %). Les résultats nets consolidés de l'exercice atteindraient 25 millions de francs, marquant ainsi une nette progression. Le carnet de commandes garantit l'activité du groupe en 1975.

Alimentation

Le bénéfice courant réalisé en 1974 par *Carrefour* s'est élevé à 93,8 millions de francs contre 72,8. Le conseil d'administration de la société proposera aux actionnaires de fixer le montant du prochain dividende à 38 F par titre. Un acompte de 15 F ayant déjà été mis en paiement en décembre, il ne sera donc réglé que 23 F par action. Rappelons qu'il sera prochainement procédé à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attributions gratuites d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

	28 févr.	Diff.
Beghin-Say	135	— 4
B.S.N.-Gerv.-Dan.	463	+ 13
Carrefour	1 877	+ 2
Casino	1 198	— 12
C.D.C.	215	— 6,50
Moët-Hennessy	483,50	— 15,50
Mumm	438	— 10
Olida et Caby	164,50	— 2,50
Pernod	441,20	— 16,80
Radar	307	— 17
Raffin. St-Louis	178	— 5,50
Ricard	475,10	— 24,90
S.I.A.S.	302	— 10
Veuve Clicquot	541	— 23
Viniprix	657	— 31
Club Méditerranée	223	— 13
Perrier	113,50	— 2,50
Jacques Borel	559	— 11
P.L.M.	92,50	— 2,50
Nestlé	4 825	inchangé

Le bénéfice net non consolidé de *B.S.N. - Gervais - Danone* atteindrait pour 1974 100 millions de francs contre 128 en 1973. Les plus-values à long terme représenteraient 20 millions de francs contre 54.

Le chiffre d'affaires (T.T.C.) réalisé l'an passé par *Cedis* s'est sensiblement développé, atteignant, au total, 1.747 millions de francs (+ 34 %). Le bénéfice net de l'exercice qui s'est élevé par ailleurs à 18 millions de francs, permettra à cette société de porter le montant du prochain coupon à 11,50 F. Les actionnaires percevront, en outre, 1,50 F, partie du dividende 1973 reportée en vertu des recommandations du *ministère des finances*.

Matériel électrique, services publics

La crise qui touche les ventes de matériel d'équipement électrique affecte des activités qui représentent 30 % du chiffre d'affaires d'*Alsthom* et notamment les filiales *Unelec, Delle-Alsthom* et *Alsthom-Savoisienne*.

D.B.A. a décidé de mettre un terme à l'activité de sa filiale *Deutsche Bendix*, sévèrement frappée par l'affaiblissement de la conjoncture dans l'industrie automobile allemande. La liquidation pèsera sur les résultats de *D. B. A.*, dont le redressement financier est par ailleurs bien amorcé.

	28 févr.	Diff.
Alsthom	87	— 6,50
C.G.E.	300	— 11,10
D.B.A.	81,50	+ 3,50
Electro-Mécaniq.	103,20	— 2,80
Machines Bull	37,20	— 2,80
Radiotechnique	431	+ 7
Signaux	295	— 19,59
T.R.T.	272	— 15,20
Télémécanique	853	— 47
Thomson-Brandt	175,80	— 0,70
Schlumberger	422	— 13,50
Générale des eaux	585	— 27
Lyonnaise des eaux	434,50	+ 9
Sudac	186	+ 21

L'assemblée générale extraordinaire de la compagnie des *Machines Bull* a approuvé le principe de la conversion des 2 807 982 parts bénéficiaires en 311 998 actions nouvelles de 30 F ; l'échange s'effectuera à raison de neuf parts pour une action.

Schlumberger Ltd va attribuer gratuitement à ses actionnaires une action nouvelle pour deux anciennes.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société *Creusot-Loire* a progressé de 33 % en 1974, et celui du groupe de près de 60 %. Toutefois, à structure égale et si l'on ne tient pas compte des prises d'intérêt dans *Marrel frères* et *Cartry-Worms*, la progression est ramenée à 35 %.

Le bénéfice net de l'*Industrielle de matériel de transport C.I.M.T.* a été de 7,24 millions de francs contre 8,14 millions.

	28 févr.	Diff.
Châtillon	78,30	[illegible] 1,10
La Chiers	210	— 0,50
Creusot-Loire	165,10	— 3,40
Denain Nord-Est	153,10	— 2,40
Marine	134	— 8
Métall. Normandie	110,50	— 3,50
Pompey	62,95	+ 0,95
Sacilor	80,20	— 1,80
Saulnes	132,10	— 2,90
Usinor	92,30	inchangé
Vallourec	134	— 2,40
Alspi	66	+ 1
Babcock-Fives	93	+ 0,10
Génér. de fonderie	141	— 26
Poclain	367	— 36
Sagem	467	— 13
Saunier-Duval	113	inchangé
Penhoët	258,70	— 6,70
Citroën	29	— 0,35
Ferodo	238,50	— 4
Peugeot	205	+ 14,50

Le chiffre d'affaires hors taxes de la *Soudure autogène* a augmenté de 31 % Celui d'*Arthur Martin* a augmenté de plus de 37 %.

Pétroles

La hausse de certaines actions pétrolières a été l'un des faits marquants de la semaine.

En 1974, l'*Omnium français des pétroles* a réalisé un bénéfice net de 26 221 000 F, soit un chiffre supérieur de 4,3 % à celui de l'exercice précédent. Le conseil propose de distribuer un dividende global de 25,50 F (contre 23,70 F) s'appliquant à un capital augmenté de 45 %. La société indique par ailleurs que « *les résultats connus des principales filiales de l'O.F.P. pour 1974 et les dividendes qui seront proposés à leurs assemblées générales ordinaires permettent d'escompter pour l'exercice 1975 un résultat en nette progression, sauf événements aujourd'hui imprévisibles* ».

	28 févr.	Diff.
Antar	39	— 2
Aquitaine	451	+ 6
Esso	68,80	+ 3,30
Franç. des pétroles	124,30	+ 7,30
Pétroles B.P.	43,50	+ 4,30
Primagaz	220	— 11
Raffinage	122	+ 7
Sogerap	69	inchangé
Exxon	322	— 18
Norsk Hydro	401	— 1,50
Petrofina	530	+ 28
Royal Dutch	143	+ 3,80

Un porte-parole du groupe *Royal Dutch* a confirmé que des pourparlers étaient en cours avec le gouvernement de l'Arabie Saoudite en vue de la construction d'une raffinerie d'une capacité de 105 000 barils-jour. L'investissement s'élèverait à environ 1 milliard de dollars.

Produits chimiques

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire du groupe *C.M. Industries pour 1974* s'élève à 870,6 millions de francs, marquant ainsi une progression de 17,3 % d'un exercice à l'autre. A structure comparable, toutefois, l'augmentation du chiffre d'affaires n'atteint que 12,6 %.

	28 févr.	Diff.
C.M.-Industries	322	— 12,80
Cotelle et Foucher	117,20	+ 5,20
Institut Mérieux	817	+ 10
Laboratoire Bellon	254	+ 5
Nobel-Bozel	95	— 2,80
P.U.K.	125,10	— 2,10
Pierrefitte-Auby	72	— 1,30
Rhône-Poulenc	127,90	— 0,10
Roussel-Uclaf	278	+ 3

Finalens, filiale à 49,97 % de *C.d.F.-Chimie*, annonce pour 1974 un bénéfice net de 2,07 millions de francs. L'année précédente, les résultats nets de la société avaient atteint 2,72 millions de francs, mais ils comprenaient 1,13 million de francs de plus-value d'apport. Le dividende global est porté de 3,15 F à 4,50 F.

Filatures, textiles, magasins

Le ralentissement de l'activité cotonnière est assez important, puisqu'il se traduit par un fléchissement de 15 à 20 % entre janvier 1974 et janvier 1975. Les commandes sont ralenties et la concurrence des importations se fait pressante.

En Bourse, les valeurs de textiles présentent une majorité de baisses, notamment sur *Sommer-Allibert* et *Roudière*.

Une tendance à l'effritement prévaut sur le groupe des magasins.

	28 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,30	+ 0,80
Sommer-Allibert	419	— 25
Agache-Willot	43,10	+ 0,20
Fourmies	39	+ 2
Lain. de Roubaix	55	— 5
Roudière	390	— 15
Vitos	55	— 4
Bail Investissement	153	— 7
C.F.A.O.	262,50	— 6,20
B.H.V.	107,50	— 4,50
Nouvelles Galeries	116,90	— 3,10
Paris-France	135	— 12
Printemps	83	— 1,90
La Redoute	420,50	+ 0,50

Le chiffre d'affaires, taxes comprises, du magasin Haussmann du *Printemps* s'est établi à 952 millions (+ 15 %) en 1974. Pour l'ensemble des magasins appartenant au groupe, il atteint 4 615 millions (+ 20,3 %) et s'élève jusqu'à 8 634 millions (+ 14,8 %) pour l'organisation *Printemps*, y compris les magasins indépendants affiliés.

Paris-France a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 août 1974, un bénéfice net de 9,4 millions contre 9,1. Le dividende net est porté de 4,70 F à 5,20 F. Après le cinquième mois de l'exercice en cours, qui s'étendra sur seize mois pour s'achever le 31 décembre prochain, le chiffre d'affaires est en hausse de 18 %.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Encore une fois, le *R.T.Z.* et la *Charter* se sont mis en vedette avec des hausses de plus de 10 %. Le *R.T.Z.*, qui était tombé à 8,50 à la fin 1974, a depuis lors presque doublé. La *Charter*, qui avait été ramenée jusqu'à 9,10, a elle aussi fortement remonté, sans rejoindre toutefois le cours de 20,40, inscrit l'an dernier.

	28 févr.	Diff.
Imétal	86,30	— 1
Peñarroya	60,05	— 0,35
Asturienne	273,90	+ 19,90
Charter	16,10	+ 2,20
Internat. Nickel	100,50	— 4,50
R.T.Z.	16,85	+ 2,20
Tanganyika	14,60	+ 0,60
Union minière	172,90	+ 4,90
Z.C.I.	3,90	— 0,10
Hutchinson-Mapa	215,10	— 4,90
Kléber	58	— 0,10
Michelin	780	inchangé
Terres Rouges	87,90	+ 10,90

Le *Z.C.I.* supprime son dividende pour le quatrième trimestre. Celui du troisième trimestre était de 9,5 cents.

Vive hausse des *Terres Rouges*, le conseil ayant l'intention de proposer la distribution d'une action gratuite, jouissance 1er janvier 1974 pour quatre. Le dividende global de l'an dernier a été de F. 7,14. En dehors de ses plantations du Vietnam, la société possède des plantations de palmiers à huile en Malaisie, des chantiers forestiers en Afrique et des intérêts dans la Banque Rivaud.

Mines d'or, diamants

Le président de la chambre syndicale des mines d'Afrique du Sud a démenti les informations selon lesquelles les charges salariales des compagnies aurifères s'alourdiraient en 1975, et auraient ainsi une fâcheuse incidence sur les résultats et les dividendes. Selon lui, au contraire, la masse salariale ne devrait représenter que 15 % des coûts de production en 1975 contre 25 % en 1974. Il a en outre indiqué que la pénurie de main-d'œuvre avait été très exagérée.

	28 févr.	Diff.
Amgold	238	— 16,50
Anglo-American	26,25	— 0,25
Buffelsfontein	119,50	— 8,30
Free State	161,80	— 5,60
Goldfields	25,85	— 0,15
Harmony	50	— 0,80
President Brand	149,50	— 5,50
Randfontein	189	— 10
Saint-Helena	192,90	— 5,30
Union Corporation	27,35	— 0,15
West Driefontein	273	— 16,50
Western Deep	122	— 10
Western Holdings	205,20	— 3,60
De Beers	15,65	— 0,05

Union Corporation annonce pour 1974 un bénéfice net de 38,74 millions de rands contre 27,81 millions. Dividende final de 30 cents, faisant un total de 42 cents contre 24 cents.

Valeurs diverses

« *Les commandes de crayons à bille et feutres continuent de se ralentir de manière significative* », a indiqué M. Adler, président de *Bic Pen Corp.*, filiale de *Bic*, qui a cependant indiqué que les bénéfices dans ce secteur pourraient s'améliorer grâce aux augmentations de prix décidées en juillet dernier. En volume, a poursuivi M. Adler, les affaires du secteur instruments d'écriture, qui représente 75 % du chiffre d'affaires de la société, ne devraient pas progresser.

	28 févr.	Diff.
Air liquide	318	— 7,50
Bic	592	— 41
Club Méditerranée	223	— 13
Europe n° 1	299,50	+ 14
Arjomari	170	— 2
Hachette	136,10	+ 2,90
Presses de la Cité	72,90	inchangé
Jacques Borel	559	— 11
L'Oréal	748	+ 42
St-Gob.-P.-à-M.	122	— 8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Reprise en fin de semaine

Wall Street, qui n'avait pratiquement pas cessé de monter depuis le début de l'année, a donné cette semaine des signes d'essoufflement. Une reprise s'est produite durant les dernières séances. Mais elle a manqué d'ampleur, et l'indice des industrielles a perdu 10,55 points, à 739,05, tandis que le volume des transactions s'amenuisait.

La reprise de la baisse des taux d'intérêt (voir d'autre part), la diminution de la masse monétaire durant le dernier trimestre de 1974 et la réduction du déficit commercial en janvier ont contrebalancé l'effet défavorable produit par une série de mauvaises nouvelles : baisse de l'indice global de l'économie et des commandes de biens durables, réduction des capacités de production, contraction des programmes d'investissement, annulation des commandes de blé par la Chine. Rien ne peut plaire davantage aux milieux financiers qu'une modération de l'inflation et une nouvelle détente du loyer de l'argent. Mais l'incidence positive de ces facteurs sur l'économie tarde un peu trop — à leurs yeux — à se manifester, d'où leur attitude prudente.

	Cours 21 févr.	Cours 28 févr.
Alcoa	39 1/2	34 3/4
A T T	50 3/4	50 3/8
Boeing	17 1/2	18 1/2
Chase Man Bank	34 1/2	32 1/4
Du Pont de Nem	102 3/8	99
Eastman Kodak	88 1/8	87 3/4
Exxon	77 1/4	77 3/8
Ford	34 7/8	33
General Electric	44 3/4	44 1/8
General Foods	24 3/4	23 3/4
General Motors	39	39
Goodyear	16	15 5/8
I.B.M.	218 1/4	215 1/2
I.T.T.	19	18 3/8
Kennecott	34 1/8	32 7/8
Mobil Oil	41 7/8	41 3/8
Pfizer	35 3/8	34 1/4
Schlumberger	103 1/8	99
Texaco	26 3/4	26 1/8
U.A.L. Inc	18 7/8	20 1/2
Union Carbide	49 7/8	50
U.S. Steel	50	49 1/8
Westinghouse	12 1/2	12 1/2
Xerox Corp.	79 5/8	74

ALLEMAGNE
Nouvelle avance

Indice de la Commerzbank du 28 février : 680,8 contre 654,10.

	Cours 21 févr.	Cours 28 févr.
A.E.G.	77,30	88,80
B.A.S.F.	141,30	149,80
Bayer	122,70	130
Commerzbank	185,40	193
Hoechst	129,50	140,70
Mannesman	209,50	234
Siemens	249,20	259,50
Volkswagen	95,10	102,30

LONDRES
« Boom »

Une très forte reprise s'est produite cette semaine sur le marché londonien, où les valeurs industrielles ont monté de 16 % environ, rejoignant ainsi leurs niveaux de mai 1974.

Le gouvernement britannique a été le principal artisan de cette forte hausse en décidant d'imposer à un taux beaucoup moins élevé que prévu les bénéfices des compagnies pétrolières opérant en mer du Nord. Cette modération fiscale a provoqué une ruée sur les pétroles et, par contagion, sur presque tous les autres compartiments, dans l'espoir que les pouvoirs publics adoptent une attitude plus conciliante envers l'industrie privée. La perspective d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt et les bons résultats annoncés par les entreprises ont contribué, pour leur part, à stimuler la demande. D'abord en hausse, les mines d'or ont effacé, et même au-delà, leurs gains initiaux.

Indices du « Financial Times » du 28 février : industrielles, 301,8 (contre 260,4) ; mines d'or, 398,5 (contre 407,4 et après 423,6) ; Fonds d'Etat, 58,30 (contre 57,80).

	Cours 21 févr.	Cours 28 févr.
Bowater	99	126
Brit Petroleum	389	430
Charter	136	160
Courtaulds	91	100
De Beers	260	262
Free State Geduld	28 7/8	27 1/2
Gt Univ Stores	163	192
Imp Chemical	211	222
Shell	219	253
Vickers	122	134
War Loan	24 3/8	25

TOKYO
Plus de 4 %

Semaine brillante pour le marché de Tokyo, qui, grâce à l'afflux des achats étrangers et à l'intérêt accru marqué par les grands investisseurs locaux, a monté d'une traite de 4 % et a ainsi rejoint ses plus hauts niveaux depuis la mi-août 1974. Le volume des transactions a augmenté de près de 70 % : 1,67 milliard de titres ont changé de mains contre 980 millions.

Indice du 28 février : Dow Jones, 4 273,39 (contre 4 105,05) ; Indice général, 313,36 (contre 300,63).

	Cours 21 févr.	Cours 28 févr.
Fuji Bank	378	405
Honda Motors	548	616
Matsushita Elect	433	440
Mitsubishi Heavy	130	147
Sony Corp	2 220	2 340
Toyota Motors	508	490

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap (F)
4 1/2 % 1973	74 100	40 892 960
Franç. des pétroles	204 675	24 789 304
Bouygues*	19 025	11 718 275
Carrefour	5 678	10 629 960
Radiotechnique*	20 506	8 925 762

(*) Quatre séances seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	21 fév.	28 fév.
Indice général	84,4	84,1
Assurances	116	117,6
Banq. et sociétés financ.	71,1	70,4
Sociétés foncières	83,6	84,8
Sociétés investiss. portef.	87,7	87
Agriculture	81,1	83,8
Aliment., brasseries, distill.	91,4	90,7
Autom. cycles et l. équip.	56,1	59,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	75,9	77,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	70,6	69,7
Carrières salines, charbon	87,1	88,5
Constr. mécan. et navales	87	85,9
Hôtels, casinos, thermal	96,8	98,8
Imprimeries, pap., cartons	78,2	80,1
Magas., compt. d'exportat.	67,6	66,1
Matériel électrique	79,5	78,6
Métall., com. des pr. métal	100,5	100,4
Mines métalliques	109,5	109,5
Pétroles et carburants	74,5	76,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	106,1	106,5
Services publics et transp.	89,5	89,4
Textiles	72,8	70,2
Divers	93,2	89,6
Valeurs étrangères	89,7	90
Valeurs à rev. fixe ou ind.	106,7	106,9
Rentes perpétuelles	73,3	72,7
Rentes amort., fonds gar.	139,1	139,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,9	92,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	145	141,8
Secteur libre	94,4	94,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	21 fév.	28 fév.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	178,4	178,7
Val. franç. à rev. variable	585	582
Valeurs étrangères	660	661

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	21 fév.	28 fév.
Indice général	68,9	68,4
Produits de base	50,7	50,6
Construction	77,1	77,5
Biens d'équipement	64,7	63,3
Biens de consom. durables	82	82,5
Biens de cons. non durabl.	64,6	63,3
Biens de consom. aliment.	88,1	86,6
Services	101,3	101,1
Sociétés financières	82,2	81,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	126,4	127,1
Valeurs industrielles	61,3	60,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 févr.	25 févr.	26 févr.	27 févr.	28 févr.
Terme	88 753 860	79 796 418	82 813 589	85 508 098	68 710 741
Comptant					
R. et obl.	59 698 851	54 079 374	80 842 071	76 217 328	89 831 303
Actions	33 029 405	34 000 736	37 017 621	34 429 683	32 259 077
Total	181 482 116	167 876 528	200 673 281	196 155 109	190 801 121

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs					
Franc	117,9	115,9	116,7	117,1	116,8
Etrang	123,6	122,8	122,2	122,8	123,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	68,2	67,9	67,7	68,6	68,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi

(daté 4 mars)

- Une interview du président de la Banque mondiale, M. McNamara ;
- Un dossier sur les postes et télécommunications en Europe ;
- Une étude comparative sur les placements des pays producteurs de pétrole en Allemagne fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie.

Ce supplément est préparé en collaboration avec la Stampa, The Times *et* Die Welt

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1975 a été tiré à 565 133 exemplaires.

A B C D F G H

AVANT L'EXPIRATION DE LEUR ULTIMATUM

Bonn a accepté de négocier avec les ravisseurs de M. Lorenz

De notre correspondant

Bonn. — Les dirigeants de la République fédérale et le Sénat (gouvernement) de Berlin-Ouest ont choisi d'engager des pourparlers avec les ravisseurs de M. Peter Lorenz, président du parti chrétien-démocrate berlinois, enlevé le jeudi 27 février. Vendredi à minuit, la police a lancé au commando, par l'intermédiaire de la radio et de la télévision, un appel qui constitue une véritable offre de négociation mais ne répond pas directement aux exigences du « *Mouvement du 2 juin* » (*le Monde* du 25 février). Les autorités ont choisi de sauver la vie de M. Lorenz, tout en cherchant à utiliser au maximum le délai de soixante-douze heures fixé par le commando et qui expire le lundi 3 mars à 9 heures.

La police de Berlin demande aux ravisseurs de fournir la « *preuve concrète* » qu'ils détiennent bien M. Lorenz, que celui-ci est toujours en vie, et d'indiquer selon quelles modalités le président de la C.D.U. pourrait être rendu. Pour manifester sa bonne volonté, la police a annoncé la libération, samedi matin, des deux dernières personnes détenues à la suite d'une manifestation après la mort en prison d'Holger Meins et comme le réclamaient les ravisseurs, le texte de leurs exigences a été publié dans deux des trois quotidiens berlinois. L'ancien bourgmestre de Berlin, le pasteur Albertz, s'est déjà déclaré prêt à accompagner éventuellement les six détenus dont les ravisseurs exigent la libération. M. Schmidt, qui n'est pas encore totalement remis de sa congestion pulmonaire et de sa pleurésie, a pris lui-même la direction des opérations. Les autorités veulent, par-dessus tout, éviter les maladresses et les erreurs d'appréciation pouvant conduire à un deuxième Munich.

Cependant, le chancelier a tenu à associer étroitement l'opposition chrétienne démocrate aux décisions prises. Pour l'instant, la « *solidarité de tous les démocrates* » a pris le pas sur les querelles de partis. M. Schmidt avait eu des mots très durs pour le président de la C.D.U. berlinoise qui faisait campagne contre « *la montée de la criminalité* ». « *M. Lorenz doit vraiment trembler de peur la nuit dans son appartement ; il entend des bruits incongrus* », avait-il déclaré dans une réunion électorale. Ces phrases ironiques sont maintenant oubliées et, au cours de la conférence qui a réuni, vendredi en fin d'après-midi, pendant plus de deux heures et demie, les principales personnalités politiques nationales et régionales de la R.F.A., « *un large consensus a été atteint* ».

La situation particulière de Berlin-Ouest, encastrée au milieu de la République démocratique allemande, complique les données du problème. Seules les compagnies *nationales* des trois puissances occidentales ont le droit d'emprunter les couloirs aériens menant par-dessus le territoire de la R.D.A. à Berlin-Ouest. Le Sénat est resté depuis le début de l'affaire en contact étroit avec les trois commandants occidentaux, mais il n'est pas sûr qu'Air France, la British Airways ou Panam soient disposées à mettre un de leurs avions à la disposition du commando. Un survol de la R.D.A. en dehors des couloirs, par une autre compagnie aérienne, la la Lufthansa par exemple, supposerait l'accord des Soviétiques, que les autorités ouest-allemandes préféreraient tenir à l'écart.

Les premières conséquences politiques de l'enlèvement de M. Lorenz commencent imperceptiblement à apparaître. Sans parler des élections à la Chambre des députés de Berlin, qui ont lieu dimanche dans un climat très particulier, l'action du Mouvement du 2 juin laissera des traces dans la vie politique allemande. Quand bien même l'opposition chrétienne-démocrate ne ferait pas porter au S.P.D. la responsabilité du drame, elle va relancer sa campagne pour le renforcement de « *sécurité intérieure* ».

Tout en remarquant que personne n'a le droit de faire de M. Lorenz un martyr de l'Etat démocratique, *Die Welt* (chaîne Springer) regrette qu'aucun homme politique allemand n'ait osé préconiser la « *solution israélienne* », c'est-à-dire un « *non* » ferme aux exigences des ravisseurs. Le quotidien réclame « *la fin de l'indifférence, du libéralisme pleutre, de la facilité permissive* ».

L'insécurité, la peur de l'extrémisme les appels à la fermeté, risquent de jouer en faveur du seul dirigeant chrétien-démocrate pouvant se présenter comme un homme fort : M. Franz-Josef Strauss.

DANIEL VERNET.

LE « MOUVEMENT DU 2 JUIN »

Bonn. — *Le Mouvement du 2 juin, qui revendique l'enlèvement de M. Lorenz, fait référence au 2 juin 1967, où l'étudiant Benno Ohnesorg a été tué par un policier au cours d'une manifestation dirigée contre la visite du chah d'Iran à Berlin.*

Ce mouvement, qualifié d'« anarchiste », regroupe des extrémistes de gauche ayant rompu avec la bande à Baader. Il est significatif, à cet égard, qu'aucun des membres dirigeants de la Fraction de l'armée rouge ne se trouve sur la liste des détenus dont la libération est réclamée en échange de M. Lorenz. Horst Mahler, ancien avocat et membre du groupe, a pris ses distances par rapport à ses anciens amis et a adhéré, en détention, au début de cette année, au parti communiste K.P.D., de tendance maoïste.

Plusieurs attentats commis depuis 1970 à Berlin-Ouest sont imputés au Mouvement du 2 juin, comme l'explosion au Yacht-Club britannique et la tentative d'incendie contre l'immeuble du groupe Springer. Le Mouvement du 2 juin aurait aussi exécuté un de ses membres, accusé d'avoir parlé à la police. Il a d'autre part revendiqué l'assassinat, le 10 novembre dernier, de M. von Drenkmann, président de la cour d'appel de Berlin.

ABOU-DHABI RÉDUIT LE PRIX DE SON PÉTROLE

Abou-Dhabi a accepté à la *suite* d'une entente avec les compagnies pétrolières installées dans l'émirat (B.P., Shell, Total, Exxon et Mobil) de réduire le prix de son pétrole en consentant un rabais d'environ 35 cents (soit environ 5 %) par baril sur la qualité la plus chère, a indiqué, samedi 1er mars, le ministre des finances de l'émirat, M. Oteiba, qui était arrivé à Paris jeudi soir pour s'entretenir avec les représentants des compagnies exploitant le pétrole dans cet émirat.

M. Oteiba a déclaré que, de leur côté, les compagnies pétrolières « ont accepté de revenir à une production normale ». Il les avait accusées quelques jours plus tôt d'avoir réduit leur production à Abou-Dhabi de 70 %. — (A.F.P.)

M. CHIRAC A REÇU UNE DÉLÉGATION DU TERRITOIRE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. J. Chirac a reçu vendredi 28 février une délégation de Saint-Pierre-et-Miquelon, comprenant M. Albert Pen, sénateur socialiste, maire de Saint-Pierre, et le gouverneur, M. Cluchard.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a ensuite rendu compte de cet entretien, auquel il avait assisté. Il a déclaré que le premier ministre avait donné son accord aux mesures prises en faveur du territoire (*le Monde* du 22 février). « *M. Chirac*, a dit M. Stirn, *fera sans doute même plus que ce qui a été décidé. Il s'est notamment montré intéressé par le projet de construire un port en eau profonde à Saint-Pierre.* » Les soixante-cinq gendarmes mobiles qui avaient été envoyés il y a un mois pour « *assurer le maintien de l'ordre* » seront rappelés, en deux fois, dans les huit jours.

M. Albert Pen a exprimé sa satisfaction devant les mesures prises. Il a cependant exprimé des réserves sur le refus du gouvernement de rappeler le gouverneur. Le conseil général, que préside M. Albert Pen, décidera incessamment s'il revient ou non sur sa démission.

LE MAIRE D'IVRY ET LES LOCATAIRES D'H.L.M. OCCUPENT L'ANTICHAMBRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LOGEMENT

Une délégation de locataires et d'administrateurs de l'office H.L.M. d'Ivry-sur-Seine, conduite par M. Jacques Laloé, maire communiste de la ville et président de l'office, s'est installée vendredi après-midi 28 février, durant trois heures, au secrétariat d'Etat au logement, en exigeant d'être reçue par le ministre, M. Jacques Barrot. La délégation, comprenait également des membres de la C.G.T. et du parti communiste d'Ivry, a finalement été reçue par MM. Gonnard et Rossi, du cabinet de M. Barrot, auxquels elle a demandé l'attribution de crédits de l'Etat pour équilibrer le budget de l'office public H.L.M., dont le déficit actuel est de 3 millions de francs « *en dépit d'une gestion rigoureuse* ».

Les services de M. Barrot ont entrepris l'étude du dossier, qui est urgent puisque la prochaine réunion du conseil d'administration de l'office a lieu le 6 mars.

APRÈS LE SUICIDE D'UN DÉTENU

M. Louis Zollinger poursuit « Libération » et « le Cap » en diffamation

M. Louis Zollinger, qui fut longtemps premier juge d'instruction à Paris avant de devenir le 29 janvier conseiller à la cour d'appel, a chargé Me Paul Lombard, du barreau de Marseille, et Me Marie-Antoinette Luciani, du barreau de Paris, d'engager deux instances devant le tribunal correctionnel de Paris pour diffamation envers un fonctionnaire à raison de ses fonctions.

Dans chacune de ces deux poursuites, le magistrat réclame 300 000 francs de dommages et intérêts et des insertions du jugement à intervenir. L'une vise M. Serge July, directeur de *Libération*, et Me Yvonne Tolman-Guillard, avocat à Paris, auteur d'un article publié le 12 décembre dernier par ce journal. L'autre action vise M. Jean Lapeyrie, directeur du *Cap*, journal des prisonniers, et Me Yvonne Tolman-Guillard, signataire d'un article paru dans le numéro de janvier de ce périodique.

Des imputations erronées

M. Zollinger assure que l'avocat a énuméré, dans ces deux écrits, une série d'imputations erronées de nature à lui nuire à la suite de la mort de M. Abel Gomez-Bernardo, son client, trouvé pendu le 8 décembre dernier dans sa cellule de la Santé, où il était détenu depuis le 26 avril sous l'inculpation d'attentats à la pudeur, faits commis à Ivry sous la menace d'un couteau à l'encontre d'une sexagénaire.

M. Gomez-Bernardo avait tenté, avant son suicide, à trois reprises, de se supprimer. Les experts psychiatres avaient alors jugé sa responsabilité seulement légèrement atténuée en raison de son alcoolisme. Le 12 décembre, Me Tolman-Guillard avait porté plainte contre X pour non-assisstance à personne en péril.

Le procès engagé par M. Zollinger doit être examiné le 24 mars à la dix-septième chambre du tribunal pour fixation de la date à laquelle pourront avoir lieu les débats au fond.

L'enquête sur la vente du domaine de la Fumade

LES MEMBRES DE LA COMMISSION ONT ÉTÉ REÇUS PAR LE GARDE DES SCEAUX

Les membres de la commission d'enquête spéciale, instituée pour examiner les divers éléments de l'affaire Portal (*le Monde* du 23-24 février), ont été reçus le 28 février par M. Jean Lecanuet, garde des sceaux. Dans un communiqué, le ministère de la justice rappelle que cette commission a pour mission d'étudier les différentes procédures civiles ayant conduit à la vente judiciaire du domaine de la Fumade ; mais on précise que la commission « *pourra faire toute suggestion utile en vue de l'amélioration des textes réglementant les ventes immobilières forcées et les pratiques suivies en la matière dont l'étude est en cours à la chancellerie* ».

Le ministère souligne, d'autre part, qu'une enquête sociologique et juridique concernant la saisie immobilière a été entreprise depuis plusieurs mois. Un premier rapport à ce sujet a été déposé au ministère au mois d'octobre dernier.

UN DINER DANS LES YVELINES

Le président de la République chez un chauffeur de poids lourds

Pour leur second « dîner chez les Français », le président de la République et Mme Giscard d'Estaing se sont rendus, vendredi soir 28 février, à Voisins-le-Bretonneux (Yvelines) (1), où ils ont partagé le repas de M. et Mme Jacques Demagny, de quatre de leurs huit enfants, et de M. et Mme Jules Mizot, les parents de la maîtresse de maison. Le premier de ces dîners mensuels avait eu lieu le 22 janvier à Paris chez un artisan encadreur, M. Cucchiarini, et son épouse.

C'est à la suite d'une lettre envoyée en secret par l'une des enfants, Joëlle, dix-huit ans, employée à la direction des bâtiments de France, à Versailles, que le choix de l'Elysée s'est porté sur la famille Demagny. Admiratrice du président de la République et séduite par son style d'action, Joëlle avait invité le chef de l'Etat pour qu'il puisse se rendre compte sur place des conditions de vie d'une famille nombreuse de Français moyens. Chauffeur de poids lourd dans une entreprise locale, M. Demagny, quarante-six ans, est conseiller municipal à Voisins-le-Bretonneux. Son épouse, Ida, quarante-quatre ans, est employée dans un supermarché. Leurs huit enfants sont âgés de vingt-cinq à dix ans.

Conduisant lui-même une Peugeot 504, le président de la République est arrivé à 20 h. 40 chez les Demagny. Il a été aussitôt conduit dans la salle à manger du modeste pavillon. Sur la nappe utilisée pour les grandes fêtes de famille, le couvert avait été dressé par les filles aînées. Au centre de la grande table ovale était dressé un bouquet de jonquilles cueillies l'après-midi même par Philippe, dix ans, le benjamin. Aidée de sa sœur Isabelle, seize ans, Joëlle s'est entièrement chargée du service : crudités, quiche lorraine, épaule d'agneau, haricots verts, salade, plateau de fromages et tarte aux mirabelles. « *J'ai précisé au chef de l'Etat que ces plats avaient été en grande partie confectionnés par maman avec des produits de notre jardin* », raconte Joëlle.

Mme Giscard d'Estaing, vêtue d'un ensemble gris, c'est longuement entretenue des problèmes des enfants avec la maîtresse de maison. « *Finalement, même si nos familles sont de milieux très différents, on peut se rendre compte que les problèmes d'éducation, de santé et de scolarité des enfants sont sensiblement les mêmes* », affirme Mme Demagny.

Avec son hôte, le président de la République a parlé du travail, des transports et du jardin. « *Au début, nous étions très intimidés, beaucoup plus que le chef de l'Etat, mais peu à peu l'atmosphère s'est détendue. Nous avons oublié que nous avions affaire au président de la République et à son épouse pour les considérer comme des amis* », précise M. Demagny, qui ajoute : « *Le problème des barrages routiers et le mécontentement des transporteurs n'ont été qu'effleurés car je ne suis pas patron, mais simplement ouvrier.* »

Après avoir posé pour Florence, quatorze ans, qui tenait à prendre quelques photos de ce dîner exceptionnel, le président et son épouse ont quitté la table vers 23 h. 40 alors que le petit Philippe commençait à s'endormir.

Le couple présidentiel n'a apporté aucun cadeau « *Ce n'est pas important*, concluent les Demagny. *En venant dîner avec nous, le chef de l'Etat a rendu un grand honneur à une famille ouvrière. C'est l'essentiel* »

DAMIEN REGIS.

(1) Les dix membres du conseil municipal de Voisins-le-Bretonneux (le onzième s'est démis de ses fonctions fin 1972 pour raisons personnelles et n'a pas été remplacé) ont été élus ou réélus en 1971 sur une liste « apolitique » dite d'« union municipale et d'intérêt communal ».

LA MODE GISCARD SOUS LE ROI-SOLEIL

M. Jean Rohou, chargé d'enseignement à l'université de haute Bretagne, nous écrit :

Le duc de Montansier, gouverneur du dauphin, de 1668 à 1679, avait composé de nombreuses « Maximes et Réflexions » pour l'éducation de son royal élève. Sous le titre de *Familiarité*, l'une d'elles suggère au futur souverain d'aller « souvent manger familièrement chez des personnes de qualité et de mérite quand il sait qu'il y a quelque fête chez eux : mais sans les en avertir de peur de les obliger à de grandes dépenses. Cette familiarité, accompagnée de mérite et de vertu d'ailleurs, produit des effets merveilleux d'amour dans les cœurs des sujets ». (Montansier, *Papiers*, *t.V.*, folio 55 ; Bibliothèque nationale, fonds français, Nouvelles acquisitions, 10631).

Pour copie conforme.

APRÈS LA VISITE A MARSEILLE

Satisfaction à Alger

De notre correspondant

Alger. — Le « *téléphone arabe* » a fonctionné à une rapidité vertigineuse : le soir même de l'« *évènement* », les Algérois parlaient de la visite du président Giscard d'Estaing aux travailleurs émigrés de Marseille. Ils avaient appris la nouvelle par les stations de radio françaises mais aussi par les voyageurs qui arrivaient de France. Le soir, à l'aéroport, nous avons entendu plusieurs d'entre eux raconter aux proches et aux amis venus les accueillir que le chef de l'Etat avait même failli déjeuner dans une famille algérienne. La satisfaction qui se lisait sur les visages était encore plus éloquente et plus émouvante que les commentaires. Chacun voyait dans ce geste du président un exemple et une invitation pour l'ensemble des Français.

Même réaction du côté de hauts fonctionnaires, des dirigeants du F.L.N. et de l'antenne à Alger de l'Amicale des Algériens en Europe. Quant à la presse, bien qu'elle soit presque exclusivement consacrée depuis deux semaines à la préparation du « sommet » de l'OPEP et au désengorgement du port d'Alger, elle a longuement rendu compte de la visite de M. Giscard d'Estaing.

La République d'Oran a consacré à cette visite un billet intitulé : « Une initiative exceptionnelle » *El Moudjahid*, organe du gouvernement, manifeste un point de vue analogue.

P. B.

L'Amicale des Algériens : « UNE INITIATIVE EXCEPTIONNELLE »

L'Amicale des Algériens en Europe s'est félicitée, dans un communiqué, de l'initiative de M. Giscard d'Estaing de se rendre à Marseille. Elle espère que cette visite « *se traduira bientôt par une réelle amélioration des conditions de vie des travailleurs émigrés algériens* ».

« *Il s'agit*, estime l'Amicale, *d'une initiative exceptionnelle de la part d'un chef d'Etat français. Elle prouve que les plus hautes autorités ont pris conscience de l'importance de la question de l'immigration et de la nécessité d'y apporter des solutions.* »

« *Que le président de la République française ait choisi la ville de Marseille, où tant d'Algériens ont souffert et souffrent encore, est à nos yeux un symbole qui mérite d'être relevé* », ajoute l'Amicale.

[Née, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, de la reconversion des membres de la fédération de France du F.L.N., l'Amicle des Algériens en Europe existe dans la plupart des localités à forte concentration de travailleurs algériens. Depuis 1965, elle a pris de l'extension et créé neuf délégations régionales dans les principales villes de France et des représentations en Belgique, en Suisse et en Allemagne fédérale. Elle déclare compter quelque cent mille adhérents et son action tend à toucher l'ensemble de la population algérienne de France (huit cent cinquante mille personnes).

L'Amicale s'est attachée, ces dernières années, à développer notamment en direction des jeunes, qui sont près de deux cent cinquante mille, diverses activités éducatives culturelles et de loisirs (colonies de vacances), et l'enseignement de l'arabe, qui est donné à quelque vingt mille enfants d'immigrés.]

● *Les dirigeants* du Mouvement de la gauche réformatrice (créé le 21 janvier par M. Michel Durafour, notamment) ont réuni, samedi 1er mars à Paris, les délégués de province de leur formation. Cette séance de travail avait pour thème la préparation des assises que le M.G.R. tiendra à l'hôtel Hilton de Paris les 8 et 9 mars prochain.